

Beaujeu

SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE (1843)
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1913)
LACOLLE (1920)

par

Jules Romme o. prém.

1993

AVANT-PROPOS

Ce livre raconte quatre siècles d'histoire de ce lieu que nous nommons «Lacolle». Ce nom désigne :

- 1° Une rivière;
- 2° Une seigneurie;
- 3° Un village;
- 4° Un bureau de poste;
- 5° Une paroisse;
- 6° Une municipalité de village.

Le premier chapitre explore l'origine, les premiers habitants et leur mode de vie. Le deuxième chapitre (1732-1854) raconte l'histoire de la seigneurie, du peuplement, des seigneurs, des guerres et révolutions. Le troisième chapitre (1790-1890) retrace le début de l'organisation religieuse et civile, la construction des églises et l'élaboration des gouvernements locaux. Le quatrième chapitre (1890-1929) raconte la formation d'une nouvelle paroisse et de deux nouvelles municipalités. Le cinquième chapitre (1930-1960) fait le récit du temps de la prohibition, de la crise et de la guerre. En 1960, l'histoire du monde change radicalement. Nous vivons une nouvelle époque. C'est le temps de nos souvenirs.

C'est une entreprise ardue de vouloir écrire une telle histoire en si peu de temps. La collaboration empressée de nombreuses personnes a mis à notre disposition une volumineuse documentation, mais le temps a manqué pour l'intégrer entièrement dans ce recueil. L'auteur tient à remercier particulièrement mesdames Jocelyne Landry Guay, Fernande Fournier Hébert, Aline Fournier Guay, Lucie Blain Duquette et monsieur Jean Lebrun. Nous remercions les organismes qui ont permis de consulter leurs archives, particulièrement : les paroisses Notre-Dame-du-Mont-Carmel et Saint-Bernard, les municipalités de Saint-Bernard-de-Lacolle, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et du village de Lacolle, ainsi que les commissions scolaires du Goéland et de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'auteur remercie particulièrement les personnes qui n'ont pas compté leurs heures pour corriger le texte final. La plupart des sources de notre histoire locale étant en anglais, il fallait une connaissance approfondie de la langue française pour choisir le mot juste et la tournure de phrase adéquate.

PAGE COUVERTURE

L'illustration de la page couverture représente le vieux moulin en pierre, construit en 1836 et incendié, un dimanche matin, au début du siècle. C'est une œuvre de Cécile Carpentier.

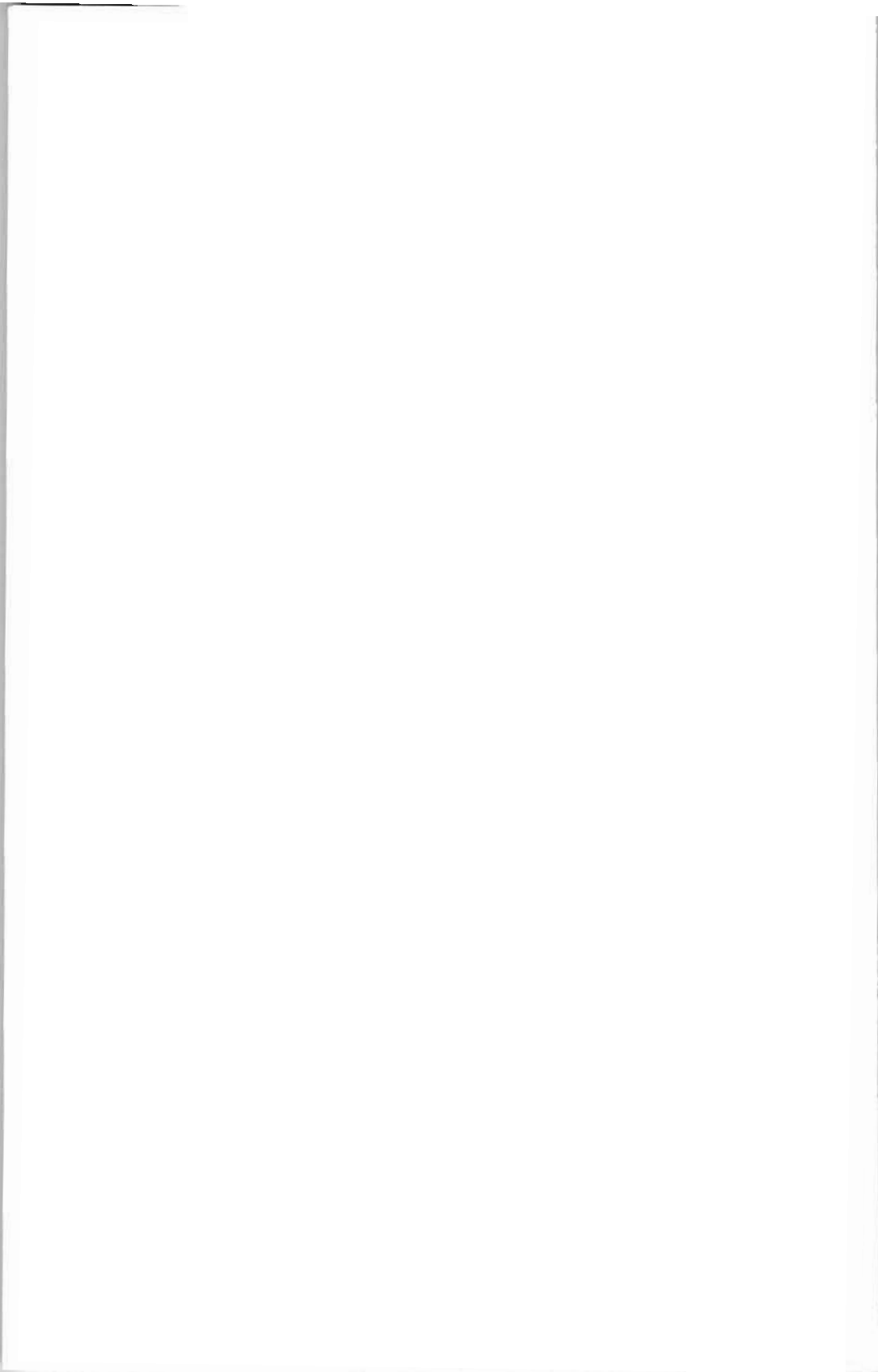
Madame Cécile Carpentier Deshaies est née le 24 novembre 1903, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel. La maison paternelle, 80 rue van Vliet, se trouvait en face de l'école, où elle poursuivit ses études. Ses matières préférées étant le chant, la musique et le dessin. Épouse de Louis-Philippe Deshaies, elle est la mère de sept enfants. À l'âge de 72 ans, elle s'adonne à la peinture. Ses toiles s'éclairent et s'animent sous les coloris de ses pinceaux.

Son tableau « Les ruines du vieux moulin » a été réalisé en 1971 d'après une carte postale qui a réveillé en elle des souvenirs d'enfance. Le comité du Patrimoine de la seigneurie de Beaujeu remercie madame Cécile Carpentier Deshaies de permettre d'utiliser son œuvre pour illustrer la page couverture du livre qui raconte l'histoire de notre coin de terre. Merci!

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES

1609-1800



LES PREMIERS HABITANTS

La seigneurie de Lacolle est située dans les basses terres qu'on appelle la plaine laurentienne, plaine de terres franches occupant une étendue triangulaire entre Québec, Ottawa et le pied des Adirondacks. C'est une immense région agricole, la plus fertile de la province de Québec.

Une épaisse couche de glace recouvrait le Canada, il y a 40 000 ans. Ensuite, le climat s'est réchauffé et les glaciers ont régressé, cette période ne durant qu'une dizaine de milliers d'années. Il y a de cela 25 000 ans, le climat s'est refroidi de nouveau, les glaciers progressant et charriant d'énormes pierres qu'on voit encore çà et là, vestiges millénaires de l'époque de la glaciation. Cette énorme masse de glace a écrasé la plaine laurentienne l'enfonçant dans les couches inférieures plus plastiques de l'écorce terrestre. La température s'est à nouveau élevée, il y a 12 000 ans. L'eau de fonte envahit les basses terres et forma une grande étendue d'eau qui est connue sous le nom de mer de Champlain : le lac Champlain en est le dernier vestige. Au fur et à mesure qu'il est libéré du poids des glaces, le continent remonte à son tour.

Il y a 8 500 ans apparut ainsi la colline qui donnera son nom à la région de Lacolle et, il y a 6 000 ans, les berges du lac Champlain s'étendaient encore jusqu'à la crête qui forme aujourd'hui le rang Saint-André. Les roches, les sables et les graviers, à cause de leur poids, se sont déposés sur ces berges, alors que l'argile, plus légère, se maintenant plus longtemps en suspension dans l'eau, s'est déposée dans les bas-fonds où l'eau est restée stagnante et où les débris des plantes aquatiques, par décomposition, ont formé des marais et des terres noires. Cette plaine fertile va se couvrir d'arbres feuillus, au bois dur, mêlés à de nombreux conifères. Une abondante faune terrestre et des oiseaux de toutes sortes envahirent ce territoire, tandis que les lacs et rivières regorgeaient de poissons.

On estime que les premiers chasseurs amérindiens sont passés dans notre région, il y a 3 000 ans. La chasse fournit la base de leur subsistance, bien que la pêche et la cueillette aient aussi joué un rôle important dans leur alimentation. Lorsque le gibier se faisait rare dans les environs, on se déplaçait ailleurs, tout simplement.

Pendant l'été 1972, une équipe de six chercheurs, sous la supervision de l'archéologue Michel Saint-Pierre, ont creusé 83 puits de sondage de 1 mètre par 1 mètre à travers toute la seigneurie. Les découvertes prouvent de fréquents passages de chasseurs iroquois, mais ne révèlent aucune occupation permanente.

VOYAGE DE CHAMPLAIN

Samuel de Champlain est le premier européen à visiter notre région. Le 1^{er} juillet 1609, il campe à l'endroit occupé aujourd'hui par le fort de Chambly. « Je partis donc dudit saut de la rivière des Iroquois le 2 juillet. Tous les Sauvages commencèrent à apporter leurs canots, armes et bagages par terre quelque demi-lieue, pour passer l'impétuosité et la force du saut, ce qui fut promptement fait. » Le soir, Champlain campe à l'endroit où se trouve actuellement la ville de Saint-Jean.

« Nous partîmes le lendemain, continuant notre chemin dans la rivière jusqu'à l'entrée du lac [Champlain], où il y a nombre de belles îles, qui sont basses, remplies de très beaux bois et prairies, où il y a quantité de gibier et chasse d'animaux, comme cerfs, daims, faons, chevreuils, ours, et autres sortes d'animaux qui viennent de la grande terre auxdites îles. Nous en primes quantité, Il y a aussi grand nombre de castors, tant en la rivière qu'en plusieurs autres petites qui viennent tomber dans icelle. Ces lieux ne sont habités d'aucuns Sauvages, bien qu'ils soient plaisants, pour le sujet de leurs guerres, et se retirent, afin de n'être point surpris. »

Le soir du 3 juillet, Champlain campe sur le territoire de Lacolle et le lendemain matin, il peut admirer l'entrée du lac Champlain et la splendeur de la nature luxuriante de l'endroit. « Le lendemain entrâmes dans le lac, qui est de grande étendue... Aussi y a-t-il plusieurs rivières qui viennent tomber dans le lac, environnées de nombre de beaux arbres, de mêmes espèces que nous avons en France, avec force vignes plus belles qu'en aucun lieu que j'eusse vu; force châtaigniers, et n'en avons encore point vu que dessus le bord de ce lac, où il y a grande abondance de poissons de plusieurs espèces. Entre autres y en a un, appelé des Sauvages du pays *Chaousarou*, qui est de plusieurs longueurs; mais les plus grands contiennent, à ce que m'ont dit ces peuples, huit à dix pieds. J'en ai vu, qui en contenaient cinq, qui étaient de la grosseur de la cuisse et avaient la tête grosse comme deux poings, avec un bec de deux pieds et demi de long, et à double rang de dents fort aiguës et dangereuses. Il a toute la forme du corps tirant au brochet, mais il est armé d'écailles si fortes qu'un coup de poignard ne le saurait percer, et de couleur de gris argenté. Il a aussi l'extrémité du bec comme un cochon. »

« Ce poisson fait la guerre à tous les autres qui sont dans ces lacs et rivières. Il a une industrie merveilleuse, à ce que m'ont assuré ces peuples, qui est, quand il veut prendre quelques oiseaux, il va dedans les joncs ou roseaux qui sont sur les rives du lac en plusieurs endroits et met le bec hors l'eau sans bouger; de façon que lorsque les oiseaux viennent se reposer sur le bec, pensant que ce soit un tronc

de bois, il est si subtil que, serrant le bec qu'il tient entrouvert, il les tire par les pieds sous l'eau. Les Sauvages m'en donnèrent une tête, dont ils font grand état, disant que lorsqu'ils ont mal à la tête ils se signent avec les dents de ce poisson à l'endroit de la douleur, qui se passe soudain. »

Au mois d'octobre de cette même année 1609, Champlain se présente devant le roi Henri IV à Fontainebleau et lui fait présent de quelques cadeaux : « Aussi la tête d'un certain poisson qui fut pris dans le grand lac des Iroquois, qui avait un bec fort long avec deux ou trois rangées de dents fort aiguës. La figure de ce poisson est dans le grand lac de ma carte géographique. » L'histoire ne dit pas si le roi s'est gratté la tête avec les dents de ce poisson pêché à Lacolle !

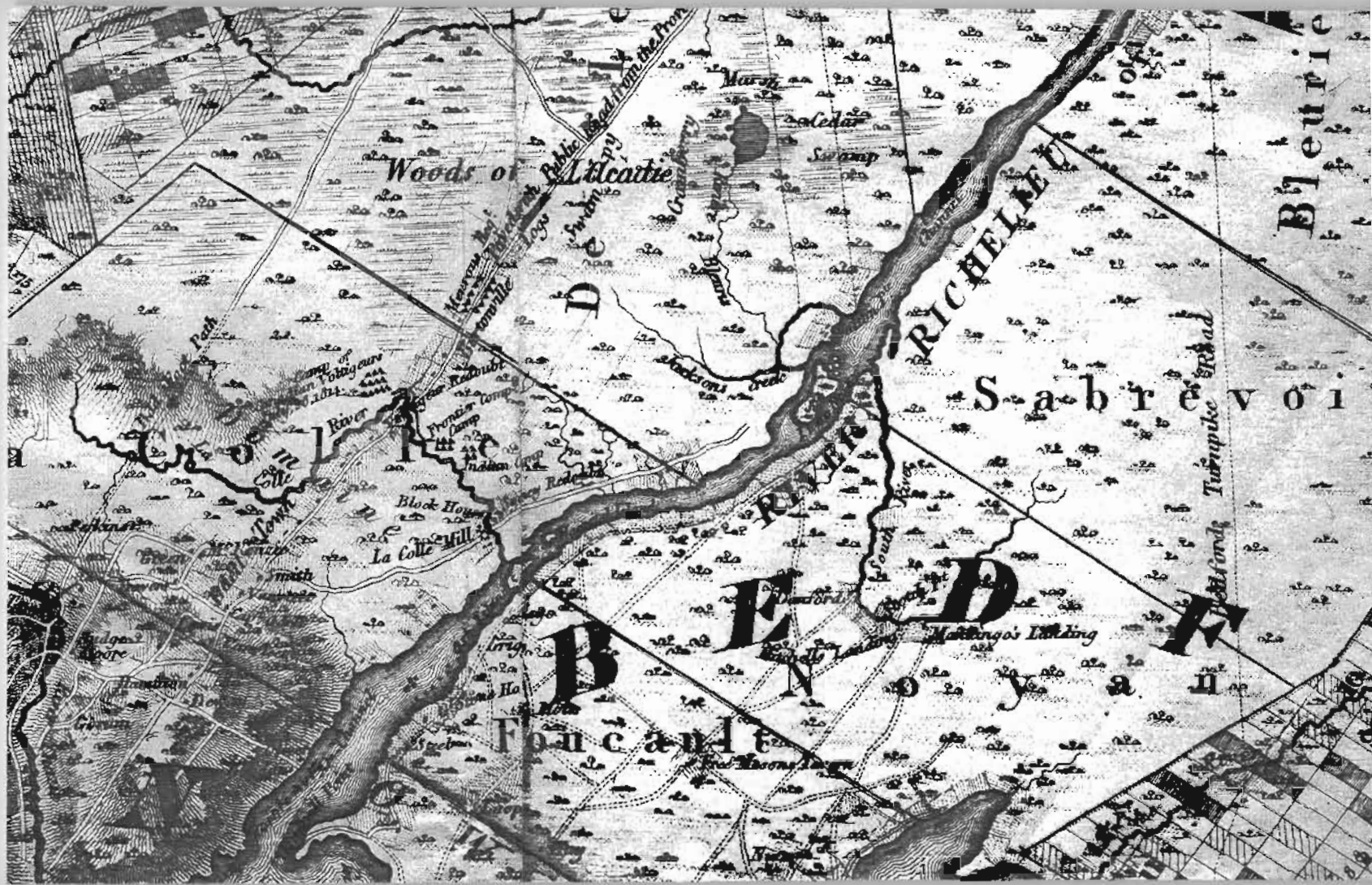
RIVIÈRE À LA COLLE

Les explorateurs donnent aux accidents géographiques (îles, pointes ou rivières) des noms de personnes pour les honorer, ou un nom descriptif, rappelant quelque particularité qu'ils y ont observée. Pointe à la Mule (Saint-Blaise) a la forme d'une pantoufle et pointe au Fer (Rouses Point) a la forme d'un fer à cheval. Le nom « rivière à la cole » apparaît pour la première fois sur la « Carte du lac Champlain depuis le fort de Chambly jusques au-delà de la pointe à la Chevelure, fait à Québec le 14 novembre [1740] par Chaussegros de Léry ». Cette carte, conservée au séminaire de Québec, est très importante, parce que c'est la vraie carte de Chaussegros de Léry sur laquelle sont indiquées les concessions originales et les changements de propriétaires et parce que les cartes ultérieures de la région sont dérivées de celle-ci.

Parvenu à l'île aux Têtes, le voyageur découvre l'embouchure de la seule rivière importante depuis Chambly. Cette rivière semble prendre sa source dans une colline solitaire qu'il aperçoit toute proche. En France aussi, de nombreux lieux-dits portent le nom « La Colle » ou « La Cole ». Le nom vient du latin « colla », ce qui signifie colline. On a inventé de charmantes histoires pour expliquer le nom « Lacolle », mais, certes, ces fantaisies n'ont rien à faire avec l'histoire.

La rivière à la Colle prend sa source à Mooers, près de la frontière, serpente à travers la partie est du canton de Hemmingford, pour drainer la seigneurie de Lacolle, son principal affluent étant « Beaver Creek ».

Voir : Dictionnaire étymologique etc. Larousse, 1953. Jean Poirier, revue de géographie de Mil, vol XXV n° 2 (1971) pp. 163-167.



DESCRIPTION DE LA SEIGNEURIE

Joseph Bouchette (1774-1841), arpenteur général du Bas-Canada, publie à Londres en 1815 une carte du Bas-Canada, accompagnée de sa « Description topographique du Bas-Canada », qui paraît aussi en anglais. Il y fait une description détaillée du Bas-Canada à une époque où l'organisation féodale française y subsiste encore. La carte de Bouchette indique les terres défrichées, les maisons existantes, ainsi que de nombreux détails en rapport avec la guerre de 1812-1814. À titre d'arpenteur, il passe une partie de cette guerre à Burtonville et Odelltown pour établir des routes militaires. En 1831, il publie à Londres trois autres volumes, avec une nouvelle carte, qu'il a préparée pour le recensement de 1831. En 1814, il fait de la seigneurie la description suivante :

« Vers le front de la seigneurie, le terrain est assez bas, avec quelques endroits marécageux ; mais à cela près, le sol est bon en général et très bien boisé. Sur l'arrière, il est plus élevé. Quoique entrecoupé partiellement de couches de roc et de veines pierreuses, qui se trouvent un peu au-dessous de la surface, le sol est riche et peut-être supérieur à celui des terres basses. Sur ces terrains élevés, il y a beaucoup de hêtres, d'érables et d'ormes. Les endroits humides produisent en abondance du cèdre, du tamaris, de la pruche blanche et de la sapinette. Quoique la plus grande partie de cette seigneurie soit très propre à la culture, et qu'elle puisse produire toutes sortes de grains en abondance, outre qu'elle est très convenable à la culture du chanvre et du lin, il n'y a cependant pas plus d'un tiers d'habité. La rivière La Colle, qui serpente de l'ouest à l'est, la coupe et tombe dans le Richelieu, mais elle n'est pas navigable, pas même pour les canots. Aux nombreux rapides qui se trouvent depuis sa source, il y a d'excellentes situations pour des moulins.

« Un certain nombre de maisons situées de chaque côté de la route qui passe le long de la chaîne de montagnes depuis l'état de New York, et à environ deux milles et demi vers La Colle, portent le nom d'Odell Town, du capitaine Odell, qui a été un des premiers habitants de cette partie et un des plus actifs. Il est américain de naissance, ainsi que la plupart des autres habitants, mais ils sont maintenant soumis au gouvernement anglais. Les effets de l'activité et de la bonne culture qui sont naturelles aux fermiers américains, se font beaucoup admirer dans ce petit établissement naissant. Des champs bien labourés, des

récoltes bien dirigées, des jardins plantés avec économie, des vergers en plein rapport. Surtout de bonnes routes dans toutes les directions, mais particulièrement vers la ville de Champlain, attestent leur industrie. À raison du voisinage de cet établissement avec les townships les mieux habités du côté de la frontière des États-Unis, de sa petite distance de Champlain, de Plattsburg et de Burlington, de l'accès facile du Richelieu pour le prompt transport par eau, et surtout de la persévérance des habitants dans le travail, il est probable que l'agriculture y fera continuellement de nouveaux progrès et qu'il deviendra une petite ville riche et florissante.

« Près des bornes de la seigneurie est une petite place appelée Burtonville, composée de quelques maisons distribuées irrégulièrement des deux côtés de la principale route. »

Dès 1860, Robert Sellar visite les personnes âgées de la région de Huntingdon pour recueillir leurs souvenirs. Les documents originaux sont versés aux Archives publiques du Canada. En 1888, il publie ces souvenirs dans son histoire du comté de Huntingdon. Il raconte comment les loyalistes d'Hemmingford se rendent à Odelltown, le 7 novembre 1838 : « D'abord, le sol est marécageux ; le tamaris et les broussailles y poussent en abondance. C'est la frontière entre Hemmingford et Lacombe. Bientôt, ils débouchent à Roxham où les terres sont défrichées... Laissant derrière eux la terre rocailleuse de Roxham, ils traversent des (terres) boisées (montée Glass) et débouchent sur le paysage largement ouvert de Beaver Meadows... Ils arrivent au chemin d'Odelltown. Devant eux se déroule le plus beau paysage de tout le continent qu'ils admirent avec émerveillement, malgré la fatigue de leur longue marche. »

L'ÎLE AUX TÊTES

La rive droite du Richelieu est le pays des Abénakis. Les Iroquois habitent la région d'Albany, mais ils remontent le lac Champlain pour pratiquer la chasse et la traite. Dans le cours de l'été 1695, un parti d'Iroquois se réfugie un soir sur une petite île à l'entrée du lac Champlain pour y passer la nuit. Cinq ou six Abénakis, en excursion de chasse de ce côté, les aperçoivent et décident d'attaquer. Leur plus habile espionnage jusqu'à l'île puis, se glissant le plus légèrement possible à travers les broussailles, il se cache à quelques pas du campement. Il voit une énorme tête de bœuf suspendue au-dessus d'un grand feu, une trentaine d'Iroquois assis tout autour, parlant du régal de leur souper. En déchirant avec ses doigts sa part du festin, l'un d'eux s'écrie : « Pussions-nous déchirer tous ces chiens d'Abénakis comme nous déchirons cette tête ». Bien repus, ils se couchent près du feu.

Enragés de l'insulte, les Abénakis se rendent dans l'île et, profitant du sommeil de leurs ennemis, ils se jettent sur eux la hache à la main. Ils en tuent plusieurs, coupent les têtes et les placent au-dessus du feu en s'écriant : « Puisse-nous déchirer ainsi toutes les têtes des chiens d'Iroquois ! » Les Abénakis nomment l'île « Otepsék », île à la Tête, à cause de la tête de bœuf. Les Canadiens la nomment « île aux Têtes ».

Sous le régime britannique, cette île à l'embouchure de la rivière Lacolle reçoit le nom de « Ash Island », île aux frênes, car ces arbres y poussent en abondance. Avec ce bois, on fabrique des rames et on utilise la cendre pour faire de la potasse. Pendant la guerre de 1812-1814, une plate-forme est installée sur la pointe sud avec des canons pour empêcher l'ennemi de remonter la rivière. En septembre 1814, le capitaine Paine construit sur l'île un blockhaus et des palissades et à l'embouchure de la rivière Lacolle une batterie pour deux canons. Il considère même la possibilité de tendre une lourde chaîne à travers la rivière.

LA MONNAIE

L'argent monnayé était rare et valait son pesant d'or ou d'argent. On trouve des ducats espagnols et des florins hollandais, les almanachs publient la valeur de chaque pièce. C'est le temps où l'on cache l'argent dans les murs, dans les caves ou dans les champs. Sous le régime français, douze deniers font un sol, vingt sous une livre tournois. Après la Conquête, la livre sterling devient la monnaie officielle. Un penny contient 4 farthings, il y a 12 pence dans un shilling et 20 shillings dans une livre sterling. La livre sterling d'Halifax, utilisée généralement à Lacolle, vaut 10 % de plus que la livre anglaise. On calcule encore en argent français et on paie en argent américain. La banque d'Edme Henry émet en 1831 des billets de 25¢ ou trente sous et de 50¢ ou un écu.

La « Canada Bank », de Montréal, émet des billets de banque, à partir du 10 août 1792, dont la valeur varie de 5 shillings à 5 livres sterling. À partir du 1^{er} août 1818, elle émet des billets en dollars. La banque de Montréal, fondée en 1817, émet des billets en dollars à partir du 1^{er} mars 1819 et imprime sa propre monnaie jusqu'en 1942. La province du Canada frappe sa propre monnaie en 1858. Du coup, les enseignants de Lacolle veulent être payés en « argent sonnante ». Les premiers billets de banque de la province du Canada sont imprimés le 1^{er} octobre 1866.

LA POTASSE ET LA PERLASSE

Le colon qui arrive sur son lot n'y trouve que des arbres et, occasionnellement, une prairie. Il doit donc dégager un espace pour ériger sa première habitation. Pour outil, il n'a que sa cognée, une hache à

long manche, dont la tête a été achetée chez le forgeron et le manche façonné en bois de noyer. Il doit lui-même dégrossir le tranchant à la meule installée non loin de l'entrée de sa maison. Avec cette hache, il s'attaque d'abord aux cèdres et aux pins blancs qui serviront à la construction d'une première cabane. Souvent il effectue ce travail avec l'aide de voisins.

Les ormes et les frênes (ash-tree) servent à faire de la lessive (lye). Le colon choisit deux grands ormes qu'il coupe de manière à ce qu'ils entraînent d'autres arbres dans leur chute et ne soient pas trop éloignés les uns des autres. Sur ces arbres, disposés côte à côte, il entasse autant d'ormes et de frênes que possible et le feu est mis à un bout. Parce que c'est du bois vert, le feu brûle lentement et nécessite une surveillance constante. Les cendres sont raclées en tas et couvertes d'écorces d'ormes. Une bonne ondée pourrait dissoudre la soude contenue dans la cendre et réduire à néant des semaines de travail.

La dernière partie du travail se fait au bord d'un cours d'eau. Le colon doit disposer d'un gros chaudron en fonte qu'il installe sur un feu vif. Avec l'écorce d'un orme, il façonne un tuyau qu'il remplit de cendres. Il verse de l'eau qui, par lessivage des cendres, entraîne la soude caustique qu'elles contiennent, puis s'égoutte par une petite ouverture. Il faut vingt chaudières d'eau pour remplir le chaudron. L'eau, en s'évaporant, laisse une masse noirâtre qu'on nomme « pot-ash » ou lessive. Pour affiner la potasse, on la chauffe dans un four, ce qui élimine le charbon de bois. On obtient ainsi la perlasse (pearl-ash).

Joseph Odell fabrique de la potasse à Odelltown. Avant 1830, le village possède une installation pour en fabriquer. Les frères Nye achètent la cendre de bois des habitants et vendent leur produit à Montréal, d'où il est exporté en Angleterre. En 1821, ils la vendent 3,30\$ le tonneau; en 1822, 4,50\$. Le 27 octobre 1825, Freeman écrit de Montréal à son frère Bartlett à Odelltown : « Je crains que quelque chose ne soit pas en ordre avec notre potasse. Je n'en trouve que 17 tonneaux en plus des 9 qui sont déjà inspectés. »

Le 25 juin 1823 à 5h00 du matin, Bartlett Nye part avec un train de bois de l'embouchure de la rivière Lacolle, pour aller vendre ses planches et ses douves* dans le port de Québec, où il arrive le 22 juillet. Pendant tout ce temps, il vit sur son radeau et décrit de jour en jour sa progression. Il fait son deuxième voyage le 12 mai 1824 et arrive à Québec le 31 mai. Il repart avec 5 chaudrons pour faire de la potasse. Lacolle est un grand producteur de douves en bois de chêne, qui servent à la fabrication de tonneaux. Toutes sortes de marchandises sont conservées et expédiées en tonneau.

SAVONS ET SAVONNETTES

Des dames se rappellent que leur mère prenait une bonne pelletée de cendres dans le poêle et la répandait sur le plancher de bois mou, avant de le frotter vigoureusement avec une brosse mouillée. Cela donnait au plancher une belle lueur ambrée.

Pour faire le savon du pays, on accumule les matières grasses de toute provenance. Lorsque la quantité est suffisante, on fait fondre les graisses dans un grand chaudron de fonte en ajoutant la lessive quand le gras est liquéfié. La pâte devient granuleuse, on ajoute du gros sel et on la brasse souvent avec un gros bâton pour la rendre plus homogène. On la laisse ensuite reposer pendant 24 heures avant de la verser dans des bacs, où le refroidissement entraîne la solidification.

LE JOURNAL DE TRAVER VAN VLIET

Traver van Vliet est né le 1^{er} avril 1800 à Alburg. Ses ancêtres hollandais étaient arrivés à Nieuw Amsterdam en 1662. Son père, Jan van Vliet était originaire de Clinton, Dutchess County, N.Y. Après la guerre de l'Indépendance américaine, il quitte sa patrie pour le Canada. Comme plusieurs autres réfugiés, il s'installe à Alburg et il se croit en sécurité au Canada. En 1802, il constate son erreur et entreprend avec sa famille un voyage périlleux à travers les bois, pour atteindre le lac Champlain, le traverser et finalement s'établir dans la seigneurie de Beaujeu, non loin de la frontière.

Parce que Traver est bien chétif, son père l'envoie à La Prairie pour apprendre le métier de commis de magasin. À l'été de 1815, après la conclusion de la paix entre l'Angleterre et les États-Unis, il revient à Lacolle. Il fabrique des poêles à bois, mais les difficultés de frontière font que l'atelier change de pays. En 1831, il s'établit au village de Lacolle, où il fabrique des charnues. L'hiver, il parcourt la région pour vendre ses produits.

Le 11 décembre 1861, il commence à écrire son journal où il inscrit chaque jour la température, les travaux de la ferme et du jardin, les petits incidents de la vie d'un village, mais surtout, de temps en temps, il relate les événements de son jeune temps. Le 30 août 1888, à l'âge de 88 ans, il écrit pour la dernière fois dans son journal : « C'est dimanche et le vent de l'ouest est froid. Je n'ai pas souvent écrit dans ce livre le dimanche, mais aujourd'hui, je suis seul pour quelques heures et je m'assois pour écrire ces lignes. Ma main tremble un peu, car hier après-midi j'ai lié du blé d'Inde comme fourrage, ce qui a fatigué les doigts de ma main droite. Je suis en pleine récolte de blé d'Inde et de patates. Le blé d'Inde est bon, mais il pleut depuis six



semaines et les patates pourrissent. Notre rivière coule maintenant comme au printemps et notre terre argileuse est collante. » L'automne et l'hiver de 1889 sont mauvais, une grippe, l'influenza russe, fait son apparition. Traver van Vliet tombe malade le mercredi soir 5 février 1890 et meurt le dimanche ayant presque l'âge de 90 ans.

LA VIE DES PREMIERS COLONS

« Mon père, élevé sur une ferme, était tisserand, cordonnier, tonnelier, réparait les instruments agricoles, non seulement pour lui-même, mais aussi pour des voisins moins habiles. Pendant les longues soirées de l'automne et de l'hiver, mon père était assis devant son métier ou occupait son banc de cordonnier. Il fallait bien gagner la vie de ses nombreux enfants et, en échange de quelques heures de travail en soirée, il gagnait quelquefois plus qu'en travaillant toute une journée pour les voisins. En 1806, onze enfants, six garçons et cinq filles, portaient des vêtements faits à la maison. En semaine, les garçons avaient une chemise en flanelle à carreaux bleus et blancs et une veste grise; les jours de fête, ils portaient une chemise en coton blanc, une veste brune faite de la laine la plus fine et un manteau noir. Les filles avaient des robes en flanelle à carreaux, portées sous un tablier de chanvre.

« En ce temps-là, il fallait carder, filer et tisser la laine à la maison. Il fallait rouir le lin dans un trou d'eau, le craqueler, l'écanguer, le peigner et le filer sur un petit rouet, tandis que le chanvre était filé sur un grand rouet. La teinture était faite à la maison avec des produits extraits de plantes, mais, plus tard, c'est fait aux moulins à carder la laine et aux teintureriers. On cousait les vêtements à la maison. Les filles confectionnaient elles-mêmes leurs robes et leurs chapeaux, mais pour tailler les vestes et les manteaux des garçons, un tailleur venait passer quelques jours à la maison.

« Je me rappelle de notre première voiture, c'était une charrette double faite pour le transport du bois, mais nous l'utilisions pour les sorties et les visites. Avant, nous devions entrer toute la moisson sur ce qu'on appelait un traîneau à bois. C'était fait entièrement en bois, même les patins de bois étaient fixés au traîneau avec des chevilles de bois. J'ai souvent aidé mon père à remplacer les sabots. Les mieux nantis utilisaient en hiver des traîneaux chaussés de patins de métal. À l'époque, les poêles étaient rares; on chauffait les maisons avec un foyer construit en pierre, en brique ou en bûches noyées dans l'argile. »

Traver van Vliet (1800-1890).



LES CHEMINS ET LES ROUTES

« Quand mon père arrive sur sa terre en 1802, il choisit ce qui semble être le meilleur endroit pour construire une maison, ensuite les voisins se taillent, d'une maison à l'autre, un sentier à travers les broussailles. À mesure que les fermes sont défrichées et clôturées, le besoin de chemins se fait sentir. Le nouveau chemin est parfois situé à une distance peu commode des bâtiments. C'est ainsi que la vieille maison de mon père se trouve à huit arpents du nouveau chemin. En 1816, mon père construit une maison pour mon frère William sur la nouvelle route. On y déménage une vieille grange, mais il n'y a pas d'autres bâtiments. Je m'entends avec mon frère Richard pour aller couper du bois et lui construire une remise et un abri pour le bois de chauffage.

« Je n'avais jamais travaillé avec une hache de bûcheron, mais comme n'importe quel jeune homme de mon âge, j'étais habile avec la hache à refendre pour couper le bois de chauffage. Je ne savais pas comment ériger une charpente, mais je voulais essayer parce qu'il y avait un tel besoin et que ce serait moins cher de faire le travail moi-même. Je partis donc avec mon frère Richard dans le bois, je pense pendant l'hiver 1819, et nous avons coupé les arbres pour construire la remise. Le printemps suivant, je me suis mis au boulot pour préparer la charpente. Quand celle-ci était assemblée, les voisins sont venus la monter, selon la coutume. Le travail était si bien fait que j'étais acclamé comme un vrai charpentier. Ensuite, j'ai construit une étable pour mon frère William. Dès ce moment, ma réputation comme charpentier était établie et je trouvais autant de travail que je voulais. J'ai alors engagé un homme pour prendre ma place à la ferme et travailler avec mon frère Richard. J'ai pris un apprenti et ensemble nous avons érigé moult étables et granges. Si, aujourd'hui, je voyage à travers Lacolle et Champlain, je puis pointer du doigt plusieurs bâtiments que j'ai érigés. »

Le cartographe Joseph Bouchette remarque, en 1814, que de bonnes routes desservent Odelltown dans presque toutes les directions, et particulièrement vers la ville de Champlain. Le 7 septembre 1799, le grand-voyer de Montréal, René-Amable Boucher de Boucherville, vient verbaliser un chemin reliant Odelltown au moulin banal. Il n'y a pas encore d'établissements sur le domaine, et le chemin court de biais à travers les terres non encore concédées : ce parcours tombera en désuétude quand de meilleurs chemins seront tracés.

*John van Vliet (12 juillet 1766 — 4 septembre 1851) à droite.
Emerson Hodgson, à gauche.*



Traver van Vliet retrace l'itinéraire suivi, lorsqu'il est envoyé par son père à La Prairie pour y devenir, à l'âge de treize ans, commis dans un magasin. « Quand je suis parti pour La Prairie, il n'y avait pas de routes comme aujourd'hui. Je me rappelle m'être rendu à pied avec mon frère aîné jusqu'à l'île aux Noix. » En effet, en 1781, le lieutenant-colonel Barrimore St.Leger avait construit une route militaire avec ses « rangers » du blockhaus jusqu'au fort de l'île aux Noix. « De là, nous sommes allés par barque jusqu'à Saint-Jean et à pied de Saint-Jean à La Prairie. » Pendant la guerre de 1812-1814, les militaires tracent un chemin à partir d'Odelltown, par Napierville et L'Acadie, pour aller rejoindre le chemin de La Prairie à Saint-Jean. À Burtonville, ils doivent paver une partie marécageuse avec des troncs d'arbres. « Montréal était notre seul marché où on apportait un peu de produits, un peu plus en hiver, mais il fallait trois jours pour y aller et en revenir. Notre chemin passait par « The half-way house ». C'était une taverne à mi-chemin entre La Prairie et Saint-Jean, où le chemin de L'Acadie rejoint celui de Saint-Jean. Des diligences assuraient le transport public, tant l'été que l'hiver. Plus tard on pouvait aussi aller à La Prairie par Douglas-town et Saint-Philippe. »

Le rang Saint-André, un ancien sentier tracé par les Indiens pendant des millénaires, suit les élévations du sol, où l'on risque peu de s'embourber. C'est le chemin souvent mentionné menant de Champlain à Douglstown. Près de la frontière, Henry Hoyle a construit son manoir et les frères Freeman et Bartlett Nye y exploitent un magasin général. Bouchette désigne la partie qui traverse le domaine (non encore concédée) comme « méchant sentier » : en effet, il n'y a pas encore de riverains pour l'entretenir. Au coin Douglas, on peut toujours admirer l'ancienne auberge d'Edward W. Douglas. À environ tous les dix kilomètres, des chevaux frais sont attelés pour remplacer les chevaux fatigués. Habituellement, on tient à chaque maison de poste un nombre de chevaux prêts à servir de relais dans l'écurie, mais quelquefois on doit faire patienter les clients, le temps nécessaire pour aller quérir les chevaux au pacage en été. Les vieilles diligences céderont bientôt leur place aux convois des chemins de fer. Déjà des rails en bois recouverts d'une mince bande de fer s'étendent sur une distance de 25 kilomètres entre La Prairie et Saint-Jean et, depuis le printemps de 1837, une locomotive traîne sur cette voie ferrée quelques wagons pour le transport des passagers et du fret.

Le bureau des douanes américaines est établi dans le blockhaus de Cumberland Head et Peter Sailly est le percepteur des douanes.

Diligence de Montréal à Napierville (1887).

Le bureau du côté canadien est situé à Saint-Jean, sur le bord du Richelieu. En 1817, une diligence assure le service entre Albany et La Prairie. Pliny Moore, de Champlain, écrit alors au gouvernement canadien, mais en vain, pour qu'un bureau de douanes soit ouvert à La Prairie : « nous avons maintenant de bonnes routes carrossables en hiver comme en été; le chemin par terre est au moins 30 kilomètres plus court que par Saint-Jean; un tel bureau serait nettement plus avantageux pour les hommes d'affaires de Champlain ». En 1821, le capitaine March est nommé receveur des douanes à Lacolle. Son salaire consiste en 50 % des droits de douanes qu'il perçoit. En 1825, son rayon d'action est étendu jusqu'à Huntingdon. En été, il fait sa tournée à cheval, en hiver en traîneau. La nouvelle de son arrivée se répand comme une traînée de poudre et quand il s'arrête dans les magasins pour vérifier s'il y a des produits taxables, il ne trouve ni thé, ni tabac de contrebande.

LA FRONTIÈRE

La Nouvelle-France s'étend jusqu'au fort Ticonderoga, à l'extrémité sud du lac Champlain. À la conquête, l'Angleterre déclare que le lac Champlain est anglais. Valentine, l'arpenteur de New York et Collins, l'arpenteur de Québec fixent la division administrative au 45° parallèle en 1774. La paix de Paris, en 1784, reconnaît l'indépendance américaine et l'état de New York réclame la ligne Valentine-Collins comme frontière. Les Britanniques continuent d'occuper la pointe au Fer jusqu'au traité de Jay en 1796, mais plusieurs se questionnent sur l'emplacement exact du 45° parallèle. Après les hostilités de 1812-1814, les Américains construisent un fort sur la pointe de l'Île.

Au traité de Gand, le 24 décembre 1814, Guillaume Ier, roi des Pays-Bas est désigné pour régler le litige. Après un nouvel arpentage situant le 45° parallèle un peu plus au sud que la ligne Valentine-Collins, il propose de passer avec un arc autour du fort de la pointe de l'Île. [Le pont de Rouses Point est exactement sur le 45° parallèle]. L'Angleterre se déclare satisfaite, mais non pas les États-Unis. De nouvelles négociations commencent entre l'Américain Daniel Webster et l'Anglais Lord Ashburton. De la frontière du canton de Hemmingford et la seigneurie de Lacolle, ils tracent une ligne oblique, pour arriver au Richelieu 4 200 pieds au nord du vrai parallèle du 45° degré latitude, pour englober la pointe de l'Île. Un nouveau traité est conclu en 1842 qui adopte la ligne Webster-Ashburton.

La frontière de 1842 passe à travers les champs et la maison de Freeman Nye, entraînant toutes sortes de complications. Les vaches, qu'on change de pâturage, traversent la frontière. Freeman reçoit un compte de 58,43\$ de la douane américaine pour avoir importé des animaux.

Il répond qu'il a toujours mené paître ses vaches partout sur sa terre et que ce n'est pas lui qui a changé la frontière. Au recensement de 1851, parvenu à la dernière maison d'Odelltown, le recenseur est informé par l'occupant qu'il n'est plus en terre canadienne.

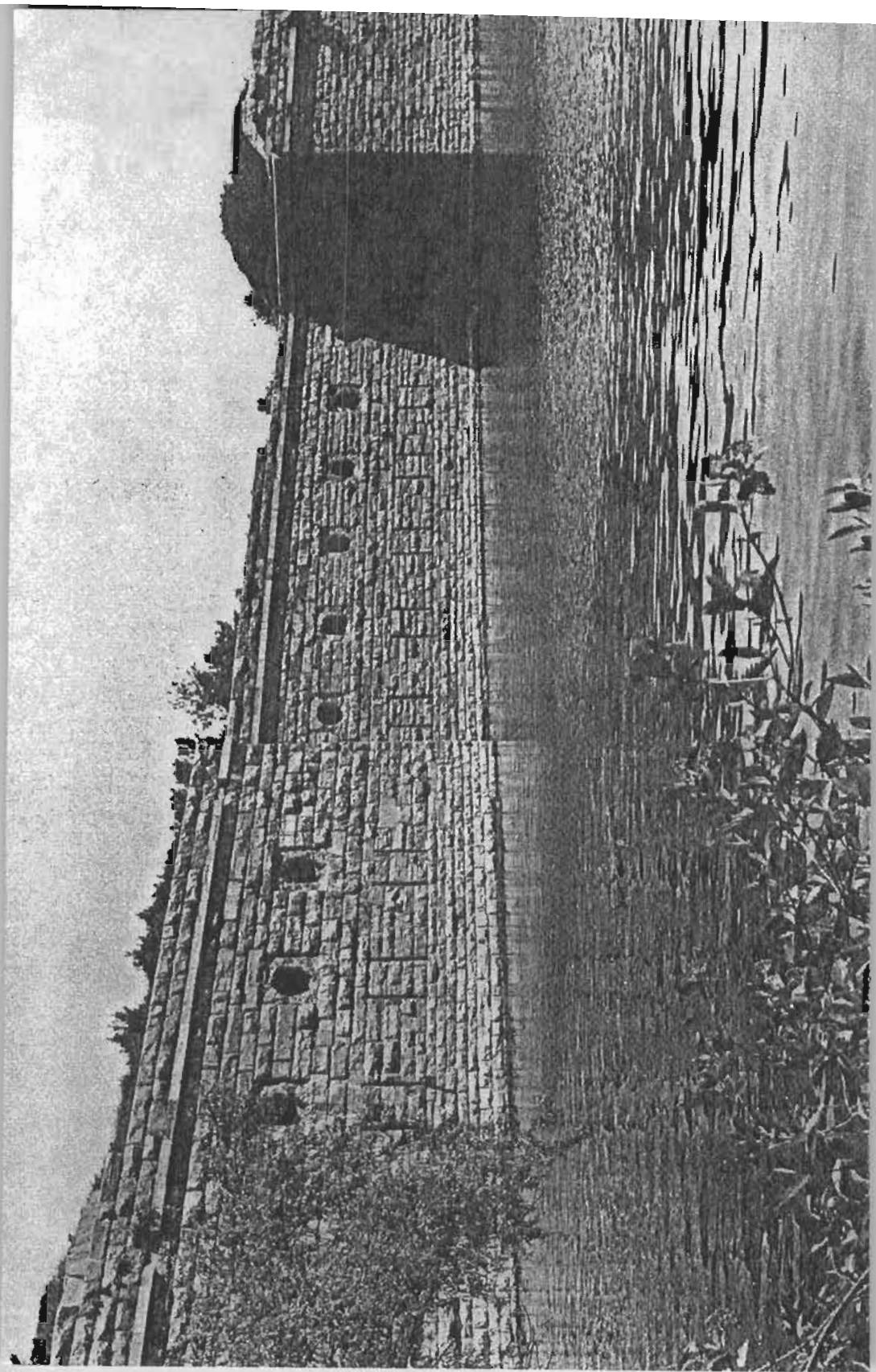
FORT MONTGOMERY

En 1816, l'armée américaine commence la construction d'un fort à la pointe de l'Île. Au printemps, quand l'eau monte, cette pointe est une île. Elle se trouve près du chenal et un fort construit à cet endroit s'avère une excellente protection en cas d'invasion. Le colonel Joseph Totten, un ingénieur expérimenté, surveille les travaux. On enfonce des troncs d'arbres, des roches et des planches dans le sable mouvant pour asseoir les fondations qui restent instables. Le fort a $\frac{3}{4}$ d'arpent de superficie, huit courtines et dix bastions de 30 pieds de haut. Trois ans de travaux y ont englouti 200 000\$, quand un nouvel arpentage indique qu'on est sur le territoire du Bas-Canada.

Les travaux sont interrompus, les entrepreneurs poursuivent le gouvernement américain, exigeant le plein montant de leur contrat et obtiennent gain de cause. Des Montréalais en excursion, par dérision, donnent à ces ruines le nom de « Fort Blunder » (fort de la sottise) et le nom lui est resté. Les habitants démolissent le fort et emploient les matériaux pour leur propre usage : pierre, briques, cuivre, fer, tout disparaît. La maison de Thomas Brisbin à Odelltown, l'église méthodiste et l'école de Rouses Point sont construites avec des matériaux provenant du fort.

En 1842, par le traité Webster-Ashburton, la pointe de l'Île est englobée dans le territoire américain. En 1843, l'armée américaine entreprend la construction du fort Montgomery, appelé ainsi en l'honneur du commandant des forces d'invasion américaines de 1775, le général Richard Montgomery, tué le 31 décembre devant les murs de Québec. Les machines les plus modernes sont amenées à pied-d'œuvre. Des machines à vapeur enfoncent d'énormes pieux dans les sables mouvants. Les pierres, dont quelques-unes pèsent jusqu'à dix tonnes, sont taillées dans une carrière de Grande Île et transportées par barge. Le fort mesure trois acres, comporte cinq bastions et autant de courtines, les murs ont 45 pieds de haut. Le fort reçoit son armement en 1865.

Jamais un coup de feu n'a été tiré de ce fort. Superbe, imposant, un bijou d'architecture militaire, il est abandonné par le gouvernement américain en 1908, vendu à la compagnie cinématographique « Fox » qui y tourne quelques films. Vingt-cinq ans plus tard, une compagnie de construction le rachète et en commence la démolition



systematique en 1936. On se sert des pierres pour établir les approches du pont de Rouses Point. Déjà fortement mutilé, ce qui reste du fort est sauvé.

LE RECENSEMENT DE 1851

Le recensement de 1851 indique que dans la paroisse de Saint-Bernard-de-Lacolle vivent 3483 personnes; 1760 anglophones et 1723 francophones; 1787 hommes et 1696 femmes; 1886 catholiques et 1597 protestants. Plusieurs belles maisons sont construites en pierre ou en brique, d'autres en colombage ou encore pièce sur pièce. On trouve encore quelques cabanes en bois rond, surtout à Belle Vallée, qui vient de s'ouvrir à la colonisation. On raconte une histoire, qui se situe peut-être là, en ce temps.

« Le vent souffle avec violence, la tempête de neige empêche le voyageur d'atteindre l'auberge. Il frappe à la porte d'une cabane toute proche. En ouvrant la porte, il découvre l'intérieur très bas. Devant l'âtre une table, un banc d'un côté, deux petites chaises de l'autre et le maître de céans occupe le fauteuil au bout. L'étranger est invité à partager l'humble repas. Dans un coin de la salle, deux enfants dorment dans un lit, dont les rideaux sont tirés. Après le repas, les parents prennent délicatement les enfants endormis et les déposent sur le sol. Ils invitent le voyageur à prendre un repos bien mérité. Celui-ci proteste avec véhémence, mais accepte l'invitation. Quand les premières lueurs du matin éclairent les carreaux, le voyageur se réveille couché par terre, à côté des enfants, tandis que les maîtres sont installés confortablement dans le lit. »

À ce recensement, Johnny Glass déclare 700 arpents : la grande terre entre la montée qui porte son nom et la frontière. Il a construit cette superbe maison en pierre qu'on peut admirer encore aujourd'hui. Des récits de folie et de fraticide évoquent le mystère de cette maison qu'on dit hantée.

LES BUREAUX DE POSTE

Après la conquête, John Thomson, marchand, est le premier maître de poste de Montréal. Il engage deux courriers, Charles Pothier dit l'Ardoise et Noël Crompier, lesquels prêtent serment, le 30 novembre 1763, par-devant les notaires Mézière et Panet « de servir

Fort Montgomery, sur la pointe de l'île.

fidèlement Sa Majesté britannique en qualité de courriers postaux entre Montréal et Albany ». En chemin, ils déposent du courrier à Whitehall, et de là les lettres sont acheminées à Champlain, quand Pliny Moore y devient maître de poste en 1797. Les Hoyle et les Nye ont Champlain comme adresse postale. En 1828, on compte 151 bureaux de poste au Canada dont celui de La Prairie. Le destinataire d'une lettre doit en payer le transport. En 1829, on utilise une forme standardisée de cachets postaux et c'est l'expéditeur qui paie le coût de l'envoi; le maître-poste inscrit le montant dû à la main. La malle-poste, en partance de La Prairie pour Plattsburg, peut maintenant laisser du courrier à Saint-Philippe et Napierville. Le premier timbre canadien, le castor à 3¢, est inventé en 1851.

Le bureau de poste de Lacolle est ouvert le 6 avril 1832, et Merritt Hotchkiss est le premier maître de poste. Traver van Vliet devient maître de poste, le 1^{er} février 1838. La relève est assurée de père en fils, George M. van Vliet, le 23 août 1876, George J. van Vliet, 8 novembre 1915, John C. van Vliet, 14 janvier 1947. Le bureau de poste est logé dans la quincaillerie des van Vliet. En 1967, le gouvernement fédéral construit un édifice pour loger tous ses services, dont le bureau de poste. Léodore Ryan devient maître de poste, le 1^{er} avril 1970 et Robert Girard, le 28 octobre 1985.

Les autres bureaux de poste :

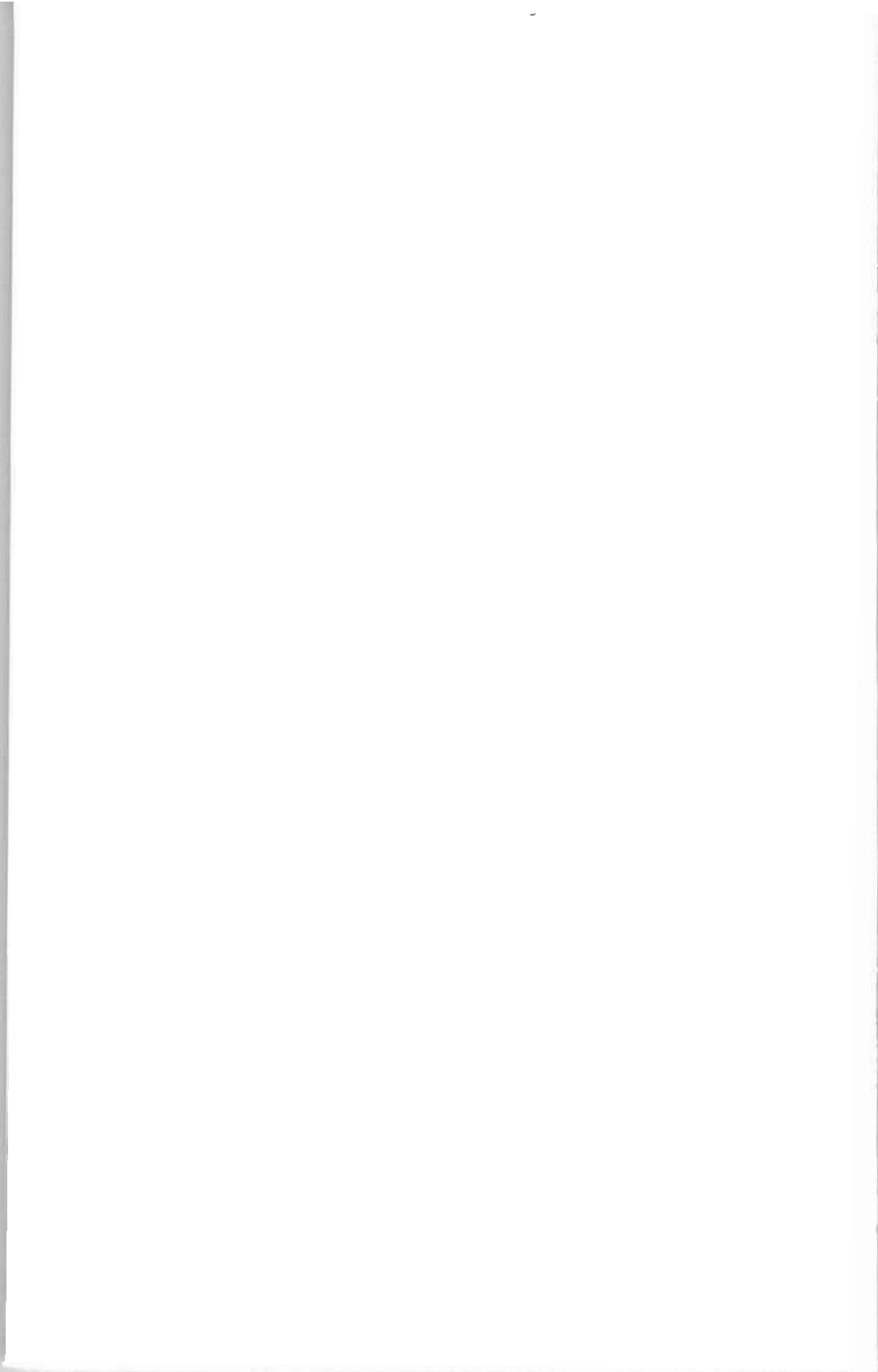
Roxham	1869-06-01 à 1913-10-31
Saint-Bernard Sud	1874-05-01 à 1913-12-15
Belle-Vallée	1875-01-01 à 1913-12-15
Odelltown	1878-11-01 à 1913-12-15
Lacolle Station	1903-05-01 à 1918-05-25
Henrysburg Centre	1906-08-01 à 1913-12-15
Henrysburg	1923-09-17 à 1969-10-16
St-Bernard de Lacolle	1937-06-01
Cantic	1946-04-01 à 1969-09-22
Dawson College	1946-05-01 à 1950-05-27

Les maîtres de poste de Saint-Bernard de Lacolle sont successivement : madame Marcellin Garceau et Arcade Houle au Saint-Claude, Lionel Trudeau à la Grande Ligne et Thérèse Garceau Landry à Henrysburg.

CHAPITRE II

LA SEIGNEURIE DE BEAUJEU

1732-1854



LE RICHELIEU

Le corridor du Richelieu et du lac Champlain reste la grande voie d'invasion de la Nouvelle-France. Par crainte de l'Iroquois, le roi a fait construire en 1665 des forts à Chambly, Sainte-Thérèse, Saint-Jean et Sainte-Anne de l'île Lamothe. La crainte de l'Iroquois et de l'Anglais empêche la colonisation de dépasser le bassin de Chambly. Encore Chambly est-il, au rapport de Gédéon de Catalogne, fort mal établi et presque dépeuplé en 1712. Les Français s'inquiètent des ambitions territoriales des florissantes colonies établies par l'Angleterre le long du littoral atlantique. Le fort Saint-Frédéric, élevé à la pointe à la Chevelure (Crown Point), est une sentinelle avancée. Pour sortir le fort de son isolement, messeigneurs de Beauharnois et Hocquart conçoivent le projet de concéder des seigneuries dans le Haut-Richelieu et la vallée du lac Champlain.

Champlain appelle cette rivière : la rivière des Iroquois. On l'appelle ensuite : rivière de Chambly, avant de l'appeler : rivière Richelieu.

Le 8 avril 1733, ils concèdent une seigneurie sur « l'espace de deux lieues de front, le long de la rivière Chambly, sur trois lieues de profondeur » à Louis Denis de la Ronde (seigneurie de Lacolle), le 9 avril à Louis Liénard de Beaujeu (seigneurie de Chazy). En 1741, presque tous les seigneurs ont laissé leurs seigneuries dans l'état où ils les ont reçues. Le 10 mai, ces concessions sont réunies à la Couronne parce que les concessionnaires n'ont pas établi de colons. Le 22 mars 1743, Beauharnois et Hocquart concèdent la seigneurie de Lacolle au fils de Louis de Beaujeu, le sieur Daniel Liénard de Beaujeu, celui qui a été surnommé le héros de la Monongahéla.

En 1751, deux familles s'établissent à la rivière à la Colle. Le 6 mars 1752, sous le marquis de la Jonquière et François Bigot, la concession de Daniel de Beaujeu est agrandie de celle de feu son père (les grande et petite rivières Chazy) : ... « comme il a fait, avant et après la guerre (de 1746-1748), des dépenses considérables pour l'établissement de sa dite concession sur laquelle il a actuellement des habitants qu'il vient de pourvoir de bœufs, vaches, charrues et autres ustensiles de labour. »

LA GUERRE DE SEPT ANS

L'Amérique française commence en Acadie et s'étend tout le long du fleuve Saint-Laurent, des grands lacs, des rivières Ohio et Mississippi jusqu'en Louisiane. Le roi de France n'a aucune idée de l'immensité du territoire dont il est le maître. Cependant, en 1755, cet

empire est à la veille de s'écrouler. Contrecoeur construit le fort Duquesne (aujourd'hui Pittsburg) au confluent de l'Ohio et de la Monongahéla.

Les treize colonies anglaises se pressent le long du littoral atlantique. En 1755, l'Angleterre envoie le 48^e régiment, mis sous le commandement du général Edward Braddock, en Amérique du Nord pour aller conquérir la vallée de l'Ohio, cette contrée riche en fourrures. Il est mis en déroute sur la Monongahéla par une poignée de Français et d'Indiens commandés par Daniel Liénard de Beaujeu. Braddock et de Beaujeu y perdent la vie. La guerre va se propager davantage et finir par la chute de Québec et la prise de Montréal en 1760. Après 230 ans de régime français, le Canada sera désormais une possession britannique.

LOUIS LIÉNARD DE BEAUJEU

Les Liénard descendent d'une vieille famille normande. Aujourd'hui encore, les Liénard sont nombreux en Normandie. Ce sont des familles de petite noblesse. Le nom « Lëwenhart » veut dire « cœur de lion » en vieux normand, mais on ignore de qui la famille a hérité du nom « de Beaujeu ». Né à Paris le 16 avril 1783, Louis est fils de Philippe Liénard de Beaujeu, chef du gobelet de la bouche du roi et guidon des chevaux légers de la garde du roi, et de Catherine Gobert, remueuse des enfants royaux.

Louis Liénard, sieur de Beaujeu, arrive en Nouvelle France en 1697 pour y chercher fortune. Il se révèle un officier compétent et monte rapidement les échelons de la hiérarchie militaire. De 1719 à 1722, il est commandant du fort Michillimackinack (Détroit), devient chevalier de Saint-Louis en 1726 et, en 1728, part en expédition contre les Renards du Wisconsin avec Constant Le Marchand de Lignery. Le 31 mai 1743, il est nommé lieutenant du roi à Trois-Rivières où il décède le 27 décembre 1750.

Son fils aîné, Louis-Joseph Liénard de Beaujeu passe, encore jeune, en France, devient prêtre, obtient le grade de docteur en théologie et acquiert une grande renommée comme orateur. Son fils cadet, Louis Liénard Villemomble, sieur de Beaujeu (1716-1802), entre jeune dans les troupes, participe à bon nombre d'expéditions militaires et demeure au pays après la conquête. Il continue la lignée canadienne. Sa fille Charlotte épouse en octobre 1733 Jean-Victor de La Marre, membre du conseil supérieur.

Carte de Chaussegros de Léry [1740].

Le 9 avril 1733, les administrateurs octroient à Louis Liénard une concession à la tête du lac Champlain. Mais on le sait trop bien, les officiers n'ont que leur épée pour vivre et tout leur bel entrain militaire leur assure une bien maigre solde, trop maigre pour leur permettre de s'établir. Le 10 mai 1741, le gouverneur réunit la seigneurie accordée au domaine de Sa Majesté.

DANIEL LIÉNARD DE BEAUJEU

Daniel, Hyacinthe, Marie Liénard, sieur de Beaujeu (1711-1755), fils de Louis Liénard et de Thérèse Migeon de Branssat, entre tout jeune dans les troupes de la marine. Ayant vécu longtemps avec les Sauvages, il connaît à fond presque tous les dialectes en usage dans les diverses tribus. Les Indiens le vénèrent à l'égal du Manitou, car, à leurs yeux, M. de Beaujeu est invincible et à l'abri des balles n'ayant jamais été blessé dans ses nombreuses batailles. Il guerroye en Acadie et est commandant du fort Niagara.

Le 22 mars 1743, il reçoit la seigneurie de Lacolle. Le 6 mars 1752, il fait une démarche auprès du gouverneur pour que la concession de son père lui soit rendue et forme une seule et même seigneurie avec la sienne. M. de la Jonquière accède à sa demande.

En 1755, il est commandant du fort Duquesne sur l'Ohio. Le général Braddock, secondé par le colonel George Washington, s'avance à la tête de 2 200 soldats. Le 9 juillet, il rencontre de Beaujeu sur la Monongahéla. M. de Beaujeu fait sa troisième décharge de mousqueterie, quand il est tué à l'âge de 43 ans. Jean-Daniel Dumas, capitaine d'infanterie, ranime le courage des hommes. Après sept ou huit heures de combat, l'armée de Braddock est défaite.

Daniel de Beaujeu avait épousé, le 4 mars 1737, Michelle-Élisabeth, fille de François de Foucault. De leurs neuf enfants, seulement deux filles atteignent l'âge adulte. Pendant la guerre, les habitants du lac Champlain ont évacué leurs maisons; tout est à recommencer. En 1763, la veuve de Beaujeu concède six lots de 3 × 40 arpents sur la rivière Richelieu dans la seigneurie de Lacolle à Robert Scott, Eliakim Ayers, Michel Mayers demeurant à Saint-Jean, à Claude Thierry, Jean-Baptiste Roy demeurant à Saint-Charles. Joseph Chancelier, demeurant à Saint-Charles-sur-Richelieu, occupe de nouveau le lot sur lequel il a fait des établissements et essarté des champs avant la guerre. Joseph et Théodore Charlier, de Saint-Jean, se font octroyer un lot sur la rivière Chazy.

Dans la « Capitulation de Montréal », un article garantit aux Canadiens la possession tranquille de leurs biens, mais les officiers qui ont combattu dans la guerre de Sept Ans ne se sentent pas tout à fait rassurés. L'acte de concession oblige le seigneur de tenir feu

et lieu, alors que souvent aucun développement n'a été fait. D'après le traité de Paris (10 février 1763), les Français qui refusent de devenir sujet du roi d'Angleterre ont dix-huit mois pour disposer de leurs biens. Tout à coup, les seigneuries du Haut-Richelieu sont à vendre et Gabriel Christie les rafle toutes.

GABRIEL CHRISTIE

Né en 1722 à Sterling en Écosse, Gabriel Christie est le fils de James Christie, commerçant de tabac qui traite avec les planteurs de Baltimore, Virginie, et de Catherine Napier, fille d'une famille éminente de la même ville. Officier du 48^e régiment, sous le commandement du général Edward Braddock, Christie arrive en Amérique du Nord en 1755. En 1757, il est commandant de la garnison d'Albany, quand il épouse Sarah Stevenson. Ils ont un fils, Napier, et deux filles : Catherine qui épouse John Robertson, un officier du 60^e régiment, et Sarah qui épouse le révérend James Marmaduke Tunstall, recteur de la Christ Church à Montréal. Il a aussi un fils naturel, James Christie.

Il participe au siège de Louisbourg, passe l'hiver de 1758 en Angleterre, est au siège de Québec, où il fait la connaissance de Moses Hazen et participe à la conquête de Montréal. Promu major le 7 avril 1759, il conquiert successivement tous les grades et devient général, le 1^{er} janvier 1798. Pour les besoins du service, il demeure à Londres, à Montréal, en Nouvelle-Angleterre et aux Antilles. En 1763, il achète une ferme dans la paroisse de la Longue-Pointe, pour y établir sa famille. Il y possède une maison et une terre de 60 arpents, dont 32 sont ensemencés. Il a 2 bœufs, 4 vaches, 3 taurillons, 30 moutons, 2 chevaux et 5 cochons. Un domestique et une ménagère s'occupent des travaux.

Du printemps 1777 à 1784, Gabriel Christie est avec le 60^e régiment à Antigua. Pendant ces huit années passées loin de sa famille, il prend une maîtresse, Rachel Plenderleath, dont il a trois garçons : Gabriel, George et William. Rachel se marie en 1789. Ses enfants font carrière dans le 60^e régiment. James Christie, Gabriel et George Plenderleath sont décédés avant leur père.

Dans le Haut-Richelieu, les seigneuries ne sont pas encore établies et se vendent pour une somme modique. Christie les achète pour leur bois et les petites rivières où l'on peut établir des moulins.

27 mars 1764. Gabriel Christie achète la seigneurie de Noyan en société avec John Campbell, tandis que Henry Caldwell achète la seigneurie de Foucault (Caldwell's Manor).

- 2 août 1764. M. de Bleury vend la seigneurie de son frère, Sabrevois, et en même temps, la sienne à Gabriel Christie et Moses Hazen. Le lendemain, ces derniers en rendent foi et hommage à Ralph Burton, gouverneur de Montréal.
- 14 août 1765. Gabriel Christie achète la seigneurie de Beaujeu [seigneurie de Lacolle et seigneurie de Chazy] de Dame Éléonore de Beaujeu, veuve de Daniel Liénard de Beaujeu fils, et de ses filles, Marie Lisette, épouse de François-Xavier Charlie, et Marie Charlotte, épouse de Saint-George Dupré.
- 2 avril 1766. Gabriel Christie achète la seigneurie de DeLéry et de Lachenaie, et en 1777 il y ajoute Repentigny, de Marie-Madeleine Chaussegros de Léry épouse de Louis Legardeur de Repentigny, qui est passé en France.

Entre 1764 et 1766, dans Saint-Jean, il achète avec Moses Hazen plusieurs terres qu'il subdivise pour en faire des lots de village. Il paie au baron de Longueuil les « cens et rentes » un cent l'arpent, tandis que les occupants paient annuellement une « rente constituée » de 6 % de la valeur d'un lot de village. En 1777, il achète une maison à Montréal, rue Saint-Paul, en face du marché « Bon Secours » et en 1784, il achète les moulins de Chambly, où il commence la construction d'un manoir. Toutes ses seigneuries forment un fort bel apanage et Gabriel Christie peut se considérer, à juste titre, un des grands seigneurs de l'époque.

LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

Les frais de la guerre de Sept Ans provoquent une querelle entre l'Angleterre et ses colonies américaines qui refusent de payer les taxes que le parlement de Londres leur impose. La révolution éclate en 1775 et le congrès, réuni à Philadelphie, proclame l'indépendance des colonies, le 4 juillet 1776. Il s'en suit la guerre de l'Indépendance (1776-1783). Les Américains vont tenter de chasser les Britanniques de l'Amérique du Nord.

Après une propagande pour s'assurer la neutralité des habitants de la vallée du Richelieu, la route habituelle d'invasion, les Américains se dirigent vers Montréal et Québec. Au début de septembre 1775, Schuyler s'installe à l'île aux Noix et le général Richard Montgomery monte de New York par le lac Champlain. Après un siège de 45 jours devant le fort Saint-Jean et une rapide capture du fort Chambly, les Américains obtiennent la capitulation de Montréal. Richard Montgomery trouve la mort sous les murs de Québec le 31 décembre.

Suite à cette invasion, Frederick Haldimand, successeur du gouverneur Carleton, décide de renforcer les frontières. Il confie au major William Twiss, ingénieur en chef, le mandat d'améliorer la défense du Richelieu. Les forts Saint-Jean et Chambly sont remis en état et des fortifications sont érigées sur l'île aux Noix et la rivière Yamaska. Pour l'approvisionnement en planches et en madriers, il trouve d'importantes ressources forestières, à Lacolle, ainsi qu'une scierie.

Le 9 décembre 1778, William Twiss écrit à Haldimand : « J'ai examiné avec la plus grande attention les moyens que nous avons pour nous procurer les planches dont nous avons besoin pour les travaux que votre Excellence se propose d'exécuter l'été prochain. Je crois que c'est nécessaire de construire un nouveau moulin à scie sur la rivière La Colle, si je puis faire exécuter ce travail par un contrat raisonnable et si je trouve les hommes nécessaires pour couper les arbres. Si je n'entends aucune opposition de votre part, je conclus à votre accord et je signerai un contrat d'ici 3 semaines. »

Dans l'éventualité d'une nouvelle invasion américaine il faut fortifier ce poste avancé. Twiss ajoute : « ... en construisant une maison en billots facilement défendable (defenseable Log House) pour couvrir le moulin, loger une garde et servir de poste intermédiaire entre l'île aux Noix et la pointe au Fer, ce qui fait actuellement défaut. » La scierie de la rivière Lacolle est bientôt mise en chantier. Le 21 décembre il peut écrire : « La Cole. Le nouveau moulin à scie est complété et plusieurs loyalistes sont engagés pour transporter les billots de pin à pied d'œuvre. J'ai marché avec le major Carleton du nouveau moulin de La Cole à la pointe au Fer. L'endroit favorise l'établissement à La Cole d'un corps de garde d'où on peut voir la pointe au Fer et l'île aux Noix et le major Carleton va percer les avenues nécessaires cet hiver. »

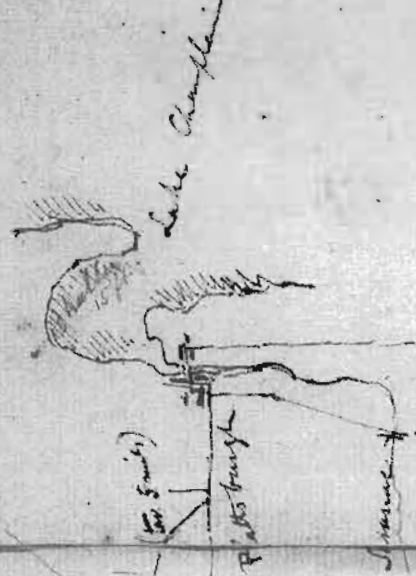
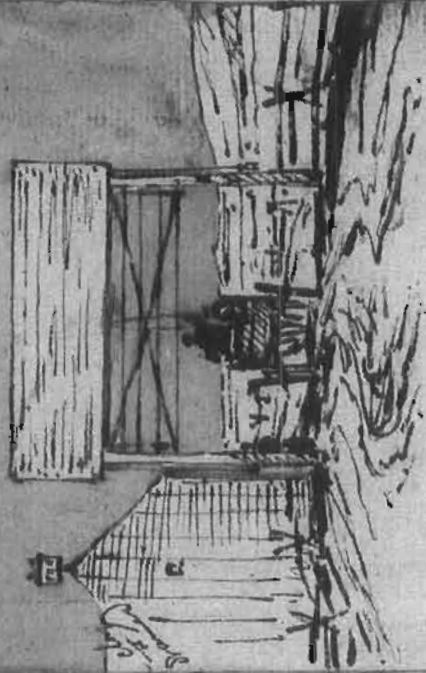
Ces travaux semblent avoir pris beaucoup de temps à en juger par cette missive, datée du 4 février 1781, que Twiss envoie à Haldimand : « Lt. Coll. St.Leger m'a promis plus de bûcherons que je veux employer pour compléter les avenues entre la rivière La Cole, l'île aux Noix et la pointe au Fer. Ensuite je me conformerai aux ordres de votre Excellence en construisant un phare au premier endroit pour relayer des signaux entre les deux autres endroits. »

Le 12 janvier 1782, William Twiss fait rapport au major général von Riedesel : « À La Cole, nous avons construit un nouveau blockhaus pour protéger le moulin à scie et pour loger ceux qui y travaillent; nous avons aussi érigé un nouveau phare presque terminé qui est placé de telle manière qu'on peut relayer des signaux entre l'île aux Noix et la pointe au Fer; les avenues nécessaires à ce propos sont aussi presque finies. »

A. Ketchikan



Wanted someone
with the mail stages
(left) to
pull

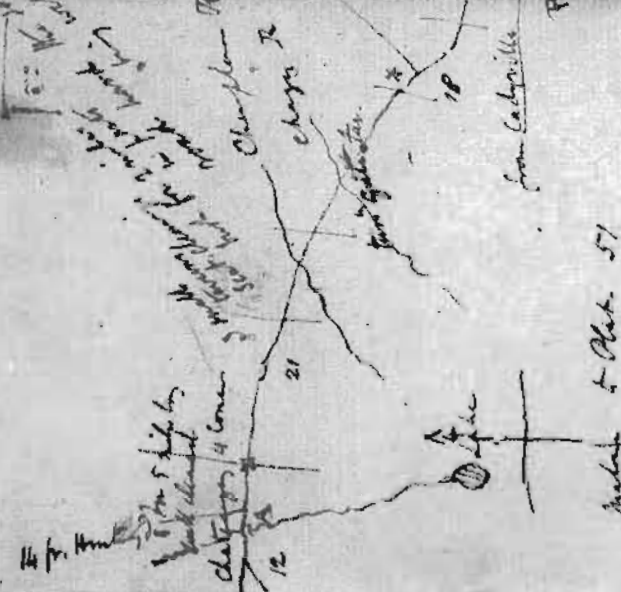


Lake Champlain

(to Smith)

Plattsburgh

from Castville



Index to Plate 51

under lots in the [unclear] A source
No deep ravines except at A
high & clearing: [unclear] [unclear]

4

Gabriel Christie est absent de la colonie pendant la durée de la guerre de l'Indépendance américaine. Le 18 janvier 1784, il est payé pour le bois pris dans sa seigneurie et un inventaire est dressé des planches de pin et de chêne que les soldats du génie royal ont laissées sur place.

Frédéric-Adolphe, baron de Riedesel, est à la tête du régiment de Brunswick. Pour la fête de Noël 1781, la baronne de Riedesel décore le premier arbre de Noël au Canada, à sa résidence de Sorel, la maison des gouverneurs.

MOSES HAZEN

Moses Hazen, né en 1733 à Haverhill, Massachusetts, quand cette colonie est encore anglaise, fait carrière dans l'armée de Wolfe. Après la conquête du Canada par l'Angleterre, il met ses (maigres!) ressources en commun avec Gabriel Christie, pour faire des acquisitions dans le Haut-Richelieu. Quand Christie part pour l'Angleterre en 1766, Moses Hazen reçoit des instructions très précises, quant à l'administration de leurs biens communs. Hazen, jamais à court d'expédients, est souvent à court d'argent et dépense plus que prévu. Christie prend ses précautions : leurs propriétés communes sont divisées en 1770 et Christie prend une hypothèque de £800 sur la part de Hazen. Ce dernier prend le parti des Américains lors de la guerre de l'Indépendance et habitera Keesville. Christie veut se faire rembourser l'hypothèque, s'adresse au tribunal et obtient la part de Hazen. Celui-ci fait appel au gouvernement d'Albany : la seigneurie de la pointe au Fer ou de Chazy est confisquée.

Gabriel Christie construit une solide maison en pierre à la pointe au Fer et en fait une auberge renommée. Les voyageurs vantent en particulier la facilité avec laquelle les voiliers et autres navires peuvent entrer et sortir de la baie. À partir de ce point, le courant emporte les radeaux jusqu'à Saint-Jean en une journée. Christie perd sa seigneurie, mais l'armée britannique occupe la pointe qui s'avance dans le lac Champlain et a la forme d'un fer à cheval (Rouses Point).

En 1783, l'état de New York réserve les 500 arpents de la pointe au Fer pour des fins militaires, mais l'armée britannique occupe jusqu'en 1796 la maison qu'elle a transformée en fortin, lors de la guerre d'Indépendance. William Gilliland établit au village du Corbeau environ 50 familles, des réfugiés canadiens ayant participé à la guerre de l'Indépendance du côté américain. Le 24 avril 1790, sur demande de Gabriel Christie, l'officier commandant la garnison britannique à

Bainbrigge, un espion anglais, fait un plan détaillé des routes de la région, le poste de péage et le postillon 1839 (APC)



la pointe au Fer se présente chez ces réfugiés avec des soldats non armés. Il est porteur de lettres demandant de ne pas apporter d'améliorations à leurs terres. Christie prétend qu'il est toujours seigneur de la région et que les concessions émises par l'état de New York ne sont pas valides. Le 17 août 1793, le commandant du fortin, le capitaine William Borough, écrit à Pliny Moore concernant la juridiction qu'il exerce dans le village de Champlain. Celui-ci répond : « Les seules limites que nous reconnaissons à la garnison de Sa Majesté britannique est la portée de ses mousquets. » Le traité de Jay du 1^{er} juin 1796 enlève, à Gabriel Christie, tout espoir de récupérer cette seigneurie.

EXPLOITATION DE LA SEIGNEURIE

Gabriel Christie a acheté la seigneurie de Beaujeu pour en exploiter les richesses forestières. Le seigneur de Beaujeu avait réservé un domaine sur les deux rives du cours inférieur de la rivière Lacolle. Une digue y fournit la force nécessaire pour le moulin banal. En 1766, Christie reconstruit le moulin, pour en faire un moulin à scie, car il a l'intention d'expédier des planches et des poutres, par le port de Québec, en Angleterre. Il construit aussi une maison de quatre appartements près du moulin pour loger les employés, car il n'y a pas encore d'habitants au sud de Saint-Jean. Un groupe de fermiers en fuite arrivent de l'état de New York et trouvent immédiatement de l'emploi. Au début, Christie pensait exploiter lui-même son moulin, mais bientôt il signe un bail avec Benjamin Davis et Thomas Lancey et leur impose des clauses très strictes.

Un deuxième moulin à scie est construit plus haut et loué à Joseph Lafontaine (Ménard) et Benjamin Labonté. Ils doivent éviter d'endommager le moulin construit plus bas. Une ferme de 120 arpents est attachée à ce moulin. Christie leur fournit deux chevaux. Il spécifie aussi l'endroit où les locataires de chaque moulin ont le droit de couper du bois. La guerre de l'Indépendance américaine met fin aux opérations. En 1788, il fait construire un nouveau moulin banal en pierre avec trois paires de meules, un crible et deux blutoirs. Guillaume Lamoureux est le meunier et il exploite la ferme du domaine, dont 50 arpents sont en culture ou en pacage. Il a du bétail, des poules, des animaux de trait. L'inventaire dressé lors du décès de Christie, en 1799, démontre que le domaine de Lacolle est à ce moment assez mal entretenu.

La fin de la guerre de l'Indépendance amène des loyalistes qui, voulant rester fidèles à la couronne britannique, cherchent refuge au

Moulin à scie, à carder, à fouler, de Nehemia Hotchkin.

Canada. Christie fait arpenter la seigneurie par Joseph Whitman avant d'en concéder même une parcelle. Tout le milieu de la seigneurie est réservé comme domaine du seigneur; on y trouve les meilleurs bois et aussi la rivière Lacolle propice à l'érection de moulins. Au sud du domaine, le long de la frontière, l'arpenteur découpe 9 concessions de 28 arpents de fond ce qui couvre les trois lieues de profondeur de la seigneurie, puis chaque concession est subdivisée en 15 lots de 4 arpents de largeur donnant 135 lots de 112 arpents chacun. C'est ainsi que Christie invente le cadastre. Les premiers censitaires s'établissent en 1785. En 1791, 35 familles sont établies dans la seigneurie. Christie vit à Montréal, mais il séjourne occasionnellement à Lacolle. Des 105 concessions qu'il a octroyées, 63 sont instrumentées soit au moulin de Lacolle, soit à Odelltown, les autres à Montréal. Au début de 1799, il est à Lacolle pour affaires quand il tombe malade. On installe son lit sur un « traîneau américain » pour le ramener à Montréal, où il décède le 20 janvier 1799 à l'âge de 79 ans.

SEIGNEURS ET CENSITAIRES

Le seigneur doit construire un moulin banal et les censitaires ont l'obligation de faire moudre leur grain à l'établissement du seigneur. Ce monopole (banalité) veut protéger les droits du seigneur qui a construit son moulin à grands frais. Les habitants vont parfois faire moudre ailleurs, parce que c'est plus près ou parce que la farine est meilleure. À Lacolle, les plaintes sont nombreuses. Traver van Vliet se plaint que le moulin de Lacolle moud lentement et qu'il faut attendre son tour trop longtemps. En 1810, le curé Berthelot de Saint-Luc dit que le moulin de Lacolle ne fait pas de bonne farine. Les habitants ne peuvent pas l'employer pour en faire du pain, mais ils doivent se contenter de « soupane ». Dans une lettre de protestation de 1835, les censitaires soutiennent aussi que le moulin banal n'a jamais fait de bonne farine. Il semble que c'étaient les blutoirs plutôt que les meules qui étaient en cause. On comprend qu'à l'abolition du régime seigneurial, le moulin banal perde toute sa clientèle et qu'il soit démoli.

Les obligations imposées aux censitaires (payeurs de cens) par les seigneurs sont déterminées par la coutume de Paris. L'obligation première est le paiement annuel des cens et des rentes à la Saint-Martin (11 novembre). Le cens est fixé à un sol par arpent de front et est versé en reconnaissance de l'autorité seigneuriale. La rente foncière représente le loyer à payer pour la concession : c'est un sol par arpent en surface et un chapon vif par arpent de front. Gabriel Christie charge un loyer annuel de £1.4.8 pour un lot de 112 arpents. Les censitaires paient en grain, en cochons, en objets divers, rarement en argent. Le censitaire doit « se bastir et loger par soy ou par autre dans un an ». Il doit aussi faire et entretenir un chemin en front de son lot.

Tous les ans, chaque censitaire doit aussi fournir trois jours de corvée pour la construction et l'entretien des ponts, des routes et des utilités publiques, ou une journée avec un attelage de chevaux ou de bœufs et une charette. Quand le censitaire vend sa propriété ou la donne à un de ses enfants, il doit payer les « lods et ventes » soit 12 % du prix de vente ou d'évaluation de la propriété.

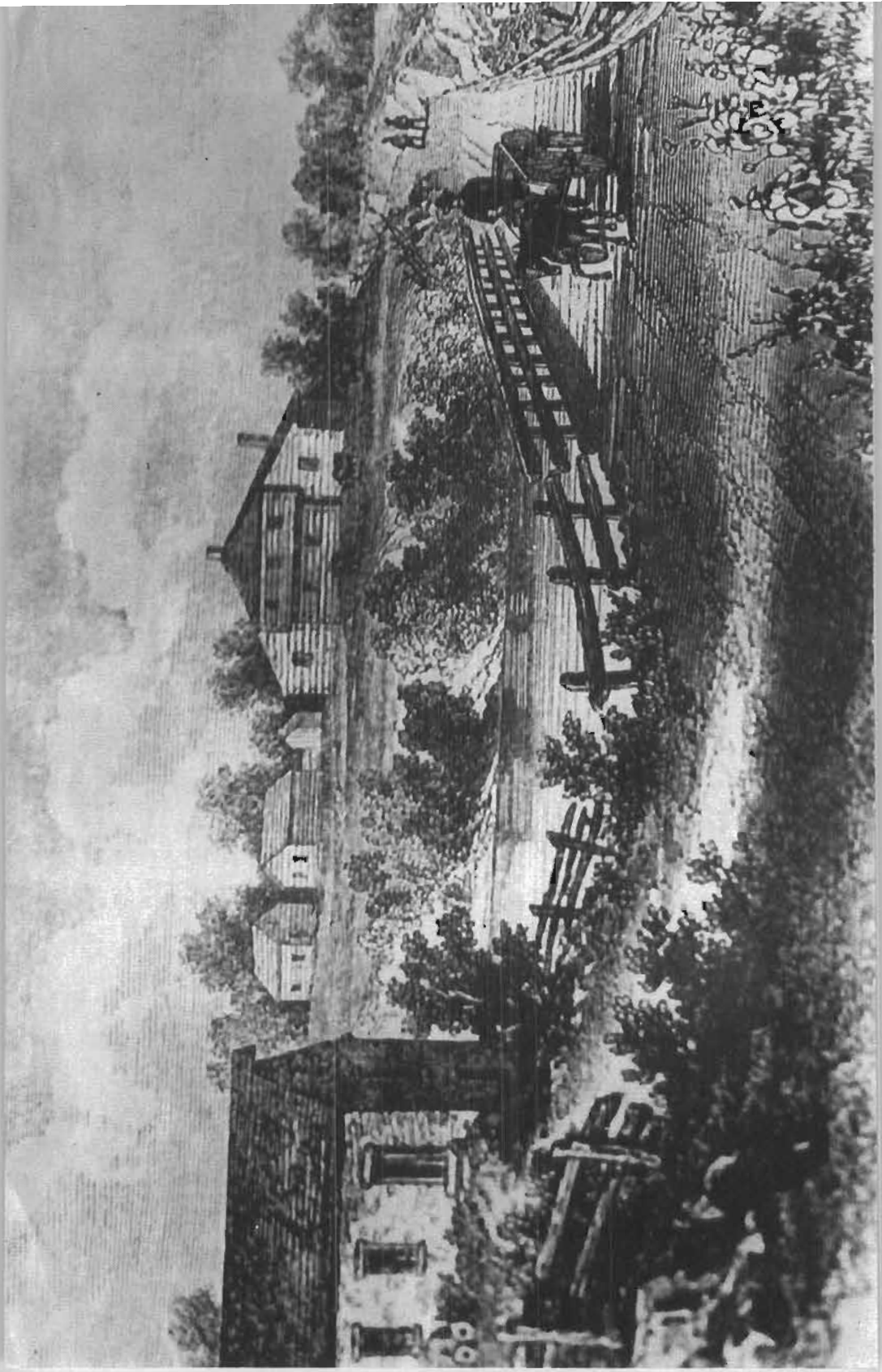
LE TESTAMENT DE GABRIEL CHRISTIE

Gabriel Christie pourvoit largement sa femme et ses deux filles, mais laisse ses seigneuries et ses terres de Saint-Jean à son fils Napier. Cet héritage indivis doit revenir après lui à son fils aîné ou, s'il n'a pas de fils, à ses demi-frères en respectant l'ordre établi au testament. Les gendres attaquent le testament, mais la « clause » est déclarée valide et le restera jusqu'à la mort du dernier fils de Gabriel Christie. Napier Christie Burton a 42 ans quand il hérite de la fortune de son père et est lui-même père de deux fils et deux filles. À son décès, une fille lui survit.

NAPIER CHRISTIE BURTON

Napier Christie (1758-1835) a une fille naturelle nommée Mary qui épouse William Harmar. À Londres, en 1784, il épouse Mary Burton (1760-1800), la fille de Ralph Burton, ami de son père et gouverneur de Montréal en 1763. Par ce mariage, il devient seigneur de Hall Bank, Beverly et Hotham Hall dans le Yorkshire et il prend le nom et les armoiries des Burton. Plus riche que son père et major général du 3^e régiment à pied de la Garde, il réside en Angleterre. À l'annonce de la mort de son père, il prend des arrangements avec les autorités militaires pour être transféré au Canada. Il arrive à Montréal en 1800 et, tout d'abord, règle les détails de l'héritage de son père. Il a l'intention de s'occuper personnellement de ses seigneuries et abolit la corvée, mais charge £2.2.6 pour un lot.

Au printemps de 1801, il apprend le décès de son épouse. Avant de partir pour l'Angleterre, il nomme Samuel Potts (on sait de lui seulement qu'il devient juge de paix à Chambly en 1813) agent pour Chambly et Lacolle, où les affaires semblent se dérouler comme avant, jusqu'à la guerre de 1812. Les guerres napoléoniennes empêchent Napier Christie de revenir au Canada. En 1815, il nomme le notaire Edme Henry son agent avec tous les pouvoirs pour administrer ses vastes domaines. C'est donc un seigneur absent qui se contente de recevoir les revenus annuels sans réinvestir ces sommes dans ses seigneuries. Il est décédé à Londres, le 2 janvier 1835.



LA GUERRE DE NAPOLÉON

Napoléon Bonaparte est en guerre avec l'Angleterre et la coupe de toutes ses ressources en Europe. N'ayant plus accès au bois des pays Baltes pour la construction de ses navires, les forêts inépuisables de l'Amérique du Nord britannique deviennent une alternative acceptable. En 1810, le Haut-Richelieu exporte du bois de sciage, des poutres, des planches, des douves et de la potasse. Pour nuire à l'Angleterre, Napoléon cherche un moyen de lui fermer les ports du Saint-Laurent.

Les Américains veulent protéger leurs industries naissantes en élevant les tarifs douaniers. Toutefois, il se fait une telle contrebande de produits anglais par la longue frontière du nord que la loi américaine devient lettre morte. Ils cherchent un moyen de fermer les ports du Saint-Laurent. Le 19 juin 1812, le président américain, James Madison, déclare la guerre à la Grande-Bretagne pour bloquer les ports de Montréal et de Québec; Napoléon promet de tenir les Anglais tellement occupés en Europe qu'ils n'auront pas un bataillon à envoyer au Canada. Cinq bataillons de ligne britanniques sont en garnison dans le Bas Canada, le 13^e régiment d'infanterie étant à l'île aux Noix. L'armée se voit contrainte de recruter des hommes parmi les milices locales. La région située au sud de Montréal est le théâtre de mouvements de troupes, d'escarmouches et de combats.

20 NOVEMBRE 1812

Le colonel Zebulon M. Pike s'avance avec 600 hommes. À l'aube, les troupes américaines traversent la frontière à Odelltown. Un témoin oculaire raconte que les soldats se sont arrêtés, en chemin, pour se donner du courage en consommant une bonne rasade de whisky de patates. Les fusiliers de Troy, sous le commandement du capitaine Lyon, traversent la rivière Lacolle et la longent en silence du côté nord pour surprendre la force canadienne au blockhaus. Le lieutenant-colonel Charles-Michel de Salaberry s'était retiré, la veille, à Burtonville avec son détachement de voltigeurs, chasseurs, miliciens et Indiens. Entre-temps, un détachement de réguliers de la Pennsylvanie atteignent la rive sud par un autre chemin. Dans la pénombre du matin, ils prennent les silhouettes cachées derrière les arbres de la rive opposée pour des Indiens. Une fusillade éclate et il leur faut plus d'une demi-heure pour se rendre compte qu'ils tirent sur leurs propres troupes. Quand ils découvrent leur méprise, l'avant-garde des troupes de Salaberry s'avance déjà. Les Américains sonnent la retraite, emportant leurs blessés et chantant « Hail Columbia Happy Land ».

Le blockhaus de 1779 et le moulin banal de 1788.

3 JUIN 1813

Sur le lac Champlain, le lieutenant Thomas Macdonough a remplacé le lieutenant Sidney Smith, à l'automne de 1812. Deux canonnières y constituent toute la force navale américaine. Au printemps 1813, Macdonough fait armer deux corvettes : le « Growler » et l'« Eagle ». Elles mouillent à la pointe au Fer. Le matin du 3 juin, poussées par un bon vent du sud, elles entrent dans le Richelieu et pourchassent trois canonnières britanniques jusqu'à l'île aux Têtes. La bataille navale de Lacolle prend fin quand trois yoles à rames arrivent de l'île aux Noix, capturent le « Growler » et l'« Eagle » et les incorporent dans la flotte anglaise.

LE PASSAGE DE HAMPTON

En 1813, les Américains projettent d'attaquer Montréal sur deux fronts. Un groupe commandé par le général Wilkinson doit partir de Kingston et descendre le Saint-Laurent jusqu'à l'île de Montréal. Le général de division Wade Hampton organise une armée à Chazy pour monter à l'assaut de la ville. Le 20 septembre, les troupes de Hampton quittent Champlain pour investir Odelltown. Quelques soldats de l'avant-garde britannique sont faits prisonniers. Toutes les routes de la région sont obstruées par des abattis, le pont de la rivière Lacolle conduisant à Burtonville est enlevé, des troupes occupent le Blockhaus et Burtonville. Le lendemain, vers le milieu du jour, les envahisseurs décident de repartir, non sans emporter des poulets et des dindes, voire des vêtements féminins et du fil à coudre.

Le 26 octobre, Wade Hampton tente l'invasion du Canada avec 3 000 hommes par la piste carrossable qui longe la rivière Châteauguay. Il est défait par Charles-Michel de Salaberry, ses 300 Canadiens et ses 22 Indiens à Allan's Corner (Howick).

LA BATAILLE DU MOULIN DE LACOLLE

Au début de 1814, le général James Wilkinson, éprouvé par l'échec de la double expédition de l'année précédente, veut redorer son blason. Ses jours en tant que commandant des forces américaines du Nord semblent comptés et une victoire pourrait le racheter aux yeux de ses supérieurs. Au début de mars, Wilkinson rassemble, à Burlington et à Plattsburg, une armée évaluée à 4 000 hommes. Le 29 mars, il marche vers le nord et le 30, de bon matin, il est à Odelltown. Il avance sur la route de Burtonville, mais les abords de la rivière Lacolle sont défendus par une redoute et des abattis. Les voltigeurs canadiens tiennent tête à la force d'invasion. Wilkinson n'insiste pas et prend le chemin qui conduit au moulin banal.

Ce moulin est la construction la plus solide de la région avec des murs en pierre de deux pieds d'épaisseur. Les fenêtres sont barricadées avec de grosses pièces de bois, on n'a laissé que des meurtrières pour tirer du fusil. Le major Richard Butler Handcock, du 13^e régiment d'infanterie, défend la place. La terre autour du moulin est défrichée, car c'est la ferme du meunier et par le pont sur la rivière, on peut atteindre le blockhaus situé sur la rive opposée.

Les Américains arrivent devant ce poste, vers trois heures de l'après-midi, avec 3 canons qu'ils installent à l'orée du bois. Ils ouvrent le feu, mais leurs boulets n'ont que peu d'effet sur ces murs de pierre. Le major Handcock apprend que deux compagnies de 13^e régiment arrivent en renfort. Une compagnie de grenadiers de l'île aux Noix et une compagnie de voltigeurs canadiens occupent le blockhaus. Handcock lance une attaque vigoureuse contre les canons, mais ne peut les emporter. Le capitaine Pring arrive de l'île aux Noix avec une chaloupe et deux canonnières. Les glaces empêchent de remonter la rivière Lacolle mais, de l'embouchure, il tire sur les Américains. Cela fait beaucoup de bruit, mais peu de dommages.

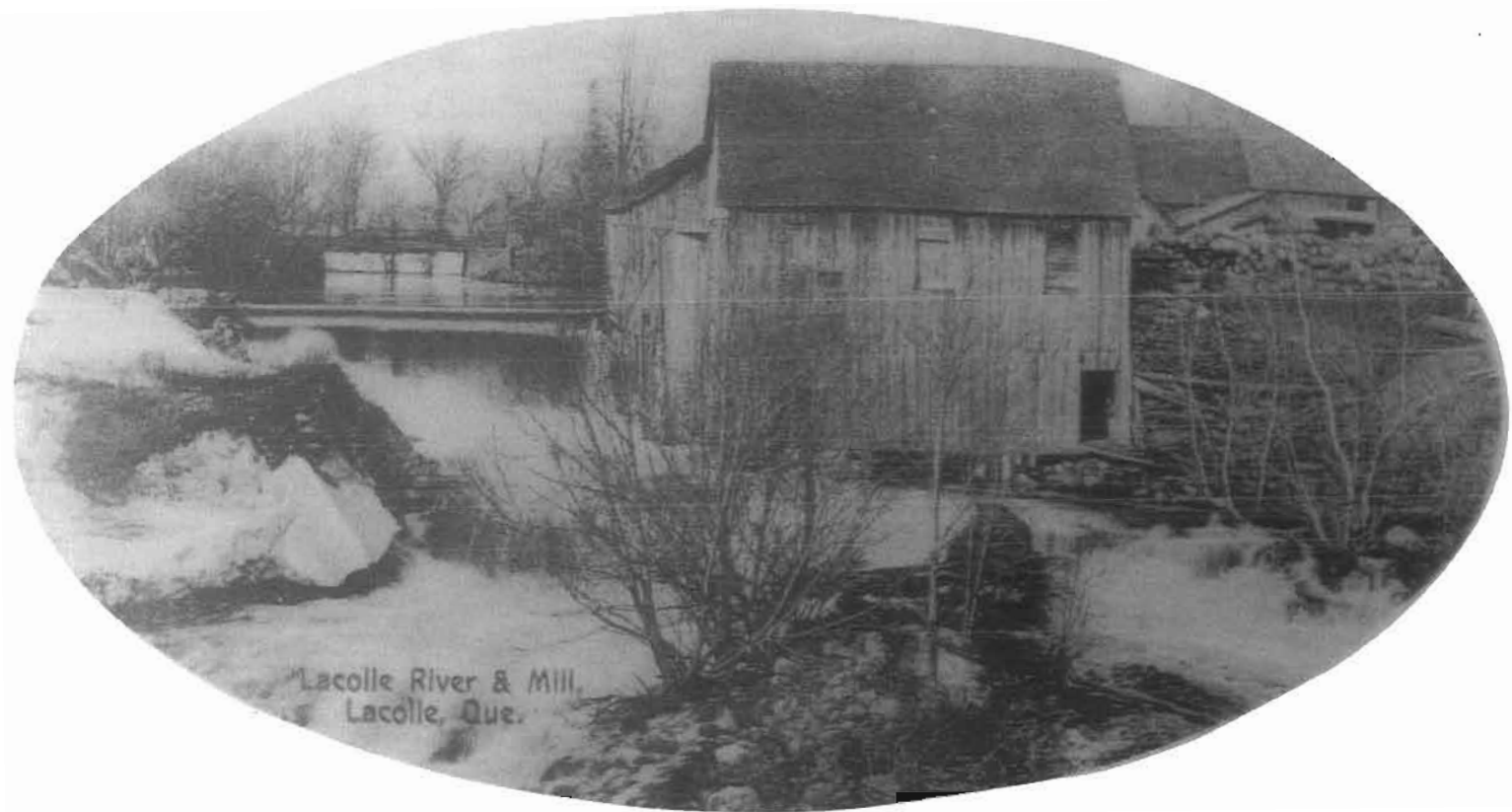
Par un dégel subit, l'eau monte de tous côtés et c'est avec grande difficulté que les envahisseurs enlèvent leurs canons vers six heures du soir. Leurs pertes sont extrêmement lourdes et ils doivent patauger dans l'eau et la boue, quand ils se retirent par Odelltown vers Champlain.

UNE HISTOIRE OUBLIÉE

Parmi les papiers de Pliny Moore se trouve un reçu qui rappelle une vieille histoire. Le document se lit comme suit : « Reçu de Pliny Moore à Champlain, le 9 avril 1814, trois tonneaux de farine laissés par le général Wilkinson et le colonel Miller pour les enfants blessés de Joseph Brisbin ».

Le 30 mars, quelques soldats britanniques arrêtent à la maison de Joseph Brisbin, à Odelltown, pour demander de la nourriture et de l'eau. Madame Brisbin est seule avec ses deux enfants Dick et Effie. Les soldats l'ont un peu ennuyée. En partant, ils l'avertissent de se mettre à l'abri, car l'armée américaine approche. Aussitôt les soldats partis, elle met son châle et emporte sa petite fille dans ses bras.

Des soldats américains la voient s'enfuir et pensent que c'est une squaw (une femme indienne). Ils tirent et blessent la fillette. À ce moment, le châle glisse et révèle une chevelure blonde. Pendant que le tireur recharge son fusil (cela prend deux minutes), son compagnon d'armes s'écrie : « Bon Dieu, ne tire pas, c'est une femme blanche ». Les soldats se sentent malheureux, surtout d'avoir blessé l'enfant. Après avoir pansé la plaie, ils continuent leur chemin et



Lacolle River & Mill.
Lacolle, Que.

participent à l'attaque du moulin. Blessé dans la bataille, un de ces soldats revient à la maison de Joseph Brisbin où madame soigne ses blessures. La famille quitte Lacolle pour le canton de Haldimand en 1826, Effie y épouse un jeune Écossais ambitieux du nom de Thomas Jardine. Ils ont six filles et deux garçons. Quand Effie meurt, le 1^{er} septembre 1894 à Bowmanville, elle porte toujours la balle dans son flanc droit.

L'ÎLE AU SANG

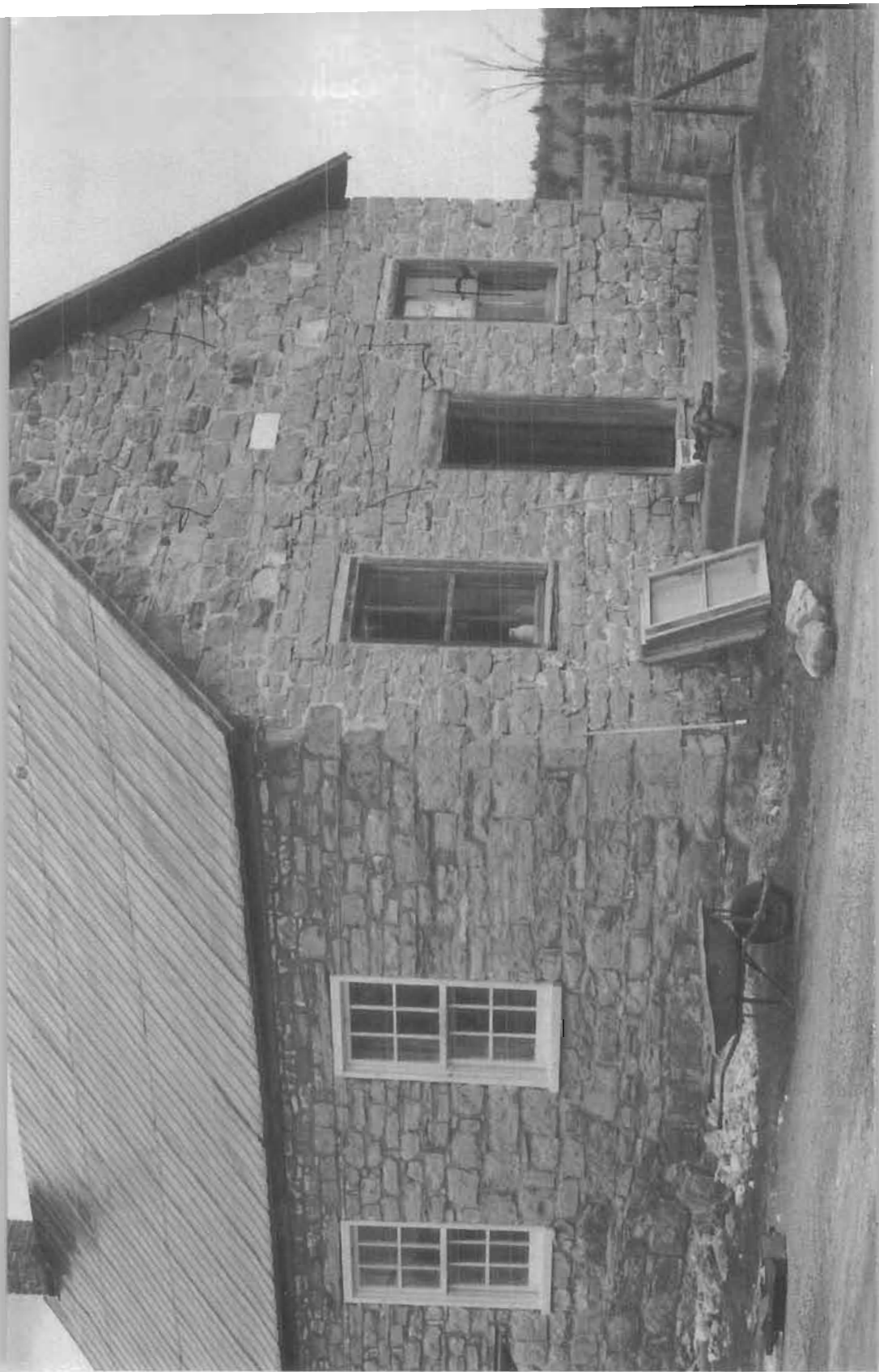
Sir George Prevost se met en route avec une puissante armée, au début de septembre 1814, pour s'emparer de Plattsburg. Après une cuisante défaite, il campe à Odelltown, cinq kilomètres au nord de la frontière. Les soldats sont payés en pièces d'or ou d'argent et le fourgon au trésor est gardé jour et nuit. La nuit du 12 décembre, deux gardes disparaissent emportant un coffre plein de pièces d'or. Dans une ferme, ils trouvent un « stump board », un traîneau sans patins pour transporter des choses pesantes, souches ou roches, qu'ils traînent à travers les champs jusqu'à la rivière. C'est plus long et plus difficile qu'escompté. Il n'y a pas de lune et le temps est couvert : c'est la nuit noire. Avançant à tâtons le long de la berge, ils trouvent une chaloupe et réussissent, avec beaucoup d'efforts, à y embarquer le précieux coffre pour traverser la rivière.

Fatigués, les déserteurs sont entraînés par le courant. Soudain, la chaloupe heurte le fond, la vague la soulève et la dépose sur quelques roches à fleur d'eau. Les hommes décident de ne pas se risquer sur l'eau dans la noirceur, mais d'attendre les premiers lueurs du jour. Un des hommes n'a jamais vu l'aurore du nouveau jour, car son compagnon le poignarde dans son sommeil et le jette à l'eau.

À l'aube, le déserteur survivant traverse la rivière et accoste à une pointe boisée, appelée « Brown's Point », trois kilomètres au nord de la frontière du Vermont. L'homme a sûrement traversé la frontière pour se soustraire à la justice et on n'a plus jamais entendu parler de lui. On retrouve le corps de la malheureuse victime coincé entre deux roches, un pan de son uniforme dépassant l'eau. Le récif est appelé « île au sang » et porte ce nom encore aujourd'hui.

Environ dix ans plus tard, une nuit d'été, des membres de la famille Brown voient une lumière se déplacer sous les arbres de la

Moulin de Traver van Vliet pour la fabrication de charrues.



pointe. Ils pensent que ce sont des pêcheurs, mais, le jour venu, ils ne voient personne. Ils remarquent la lumière mystérieuse pendant trois autres nuits; le cultivateur veut savoir ce qui se passe. Il trouve les traces d'une chaloupe traînée dans la boue, des marques de pas et d'un objet pesant et... un trou! On se rappelle alors l'histoire de l'armée de Sir George Prevost, de l'or disparu et du meurtre d'un déserteur. Et dire que le trésor était enterré là! Juste là!

DOMMAGES DE GUERRE

La guerre de 1812 et la présence de l'armée ont bouleversé les activités au domaine de Lacolle. Les militaires réquisitionnent les bâtiments, coupent beaucoup de bois, arrachent et brûlent les piquets, et transforment le moulin de pierre en forteresse. Le meunier, qui habite le blockhaus, est expulsé. Samuel Potts se plaint : « Ces biens sont devenus la proie publique et, à en juger par la manière libre et absolue dont on s'en compare et dispose, il semblerait que cette déclaration de guerre aurait, quant à lui, entièrement aboli et anéanti tous ses droits de propriété sur ses biens ».

Le moulin à farine est hors d'usage, les journaliers sont sans travail et le seigneur est privé de ses revenus légitimes. L'attaque du 30 mars 1813 a causé, d'après l'estimation du capitaine Freeman, pour £531 de dommages. Le pont en chêne solide a brûlé, la grange est presque détruite, le fournil, la laiterie et la forge ont été incendiés. L'armée a endommagé les pâturages, remblayé les fossés, construit des redoutes et des abatis autour de la maison. Les soldats ont bûché 255 cordes de bois, coupé 100 arpents de forêt et arraché l'écorce à 400 arbres pour se construire des cabanes. L'armée rembourse finalement £237 de dédommagement.

Plusieurs censitaires réclament pour des pertes subies pendant la guerre. John Odell, qui exploite une ferme et une taverne à Burtonville, a vu monter en fumée sa taverne, son étable, sa grange, ses autres bâtiments, le foin, les clôtures : tout cela, brûlé par l'armée britannique. Le contenu de sa maison est volé, ses poules et son bétail emportés, les arbres de son verger coupés. Obligé de s'enfuir à Odelltown avec sa famille, il a pris froid et est mort d'épuisement le 27 décembre 1812. On apprend ainsi que les fermes sont nombreuses et bien établies, que les champs sont clôturés, qu'on cultive des vergers, que les maisons sont bien meublées et qu'un progrès considérable a été fait depuis 1791.

École et salle communautaire de Hallerton, construite en 1857.

LES LIEUX-DITS

Gabriel Christie a prévu des villages dans ses seigneuries, sauf à Lacolle. Les fermes paient un loyer d'environ 4,5 pennies l'arpent, tandis qu'un lot de village paie un loyer annuel de 60 pennies l'arpent à Henryville, 240 à Napierville et 450 à Christieville (Oberville). Le fait que, dans la seigneurie de Lacolle, il n'y ait pas de village, où les hommes de métier peuvent s'établir, permet l'émergence de lieux-dits, des hameaux offrant quelques services.

Odelltown est un « village linéaire ». On y trouve quelques-uns des services qui, habituellement, sont associés à la notion de village. Joseph Odell y exploite une ferme modèle avec un verger où poussent des pruniers et des cerisiers. Il a aussi un magasin, une forge et une fabrique de potasse. Comme capitaine de milice, il représente l'autorité civile. Roswell Canfield exploite une auberge. En 1816, les habitants construisent une école et, en 1823, une église en pierre desservie par un ministre résident. La loge maçonnique se réunit dans la grande salle au dessus du magasin de Joseph Odell, les proclamations et les encans sont faites à la porte arrière de l'église.

Edme Henry concède des lots le long de la route menant d'*Odelltown* à L'Acadie. Avant 1812, une agglomération au nord du domaine reçoit le nom de *Burtonville* en l'honneur de Napier Christie Burton. On y trouve aussi magasins, auberges, bientôt une école et une église, mais ce hameau n'a jamais connu un grand développement.

Joseph Odell reçoit un lot sur le domaine avec un site sur la rivière Lacolle pour y construire un moulin à scie. En 1823, il fait diviser son lot par l'arpenteur Joseph Whitman en 36 lots de village. Situé sur une bonne route, près de plusieurs moulins, le village de *Lacolle* se développe rapidement. En 1831, Traver van Vliet s'y établit pour exploiter une ferme, y établir un magasin général et une fonderie. « À ce moment-là, il n'y avait pas de mécanicien, ni d'église, ni de taverne, seulement un magasin, pas de moulin à farine, ni fonderie, ni tannerie. On se demande comment on pouvait donner le nom de village à cet endroit. La forge était vide. Un demi-mille plus bas, une usine de potasse était en opération ainsi qu'un atelier à carder et une boutique de drapier. Quelques lots étaient vendus et quelques cabanes érigées. »

Avant 1820, Edme Henry concède les terres sur le rang Saint-André, au nord du domaine, et donne son propre nom à cette agglomération : *Henrysburg*. Le hameau se développe autour du magasin de la famille Braithwaite et comprendra bientôt une fervente communauté méthodiste à qui nous devons la belle église de style colonial

encore admirée aujourd'hui. En 1860, il y a une église anglicane, il n'en reste qu'un cimetière.

Beaver Meadows comprend les concessions sud du domaine touchant le rang Saint-André. Quand les castors construisent une digue dans un ruisseau, les terres basses sont inondées et cette humidité permet la croissance rapide d'une herbe tendre. C'est un endroit idéal pour faire les foins, mais il faut attendre la gelée pour réussir à charger le foin dans les charrettes. « Beaver Meadows » est le pays des Hoyle et des Nye. Bartlett et Freeman Nye y ont un magasin général. Le hameau a aussi son école et son église en bois, encore là au premier quart de ce siècle.

Roxham, sur le chemin menant de Perry's Mills à Hemmingford, est fondé vers 1820. Avant 1825, le hameau est relié au reste de la seigneurie par la montée Glass. Les premiers colons sont de fervents méthodistes venus du Yorkshire, Angleterre. William Miller construit la grande maison en pierre, « Pilgrim's Castle », sur la troisième terre à droite, venant de la frontière. Il a deux fils, Aaron et Marmaduke Miller. En 1843, un cimetière est déjà aménagé. L'église, construite à la même période, sera vendue, en 1949, à James Akester et déménagée à Hemmingford. Le magasin général de l'endroit, « Miller & Clark's store », brûle vers 1900. La première école française de Roxham est construite en 1939 au coût de 1 822\$.

Hallerton est un hameau comprenant Bogton et montée Kenney. On y trouve une belle église anglicane, érigée en 1856, ainsi que l'école construite en pierre et le presbytère anglican, en brique, avec sa ferme. Johnny et Joseph Kenney y exploitent une ferme, un magasin général et une forge.

Belle Vallée (Pleasant Valley) est à peine un hameau, La route ne s'ouvre qu'en 1835 et c'est là, qu'au recensement de 1851, on dénombre le plus de cabanes en bois rond, signe d'un établissement tout récent. Il y a une école, laquelle éprouve toujours des difficultés à attirer les élèves à cause de l'éloignement des maisons et l'état épouvantable des chemins. Un bureau de poste est en opération de 1875 à 1913. Le maître de poste Clément Guay y est nommé juge de paix, en 1913.

EDME HENRY

Edme Henry naît le 15 novembre 1760 à Longueuil, où son père est chirurgien-major dans le régiment du Royal Roussillon. Il est notaire à Montréal, en 1783, et accompagne quelquefois Gabriel Christie à la rivière La Colle pour y signer des concessions. En 1794, il s'établit à La Prairie. En 1803, il est mandaté par Napier Christie Burton pour percevoir les dettes de la succession de son père. En

1815, lorsqu'il devient évident que Burton ne reviendra pas au Canada, Henry devient son agent foncier et le demeure jusqu'à la mort du seigneur.

Henry commence par concéder les lots des concessions au nord du domaine. En 1826-1828, il fait refaire par Joseph Whitman l'arpentage dans « Belle Vallée », où il y a beaucoup d'endroits marécageux. Les Canadiens-Français viennent nombreux dans la seigneurie, mais ils ne prennent souvent qu'un demi-lot de 56 arpents. Ils n'aiment pas payer loyer pour des arpents qu'ils ne peuvent cultiver.

On reproche à Edme Henry plusieurs pratiques malhonnêtes : majorer indûment les cens et les rentes, exiger de l'argent pour des lots devant être concédés gratuitement, toucher de l'argent pour laisser bûcher les meilleurs arbres avant de concéder les lots. Henry tire avantage d'un des privilèges seigneuriaux appelé « droit de retrait » : quand un censitaire met son lot en vente, le seigneur a le droit de le racheter pour le prix demandé. Plusieurs censitaires conviennent secrètement, avec l'acheteur éventuel, d'un prix supérieur au prix annoncé publiquement, car il faut payer 12 % de « lods et ventes » du prix reçu pour son bien. Quand Edme Henry soupçonne que le vendeur ne déclare pas le prix réel de la vente, il exerce son « droit de retrait », paie le prix annoncé publiquement et fait vendre le lot par le shérif à un prix supérieur.

Le 20 décembre 1832, Robert Hoyle, député pour le comté de L'Acadie écrit à sa femme : « Je fais tout ce que je peux pour soulager mes amis, mais n'en parlez pas, car ce n'est pas bien de provoquer inutilement l'agent Henry. » Le 3 novembre 1835, alors qu'Edme Henry n'est plus agent, 61 censitaires de la seigneurie de Lacolle adressent une pétition au gouvernement pour se plaindre de toutes les injustices subies. Ils énumèrent tous les décrets et législations émis depuis 1686. La loi prescrit que le censitaire paie un cens d'un sou et d'un chapon (fat chicken) par arpent de front, une rente d'un sou par arpent de surface, qu'il réserve les chênes pour la construction des navires du roi, qu'il ouvre un chemin jusque chez son voisin et qu'il permette la construction des routes nécessaires. Au lieu de cela, le seigneur exige annuellement six, neuf et même douze pence l'arpent et impose toutes sortes de restrictions. Le contrat de concession stipule même qu'il est défendu de construire n'importe quel moulin. Le seigneur de Lacolle néglige de fournir un bon moulin à farine. Son moulin n'est pas adéquat pour faire de la bonne farine. Les censitaires doivent aller trois lieues plus loin, jusque dans l'état de New York, pour leur mouture, sans compter qu'ils peuvent être poursuivis s'ils ne font pas moudre à l'établissement du seigneur.

Le ressentiment des censitaires contre les pratiques de l'agent Henry se manifeste donc après la mort de Napier Christie Burton et se renforce davantage, quand les nouveaux administrateurs commencent à exiger les arrérages des « cens et rentes », des « lods et ventes ». Edme Henry a toujours émis des reçus sur des bouts de papier et ceux qui n'ont pas conservé ces reçus se voient maintenant forcés de payer des années d'arrérages, leur dette portant un intérêt de 6 %. En 1835-1836, un comité de l'Assemblée législative du Bas-Canada examine toute cette question de droits seigneuriaux, mais ne peut réduire le ressentiment que l'administration d'Edme Henry a créé et qui n'est pas étranger au soulèvement de 1838 dans le Haut-Richelieu.

LA RÉVOLTE DE 1837

En 1832, une épidémie de choléra emporte 7 000 victimes. Le rendement des récoltes de blé est variable et la qualité est médiocre. Quelques particuliers ont accaparé les meilleures terres dans les seigneuries pour en exploiter les ressources naturelles de bois de sciage et de potasse. Le patronage favorise la prise en main des industries et des commerces par les anglophones, limitant les activités des habitants à l'agriculture et à l'élevage. Faute de revenus suffisants, plusieurs sont chassés de leur terre par l'endettement. Le climat devient propice à l'agitation nationaliste et les hommes politiques canadiens-français en tirent tout l'avantage possible.

Au printemps de 1837 s'amorce une série d'assemblées populaires, où les chefs « patriotes » condamnent la politique du parlement anglais et exigent une réforme constitutionnelle. Dans la plaine de Montréal, les organisateurs réussissent à réunir des foules impressionnantes. Mais bientôt, la violence verbale débouche sur des appels à la révolte armée. Aux mois de novembre et de décembre, des escarmouches et des combats meurtriers ont lieu autour de Montréal.

Le 9 novembre, le gouverneur Lord Gosford autorise la levée de miliciens volontaires. Ces compagnies sont organisées dans les ordres généraux de milice du 2 mai 1838. À Lacolle se forment trois compagnies loyalistes : 1^o Volontaires loyaux de Lacolle : lieutenant-colonel et commandant : Lewis Odell; majors : Richard Brodhead McGinnis, Oliver Odell; capitaines : Gilbert Weldon, William Willard Fisher, William Manning, Robert Straker; lieutenants : J.H. Smith, Hiram Odell, William Cookman, Joseph C. Odell. 2^o Volontaires loyaux d'Odelltown : capitaine : Isaac H. Smith; lieutenant : Joseph Whitman; enseigne : Traver van Vliet. 3^o Compagnie de la frontière de Lacolle : capitaine : Edward March; lieutenant : Ira Wilson, ensuite Henry Wilson; enseigne : Lewis Odell.

L'INSURRECTION DE 1838

Après l'échec de la rébellion de 1837 qui s'était manifestée au grand jour, certains chefs réfugiés aux États-Unis préparent une insurrection en secret. Robert Nelson traverse la frontière le 28 février 1838 et se rend à Caldwell's manor (Foucault), il y plante un arbre de la liberté et proclame l'établissement de la république du Bas-Canada. L'association qui naît alors — les Frères Chasseurs — est une armée secrète. Ses cadres correspondent à ceux de l'armée. L'objectif est de délivrer les Canadiens du joug anglais.

Le soulèvement doit avoir lieu dans la nuit du samedi 3 novembre. Les patriotes planifient une attaque générale sur tous les postes militaires, afin de s'accaparer des armes et des munitions. Cependant, cette insurrection ne se développe que dans quelques comtés au sud de Montréal. Au rang Saint-André, dans la seigneurie de Lacolle, le capitaine Louis Defaillette rassemble plus d'une soixantaine de patriotes et visite les demeures des loyalistes pour y faire des prisonniers et recueillir des armes. Defaillette a trop d'hommes et forme une seconde compagnie qui se choisit pour capitaine John Heffernan, un Irlandais catholique.

Dès le dimanche, les insurgés se replient sur Napierville. Robert Nelson y établit son quartier général. L'état-major est réuni dans la grande salle de la maison du comté. À l'extérieur, environ 600 patriotes manifestent si fort que Robert Nelson doit sortir sur le perron pour lire la déclaration de l'indépendance et proclamer la république de l'état du Bas-Canada. Le docteur Nelson est président provisoire et le docteur Côté est vice-président. En fait, la république du Bas-Canada n'a existé qu'une semaine et n'a embrassé que le territoire de Napierville, Lacolle et Saint-Bernard.

L'organisation militaire est nulle, n'existant que dans la bouche et l'imagination des meneurs. Sans armes, sans munitions, sans argent, les patriotes sont défaits, le vendredi suivant, devant l'église d'Odelltown. Depuis des mois, on a enrôlé des Frères Chasseurs en insistant sur la participation massive d'Américains et la garantie d'approvisionnement en armes et munitions : rien de tout cela se réalise.

ESCARMOUCHE AU BLOCKHAUS

Mardi le 6 novembre, de grand matin, le docteur Côté quitte Napierville avec une soixantaine de cavaliers, pour aller chercher des armes aux États-Unis. Arrivés au pont, près du blockhaus, le capitaine Fisher et quelques loyalistes retranchés dans le moulin banal leur font face. Un officier français, Ph. Touvre, qui se trouve plus au sud avec une compagnie, vient à la rescousse de Côté. Après une fusillade

d'une heure, les loyalistes abandonnent les lieux fortifiés et s'enfuient vers Odelltown. Tard en soirée, les hommes de Côté et de Touvre y arrivent au dépôt d'armes, aux États-Unis. L'alerte est donnée et le capitaine Lewis Odell demande aussitôt au major John Scriver de Hemmingford de lui venir en aide : « Nous avons dû retraiter à l'ouest de Beaver Meadows. Si vous pouvez venir nous rejoindre le plus tôt possible demain matin, ici ou à Odelltown, nous pourrions affronter l'ennemi. »

ACCROCHAGE À LA FERME BULLIS

Côté et Touvre y reviennent avec les armes achetées aux États-Unis et campent avec leurs hommes, non loin du lac Champlain, sur la ferme d'un certain Bullis, près de la frontière. Le lendemain matin, le mercredi 7 novembre, les loyalistes leur barrent la voie; 171 patriotes font face à une force d'environ 400 hommes. John Scriver, à la tête de plusieurs compagnies, garde l'aile droite; le capitaine Weldon occupe le flanc gauche, du côté de la rivière Richelieu; le capitaine Fisher s'avance du côté nord; les compagnies du lieutenant-colonel Lewis Odell attendent pour intervenir.

Les patriotes se battent bravement, mais, après une demi-heure, c'est la débandade. Huit patriotes y sont tués et seront inhumés au cimetière des petits enfants de Saint-Valentin (aujourd'hui Saint-Paul). Les loyalistes s'emparent d'un petit canon, de 400 fusils et d'une bonne quantité de munitions. Cette bataille signifie le début de la fin : les loyalistes sont maintenant convaincus que les patriotes manquent d'organisation, d'armes et de munitions.

BENJAMIN MOTT

Dans son journal, Traver van Vliet note : « Nous avons pris plusieurs prisonniers, entre autres Benjamin Mott, d'Alburg, qui fut envoyé en exil à Van Diemen's Land » (aujourd'hui Tasmanie, île au sud de l'Australie). On raconte, à Lacolle, une jolie histoire à son sujet.

Benjamin Mott, 42 ans, marié et père de 5 enfants est cultivateur à Alburg. Sa femme l'ayant envoyé acheter du thé à Lacolle, il se trouve par un malencontreux hasard à la ferme Bullis au milieu des patriotes. Ceux-ci sont attaqués par les loyalistes, mais ne savent pas se servir du canon en leur possession. Benjamin Mott leur dit : « Laissez-moi faire, moi je sais ». Il charge le canon et tire deux fois; il tue les frères William et Robert McIntyre. Quelques heures plus tard, il est trouvé caché dans une grange, non loin du lieu du combat.



La mort des frères McIntyre est jugée comme un meurtre et Benjamin Mott est condamné à la déportation. Le 27 septembre 1839, il est parmi les 58 exilés embarqués pour l'Australie. Peu de temps après, ne parlant pas le français, il obtient la permission de se joindre aux exilés du Haut-Canada à Van Diemen's Land. Il est gracié au début de février 1845 et est de retour à l'automne de la même année. En rentrant chez lui, il dépose un paquet sur la table en disant à sa femme : « Voici ton thé ».

L'OCCUPATION DE LACOLLE

Coupé de son approvisionnement d'outre-frontière, Robert Nelson veut rétablir la communication avec les États-Unis. Parti de Napierville, le 8 novembre vers 10 heures du matin, avec 500 patriotes répartis en 10 compagnies, il arrive à Lacolle, sous la pluie battante, vers 4 heures de l'après-midi. Les patriotes cherchent quartier dans les maisons abandonnées par les loyalistes et profitent amplement des provisions que les résidents en fuite avaient accumulées pour l'hiver. Traver van Vliet raconte : « Le 10 novembre au matin, nous rentrâmes en nos domiciles de Lacolle. Ils étaient dans un piteux état. Chaque pièce de ma maison avait abrité des rebelles durant leur séjour à Lacolle. Il y avait de la paille partout : des morceaux de pain et des pommes de terre traînaient çà et là. Ils avaient dû être nombreux. À l'époque, j'avais sept tables et il semble que c'était insuffisant, car des portes avaient été décrochées et placées sur des tonneaux en guise de tables. »

On doit réparer le pont sur la rivière Lacolle, car les loyalistes ont enlevé le tablier. Charles Hindelang, un officier français, a la charge de l'organisation militaire. Il établit des compagnies de 50 hommes qu'il divise en pelotons de 9 hommes commandés par des sous-officiers chargés de voir à l'armement et au ravitaillement de leurs hommes. Le lieutenant-colonel Charles Cyril Taylor accourt avec 50 réguliers. Il dirige les loyalistes retranchés à l'intérieur de l'église d'Odelltown, tandis que des messagers sont chargés de prévenir les compagnies des environs.

UNE MUTINERIE

Vers 4 heures du soir, Robert Nelson, François Trépanier et François Nicolas entreprennent la tournée des postes pour voir ce qui s'y passe. Empruntant une montée, ils se rendent jusqu'au rang Saint-André à l'auberge de Louis Dupuis, près de la rivière Lacolle, où les compagnies des capitaines Defaillette et Heffernan gardent les

loyalistes captifs. La participation massive des Américains ne s'est pas réalisée, on manque d'armes et de munitions et un sentiment d'insécurité s'empare de certains combattants. Defaillette et Heffernan sont étonnés de voir Robert Nelson sur un rang si désert et si près de la frontière, tandis que le soir tombe, et le soupçonnent de vouloir fuir aux États-Unis. Le capitaine Heffernan s'empare de Nelson, Trépanier et Nicolas et s'apprête à les livrer au capitaine March, quand le forgeron Louis Trudeau intervient : « Bande de fous!, s'écrie-t-il. Qu'est-ce que vous allez faire? ». Les trois sont libérés et reconduits à Lacolle, tandis que le capitaine Heffernan est fait prisonnier.

SIÈGE DE L'ÉGLISE D'ODELLTOWN

Le 9 novembre, vers 10 heures du matin, quelque 600 patriotes quittent Lacolle. En s'approchant de l'église, ils se divisent en trois colonnes. Le Dr Robert Nelson, assis sur un cheval alezan, commande l'aile gauche, Médard Hébert l'aile droite et le brigadier Charles Hindelang, le centre.

Le lieutenant-colonel Charles Cyril Taylor se retire avec 60 loyalistes dans l'église, tandis que le reste de ses hommes se retranchent dans les fossés et les vergers des alentours. Le canon qu'ils avaient capturé l'avant-veille, se trouve devant l'église et est opéré par le capitaine Charles McAllister de Sherrington. À 11h30, les loyalistes ouvrent les hostilités en tirant du canon. Le premier boulet rase le cheval du commandant Hébert. La bête effrayée bondit nerveusement, renverse son cavalier, rebrousse chemin à toute bride et rentre à l'écurie. À la deuxième charge, McAllister est tué et ceux qui servent le canon s'enferment avec les autres dans l'église, d'où ils tirent des salves de mousquets par les fenêtres. Le lieutenant-colonel Lewis Odell, à la tête d'environ 150 hommes, est dans la petite montée au sud de l'église et maintient un tir constant en direction des patriotes.

Traver van Vliet écrit : « J'étais au milieu de la montée entre la vieille maison jaune et l'« arrière-route » comme nous disions alors. Plusieurs de nos hommes qui se tenaient à cet endroit furent blessés. Il neigeait beaucoup, la température était douce et le vent était faible. La neige collait à tout ce qu'elle touchait. Je me tenais dans le verger de Roswell Canfield. Les pommiers étaient tellement blancs qu'ils semblaient en fleurs. Nous pouvions suivre distinctement la trajectoire des balles passant entre les branches et faisant tomber la neige. La plupart des rebelles se tenaient alors à l'écart, près des bâtiments de la ferme de Wilsie, directement à l'ouest de l'église. De là, ils tiraient sur notre petit groupe qui occupait le chemin et le verger. Six

arpents séparaient les deux partis. C'est alors qu'une balle vint traverser ma boîte de munitions (que j'avais, pour l'occasion, placée devant moi) ainsi que mon manteau, effleurant mon pantalon à la hauteur des hanches. Il s'en est fallu de peu pour que je sois transpercé, rendu infirme à vie ou tué.»

Le capitaine Médard Hébert occupe les bâtiments d'Isaac Smith, près de l'église. Les loyalistes y mettent le feu après plusieurs vaines tentatives. D'autres patriotes s'abritent derrière les murs de pierre et les chaînes de roches, communes dans la région. Robert Nelson, qui occupe la ferme de W. Fisher, est le seul chirurgien présent. Il quitte les lieux pour aller chercher des instruments chirurgicaux à Champlain, ainsi que des pansements pour les blessés. Il n'est jamais revenu au Canada. On lui a reproché d'avoir abandonné ses troupes.

Les patriotes n'ont que peu de munitions, mais gardent leurs positions jusqu'au crépuscule en tâchant de viser les loyalistes qui se découvrent. Vers 3h00 (15h00), le capitaine Rowe arrive en renfort avec les volontaires de Christie's Manor (Noyan), alors que 300 volontaires d'Hemmingford sont en vue. Les patriotes craignent d'être encerclés. Vers 3h30, la noirceur commence à s'installer : les derniers combattants quittent les lieux, certains vers Napierville, d'autres retournent chez eux, traversent la frontière ou sont faits prisonniers.

Un combattant d'Odelltown, le notaire Hippolyte Lanctôt de Saint-Rémi, a livré à ses enfants ce testament spirituel : « Les patriotes n'ont pas combattu en vain ! Les sacrifices qu'ils se sont si courageusement imposés devaient tôt ou tard porter ses fruits. Deux soulèvements sérieux avaient eu lieu dans l'espace d'une année. En Angleterre, on commença à ouvrir les yeux sur ce qui se passait au Canada. Les griefs nombreux et graves, dont les Canadiens s'étaient plaints en demandant des redressements depuis des années, furent réexaminés, pris en considération sérieuse et un gouvernement responsable fut octroyé. Les généreux efforts des Patriotes ont donc contribué largement à la conquête des institutions libres dont nous jouissons maintenant. »

LA RÉPRESSION

On traduit en cour martiale 108 patriotes, 12 sont pendus et 58 sont exilés en Australie. Parmi ceux qui sont pendus, Charles Hindelang, un officier français, Pierre Rémi Narbonne, huissier de Saint-Édouard et François Nicolas, instituteur de L'Acadie ont participé à la bataille d'Odelltown alors que Benjamin Mott, d'Alburg, est exilé en Australie.

La chasse aux patriotes se prolonge pendant près d'un an. Les propriétés de Pierre Bousquet, d'Antoine Coupal, dit Lareine, de Louis Dupuis, d'Ambroise Guay et de Julien Rémillard sont pillées et saccagées par les loyalistes, mais ils n'ont pas eu droit aux indemnités comme les anglophones. Le docteur Joseph-François Davignon, à Rouses Point, soigne les victimes de la bataille d'Odelltown et relate, dans une de ses lettres, un drame terrible survenu dans un bois près de Lacolle. Une femme, à la veille d'accoucher, est chassée de sa maison par les volontaires. Personne ne lui ouvre sa porte et elle ne trouve refuge que dans les bois avoisinants, avec ses deux enfants. Une semaine plus tard, elle est retrouvée assise au pied d'un arbre, un enfant dans ses bras et deux à ses côtés, tous quatre morts de faim et de froid.

Traver van Vliet dit que les patriotes réfugiés aux États-Unis veulent maintenir l'agitation en causant des incendies et autres pertes, entre 1838 et 1841. Le 29 juin 1839, ils s'attaquent à la maison de Joseph Brisbin à Odelltown. Ce mouvement inquiète les autorités. En 1839, le gouvernement établit des postes de police en divers endroits, dont Saint-Valentin et Napierville. De 1842 à 1852, une compagnie de cavalerie (sept personnes), sous les ordres du capitaine James reste en garnison à Lacolle (il en reste la grande maison en pierre en haut de la côte et les écuries en pierre, aujourd'hui la forge de Victor Bédard), les simples soldats logeant chez les habitants, et une compagnie de fantassins, sous les ordres du major March à Odelltown. La démobilisation générale a lieu en 1852.

WILLIAM PLENDERLEATH CHRISTIE

À la mort de Napier Christie Burton, le dernier fils survivant de Gabriel Christie, William Plenderleath (1780-1845) hérite des seigneuries de son père grâce à la clause testamentaire. Il doit attendre jusqu'au 7 novembre 1835 pour entrer en possession de son héritage, car il doit obtenir le droit de porter le nom et les armes de la famille Christie. Beaucoup prétendent à cet héritage et les procès intentés ne prendront fin qu'en 1874, trente ans après la mort de William.

Plenderleath Christie choisit, pour gérer ses terres, le fils du frère de sa première femme, William McGinnis. Celui-ci désigne le notaire Pierre Gamelin pour le seconder. McGinnis administre chaque seigneurie séparément et en fait arpenter les limites avec précision. La liasse des documents de 1835, fixant la frontière entre la seigneurie de Beaujeu et le canton d'Hemmingford, a neuf pouces (22 cm) d'épaisseur.

Plenderleath Christie veut connaître d'où viennent ses censitaires, leur langue, leur religion, le nombre de leurs enfants. C'est un

« évangélique » et il cherche des maîtres francophones protestants pour les écoles. Il finance particulièrement deux suisses : Louis Roussy et Henriette Odin Feller qui établissent une école et une église à la Grande Ligne de Napierville. Il construit, à ses frais, la première « Trinity Church » à Montréal en 1840, à côté de la maison paternelle. En 1841, il construit son manoir qu'on peut encore voir à Iberville, il y érige aussi l'admirable « Trinity Church », le presbytère, l'école et aménage le cimetière. Les quatre arpents entre l'église et le manoir sont réservés pour un jardin de fleurs, agrément du pasteur et de sa famille. Sa deuxième épouse, Amelia Martha Bowman, construit à sa mémoire la petite église anglicane de Sabrevois. Chaque église vient avec une ferme qu'on appelle « glèbe » et dont les revenus doivent pourvoir au paiement du salaire du pasteur anglican. À Napierville et à Henryville, il donne une glèbe de 100 arpents et un lot pour construire une église. Probablement qu'à Lacolle, le lot où l'église anglicane est construite ainsi que la glèbe située rang Saint-Georges (O'Connor) et le lot avec la ferme du rang Bogton sont aussi des dons de William Plenderleath Christie. Les rébellions de 1837 et 1838 confirment Christie dans son opinion : ses habitants sont des « sujets minables » et il serait mieux avec des censitaires anglophones et protestants.

William est mort le 4 mai 1845 à Blackwood, Irlande, où il était allé chercher la guérison de ses multiples infirmités. Il distribue ses biens personnels à toutes sortes de sectes religieuses, comme les Vaudois, la société irlandaise pour enseigner le gaélique, la mission d'Achille. Son épouse, Amelia Martha Bowman, reçoit la seigneurie de Bleury avec le manoir d'Iberville et l'antique domaine à la rivière Lacolle, avec les moulins et la ferme. La seigneurie de Lacolle revient aux enfants de Sarah Christie.

LES TUNSTALL

Sarah Christie (1774-1842), fille de Gabriel Christie et de Sarah Stevenson, épouse, en 1795, le révérend James Marmaduke Tunstall qui devient recteur de la « Christ Church » de Montréal grâce à l'influence de son beau-père. C'est le poste ecclésiastique le plus prestigieux de la colonie avec un traitement annuel de £300. Tunstall est un homme soupçonneux qui dort toujours avec un revolver chargé sous son oreiller. En 1800, il perd sa place en faveur du fils de l'évêque anglican de Québec et doit accepter la petite paroisse de Philipsburg. Les Tunstall ont trois enfants : James Marmaduke Tunstall jr., Gabriel Christie Tunstall et Mary Elisabeth Tunstall. Mary Tunstall reçoit un tiers de la seigneurie de DeLéry.

La seigneurie de Lacolle doit rester indivise. Les revenus doivent être divisés parmi les héritiers. James Tunstall, Gabriel Tunstall et le petit-fils, le major Gabriel Tunstall, reçoivent chacun un tiers des revenus. Henry Hoyle est choisi pour administrer la seigneurie. Il doit payer une somme fixe aux héritiers et collecter son dû aux censitaires. Il est seigneur usufruitier avec les droits honorifiques. Son fils, Timothy Hoyle, achète « un sixième indivis » de la seigneurie et devient « seigneur de Lacolle ». En 1902, le « Crédit foncier franco-canadien » achète la seigneurie des nombreux héritiers.

ABOLITION DU RÉGIME SEIGNEURIAL

La loi du 18 décembre 1854 met fin à la tenure seigneuriale au Canada. Le censitaire devient propriétaire de sa terre en franc-alleu roturier, libre de tout cens, lods et ventes, droits de banalité, droit de retrait, charges féodales et seigneuriales. Toutes ses obligations sont remplacées par une rente constituée annuelle évaluée à 6 % de la valeur de la terre. Le seigneur devient propriétaire de toutes les terres non concédées. On établit un cadastre de toutes les seigneuries. Pour la seigneurie de Beaujeu, la valeur des cens et rentes est établie à 56,528.75\$.

BIBLIOGRAPHIE

Les documents qui concernent la seigneurie de Beaujeu se trouvent en trois dépôts : 1° Archives publiques du Canada : MG 8 F 99.9 vol 1 à 8 et vol 14 à 17. La requête du 20 décembre 1832 : APC Rg 4 B 30 vol 4 p 31. 2° Université de l'État de New-York à Plattsburg, Feinberg Library, McLellan Special Collection, contient les papiers des familles Hoyle et Nye. 3° Les Archives nationales du Québec à Montréal, microfilm 06-M,P-167 16 à 18.

Études : Françoise Noël : 1° Gabriel Christie's Seigneuries, Ph.D thesis, McGill University, 1985; 2° The Christie Seigneuries, McGill-Queen's University Press, 1992. Elle a aussi publié plusieurs articles sur le sujet.

Pour la milice : Denis Racine : Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada 1830-1848. Québec 1986.

Les Archives nationales à Québec conservent 4,501 documents concernant les troubles de 1837-1838. APC, RG 4 B 37 Rebellion records 1837-1853. Le meilleur ouvrage pour la région : Réal Fortin : La guerre des patriotes le long du Richelieu. Saint-Jean 1988.

Pour les faits et personnages, voir : Dictionnaire biographique du Canada, index onomastique de l'an 1000 à 1900, ainsi que le Bulletin des recherches historiques.

CHAPITRE III

ORGANISATION CIVILE ET RELIGIEUSE
1790-1890



J.L. CHARETTE
1891-93



AUG. ARBOUR
1908-12



EDOAR VANSTEENE
1910-56



FERNAND BECHER



A.L. CHARDONNEAU
1886-91



J.A. BERTRAND
1896-1908



F. VAN DER MEER
in absentia
1949-50

ST. BERNARD DE LACOLLE



GEO. PLAMONDON
1877-88



PAROISSE FONDÉE EN 1843



EDOUARD BERTEAU
1878-92



ALPHONSE MARINUCK
TASSE
1860-77



JULES ROMME



ANTOINE LABELLE
1853-88



R. FIEDETTE
in absentia
1962



J. DALLAIRE
1852-61



J.M. DEMERS
1898



LUCIEN GAGNON
1844-85



ERIC VOLANT



C.F. MONISSON
1843-47



EMILY PEPIN
1851-86



LOUIS BRUNETTE
1872-44

PREMIÈRE ORGANISATION CIVILE

Sous le régime français, l'administration civile relève surtout du capitaine de milice ou capitaine de la Côte. Établi très tôt sous l'ancien régime, la milice sédentaire est maintenue sous le régime anglais jusqu'en 1868, se perpétuant même jusqu'à nos jours dans ce que l'on nomme l'armée de réserve. L'unité de base est la compagnie qui regroupe les miliciens d'un ou plusieurs rangs et les notables locaux sont choisis comme capitaine. Joseph Odell est capitaine à Odelltown. La fonction du capitaine de milice consiste à entraîner, pour le service des armes, tous les hommes du rang, âgés de 16 à 60 ans. Le recrutement des miliciens se fait lors de la parade annuelle. Les Américains et les Britanniques s'établissant dans la seigneurie ont l'habitude d'être incorporés dans une milice locale, mais pour des fins militaires seulement.

En fait, les pouvoirs du capitaine de la milice canadienne dépassent sensiblement ses attributions militaires. Il s'occupe en général des affaires publiques, dresse les rôles ou recensements annuels, lit les ordres du gouverneur à la tête de sa troupe et transmet les documents officiels à qui de droit. Les miliciens doivent construire et entretenir les ponts, les chemins, les clôtures et les fossés, sous la direction du capitaine ou de son lieutenant.

L'ACTE CONSTITUTIONNEL

Chambre d'assemblée du Bas-Canada : 1792-1838.

Les conseillers législatifs (sénateurs) : 1792-1968.

Le conseil spécial (constitution de 1791 suspendue) : 1838-1841.

L'Assemblée législative de la Province du Canada : 1841-1867.

L'Assemblée législative du Québec : 1867-1968.

L'Assemblée nationale du Québec : 1969-.

L'acte constitutionnel de 1791 établit une nouvelle forme de gouvernement pour la colonie, maintenant divisée en deux parties : le Haut-Canada et le Bas-Canada. La chambre d'assemblée du Bas-Canada se réunit le 17 décembre 1792. À cette première session, sept lois sont votées dont l'une, votée pour un an, concerne les chemins publics : dans chaque paroisse, on nommera deux inspecteurs des clôtures et des fossés. En 1793, le parlement amende la loi dite « des chemins et des ponts » ; cette loi est votée pour trois ans. Le 7 mai 1796 est voté l'acte « pour faire réparer et changer les grands chemins ». Tout homme de 18 à 60 ans peut être appelé à fournir chaque année six jours de travail ou à contribuer de ses deniers à l'ouverture et à

l'entretien des routes et des cours d'eau. Les juges de paix, dans chaque localité, ont le pouvoir, dans leurs séances générales ou spéciales, d'imposer les amendes jugées adéquates à ceux qui négligent de faire les réparations exigées.

La Grande Ligne est la séparation entre deux seigneuries. En 1835, Jean-Baptiste Dozois, commissaire de la paroisse de Saint-Cyprien, établit un chemin le long de la Grande Ligne qui divise les seigneuries de DeLéry et de Beaujeu à partir du rang Saint-André jusqu'à la fin de la seigneurie (rang Bagnol). En 1833, Henry Wilson verbalise un chemin entre Burtonville et Henrysburg à 28 arpents de la ligne seigneuriale, connu sous le nom « la Grande Ligne ». M. Wilson détermine quelle partie est une montée, quelle partie est un rang double et quelle partie est un rang simple.

Un chemin de front de deux rangs a des habitations des deux côtés et est divisé sur le travers pour les fins d'entretien. Chaque propriétaire ou occupant de terrain entretient la moitié de la largeur de son terrain ou lot, sauf au cas où la nature du sol ou des obstacles rendraient cette division injuste. Il fait son fossé et emploie la terre pour arrondir le chemin. Ceux qui habitent un chemin de front d'un rang doivent entretenir toute la largeur du chemin, les fossés des deux côtés et la clôture de leur côté. Quand deux voisins ne s'entendent pas, l'inspecteur des fossés et des clôtures doit faire le partage. Ces inspecteurs sont nombreux car, en été, il y a des trous et, en hiver, les chemins sont mal déneigés.

Une montée est un chemin entre deux rangs. Celui qui donne la terre pour l'établissement d'une montée est exempt de son entretien. Tous ceux, qui ont quelque intérêt dans une montée, souvent à plusieurs kilomètres de leur demeure, sont tenus à l'établissement et aux réparations, ce qui engendre de nombreuses disputes. Ainsi, Henry Hoyle demande, le 7 février 1906, une nouvelle répartition des travaux d'entretien de la montée Savage (la montée entre les rangs Saint-André et Saint-Claude). On désigne habituellement une montée par le nom de celui qui habite au coin ou qui a donné le droit de passage.

Les procès-verbaux des inspecteurs de clôtures et fossés se conservent précieusement, car tous les propriétaires menant de l'eau à un cours d'eau sont tenus aux travaux d'entretien suivant le nombre d'arpents égouttés. Quand un procès-verbal est amendé, l'ancien acte est mentionné. Le plus ancien procès-verbal retracé jusqu'ici date du 16 août 1837. « À la réquisition de Louis Molleur fils, et autres intéressés dans un cours d'eau réglé par un procès-verbal rendu par Thomas Guay et Isaac St-Amand, inspecteurs de clôtures et de fossés, en date du seize août mil huit cent trente sept », etc.

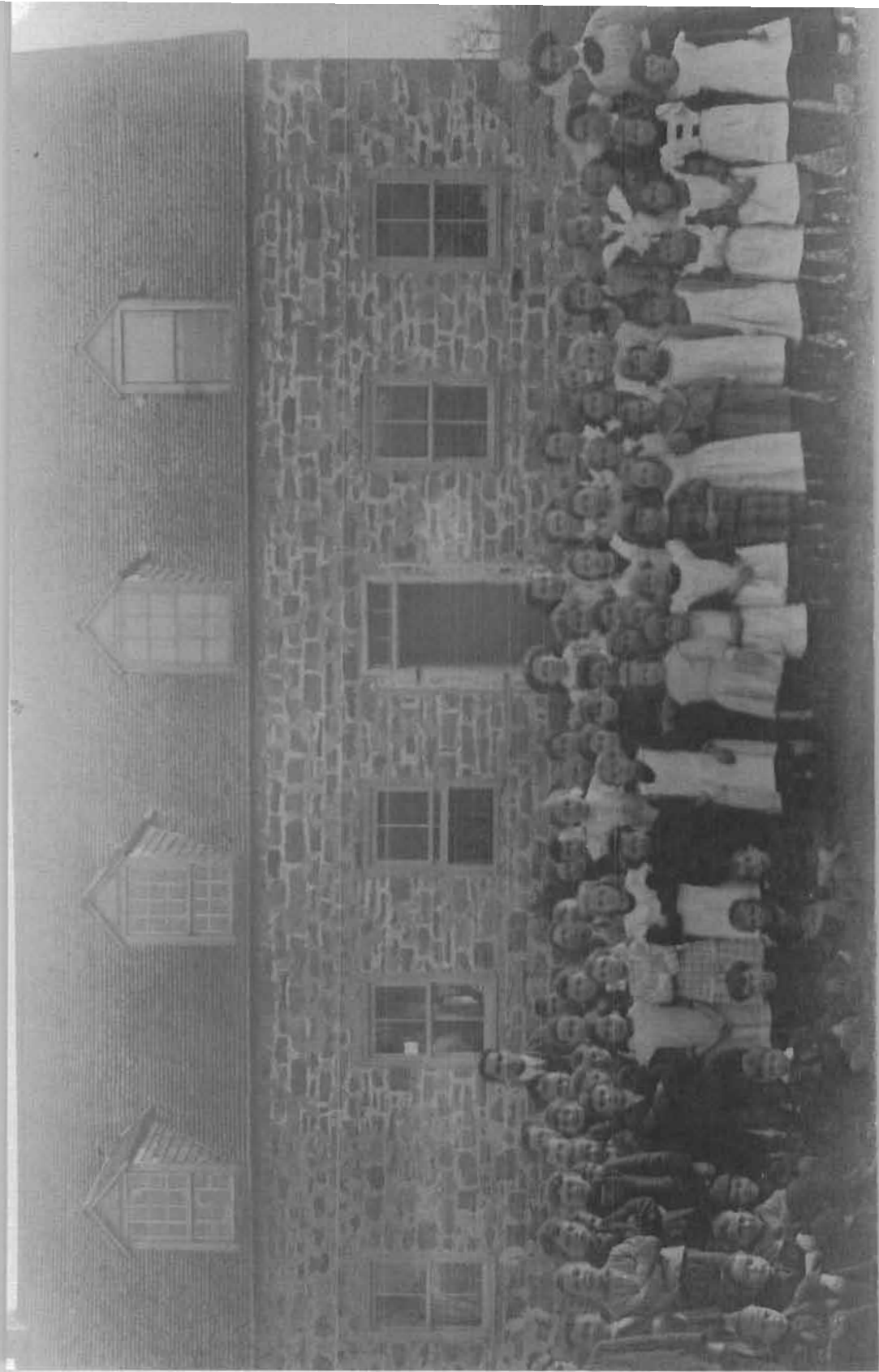
Une nouvelle loi de milice est votée, en 1830, révoquant toutes les commissions d'officiers données sous l'ancienne loi. La revue annuelle est désormais fixée au 29 juin ou, si ce jour est un dimanche, à un jour de la semaine suivante. Robert Hoyle est nommé lieutenant-colonel pour la seigneurie de Lacolle, Lewis Odell et Roswell Canfield sont majors, Jacob Manning est capitaine pour Burtonville, Henry Wilson pour Lacolle et Oliver Odell pour Odelltown.

Le comté de L'Acadie est érigé en 1830 et prend brusquement fin avec la suspension de la constitution, le 27 mars 1838. On aura eu le temps d'ériger la belle maison de comté qu'on admire encore aujourd'hui à Napierville. Le comté a droit à deux députés. Les élections ont lieu à Napierville où les candidats haranguent les électeurs qui expriment leur choix à haute voix. Le secrétaire d'élection note le choix sur la liste électorale. Ce système favorise le patronage et les candidats, sans hésiter, achètent des voix par divers procédés. La votation continue aussi longtemps que des électeurs qualifiés se présentent. La première élection a lieu aux mois de septembre et octobre 1830. Robert Hoyle de Lacolle est élu au premier siège et François Languedoc de Saint-Édouard au deuxième siège. La deuxième élection a lieu en octobre et novembre 1834. Le docteur C.-H. Octave Côté de Napierville et Merritt Hotchkiss de Lacolle sont élus.

MODES DE VOTATION

On exprime son vote devant le secrétaire d'élection qui le note sur la liste électorale. Tout propriétaire, payeur de taxe foncière, est un électeur qualifié. La liste est dressée par le capitaine de la milice et plus tard par le conseil municipal. (Le 1^{er} octobre 1928, on introduit le vote au bulletin secret). On peut exprimer sa préférence par un « vote debout » en se mettant debout quand on est pour la résolution. Le président de l'assemblée peut aussi demander à ceux qui sont *pour* la résolution de se grouper dans un coin de la salle et à ceux qui sont *contre* de se placer dans un autre coin.

Les avis doivent être publiés à haute voix, deux dimanches consécutifs, à l'issue de l'office divin, à la porte de l'église. On y trouve habituellement une tribune en plein air (hustings) d'où le crieur public annonce les événements de la semaine et les candidats haranguent les électeurs. René Dupuis se rappelle de cette tribune devant l'église de Saint-Bernard. Depuis janvier 1964, on n'est plus tenu de lire les avis publics à la porte de l'église.



LES ÉCOLES

Sous le régime français, l'enseignement est considéré comme une œuvre de charité qui relève de l'Église. Ce sont surtout les communautés religieuses qui s'occupent de l'instruction. Des instituteurs itinérants parcourent les campagnes et enseignent dans les familles. Les Hoyle envoient leurs enfants dans des écoles à Montréal, où ils apprennent le français et les filles le piano. Jusqu'au début du 19^e siècle, les écoles publiques n'existent pas.

La loi de l'Institution royale, votée en 1801 pour répandre l'instruction primaire publique, n'a que peu de succès dans les campagnes entièrement catholiques, les maîtres étant nommés par des Anglais peu sympathiques aux habitants qui tiennent à préserver leur langue et leur religion. Les habitants d'Odelltown construisent une école de 38 × 26 pieds sur le lot n° 40 de la 3^e concession sud du domaine. La salle de classe a 26 × 23 pieds et l'autre local sert de logement à l'instituteur. Joseph Odell, écuyer, Cornelius van Vliet et Jacob Green sont commissaires. Le 26 octobre 1816, les habitants d'Odelltown s'adressent au gouvernement pour obtenir un instituteur et des subsides.

Signataires de la requête du 26 octobre 1816 : John van Vliet, John Odell, William McAllister, Daniel Traver, James Cronwrite, James McAllister, Orange Ellis, Oliver Odell, Chester Wilson, Lewis Odell, Joseph Whitman, Jacob Manning sr, William Odell, Morris Simson, Joseph C. Odell, Henry Wilson, Morris Lewis, Isaac Smith, Joseph I. Odell, Uriah Traver, Charles Woodworth, Andrew Boright, Joseph Manning, Thomas Boyd, David Douglass, Hannah Wilsie, Stephen Dumand, Hannah Lewis, John McCallum, Peter McCallum, Lewis Lenard, Nehemiah Hotchkiss, Joshua I. Odell, Joseph Manning, Joseph Brisbin, Harry Odell.

En 1820, une école s'ouvre à Burtonville, mais doit fermer peu après, car les habitants sont trop pauvres pour en assumer les frais.

Dans la seigneurie de Lacolle, cinq commissaires sont « nommés et désignés » pour l'achat ou l'érection de maisons d'écoles. Il s'agit d'un gouvernement local avec pouvoir de taxation. En 1829 ce sont : Henry Hoyle, Merritt Hotchkiss, Jacob Manning, Oliver Odell, Wm I. Odell; en 1830 Henry Hoyle, Cornelius van Vliet, Jacob Manning, Merritt Hotchkiss et Richard Jackson.

En 1829, suite à la « loi des écoles d'assemblée pour l'encouragement de l'éducation élémentaire », des écoles sont établies dans

La sacristie et le presbytère de l'ancienne église Saint-Bernard deviennent école modèle en 1875.

tous les rangs. Elles desservent des arrondissements bien définis et sont à la charge des parents. Chaque école a trois syndics. Le gouvernement paie à l'instituteur un salaire de base de 6\$ par mois et les parents paient chaque mois un montant pour chaque enfant, habituellement 5¢, le gouvernement payant pour les enfants pauvres. Il est à remarquer que dans le village de Lacolle, en 1829, tous les enfants sont déclarés pauvres! Une maison d'école coûte « la somme de trois cents piastres, dont la moitié doit être payée par le gouvernement et ce, après s'être assuré... que toutes les réquisitions de la loi auront été remplies exactement et de bonne foi ».

Les listes des élèves de la seigneurie de Lacolle de 1829 au 31 décembre 1831 est conservée aux Archives publiques du Canada, avec la date d'établissement de l'école, le nom de l'instituteur, les matières enseignées et les livres utilisés. Les instituteurs semblent venir d'ailleurs, tandis que les institutrices ont des noms bien familiers dans la seigneurie. Certains n'enseignent que la lecture et l'épellation alors que d'autres enseignent l'écriture, les mathématiques, l'histoire et la géographie. L'école est ouverte quand on a un enseignant et un nombre suffisant d'enfants. Le 3 décembre 1829, l'école n° 10, alors en construction et presque complétée, est incendiée accidentellement. Les cinq commissaires s'adressent au gouvernement pour savoir comment procéder, car une telle éventualité n'est pas prévue dans la loi. L'école a coûté 82 livres sterling, 12 shillings et 3 pennies « Halifax currency ».

- École n° 1 : établie en 1820, fermée et rouverte 12 juillet 1929
- École n° 2 : établie 2 mai 1827
- École n° 3 : établie en 1827
- École n° 4 : établie 1 septembre 1829
- École n° 5 : établie 4 août 1829
- École n° 6 : établie octobre 1817
- École n° 7 : établie avril 1828
- École n° 8 : établie 1 juin 1829
- École n° 9 : établie 15 novembre 1830
- École n° 10 : établie 16 mai 1831
- École n° 11 : établie 17 mai 1830

LA COUR DES COMMISSAIRES

Robert Hoyle devient juge de paix en 1821 et, l'année suivante, commissaire chargé de la décision sommaire des petites causes. Il érige, dans le village de Lacolle, un bâtiment connu sous le nom de « Commissioners Courthouse » et qui sert aux sessions mensuelles des commissaires et des conseils municipaux. Au cadastre, la municipalité de la paroisse Saint-Bernard-de-Lacolle en est la propriétaire.

Après la mort de son mari, la veuve de Robert Hoyle fait un procès au conseil municipal, prétendant que le lot et le bâtiment lui reviennent comme étant part de l'héritage de feu son mari.

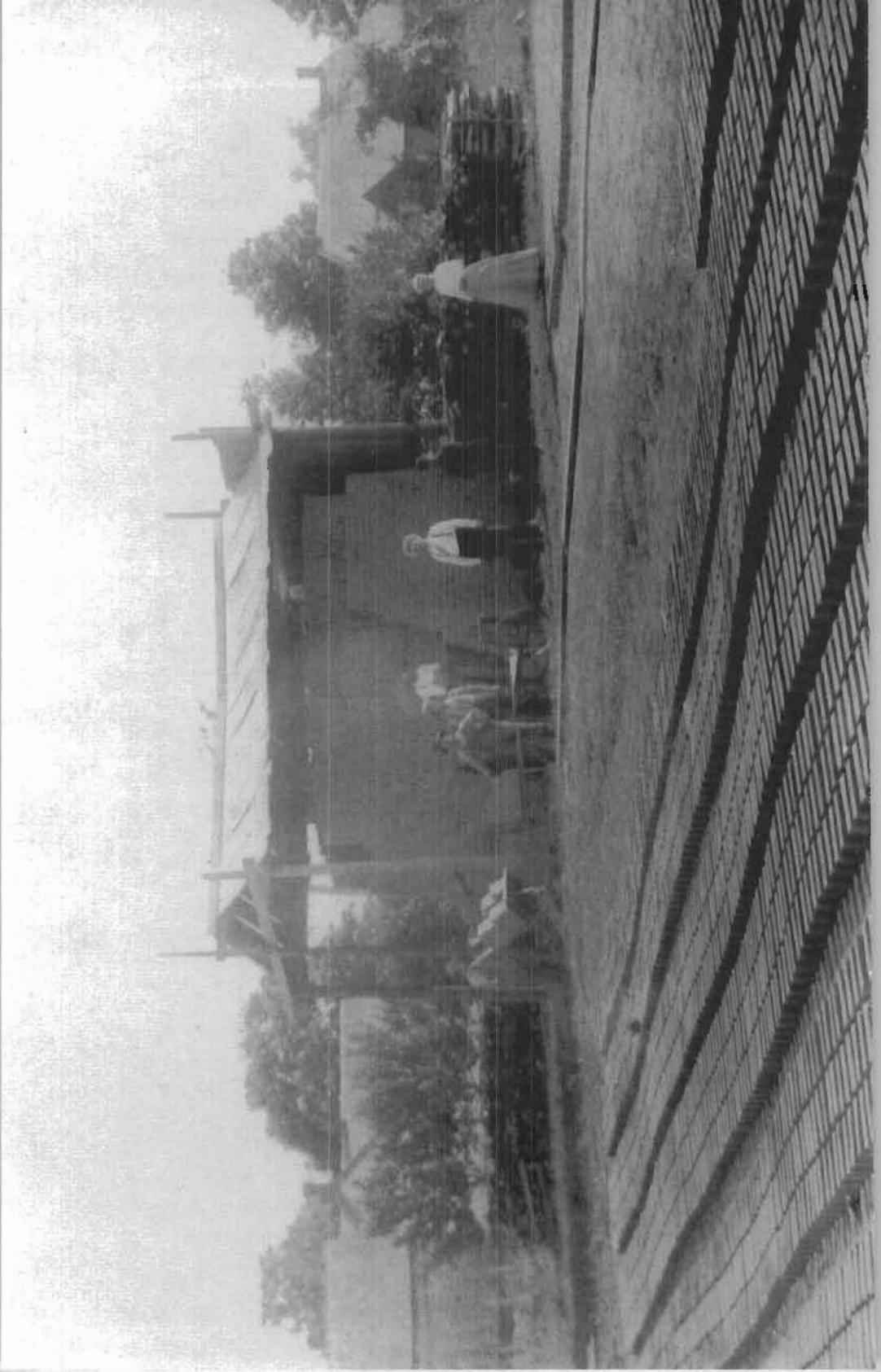
La cour des commissaires juge les petites causes pour des montants minimes, incluant des affaires purement personnelles : chicanes de famille, enfants désobéissants, disputes entre voisins. Les commissaires peuvent aussi assermenter les nouveaux élus et homologuer les procès-verbaux.

LA BOURGEOISIE LOCALE

ROBERT HOYLE, né le 16 septembre 1781 dans le Lancastershire, Angleterre, quitte la Grande-Bretagne en 1806 et s'installe à Keeseville, au nord de Plattsburg. Il y met en valeur une ferme et, dans son moulin à scie, il produit du bois de construction pour l'exportation en Angleterre par le marché du port de Québec. Il épouse Pamela Wright, ils ont un fils, Henry, et deux filles. Durant la guerre de l'Indépendance américaine, il prend parti pour la Grande-Bretagne et, abandonnant sa propriété, il s'établit dans la seigneurie de Beaujeu. Il y acquiert de vastes domaines et fournit, avec William Bowron, des vaches de contrebande pour nourrir la garnison britannique à l'île aux Noix. Le magasin, qu'il possède en face de l'île est détruit par un incendie, le 26 août 1823.

La contrebande des vaches est très florissante dans la région de Montréal puisqu'on n'élève pas assez de bœufs pour nourrir les soldats britanniques et canadiens. Malgré la pénurie de nourriture dont souffre l'armée, les Américains vivant près de la frontière préfèrent vendre leurs produits aux Britanniques qui paient avec des vrais ducats espagnols, tandis que les troupes américaines donnent des « billets de réquisition ». Une petite guerre n'empêche pas les cultivateurs et les commerçants du nord de l'état de New York d'envoyer leurs marchandises où ils peuvent les vendre avec le plus de profits. Aussi, les geôliers de Montréal précisent-ils aux prisonniers de guerre que la viande qu'ils mangent est du « Yankee beef », de la vache américaine.

Robert Hoyle a des intérêts fort diversifiés. Sur le lot n° 66, 5^e concession sud du domaine, un petit lac donne naissance au « Beaver Creek », où il construit un moulin à scie. Il coupe du bois de sciage sur ses terres et en achète aussi des colons. En 1825, il échange, avec son frère Henry, ses terres sur le rang Saint-André contre le lot n° 8, première concession nord du domaine, et de l'argent comptant. Il garde son moulin et le droit de débordement (quand l'eau est abondante, elle peut déborder sur les terres environnantes.) En 1825, il établit un service de traversier entre Lacolle et Noyan et, trois ans plus



tard, achète l'île aux Têtes pour y creuser un canal permettant un accès plus direct aux quais desservis. [En 1973, le révérend John D. Matheson a traversé ce canal avec son canoë]. Des employés exploitent sa ferme. En 1832, il construit un nouveau moulin à scie et, en 1833, un de ses hommes travaille à la fabrication de briques.

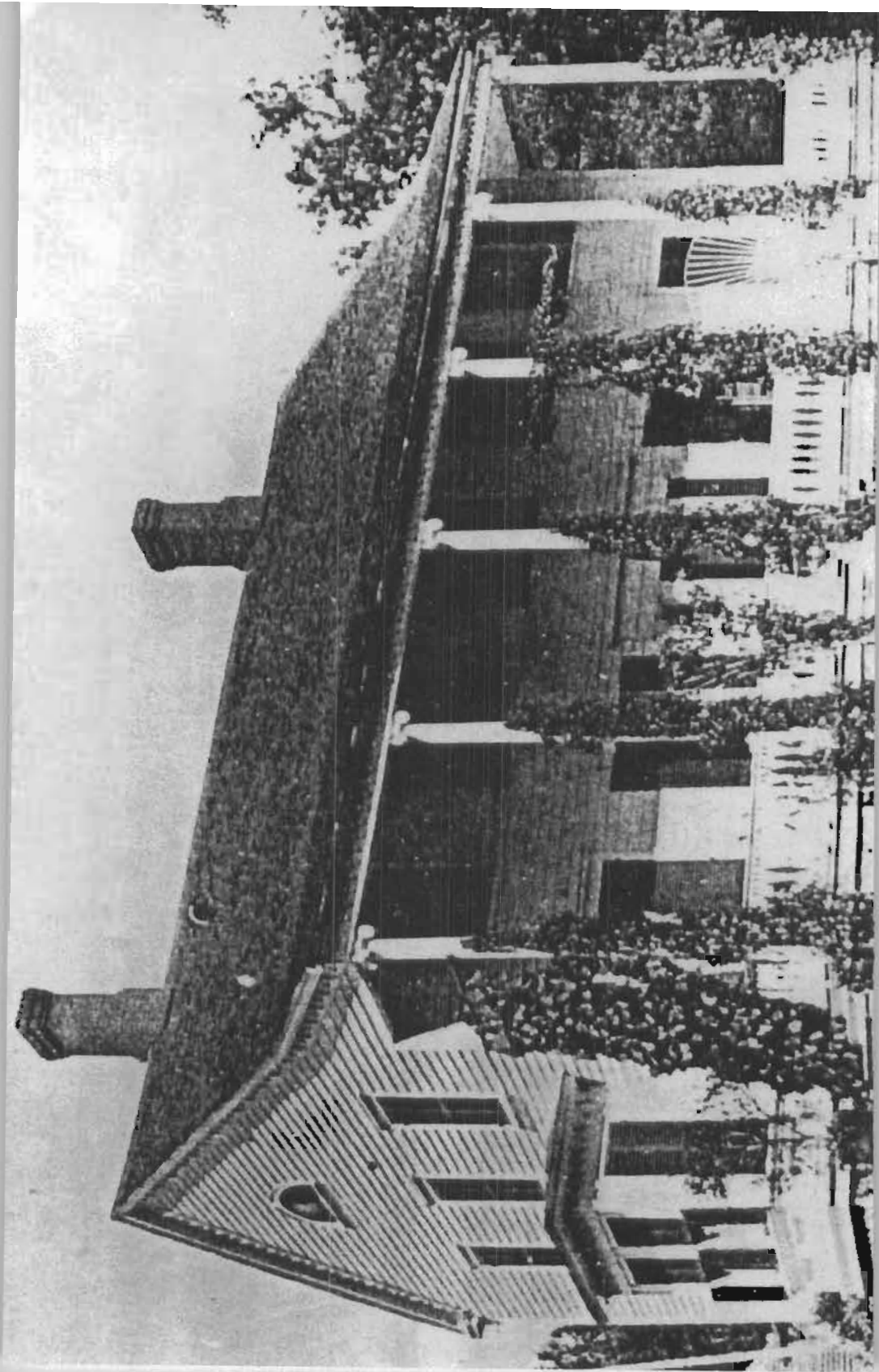
À cause de sa situation économique et sociale, Robert Hoyle fait rapidement partie de l'élite locale. En 1820, il est nommé major en second du 1^{er} bataillon de milice des cantons de l'Est « The Frontier Light Infantry ». Le 16 juillet 1830, il est nommé lieutenant-colonel et commandant de la milice sédentaire de la seigneurie de Lacolle. En 1821, il devient juge de paix et, l'année suivante, commissaire des petites causes. En 1830, il est élu député de la nouvelle circonscription de L'Acadie à la chambre de l'Assemblée nationale. En 1831, il épouse Elizabeth Bartlett Nye, dont il a deux filles. Elle est la sœur de Freeman, Bartlett et Thomas Nye. Pendant ses longues absences, il écrit fidèlement à son épouse, ce qui nous vaut une très bonne connaissance de la vie de ce temps dans la seigneurie. Il est décédé le 15 février 1857 à Lacolle et inhumé dans le cimetière Glenwood, à Champlain.

LES SCHUYLER

Sarah Visscher est la cousine de Martin van Buren qui devient le 8^e président des États-Unis. Son grand-oncle, Gerrit Visscher, officier du 55^e régiment, participe à la conquête de Montréal en 1760. Loyaliste, il demeure dans l'armée britannique et est lieutenant général à sa mort à Londres en 1808. Sa fortune échoit à sa nièce Sarah. Elle épouse à Troy N.Y. le major Henry Ten Eyck Schuyler, avec qui elle a trois filles et un garçon. Le major Schuyler meurt en 1812. (Les deux familles descendent des premiers colons hollandais.)

Sarah Visscher est riche. Elle possède une belle résidence et une grande ferme au sud de Troy. La fortune du grand-oncle arrive en 1812, au début de la guerre. En 1816, elle épouse Henry Hoyle qui, grâce à l'argent de sa femme, amasse une fortune. Devenu riche, il investit à Troy au nom de sa femme 10 000\$, une somme considérable pour le temps, équivalente ou même supérieure à son patrimoine. Sarah prétend que tous les biens de Henry lui reviennent ainsi qu'aux enfants du premier mariage, parce que la fortune a été faite avec l'argent des Schuyler. Après la mort de Henry, elle intente et perd un procès pour déshériter les trois enfants Hoyle. À sa mort en 1851, elle refuse qu'on l'enterre à côté de Henry Hoyle et stipule, dans son testament, qu'elle veut être enterrée à Troy à côté de son premier mari

Briqueterie de Lacolle (avril 1905) dans la rue Sainte-Marie.



et qu'on plante au quatre coins du lot des bornes avec l'inscription « Schuyler ».

À leur mariage, les quatre enfants Schuyler reçoivent une riche dot et à la mort de Henry Hoyle, tous les enfants reçoivent une part égale en héritage. Steven Henry Schuyler épouse la fille de William Bowron et reçoit une ferme de 350 acres à Hinchinbrook. Agnes Schuyler épouse D.K. Lighthall et reçoit la ferme de 250 acres voisine de celle de Steven. Sarah Ann Schuyler reçoit une dot généreuse quand elle épouse Merritt Hotchkiss. Cornelia Schuyler reçoit 1 000\$ en argent, lors de son mariage avec Freeman Nye. Grâce à William Douw Lighthall, fondateur du musée du château de Ramezay, plusieurs objets ayant appartenu au manoir de Lacolle font partie aujourd'hui de la collection de ce musée. Miss Alice Lighthall, décédée en 1991, se considérait comme la dernière seigneuresse de Beaujeu et venait encore chaque année collecter quelques dîs dans Saint-Bernard.

HENRY HOYLE

Henry Hoyle, né à Lancaster, Angleterre, arrive aux États-Unis en 1806 et épouse Sarah Visscher en 1816. Le couple a trois garçons dont Timothy est le plus jeune. Le 23 mars 1824, il se fait concéder le lot n° 8, 1^{re} concession nord du domaine, un terre de 105,6 arpents et paie £100 à Daniel Bronson pour les bâtiments y érigés. En 1825, il échange ce lot et £1 100 contre le domaine de 1,098 arpents de son frère Robert. Il acquiert ainsi sur le rang Saint-André, près de la frontière américaine : 90 arpents du lot n° 61, les lots n° 62, 63, 66, 5^e concession; n° 76, 77, 6^e concession sud du domaine, de 112 arpents chacun.

Il se fait construire un prestigieux manoir de style colonial, avec six colonnes ioniques. Des trésors, accumulés par les Schuyler depuis des siècles, ornent l'intérieur. Sur la colline en face, il établit une maison de ferme avec toutes les dépendances. Des domestiques s'occupent de la maison, des engagés travaillent à la ferme. Il a 18 vaches, 2 taureaux, 7 veaux, 2 chevaux, 2 poulains, 14 moutons. Plus tard, la maison du régisseur est construite près de la montée Boright. C'est là que les censitaires vont payer leurs rentes jusqu'en 1940. Quand il prend à bail, en 1845, la seigneurie des héritiers de W.P. Christie, il est déjà un cultivateur prospère et un industriel d'une certaine importance avec des terres et des moulins à Lacolle, Hinchinbrooke et Hemmingford. Sur la rivière Châteauguay, il a des moulins à farine, à scier, à fouler et un four pour faire du gruau.

Le manoir de Henry Hoyle, au rang Saint-André.

No. 1071 -- Ruins Grish Mill and Dam
Lacolle P. Q.



Dans les années 1840, plusieurs cultivateurs quittent pour le Haut-Canada et Henry Hoyle consent des hypothèques aux nouveaux arrivants. Entre-temps, des anglophones de la Tortue [Delson] viennent s'établir dans la seigneurie. Il prête aux particuliers, il investit dans les banques et les chemins de fer. Il semble pouvoir disposer facilement de liquidités. Il place du bétail sur des fermes. Le fermier garde le lait de la vache et les moutons engraisent sa terre. Quand les jeunes animaux sont vendus au marché de Montréal, Hoyle partage les bénéfices avec le fermier. En 1849, il possède sur 49 fermes : 43 vaches, 22 génisses, 26 bouvillons et 123 moutons. Il s'est procuré un bouc mérinos, ce qui donne une laine plus longue, plus soyeuse et plus facile à travailler. Il a plusieurs moutons, pour avoir du travail à son moulin à carder au moment où il n'y a pas d'autres clients.

Paralysé à la fin de sa vie, il cède à son fils Timothy sa place de seigneur. Il est décédé en décembre 1849.

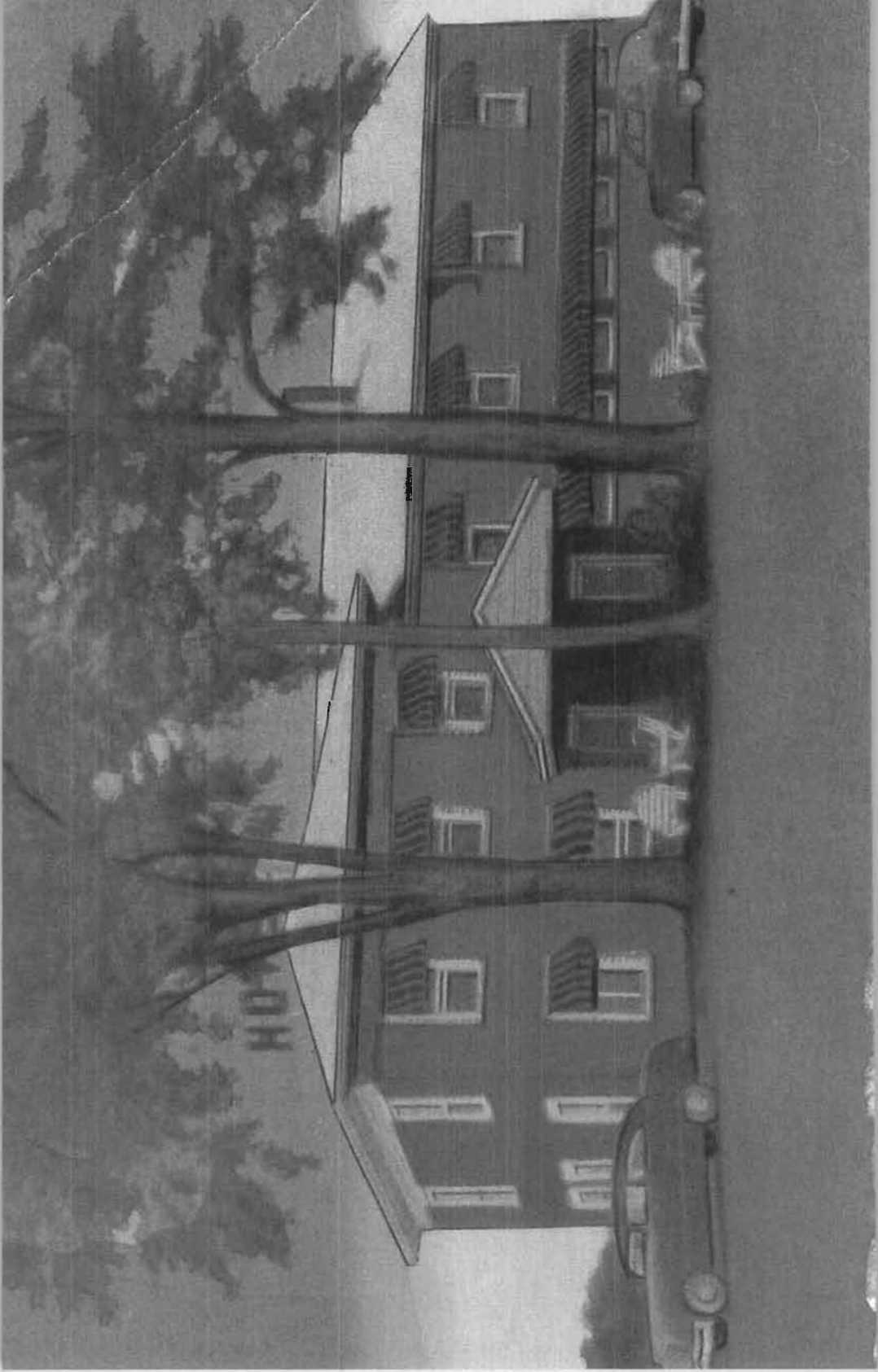
MERRITT HOTCHKISS

Nehemiah Hotchkiss habite Odelltown en 1817, quand il signe la requête pour obtenir une école. Il reçoit une prérogative pour construire un moulin à scie sur la rivière Lacolle (lot n° 18, 3° concession sur le domaine). En août 1822, il loue son moulin pour deux ans à Reuban Randall de Champlain, qui doit réparer la digue et le moulin et construire une maison de 20 × 24 pieds avec de bons planchers, un toit résistant et une cheminée confortable. Nehemiah devient marchand à La Prairie, où il se réjouit des bonnes grâces d'Edme Henry. Son fils Alonzo ouvre un magasin à Lacolle et son fils Merritt se lance dans diverses entreprises.

Merritt Hotchkiss, d'après le recensement, est né aux États-Unis en 1800. Sa première épouse, Harriet, est décédée le 24 mars 1836; le 2 mai 1837, il épouse Sarah Ann Schuyler et devient ainsi le gendre d'Henry Hoyle et le beau-frère de Freeman Nye. Merritt occupe diverses charges publiques; nommé commissaire au tribunal des petites causes, le 22 mai 1834, il est destitué, le 10 août 1837. Élu député pour le comté de L'Acadie en novembre 1834, son mandat prend brusquement fin, le 27 mars 1838. Il est décédé le 28 mars 1859 et son épouse, le 2 juillet 1887.

Merritt Hotchkiss exploite le moulin à scie et la cour à bois de son père dans le village de Lacolle quand, en 1836, il obtient le privilège de construire un moulin à farine sur le lot n° 17, 3° concession

Le moulin en pierre de Merritt Hotchkiss de 1836 a brûlé un dimanche matin au début de ce siècle.



sur le domaine. Il construit un solide moulin en pierre, avec deux paires de meules, une pour la fleur de farine et une pour la moulée. Il ouvre la « rue du moulin » et creuse un canal pour amener l'eau à son moulin. Ce faisant, il est poursuivi par les van Vliet pour détournement d'eau. Avec son frère Alonzo, il achète pour £1 000 le domaine seigneurial (20 avril 1836), qui s'étend sur 429 arpents sur les deux rives de la rivière Lacolle, avec le moulin banal, un moulin à scie, une habitation, une grange, une étable, diverses dépendances et le privilège d'ériger des digues et des moulins à leur choix. Les cens et les rentes sont de 6 pence l'arpent, ce qui fait un montant annuel de £10.16.11.

Le moment est mal choisi : les troubles de 1838, la récession qui s'en suit et le manque d'argent empêchent de collecter les sommes dues. (Le 1^{er} mai 1841, Traver van Vliet se résout à oublier le loyer que Hotchkiss doit pour loger son meunier). McGinnis, l'administrateur de la seigneurie, fait vendre ces deux domaines par le shérif en 1841. W.P. Christie les achète tous les deux. Il donne le domaine à son épouse, Amelia Bowman, qui le transmet à son frère : ce domaine sera connu sous le nom « La Grange ». Christie achète le moulin dans la réserve supérieure pour £360 et le revend, le 18 juillet 1843, à Henry Hoyle pour £500 qui le donne en usufruit à sa belle-fille Sarah-Ann Schuyler et en héritage aux enfants de cette dernière, en spécifiant que ce moulin ne peut être saisi pour les dettes de son mari.

FREEMAN NYE

Freeman Nye, né en 1791 à Plymouth, Massachusetts, fils de Elias Nye et d'Elizabeth Bartlett, arrive à Burlington, encore enfant. La famille compte six enfants. Isaac demeure à Burlington, où il exploite un magasin et un embarcadère avec entrepôt. Sa mère (+1825) et son père (+1838) demeurent avec lui. Thomas étudie de 1818 à 1822 à l'université du Vermont et l'année suivante, il fait son droit à Montréal, ses études étant payées par Freeman. Devenu avocat, avant de s'installer à Montréal, il habite à Lacolle. Il doit s'occuper des affaires légales de ses frères et remplir à l'occasion leurs commandes. Les notes concernant les causes qu'il plaide sont importantes pour l'histoire locale. Elizabeth épouse Robert Hoyle en 1831. Ruth ne se marie pas mais tient maison pour son frère Freeman, qui lui laissera sa maison en héritage.

Maurice Bourgeois a transporté la maison de Freeman Nye (à droite) pour la joindre à la maison de Janvier Dupré. Aujourd'hui : Hôtel du Repos.

Bartlett, né en 1799, arrive à Champlain en 1815. De 1821 à 1835, il habite près de la rivière Lacolle, où il fabrique de la potasse et flotte du bois jusqu'au port de Québec. En 1839, il épouse à Champlain, Mathilda, fille de Noadiah Moore. En 1840, il leur naît une fille, Elizabeth Mathilda, qui étudie le français et la musique à Montréal, tout en habitant chez son oncle Thomas. La première épouse de Bartlett décède en 1841 et en octobre 1842, à l'âge de 43 ans, il épouse Laura, âgée de 17 ans, la sœur de sa première femme. Bartlett est décédé en 1857 et son épouse, qui voyage jusqu'en Europe, est décédée en 1907, à l'âge de 82 ans.

Freeman arrive à Champlain en 1807, à l'âge de 16 ans, sert dans la guerre de 1812 et s'associe avec son frère Bartlett. En 1830, il invente un moulin à battre. Il fait construire dans la 6^e concession, sud du domaine, une grande maison de style colonial sur une ferme de 540 arpents. Sa maison s'appelle : « The Lines », la frontière. Sa sœur Ruth tient maison. Freeman épouse en 1841 sa voisine Cornelia Schuyler qui meurt en 1854 sans laisser d'enfant. Après le décès de son frère Bartlett, il s'occupe de ses enfants mineurs, sans pouvoir être tuteur, car il n'est plus citoyen américain. Freeman décède le 13 novembre 1877, à l'âge de 86 ans, laissant sa maison à sa sœur Ruth.

LA FIRME F&B NYE

Après la guerre de 1812-1814, Freeman et Bartlett Nye fondent la firme « F&B Nye ». Ils acquièrent des droits d'eau, des moulins, des terres, tant à Lacolle qu'à Champlain. En 1843, ils achètent également les 180 acres de la réserve de la pointe au Fer. Ils achètent des fermes négligées pour en faire des métairies, c'est-à-dire des exploitations où uniquement les meubles meublants appartiennent au fermier. Ils en ont onze dans la seigneurie de Lacolle. La firme possède un magasin général près de la frontière, des ateliers divers, un moulin sur le lot portant le n° 572 au cadastre et 55 lots divers. Au mois de juin et juillet 1881, Roswell Canfield fait l'évaluation des biens de la firme qui est alors dissoute et les biens sont vendus en faveur des héritiers.

LES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES

Sur le Richelieu, Chambly est la paroisse la plus rapprochée de Lacolle; le curé doit desservir toute la région, aussi loin qu'il y a des colons lesquels sont lents à s'établir. Deux fois l'an, l'été en chaloupe et l'hiver en traîneau, ils vont « en ville », à Chambly, pour leurs achats. Ils en profitent pour aller à la messe et faire baptiser leurs enfants. En 1790, selon le recensement du curé de Chambly, il y a

35 hommes de plus de 19 ans dans la seigneurie de la rivière à la Colle, mais les catholiques sont fort peu nombreux. En 1810, certains habitants de la seigneurie s'adressent encore au curé de Chambly, bien que la paroisse de Saint-Luc soit déjà érigée en 1801 au coteau des Hêtres. Par la nature des lieux, le curé de cette nouvelle paroisse doit desservir les deux rives du Haut-Richelieu par voie de mission.

Messire Berthelot, curé de Saint-Luc de 1801 à 1813, envoie régulièrement le rapport de ses activités à l'évêque de Québec. Il souffre beaucoup de la gorge et parle peu, la semaine, afin de réserver toute la force de sa voix pour le dimanche. Quand il se sent bien, il chante la grand-messe tout haut, autrement il la chante tout bas, c'est-à-dire dans son cœur. L'après-midi, il fait le catéchisme à une bande d'enfants turbulents, dont les trois-quarts savent à peine faire le signe de la croix. Il lui reste ensuite juste assez de souffle pour entonner la première antienne de vêpres. Charles Berthelot nous apprend même qu'un dimanche il a omis la litanie du bon pape Gélase par manque de souffle.

Quantité de personnes, demeurant à sept, huit ou dix lieues, fréquemment Saint-Luc. À chaque semaine, ces habitants viennent demander le baptême pour leurs enfants âgés de quatre ou cinq semaines. Le mari et la femme se confessent et s'approchent des sacrements. Le curé y trouve l'occasion d'instruire ses paroissiens de quelques vérités de la foi. « Au fait, ils peuvent aisément venir, tant en hiver qu'en été, au moins une fois par chaque saison ». Au cours de l'été, plusieurs sont venus à confesse et ont communie. Le curé demande seulement, autant que possible, qu'ils viennent le dimanche. Le catéchisme de Québec (1702) enseigne, en effet, qu'il vaut mieux entendre la messe paroissiale, car à cette messe se fait l'assemblée des fidèles et le prône, c'est-à-dire la prière publique pour toute l'Église.

Aujourd'hui, nous avons perdu la notion de la messe paroissiale.

Le 12 février 1810, dans l'après-midi du sixième dimanche après l'Épiphanie, le curé Berthelot s'embarque et entreprend une visite des habitants de la région de Lacolle. Il apporte son calice et son petit autel portatif. On l'avertit qu'il y aura des baptêmes; il est perplexe, car l'administration de ce sacrement, dans des endroits si éloignés, est aussi importante que la célébration de la messe. Il décide d'apporter l'eau baptismale et les saintes huiles. « Heureusement, s'est trouvée vide alors une assez jolie maison, appartenant à un nommé Watson, dont j'ai baptisé un enfant et de laquelle j'ai fait ma chapelle. »

Le lundi matin, il commence par entendre les confessions jusqu'à la messe. Il fait l'homélie sur l'évangile du dimanche, appliquant

la première parabole à l'Église en général et la seconde (où il est question de levain) à chaque âme ou fidèle en particulier. Huit personnes reçoivent la sainte communion. Plusieurs autres auraient communié, mais ne sachant pas que le curé avait apporté de petites hosties, ils avaient mangé. Après la messe, huit enfants reçoivent le baptême, dont quatre petits Anglais. Le plus vieux a sept ans, les autres, âgés au plus de trois ans, sont des enfants de catholiques mariés devant un juge de paix, « de la main des squires. La raison qui les a conduits à se faire marier en fraude, c'est qu'ils n'ont pas encore communié, sans doute faute d'instruction. » Au cours de la journée, le curé visite les familles jusqu'aux lignes (=la frontière). Il note la pauvreté. Les habitants ne cuisent pas de pain, ils se contentent de la soupape.

Le soir, revenu chez ses hôtes, il y trouve une nombreuse assistance qui lui demande de réciter la prière du soir. Il lit ensuite quelques chapitres dans un petit livre, intitulé « Pensez-y bien ». Il demande le catéchisme aux enfants, mais c'est pour le bénéfice des grandes personnes, et cela à partir de 7 heures jusqu'à 9 heures. Le lendemain, 14 février 1810, il célèbre de nouveau la messe et fait le sermon. « Comme mardi était la fête de saint Valentin, le premier saint de la semaine, j'ai dit aux gens que j'appellerais cet endroit la mission de Saint-Valentin, parce qu'on avait dit la messe le jour de sa fête. J'ai même donné ce nom à un des enfants que j'ai baptisé. » Il finit sa mission par planter une croix et, pour ne désappointer personne, il l'érige à l'endroit où il a débarqué.

Le dernier dimanche de janvier 1811, des gens de la « mission Saint-Valentin sur la rivière à la Colle » entrent chez le curé de Saint-Luc et lui demandent de revenir chez eux. Il s'y rend le samedi suivant. Le premier dimanche du mois de février, il dit la messe et quinze personnes communient. Il baptise encore huit enfants, cinq de parents protestants et trois de parents catholiques. Il finit son ministère en moins de six heures et, peu après l'office, chacun rentre chez soi. La première fois, le missionnaire était venu un jour de semaine et les habitants avaient passablement célébré l'événement. La deuxième fois, il y passe un dimanche; ni le juge de paix, ni la cantinière n'ont voulu vendre de rhum. Par la suite, M. Berthelot continue à visiter sa chère mission deux fois l'an.

VIE RELIGIEUSE SUR LA FRONTIÈRE

Les premiers habitants de souche hollandaise appartiennent à l'Église réformée (calviniste), mais rien n'indique que des pasteurs réformés œuvrent dans notre région. En 1800, des missionnaires visitent les colons : des Méthodistes à Perry's Mills et des Baptistes à Rouses Point. En 1802, un missionnaire presbytérien établit une

congrégation à Champlain mais il n'y a pas de ministre avant 1807. Avant la guerre de 1812, ce sont surtout des missionnaires itinérants américains qui parcourent notre région. En 1816, la « Clinton County Bible Society » est organisée à Plattsburg dans le but de fournir une bible en langue française à chaque famille catholique du Québec. De tout temps, des protestants s'efforcent de faire briller la lumière de Dieu à ceux qu'ils considèrent de pauvres aveuglés. Les habitants de la seigneurie de Beaujeu sont les premiers bénéficiaires de ces largesses.

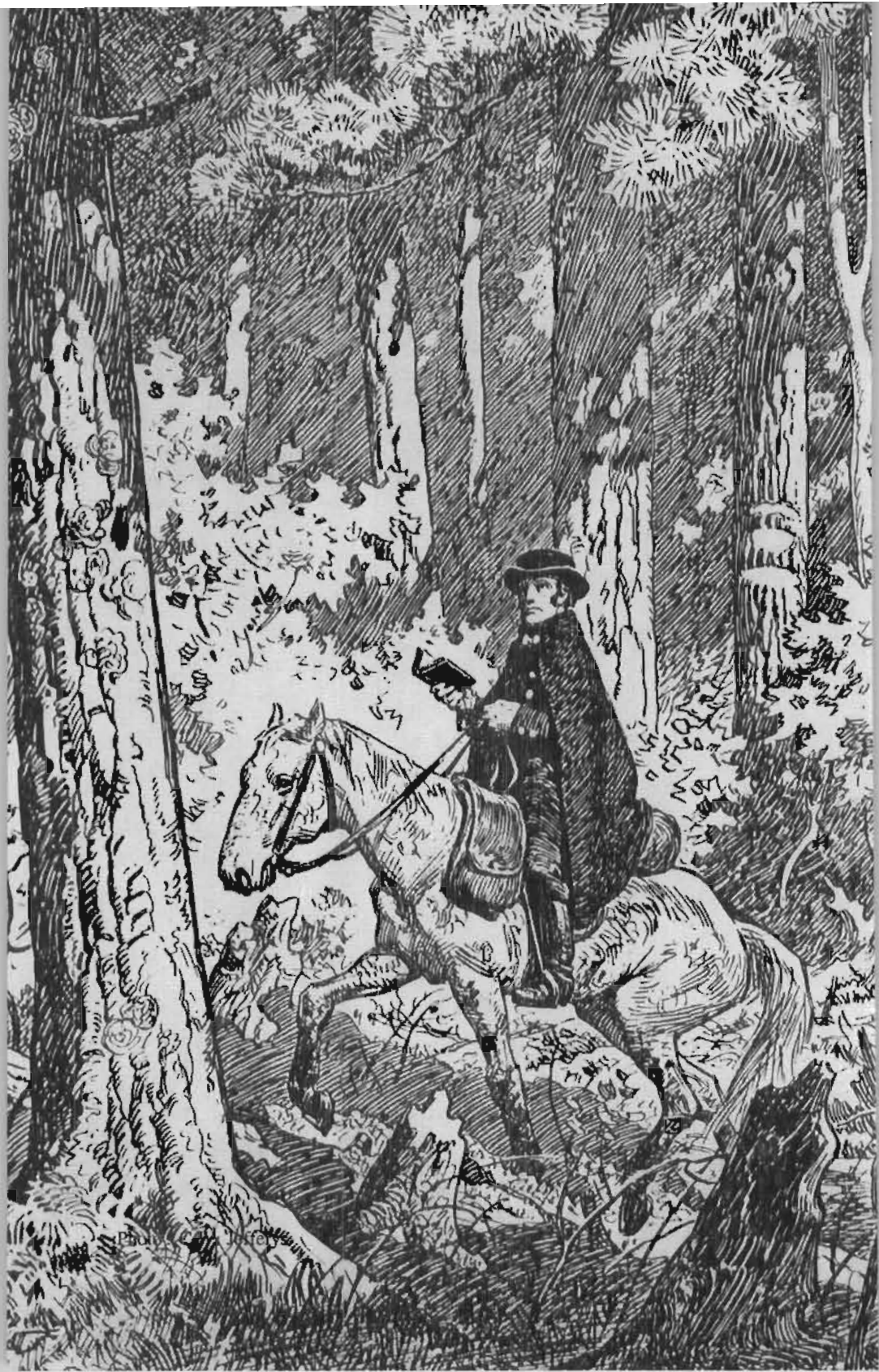
LES MÉTHODISTES

John Wesley (1703-1791), un diacre anglican d'Oxford, part en mission en 1736 pour Savannah, Georgie, où il rencontre des Frères Moraves. Dès son retour en Angleterre, il prêche une renaissance religieuse (revival), un renouveau spirituel basé sur le sentiment. Avec son frère George, auteur de plusieurs hymnes, et George Whitefield, prédicateur enflammé, John Wesley organise la première société méthodiste. Les chaires de l'Église établie sont désormais fermées pour eux et le clergé anglican les exclut même des sacrements.

Doctrine : Dès 1743, John et Charles Wesley établissent les conditions d'admission et édictent les « Règles générales » de leur confession. La doctrine de John Wesley est contenue dans ses 53 sermons publiés en 4 volumes et dans ses « Notes sur le Nouveau Testament ». Le baptême ne donne pas la grâce mais renforce la foi. C'est le signe d'une nouvelle naissance. Les enfants sont baptisés, parce qu'ils sont déjà membres du Royaume. Le témoignage de l'Esprit nous assure du pardon présent mais pas de la persévérance finale. La cène est un mémorial de la passion et de la mort de Jésus. Il n'y a ni prêtre, ni évêque.

Hierarchie : Pour être admis dans cette confession, une probation de six mois est requise. Dix ou douze membres se regroupent pour étudier la bible et forment une *classe*. Le *guide* peut s'occuper individuellement de la vie spirituelle de chaque membre.

Ce système facilite la collecte des fonds nécessaires au fonctionnement de l'Église. Une *société* regroupe plusieurs classes et se compare à une paroisse. Le prêcheur local est un laïc licencié pour la prédication (souvent, n'ayant reçu aucune formation spéciale), les intendants donnent l'instruction religieuse à la jeunesse et les régisseurs administrent les finances. Plusieurs sociétés forment un *circuit*. Au début, le surintendant est un prêcheur itinérant. Quand le circuit est bien organisé, les fidèles engagent un ministre. Chaque trimestre, le surintendant réunit les prêcheurs locaux, les guides des classes, les régisseurs et les intendants des écoles. Il reçoit les rapports



et les sommes recueillies. La *conférence* est la rencontre annuelle des pasteurs qui traitent de pastorale et des délégués laïcs qui discutent de finances. Cette organisation bien structurée a grandement favorisé l'épanouissement du méthodisme.

Culte : Outre les offices du dimanche, on organise des soirées de prières et de chants. À la « fête de l'amour », on partage du pain et de l'eau, on se remémore et on chante les merveilles du Seigneur. Le sentiment religieux est ravivé lors des grands rassemblements : les « revivals » et les « camp-meetings ». On doit parfois parcourir de longues distances pour se rendre à ces rencontres qui durent une semaine. Joseph Teskey racontait souvent comment sa grand-mère s'était rendue à un « camp-meeting », accrochant une échelle aux cornes de sa vache et y entassant le nécessaire pour un long voyage. C'est ainsi que se réglaient ses problèmes de transport des bagages et de garde de sa vache qui broutait l'herbe le long des chemins. De plus, le lait de sa vache lui assurait sa subsistance : ou elle le buvait ou elle l'échangeait contre de la nourriture.

Les premiers apôtres du méthodisme viennent des États-Unis mais la guerre de 1812-1814 interrompt leur œuvre. Dès lors, la conférence wesleyenne britannique envoie des missionnaires au Bas-Canada. À l'encontre des missionnaires anglicans et presbytériens qui disposent d'une ferme, le missionnaire méthodiste est essentiellement un voyageur dont le mandat pastoral se limite à deux ou trois ans. Le révérend Richard Pope est ministre à Saint-Armand et, en 1818, Richard Williams le remplace jusqu'en 1821. Les premières mentions de services religieux à Odelltown datent de ce temps. En effet, Traver van Vliet nous dit que sa femme devint une chrétienne fervente à la suite d'une série d'assemblées évangéliques tenues à Odelltown en 1818 ou 1819. Il y a alors un prêcheur local nommé John Ruston.

BURTONVILLE CIRCUIT 1822-1825

Le révérend John de Putron organise en 1822 le circuit de Burtonville et de Russeltown comprenant tout le territoire entre le Richelieu et Huntingdon. Originnaire des îles Anglo-Normandes, John de Putron débarque à Québec en 1816. Avec sa connaissance du français, il est appelé à convertir les Canadiens-Français. Devant le peu de succès de cette œuvre, il s'établit à Burtonville et y organise un

Le prêcheur itinérant méthodiste parcourant les nouvelles frontières. Par sa mobilité, il réussit à implanter « l'évangélisme » dans les camps de bûcherons et les colonies qui s'ouvrent.
Illustration tirée de la Revue Imperial Oil, juillet 1967.

circuit en 1822. La congrégation décide de construire une chapelle. Manasseh Sawyer, un des premiers prêcheurs locaux de Burtonville, promet un terrain d'une acre et demie. D'autres promettent des matériaux, des corvées, de la nourriture. Un ami donne même 40 dollars et promet des produits divers pour une valeur de 20 dollars. On espère commencer la construction au printemps. Mais de Putron retourne dans son pays. À son départ, en 1823, le circuit compte 14 classes avec 150 membres.

Le révérend James Booth est né à Londres, dans le comté de Middlesex. Envoyé comme missionnaire au Bas-Canada, il est ordonné pasteur à Montréal en 1816. En 1823, en poste à Saint-Armand, il s'occupe en même temps de Burtonville où, le 20 juillet 1823, il préside la première assemblée trimestrielle, et la dernière en avril 1825. Le 4 août 1823, il écrit : « Mon circuit est composé de 4 cantons soit Odelltown, Hemmingford, Burtonville et Sherrington. Je visite aussi à l'occasion Isle aux Noix et Caldwell's Manor. » À son départ, le 10 juin 1825, James Booth laisse à son successeur Richard Williams quatre petites bibles, autant de recueils du Nouveau Testament et deux grandes bibles écrites en vieil hollandais. Le 1^{er} juillet 1888, Traver van Vliet écrit : « Je suis devenu membre de l'Église, quand le révérend M. Booth présidait le circuit la première fois, vers 1820, je crois. J'étais membre du conseil trimestriel quand le révérend M. Burt est venu. Je pense qu'il a succédé à James Booth à la fin de son premier terme. Après mon mariage, en février 1823, j'ai vécu trois ans chez mon père avant de m'installer dans ma propre maison. J'ai commencé à prier en famille quand j'étais encore chez mon père et j'ai gardé cette coutume jusqu'à maintenant. »

Le 2 juin 1823, plusieurs habitants d'Odelltown se réunissent chez Roswell Canfield en vue de la construction d'une chapelle méthodiste. Roswell Canfield, Richard Jackson, Isaac Smith, Cornelius van Vliet, James Brisbin, John Wilson jr, Uriah Traver, Gilbert Weldon, Cornelius Masten, Chester Wilson et James Gordon forment un comité.

Le 14 juin 1823, dans l'avant-midi, le notaire L.N. Lalanne, résidant à Frelighsburg, accompagné de James Booth, se rend chez Roswell Canfield, qui donne un lot d'un demi-arpent à la société et conférence méthodiste wesleyenne britannique pour la construction d'une chapelle. Ce don permettra la prédication et l'enseignement de l'Évangile dans cette partie de la seigneurie de Beaujeu qu'on appelle Odelltown, ainsi que l'établissement et l'avancement de la doctrine de la dite société telle que contenue dans les « Notes sur le Nouveau Testament » et les quatre volumes publiés par le révérend John Wesley. L'après-midi, le notaire se rend à Burtonville chez l'hôtelier Charles Ames jr où Manasseh Sawyer donne un lot d'une acre. Les

deux actes sont rédigés quasi dans les mêmes termes : à Odelltown le lot est décrit en mesures françaises tandis qu'à Burtonville le notaire a recours aux mesures anglaises. Roswell Canfield ajoute aussi une clause importante : si pendant cinq ans la congrégation méthodiste n'utilise pas ce lot ou qu'au terme de cinq autres années aucune autre dénomination chrétienne n'occupe la chapelle, le lot retournera à la ferme d'origine.

LA CHAPELLE DE BURTONVILLE

Manasseh Sawyer donne un lot d'une acre situé sur le lot 18, dans la troisième concession nord du domaine, lot que son père Jonathan Sawyer avait obtenu du seigneur Napier Christie Burton le 8 juin 1801. Un piquet est planté à l'angle du chemin de la Grande Ligne et de la route conduisant à Montréal. De là, on mesure huit rods le long de la grande route en direction du sud. Ensuite vingt rods vers l'ouest, parallèlement au chemin de la Grande Ligne et huit rods vers le nord, le tout formant une acre. Des piquets sont plantés aux quatre coins. Les syndics sont Thomas Hewson, Ralph Featherston, John Hewson, Oliver Lewis, John B. Browson, Josiah Knight ainsi que Daniel et James Stott de Stottsville (aujourd'hui Saint-Valentin). Les témoins sont Peter Odell et Peter Kidd. Une chapelle de quarante pieds sur trente est construite en bois équarri et recouverte de bardaux de cèdre. Un feu détruit par la suite cette église et une grande partie du hameau avoisinant.

LA CHAPELLE D'ODELLTOWN

Roswell Canfield donne un demi-arpent sur le lot 30 de la deuxième concession sud du domaine. Un piquet est planté sur le côté ouest du chemin qui conduit à Blairfindie; de là, on mesure sept perches en direction sud où un autre piquet est planté. Ensuite on mesurera aussi loin que nécessaire vers l'ouest pour avoir un demi-arpent. Ce document est signé par Roswell Canfield, James Booth, Richard Jackson, Cornelius van Vliet, Isaac Smith, Thomas Hewson, Richard Harper, Wm van Vliet, John Wilson jr, James Gordon devant les témoins James Gosslin et William Scriber.

Le 16 juin 1823, les syndics décident que la chapelle sera construite en pierre, aura 52 pieds de long sur 42 de large et 21 de haut. Richard Jackson, Cornelius van Vliet et Uriah Traver vont inspecter les chaînes de roches les plus accessibles afin de trouver la pierre nécessaire. L'été, chacun est occupé dans les champs mais dès septembre, on organise une corvée pour clôturer le terrain et charroyer les pierres. Le 4 octobre, Richard Jackson est envoyé à Montréal pour engager un bon maçon; le 8 octobre 1823, un contrat est signé avec John Graves au prix de 7 1/2 shillings par toise, moitié en argent, moitié

RENTE ANNUELLE DES BANCS ET ANNÉES DE RETARD AU
1^{er} juillet 1830

(Nous avons indiqué le nombre d'années de rente en retard.)

Two double pews in front of pulpit 12 shillings et 6 pennies.			
n° 24	Henry Hoyle, esq.	1	n° 15 Preachers pew. Gratuit
Double pews on the side 10 shillings			
n° 35	Uriah Traver	4	n° 1 Cornelius van Vliet 1
36	John van Vliet	3	2 Roswell Canfield 4
The single pews down to the stoves 6 shillings et 3 pennies			
n° 25	Lewman Hawley	4	n° 16 Edmond Weldon 4
26	Joseph Gosslin	4	17 John Odell 1
27	Traver van Vliet		18 John Borrowdale 4
The double pews between the stoves 6 shillings et 3 pennies			
n° 28	Robert Hoyle esq.	4	n° 29 Robert Hoyle esq. 4
The others down to the wall 6 shillings			
n° 30	Duncan McCallum	4	n° 19 William J. Odell 4
31	Isaac Smith	2	20 John Wilson jr 2½
32	Zenas Clark	4	21 John Tate 3
33	Richard Harper	2	22 Thomas Dolby
34	Richard Jackson	1	23 Hiram Odell 1
Single pews down to the front of gallery 5 shillings			
n° 37	William Sriver jr	4	n° 3 capt Lewis Odell 3
38	Cornelius Masten	2	4 Joseph J. Odell 3
39	Henri Wilson	4	5 John Wilson sr 3
40	Joshua Odell	2½	6 F&B Nye 3
41	Samuel Brisbin	3	7 Richard Pearson 3
42	Joshua Manning	4	8 Gilbert Waldon 1
Three next on both sides 4½ shillings			
n° 43	Gabriel Manning	3	9 William van Vliet 4
44	James Brisbin	10	William Mussen 3
45	Morris Simpson	4	11 Charles Weatherby 4
Three last to the door 4 shillings			
n° 46	Thomas Pallisser	4	12 Joshua Odell 4
47	William Allison	4	13 Charles Weatherby 3
48	Robert Duncan	3	14 Jacob Wilsie 3

en produits divers. Le travail doit être terminé le 31 juillet 1824. Le 17 novembre les fondations sont complétées. Un contrat est signé avec John Wandby, de Caldwell Mansion, pour la charpente et la menuiserie. Aux devis il est stipulé que le garde-corps du jubé sera incurvé, que la porte d'entrée aura deux battants de six panneaux; au-dessus de l'entrée on installera une fenêtre palladienne, en façade il y aura quatre fenêtres de trente carreaux et dans les murs latéraux, huit fenêtres de soixante carreaux chacune. Pour ce travail, John Wandby sera ainsi rémunéré : un tiers en viande, un tiers en grain et un tiers en argent sonnant.

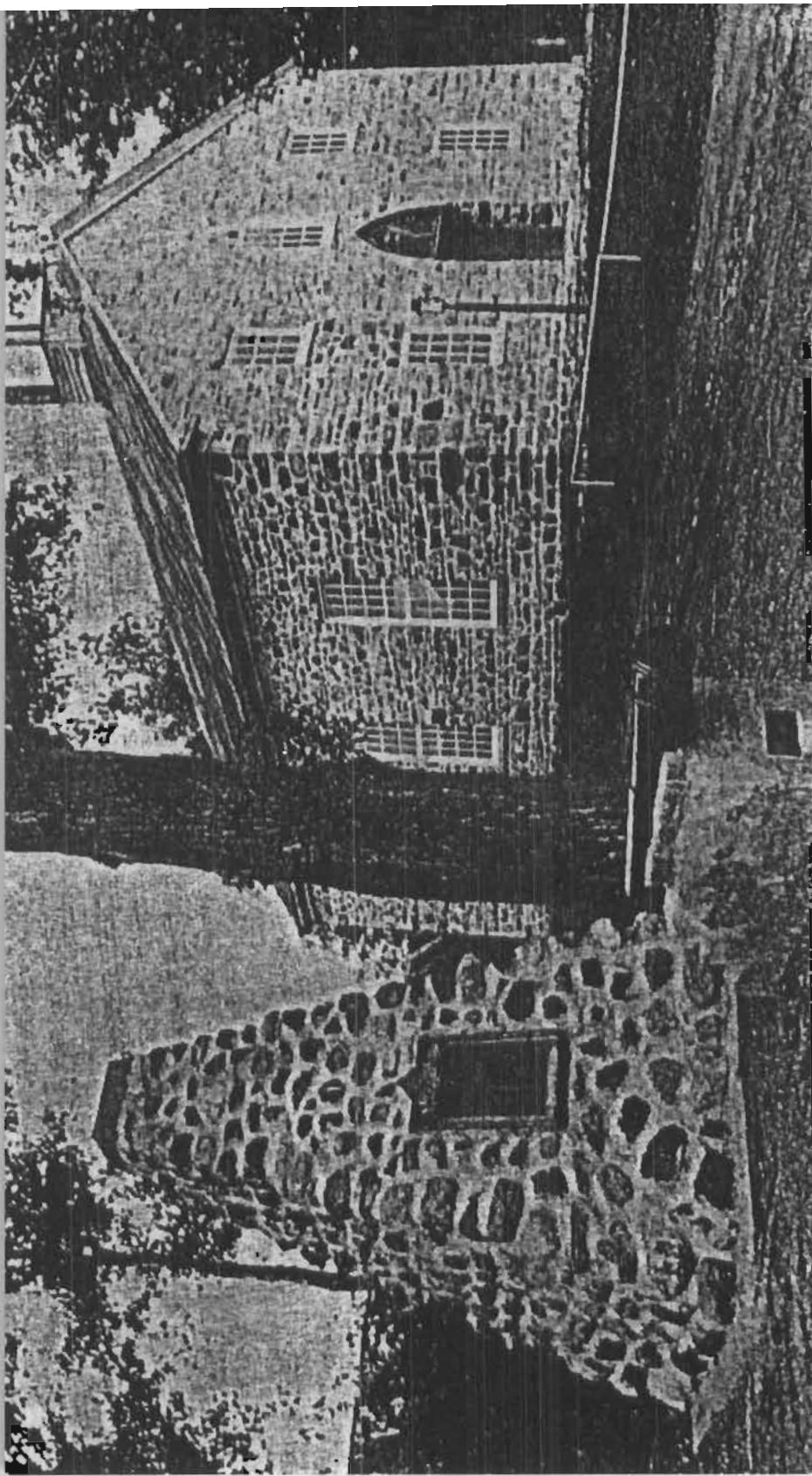
Les minutes des syndics nous font comprendre qu'ils ont des difficultés à collecter l'argent et les matériaux nécessaires pour le parachèvement de la chapelle. Le 24 janvier 1825, les bancs de différentes grandeurs sont vendus par encan, payés en argent ou avec de bonnes planches. Ils sont occupés dès le premier juillet. Les familles les plus en vue occupent les meilleures places, mais le 1^{er} juillet 1830, plusieurs propriétaires ont trois ou quatre ans de retard dans le paiement de la rente de leurs bancs (cf. p. 90). Ces revenus doivent servir à payer la dette ainsi que l'entretien, le chauffage et l'éclairage.

LE CIRCUIT D'ODELLTOWN

Odelltown devient circuit avec l'inauguration de la chapelle. Le révérend Richard Williams en est le surintendant. (Voir : « ODELLTOWN CIRCUIT BOOK, commencing July 30th 1825. R. Williams »). À la visite trimestrielle des classes en mars 1826, il obtient les résultats suivants :

		argent reçu	
1. Odelltown	4 classes	56 membres	£3-8-10½
Domaine	2 classes	25 membres	1-1-0
2. Burtonville	2 classes	23 membres	2-0-3
Stolt's Settlement	1 classe	10 membres	0-0-0
3. Henrysburg	2 classes	25 membres	10-6
4. Sherrington	1 classe	14 membres	11-0
5. Roxham	1 classe	15 membres	3-6
6. Caldwell's Manor		2 membres	
7. Isle aux Noix		3 membres	
Collecte dans la chapelle			£1-17-4
Total		173 membres	£9-12-5½

Le révérend William Burt (1826-1828) est le premier pasteur résident. Missionnaire aux Maritimes de 1816 à 1825, il célèbre les premiers baptêmes du circuit d'Odelltown le 29 mars 1827 à Henrysburg. Il organise aussi les écoles du dimanche. Richard Rain



L'église d'Odellon (1823), témoin d'un combat important entre les patriotes et les volontaires du Haut-Richelieu en 1838.

Le canon servit lors de cet affrontement

est engagé pour lui construire une maison mais le manque d'argent fait avorter le projet. Avec le révérend Mathew Lang (juillet 1828 - janvier 1832), le circuit d'Odelltown prend sa plus grande expansion : Odelltown, Burtonville, Lacolle (1831), Henrysburg, Beaver Meadows (1831), Roxham, Sherrington, Hemmingford, Russeltown (le révérend Barnabas Hotchkiss de Lacolle y est le premier ministre itinérant en 1829), Champlain, Perry's Mills, Stottsville, Isle aux Noix, La Cadie ou Blairfindie, St.Johns, Bleury, Chambly (1831 avec 22 membres), Caldwell's Manor. En 1831, Douglasville (avec 28 membres) est séparé de Sherrington Valley (avec 29 membres). Le salaire du ministre est partiellement payé en nature : bois, beurre, farine, bœuf, porc, jambon et même une oie. Le révérend James Knowlan, président du district, est à Odelltown en mai 1829, septembre 1830 et au printemps de 1832, quand on achète pour £250.0.0 une grande maison en pierre et une étable en bois (n° 259 route 221 sud). On refait un peu le plâtrage, on construit une cuisine d'été et un hangar pour le bois, on fait creuser un puits et l'on achète une vache pour le prêcheur £2.5.0. La collecte pour payer la vache ne rapporte que £1.10.0.

LE CHANT À ODELLTOWN

Pour améliorer le chant, partie intégrante du culte, une chorale accompagnée d'une cithare est formée en 1834. Madame Hiram Odell est la première organiste touchant l'harmonium acquis en 1859. En janvier 1884, on le remplace par un harmonium *Dominium*, le moins dispendieux sur le marché. L'influence des dames se manifeste de plus en plus : en 1890, à leur demande, on descend l'orgue du jubé. Elles veulent aussi repeindre les murs et remodeler les bancs, mais quand elles proposent de faire disparaître la chaire, le pasteur s'y oppose. En 1892, on fête Noël pour la première fois avec un arbre de Noël et des cadeaux pour les enfants.

L'ÉCLAIRAGE

Au début du 19^e siècle l'éclairage est assuré par des cierges de cire, des chandelles de suif ou des lampes à mèche de jonc, brûlant de l'huile de baleine graduellement remplacée par l'huile de colza (graines de moutarde) et finalement par du kérosène.

Le pétrole était connu depuis l'antiquité mais considéré comme une vaine curiosité. En 1852, Abraham Gesner en découvre l'utilité avec un produit dérivé : le kérosène. Né le 2 mai 1797 en Nouvelle-Écosse, il fait ses études en médecine à Londres, invente une méthode pour extraire le kérosène du pétrole et décède le 19 avril 1864 à Halifax, après avoir vendu son brevet à des Américains. L'invention de la lampe à kérosène date de 1854 et la première compagnie exploi-

tant le pétrole brut, la *Pennsylvania Rock Oil Company*, est fondée à New Haven, Connecticut, le 30 décembre 1854.

Dès le mois de février 1825, l'église d'Odelltown est utilisée pour les offices hebdomadaires, les vigiles et les fêtes de l'amour. On paie 3 livres de chandelles 2½ shillings. En 1836, on achète un lustre à plusieurs branches pour l'éclairage à la chandelle. Le 19 septembre 1864, on achète pour la chapelle quatre lampes à kérosène. Le 11 octobre 1878, on paie :

une douzaine de cheminées de verre	1,00
une douzaine de mèches de coton	0,15
un globe avec brûleur	0,45

On compte donc, depuis la restauration de la chapelle, plusieurs lampes murales. Le 13 septembre 1880, on décide d'acheter pour le jubé un lustre à trois ou quatre lampes et d'adapter le vieux lustre pour des lampes à kérosène. Cette solution ne semble pas satisfaire puisque le 1^{er} avril 1881, E. Scriver et H. W. Odell sont délégués pour acheter le grand lustre suspendu, encore aujourd'hui, dans l'église d'Odelltown.

L'ÉGLISE MÉTHODISTE DE LACOLLE

Les premiers documents de cette église ont péri lors de l'incendie de la maison de David Manning. D'autres sources indiquent que l'église actuelle aurait été construite en 1842 et inaugurée en février 1843; à ce moment, au cours d'une « célébration prolongée », on collecte 8 shillings et 1 penny.

En 1836, la société méthodiste achète une propriété de la succession du docteur Christopher Storey. En 1841 et 1842, Traver van Vliet est l'administrateur de la société méthodiste de Lacolle; on a de lui une note : « Loyer reçu pour la maison du Dr Storey, aujourd'hui propriété de notre église. —

- 1° Six mois par Vallade, 1\$ par mois, fait 6\$. Ces six mois de loyer ont été dépensés en réparations à l'étage supérieur et autrement.
- 2° Six mois occupé par John Savage. M. Hotchkiss doit payer ce loyer à raison de 1\$ par mois. Pas encore réglé ce 1^{er} mai 1842.
- 3° Occupé par Thomas Walker.
- 4° F. Wood & Co occupent la maison du 1^{er} mai au 21 août 1841 à 10 shillings par mois.
- 5° Reçu de John Savage une vache pour le loyer du 21 août 1841 au 1^{er} mai 1842, évalué à £3.

Note : La maison du Dr Storey occupait le site actuel de l'église méthodiste. La place fut achetée 4 ou 5 ans avant la construction de l'église.

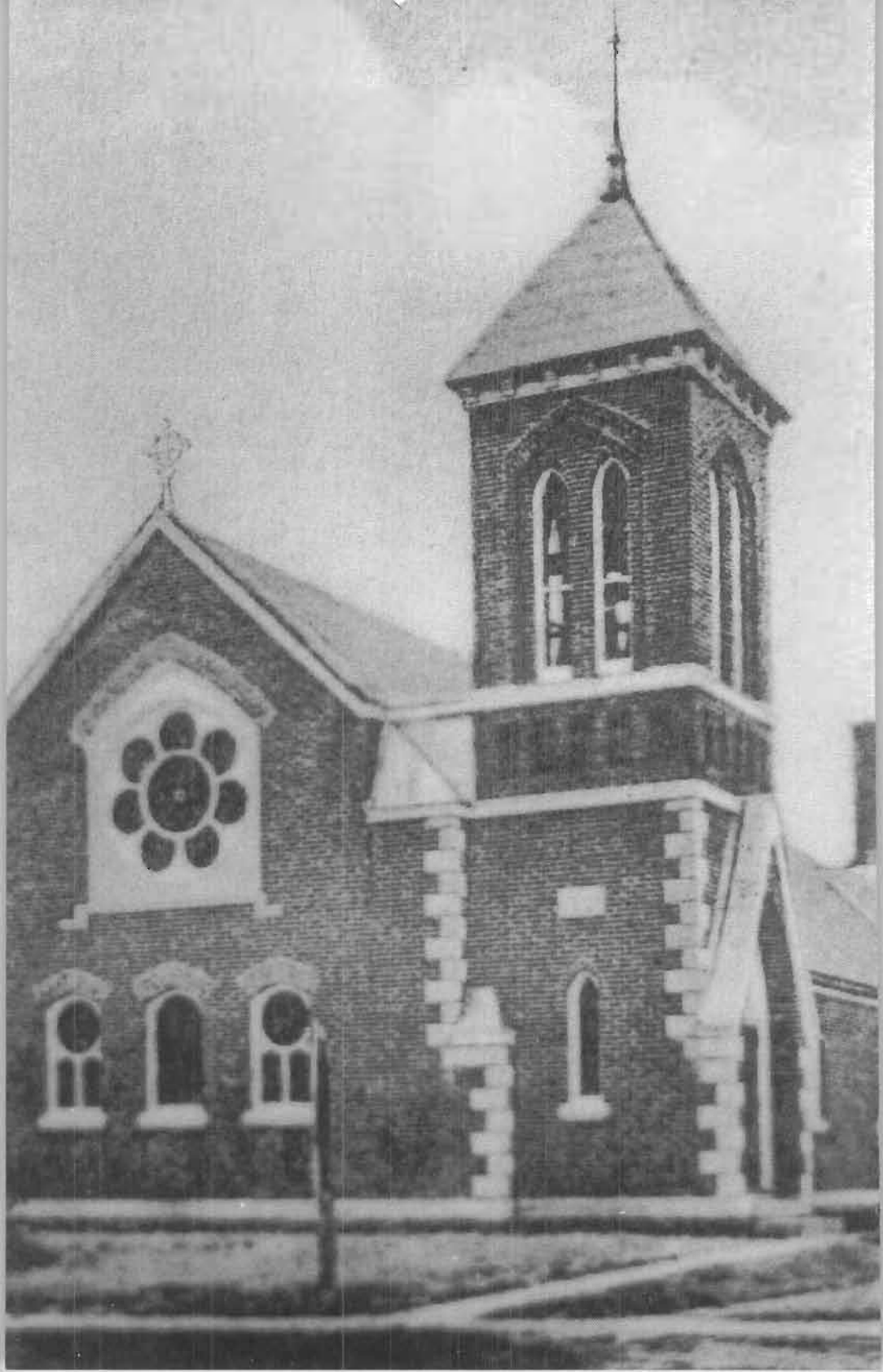
L'église de Lacolle est desservie par le ministre d'Odelltown, jusqu'à ce que le pasteur Wm Isaac Shaw (1872-1874) achète une maison au village. Il la vend aux syndics en 1873 au prix de 746\$ pour en faire un presbytère. Le 17 novembre 1877, Odelltown et Lacolle sont séparés. Lacolle forme un circuit avec Napierville et Henrysburg. En 1910, Lacolle et Odelltown sont de nouveau réunis et en 1925, cela devient « la charge pastorale de l'Église Unie de Lacolle ».

L'ÉGLISE ST. SAVIOUR

Le révérend H. Townsend de Caldwell's et Christie's Manors (de Foucauld et Noyan) dessert les fidèles de confession anglicane de la seigneurie de Beaujeu. Il fait des représentations auprès de l'évêque J.G. Mountain qui envoie le révérend William Dawes en 1838 pour faire enquête. En 1840, la congrégation acquiert un lot au village de Lacolle, la construction de l'église commence en 1843 et l'évêque J.G. Mountain consacre l'église St.Saviour, le 28 juillet 1846. L'église est construite en pierre et dans son clocher on installe, en 1852, une cloche qui sonnera chaque matin à 9h00. Les méthodistes ont contribué à l'achat de cette cloche, ainsi, elle sonnera à toutes les funérailles protestantes. En 1842, la paroisse reçoit une glèbe de 52 arpents dans le rang O'Connor (Saint-Georges), probablement de W.P. Christie. Cette terre est vendue en 1870 et les 1 500\$ investis à la bourse de Montréal.

Le révérend Charles Morice, un diacre, est nommé aumônier des troupes au fort Lennox, où il y a une chapelle d'une capacité de 150 personnes. L'aumônier reçoit une rémunération pour les offices et une allocation pour la visite aux malades lorsque la garnison comprend 100 hommes ou plus. Il reçoit aussi 5 shillings pour ses frais de transport. M. Morice possède sa propre maison à l'île aux Noix et, de là, il dessert également Lacolle (1842-1857). Une belle route y conduit. Les registres d'état civil de l'église St.Saviour au début comprennent un tiers d'actes concernant la population militaire de l'île aux Noix. Le révérend Morice part un an en vacances en Angleterre et il est remplacé par le révérend John Cornwall (1857-1859).

Le révérend C.A. Wetherall vient à Lacolle en 1859 et y demeure presque cinq ans. Il dessert l'île aux Noix, Henrysburg, Napierville et, pour une année, Sherrington. Quand il quitte la paroisse, on le remercie en lui offrant une bourse et une adresse de gratitude est lue par un élève. Le révérend Anthony Dixon Lockheart prend la charge en 1864. Il arrive de New Glasgow, où il a été pasteur pendant 14 ans. Au moment de la confédération canadienne, le 1^{er} juillet 1867, les troupes britanniques quittent le Canada et le fort Lennox est abandonné. La paroisse achète donc un presbytère à Lacolle et le révérend Lockheart en est le premier occupant.



En 1875, le révérend Charles Boyd B.A. devient le titulaire de la paroisse. Il arrive avec sa sœur de la mission de Thorne dans le Haut-Canada. Il officie aux services à Lacolle, Napierville, Henrysburg et Stottsville. En 1880, le révérend Robert Acton devient le titulaire. Trente-sept ans après sa construction, l'église St.Saviour a besoin de multiples réparations. On peut même dire que l'église n'est plus sécuritaire. La population locale donne 3 000\$. Le révérend Acton et miss Tamar Hodgson collectent un autre montant de 3 000\$, parmi des amis et des connaissances à Rouses Point, Champlain, Clarenceville, Saint-Jean et Montréal. La famille Hodgson fournit la brique et la pierre de taille pour la fondation et les garnitures.

Les plans sont dressés et approuvés et Samuel Roy de Sabrevois construit une nouvelle église de 35 x 75 pieds avec un beau clocher. L'église est construite en 1882 et consacrée par l'évêque Bond au mois de novembre. La même année, la paroisse devient « Rectory » et le révérend Acton en est le premier recteur avec un salaire de 600\$. La cloche, les bancs et les ambons viennent de l'ancienne église. Les anciens fonts baptismaux avaient été données par les dames Bowman et Wright. C'était une petite vasque en marbre posée sur un socle de bois. À l'occasion du jubilé de diamant de la reine Victoria, en 1897, les enfants de la paroisse offrent des fonts baptismaux en marbre blanc.

Monsieur Acton donne sa démission en 1883 et son successeur, le révérend George Rogers ne demeure qu'un an. Parmi quelques candidats proposés, le révérend John C. Garret est choisi et devient recteur. Il veut doter l'église d'un orgue. À ce moment, Joseph Casavant de Saint-Hyacinthe travaille à un orgue qu'il espère pouvoir vendre aux paroisses de campagne. L'orgue comporte 400 tuyaux dont 40 en bois et a une voix très mélodieuse. En 1885, M. Casavant vient installer lui-même l'orgue au coût de 525\$. Madame Garret forme une chorale qui s'exerce chaque semaine.

[En 1975, trois anciens employés de Casavant Frères partent en excursion à la recherche d'un orgue de Joseph Casavant, qu'ils savent être, quelque part, dans une église des environs de Lacolle. Ils s'arrêtent à Saint-Bernard, la plus vieille église de la région. Accueillis par le curé, ils découvrent un admirable instrument au jubé. Ils jouent de l'instrument, tandis que le pasteur pompe l'orgue. Le son est doux et harmonieux, mais les vieillards expliquent que c'est un orgue Mitchell construit à Blainville. Dans cet atelier Joseph Casavant a appris son métier de facteur d'orgues. Il en existe peut-être encore

Église St.Saviour, construite en 1882.

"St. Saviours" Episcopal Church,
Lacolle, Qué.

deux ou trois exemplaires. « Dans l'église épiscopaliennne de Lacolle, dit le religieux, l'orgue est classé par la Commission des biens culturels. » Les trois hommes trouvent quelqu'un qui a la clé du temple abandonné. Il n'y a plus d'électricité. Après quelques recherches, on retrouve le bras pour pomper manuellement. On essaie l'orgue, l'instrument donne de jolis sons. On a retrouvé « l'opus n° 9 de Joseph Casavant.]

M. Garret demeure cinq années à Lacolle et le révérend John Wilbur Dennis, encore diacre, lui succède en 1890. Il est ordonné prêtre pour pouvoir occuper le poste de recteur. Il avait épousé une demoiselle Bowman de Lacolle et le couple a cinq enfants. De santé fragile, il est décédé en 1892 et inhumé au cimetière de Burtonville. Son successeur, le révérend W. Bernard, demeure recteur pendant sept ans. Pour la première fois, on voit diminuer le nombre de familles anglicanes dans la paroisse. Son successeur, le révérend Seth Mills est recteur de 1898 à 1904; on projette de créer un fonds par dotations. Après son départ, des étudiants du collège diocésain de Montréal prennent la relève.

Le révérend Christopher Carruthers devient recteur en 1905, mais après un an, il part pour l'Ouest. La dotation atteint maintenant la somme de 1 325\$. Le révérend Robert Emmett lui succède. La compagnie Napierville Jonction achète un droit de passage à travers la glèbe, à Napierville, et y établit sa cour de triage; l'église reçoit 2 000\$. Le reste de la terre est vendu à Walter A. Stuart de Napierville et la somme est investie dans une fondation au profit de la communauté anglicane de Napierville. M. Emmett est transféré à Buckingham.

William Jessie Palmer Baugh est élu recteur et installé solennellement. David Hodgson donne 1 000\$ pour réparer le presbytère. On installe une fournaise et on ajoute une aile. Le révérend Baugh prend occasionnellement le train pour Delson afin d'y célébrer l'office divin.

En janvier 1917, le révérend Ernest Edward Dawson est nommé recteur à Lacolle par l'évêque Faring. Les offices religieux ne rassemblent que 12 à 15 fidèles. Mademoiselle Amanda Braithwaite joue l'orgue et le bedeau, John Stokes, doit pomper l'air. Edgar Chadsey et George Braithwaite sont marguilliers. À Napierville, l'assistance est plus nombreuse et le chant est harmonieux. Il n'y a que quelques familles protestantes, pas toutes anglicanes, mais tous les fidèles viennent à l'église; on ne fait pas de collecte sauf pour quelques œuvres recommandables. On prend bien soin du pasteur et de son cheval.

En 1920, l'évêque décide d'abolir toutes les petites missions longeant la frontière et de les réunir dans deux paroisses : Hemmingford et Lacolle. Ainsi, le salaire annuel peut être porté de 900\$ à 1 200\$. C'est plus de travail, mais l'achat d'une automobile et l'amélioration des routes permettent d'atteindre facilement les églises de Napierville, à 9 milles de distance, d'Hallerton à 8 milles et de Roxham à 11 milles. En 1940, le presbytère est détruit par le feu et tous les documents sont perdus. Le chanoine Dawson est décédé en 1958. Pendant quelques années encore, un prêtre anglican d'une localité voisine assure le service du culte d'une façon plus ou moins régulière, jusqu'à ce que l'église soit vendue à Albert Duquette qui la transforme en bar-restaurant (« Pharos »).

LE CURÉ DE SAINT-VALENTIN DESSERT LACOLLE

Au mois de juin 1812, la guerre éclate entre l'Angleterre et les États-Unis. Pierre Robitaille, curé de Saint-Charles sur Richelieu, est nommé aumônier général des troupes canadiennes. « Monsieur Robitaille est un homme en or. À lui seul, il en vaut quatre. Il serait capable de faire face à toute une armée. Il a suivi l'armée jusqu'au bout de la rivière à la Colle et célébré, à ce que l'on ma dit, trois fois dans *ces beaux endroits*. » À cause de la guerre, l'armée a construit une route d'Odelltown jusqu'à L'Acadie. Le curé Demers écrit : « Tous les gens de la Colle, de Deléry, de la rivière du Sud, de l'île aux Noix préfèrent aller à L'Acadie. Il y a un beau chemin qui y mène. Ils sont, à certains temps, obligés de passer le corps de leurs morts devant l'église de L'Acadie, pour le transporter au Coteau. »

Les seigneuries se peuplent rapidement et la population demande la création de nouvelles paroisses. Le 18 mai 1822, le curé de La Prairie, J.B. Boucher, vient étudier la situation à Napierville. Thomas Jobson, l'intendant des casernes au fort Lennox, veut avoir une paroisse près de l'île aux Noix. Il recueille 204 signatures (101 noms de consonance anglaise), tant dans la seigneurie de Lacolle que dans celle de Noyan. Il dit que certains fidèles ne sont pas allés à la messe depuis 20 ans. Edme Henry, l'agent du seigneur, veut avoir une chapelle dans Henrysburg, le hameau qu'il vient d'établir.

En 1823, Mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque à Montréal, donne la permission de construire une chapelle à Napierville et une autre à l'île aux Noix. « Voulons qu'il n'y ait d'annexés à cette chapelle que les habitants de la rivière du Sud [Henryville et Clarenceville], ceux de l'île aux Noix et la seigneurie de la Colle. » Le 26 octobre 1825, Joseph Édouard Morisset devient missionnaire résident à Napierville et son vicaire, M. Turcot, s'occupe de Saint-Valentin et de Lacolle. La paroisse de Saint-Valentin sera divisée plus tard en trois, Saint-Valentin, Saint-Paul et Saint-Blaise. L'église de Saint-Paul occupe

aujourd'hui l'emplacement de l'ancienne église Saint-Valentin. Chaque curé nommé à Saint-Valentin est désormais chargé en même temps de Lacolle.

M. Ginguet, un français, est le troisième curé de Saint-Valentin. Il trouve que sur 1 200 communicants il n'y a que soixante personnes avec quelque connaissance religieuse. Il décide d'enseigner le catéchisme au prône. Après deux dimanches, il s'élève dans la paroisse des doutes sur l'orthodoxie du curé. Alors il prend le parti de lire simplement dans le catéchisme, dont les paroissiens connaissent la couverture. Rien n'y fait, personne n'a jamais parlé de ces choses et ils attendront un autre curé mieux instruit.

Noël Laurent Amiot est curé de Saint-Cyprien du 9 octobre 1831 au 10 novembre 1842. Peu de temps après sa nomination, il est également chargé de Henrysburg, Hemmingford et Sherrington. En 1839, plusieurs habitants de Lacolle sont prêts à acheter un terrain et viennent demander à M. Amiot de bâtir une chapelle. Ce dernier croit qu'il faudrait construire une église au rang Saint-André. Au cours du carême 1841, il se rend chez Louis Laroche, où il rencontre plusieurs personnes. Il commence à confesser à 10h30 du matin pour finir à 6h45 du soir. Cent deux personnes viennent se confesser. Il y retourne la semaine après pour célébrer la messe et leur permettre de faire leurs pâques.

Joseph Beauregard, curé de Saint-Valentin, s'occupe du village de Lacolle. C'est un village prospère avec des magasins et des moulins à farine, à carder, à scie. Plusieurs gens de métier ne viennent jamais à l'église, parce qu'ils n'ont pas de voiture. M. Beauregard veut donc avoir une chapelle dans le village de Lacolle. « L'autre endroit, où M. Amiot semble vouloir placer une église, ne se trouve qu'à une lieue de ce village et c'est un rang nu. D'ailleurs, la grande majorité s'oppose à se laisser unir aux habitants de Saint-André. »

PREMIÈRE LOI DES MUNICIPALITÉS

À la session de 1831, le parlement du Bas-Canada vote la loi dite « des municipalités », abrogée en 1836. La gérance des affaires civiques dans les villes et les campagnes est confiée à un conseil municipal élu par les propriétaires terriens, le chef étant nommé par le gouvernement. Toute paroisse ou tout canton peut devenir municipalité. À la session de 1832-1833, un amendement à la loi des chemins de 1796 est votée (acte 2 Guillaume IV c.44) : dans chaque paroisse, le premier lundi de juin de chaque année, on doit élire un *commissaire des chemins* chargé de tracer et d'établir les chemins et les ponts.

Le 1^{er} juin 1833, cinq commissaires sont élus : Oliver Odell, Merritt Hotchkiss, Henry Hoyle, Cornelius van Vliet, Edward March, alors que Robert Hoyle devient le premier maire de la seigneurie de Lacolle. Ils se réunissent le premier lundi du mois au Palais de justice des commissaires [The Commissioners Court House]. Henry Wilson est élu commissaire des chemins et Hiram Odell nommé inspecteur des chemins et fossés.

Ceux qui tiennent un office public ajoutent le titre « Écuyer, Esquire » à leur nom.

Né en 1790, Henry Wilson est un des premiers à construire une maison en colombage au village de Lacolle. Le 30 juillet 1829, il est nommé bailli pour la seigneurie par la cour de circuit de Saint-Jean et il l'est toujours au recensement de 1851. Le 4 novembre 1830, il est nommé capitaine pour le village et devient major le 5 octobre 1836. Il s'engage dans la « compagnie de la frontière de Lacolle » le 1^{er} novembre 1838. Il est décédé le 15 décembre 1875, fier d'être le doyen de ceux qui étaient nés à Lacolle.

Quand Henry Wilson commence son travail de commissaire des chemins, la seigneurie de Lacolle compte quatre routes et quelques petits sentiers : le chemin du roi menant du moulin banal jusqu'à Saint-Jean, le chemin reliant Odelltown à Napierville, le chemin conduisant de Champlain au coin Douglas, le chemin banal partant de l'église d'Odelltown et passant chez John Schut jusqu'au moulin banal. Au mois de juin et juillet 1833, le commissaire reçoit des pétitions de partout dans la seigneurie pour tracer et établir des chemins et des ponts. Le premier chemin qu'il « verbalise » va du village de Lacolle au débarcadère du traversier pour Noyan. Merritt Hotchkiss, écuyer, Edward March, écuyer, James Stott, Elijah Knight, Robert Hoyle, écuyer, John Mely et plusieurs autres ont présenté cette première pétition. Henry Wilson émet une ordonnance enjoignant tous ceux qui ont quelque intérêt dans ce chemin de se présenter le 29 juillet à une heure de l'après-midi à la maison de John Oliver, près des baraques de Lacolle. La pétition et l'ordonnance ayant été lues et publiées à la chapelle méthodiste d'Odelltown les dimanches 21 et 28 juillet à l'issue de l'office divin, Robert Hoyle, écuyer, John Curry, James Stott, Elijah Knight, Traver van Vliet, Hiram O'Dell, en tout plus de cinquante propriétaires se présentent à la maison de John Oliver. Henry Wilson lit la pétition, demande l'opinion de l'assistance puis fixe la date du mardi 30 juillet, à 9 heures du matin, pour visiter les lieux.

Plusieurs personnes partent donc le mardi matin sous la conduite de Hiram Odell, l'inspecteur des chemins et des fossés. Partis du lot n° 18 dans la 3^e concession, sur le chemin du roi qui conduit

d'Odelltown à Napierville, ils s'engagent dans ce qui est aujourd'hui la rue Van Vliet. Ils passent devant la propriété de John Oliver, celle de Chester Wilson, le moulin à scie et la cour à bois de Merritt Hotchkiss et parviennent ainsi à la 2^e concession nord de la rivière Lacolle. À la petite pente appelée Knights Hill coule un ruisseau entre les lots n^o 8 et n^o 7 et un autre entre les lots n^o 3 et n^o 2. Là, s'élève une colline appelée Gully Hill. Ils parviennent ensuite au domaine du seigneur et croisent le chemin menant du moulin banal à Saint-Jean, où est planté le poteau indicateur (tiens! tiens! Est-ce qu'il indiquait le chemin à l'auberge la plus proche?). De là, le chemin descend jusqu'à la rivière Richelieu, où Robert Hoyle a construit un quai pour opérer son traversier vers Noyan.

Sur les ruisseaux, il faut jeter deux ponts de quatre perches de longueur, suffisamment hauts pour que l'eau ne puisse les couvrir. On construira deux culées de bois solide, une sur chaque rive. On y placera cinq poutrelles, d'au moins un pied carré, couvertes de bois équarri d'au moins trois pouces d'épaisseur. De chaque côté s'élèvera un parapet de trois pieds de haut.

Duncan McCallum, arpenteur assermenté, fait un plan en rouge, bleu et noir; le commissaire des chemins désigne qui doit construire, entretenir et réparer les chemins, ponts et clôtures; Hiram Odell, l'inspecteur des chemins et fossés, lit le procès-verbal à l'issue de l'office divin du 4 août à la porte de l'église d'Odelltown et le fait homologuer le 2 septembre, à la session mensuelle des juges de paix pour le comté de L'Acadie, à Napierville. En deux ans, Henry Wilson va couvrir la seigneurie de chemins. En 1834, Daniel Stott est élu commissaire pour établir les chemins. En 1836, James Palisser est inspecteur des chemins et des ponts.

LES DISTRICTS MUNICIPAUX

La loi des municipalités n'est pas renouvelée en 1836 et la cour des commissaires s'occupe de l'administration locale. La suppression de l'assemblée législative, le 27 mars 1838, arrête la concession des octrois d'argent pour les écoles, les commissaires des chemins disparaissent. Le Conseil spécial, en 1839, rétablit les grand-voyers. Pierre-Louis Panet, grand-voyer de Montréal, vient verbaliser deux chemins dans la seigneurie de Lacolle.

Le 23 juillet 1840, le gouvernement impérial sanctionne le projet de l'Union des deux Canada : les deux provinces n'en forment désormais qu'une, connue sous le nom de « Province du Canada ». Le 5 février 1841, Charles Edward Poulett Thompson, devenu lord

Chemin projeté et ponts, arpentage par Duncan McCallum.

Sydenham, annonce que la nouvelle constitution entre en force le 10 du même mois. Pour libérer l'état provincial des préoccupations locales, il insiste sur la nécessité des institutions municipales et des conseils scolaires. Le 15 avril, la province est divisée en 24 districts municipaux, chacun pourvu d'un conseil, composé d'un préfet nommé par le gouverneur, et d'un ou deux conseillers élus par paroisse ou canton du district ainsi créé.

Le district municipal de Saint-Jean comprend toutes les paroisses de Longueuil à la frontière américaine et de Kahnawake à Sainte-Marie de Monnoir. Le 2 août 1841, William McGinnis est nommé préfet. Il choisit le notaire Pierre Gamelin comme secrétaire. Il tient des élections le 23 août dans toutes les localités, excepté Kahnawake, où M. Delorimier prétend que personne n'est qualifié pour être élu. Dans deux ou trois paroisses, les prêtres ont dit à leurs paroissiens de ne pas élire des Anglais : en conséquence, ils ont élu des hommes sans instruction. Une autre difficulté est que « Saint George » est inclus dans son territoire, mais il y a trois « Saint George » : la seigneurie Saint-George est la paroisse de Saint-Édouard, la paroisse protestante Saint George, qui est partiellement Foucault, partiellement Noyan, la paroisse catholique Saint-Georges d'Henryville, qui est partiellement Noyan, partiellement Sabrevois.

Pour la première année, les conseillers de la seigneurie de Lacolle sont John McCallum et Merritt Hotchkiss, en 1842, Henry Hoyle et John McCallum. La première réunion a lieu à Saint-Jean du mardi 7 septembre au samedi 11 septembre. Les revenus de la première année finissant le 5 septembre 1842 sont de £8 et les dépenses £43.13.8. De telles municipalités sont ingouvernables.

Tous les documents concernant ce district municipal sont conservés aux Archives publiques du Canada : RG4 B36 vol 5

MUNICIPALITÉ DE PAROISSE, 1845

En 1845 est promulguée la loi 8 Victoria, chapitre 40 : Acte pour abroger certaines ordonnances et pour faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'autorités locales et municipales dans le Bas-Canada. Les habitants de chaque paroisse, canton ou municipalité sont constitués en corporation, dont les pouvoirs doivent être exercés par un conseil formé de sept conseillers élus par la population, pour trois ans, dont l'un est choisi par le conseil comme président ou maire. Par une proclamation, émise le 8 juin 1845, 322 municipalités sont constituées. Lacolle, comté de Huntingdon, est érigée en municipalité le 18 juin 1845, bornée au nord par les paroisses de Saint-Valentin et de Saint-Cyprien de Léry, à l'est par le Richelieu, au sud par la ligne internationale et à l'ouest par le canton de Hemmingford. Freeman

Nye est élu maire et Merritt Hotchkiss est choisi comme secrétaire trésorier.

APC : RG4 B36 vol 15 donne les maires, conseillers, secrétaires trésoriers de toutes les municipalités, mais Saint-Bernard a omis d'envoyer ces données essentielles. Me Lionel Fortin a trouvé en 1972 le nom du maire et du secrétaire dans deux documents : 1° Une protestation de Francis Cookman contre le conseil municipal de Lacolle devant le notaire Antoine MÉRIZZI le 15 mai 1846; 2° Un acte de vente du 31 août 1847 devant le notaire Romain Garand.

Le 1^{er} septembre 1847, une nouvelle loi municipale abroge celle de 1845 et crée 46 municipalités de comté, avec un conseil composé de deux conseillers élus par chaque paroisse pour deux ans. Les députés du Bas-Canada s'opposent à cette mesure, plus particulièrement Louis-Hippolyte Lafontaine, qui suggère la double organisation par paroisse et par comté. En 1855, le gouvernement adopte cette solution.

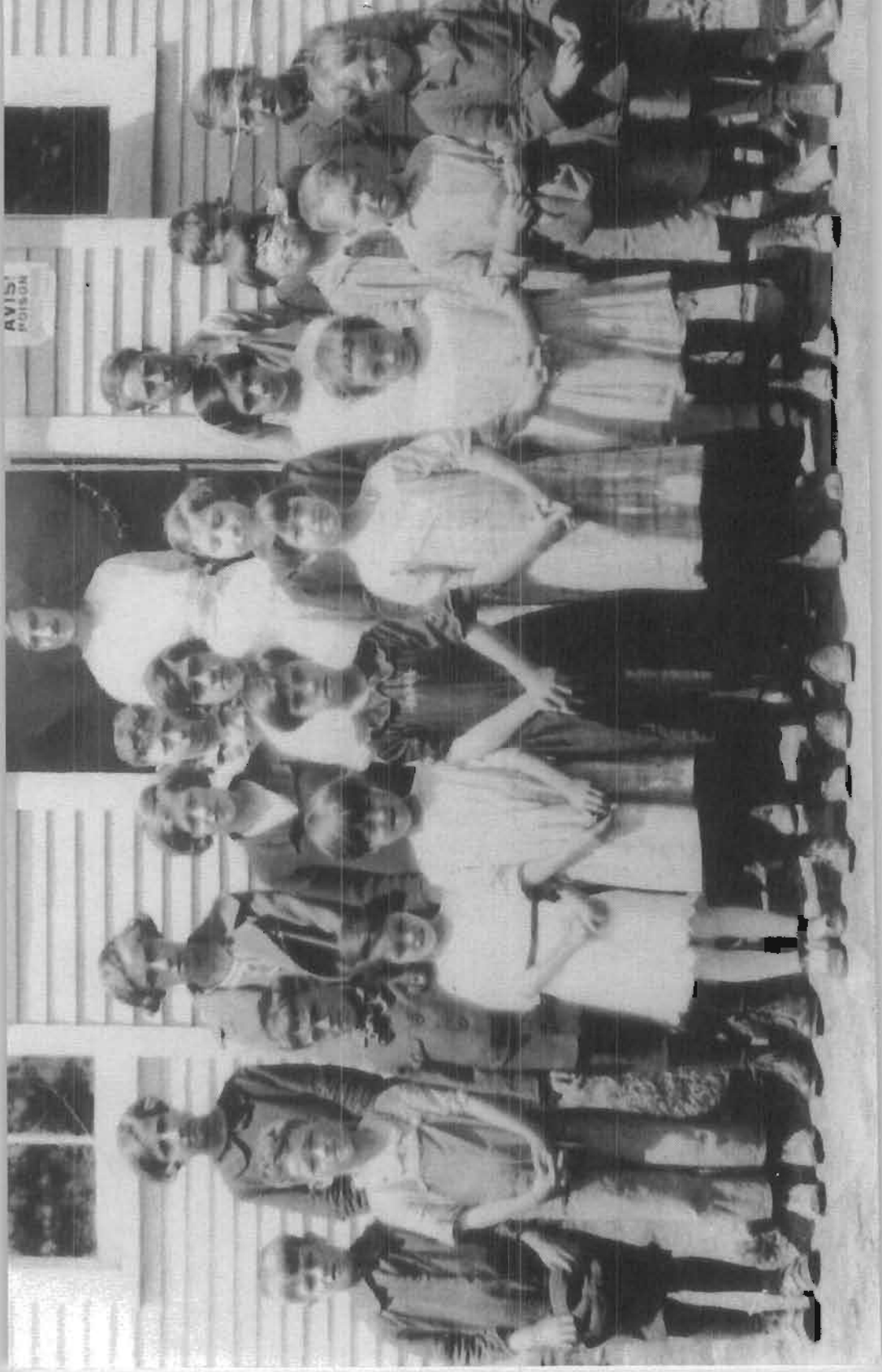
Les documents se trouvent à la société d'histoire du Haut-Richelieu.

LA COMMISSION SCOLAIRE

À l'époque de l'union du Haut et du Bas-Canada, lord Sydenham présente un projet de loi sur l'éducation, adopté le 18 septembre 1841. Le parlement veut s'occuper d'instruction et adopte la loi des écoles communes et des écoles dissidentes; les écoles communes représentent le groupe majoritaire dans chaque arrondissement : anglaises dans certains districts, françaises dans d'autres; le groupe minoritaire, au terme de la loi, est dissident. Dans les hameaux dispersés à travers la seigneurie, on fait du mieux qu'on peut, certaines écoles étant bilingues. Le long de la frontière : Dolbys, Odelltown, Beaver Meadows, Roxham. Sur le domaine : Mastens, Lacolle, O'Connors settlement; Unionville, Pleasant Valley, Browns settlement. Nord du domaine : Bogton et Henrysburg.

On trouve les écoles et les noms des enseignants dans le recensement de 1841.

En 1845, le parlement vote « l'Acte pour pourvoir d'une manière plus efficace à l'instruction élémentaire dans le Bas-Canada ». L'organisation paroissiale existante est choisie comme base du nouveau régime. Le 9 juin 1845, six commissaires sont élus : le révérend John Tompkins, pasteur méthodiste, le révérend Charles Morice, pasteur anglican, le révérend François Morisson, missionnaire catholique, le docteur Abraham Dykeman, John Odell et Merritt Hotchkiss. Ils délimitent quinze districts scolaires, certains français, d'autres anglais. Outre la commission scolaire, qui paie les comptes et impose les taxes sur toute la seigneurie, chaque école a deux syndics, qui surveillent plus particulièrement l'enseignement et les besoins locaux.



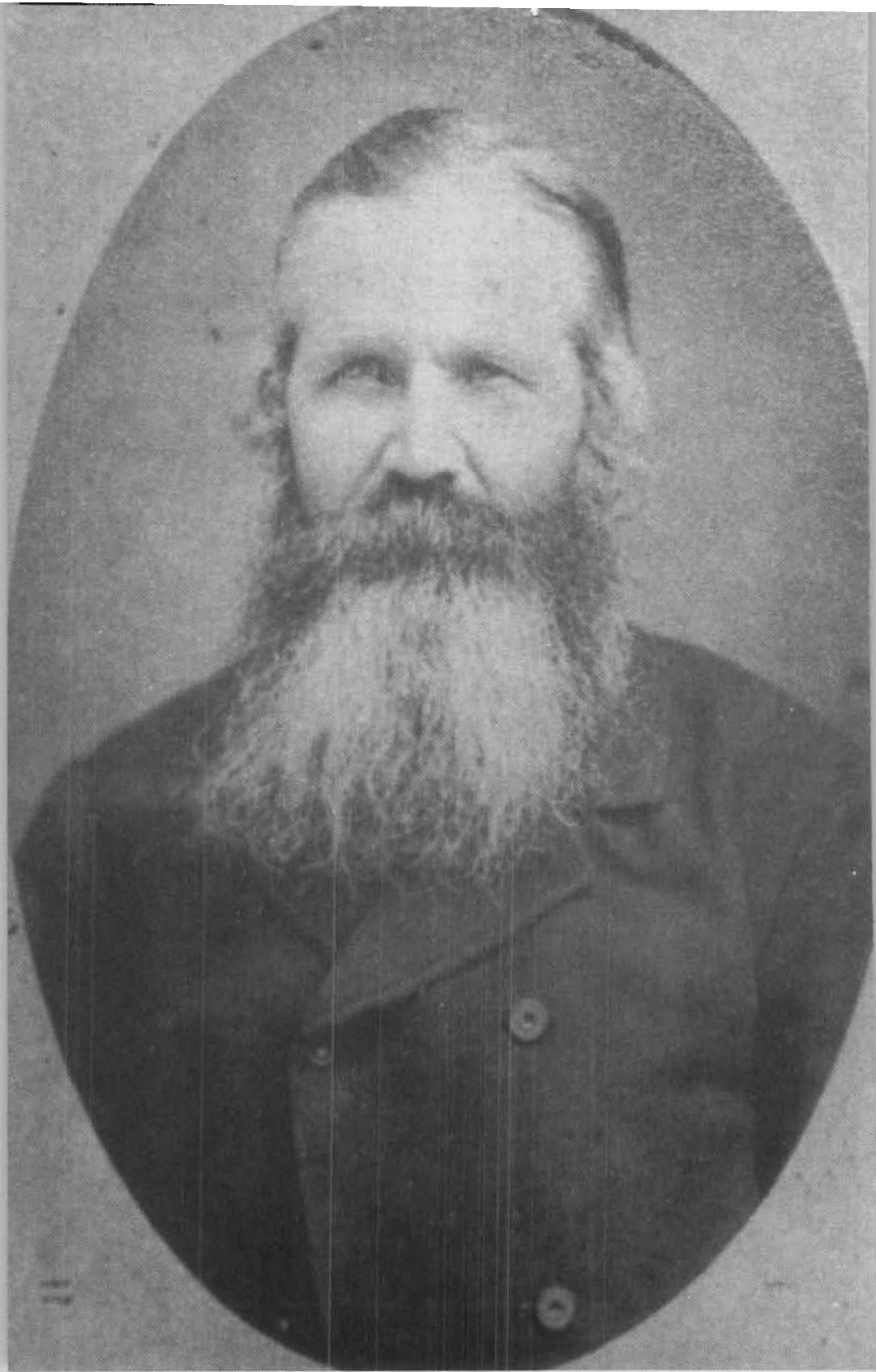
Le financement des écoles est assuré par des taxes locales et des subventions gouvernementales. En outre, chaque élève paie un certain montant par mois. Le cours élémentaire compte quatre degrés pour les enfants de 5 à 15 ans. Souvent, les parents attendent que les enfants soient assez grands pour marcher dans la neige ou la boue, avant de les envoyer à l'école. L'année scolaire est divisée en deux semestres : de janvier à juin et de juillet à décembre. Il y a une semaine de vacances au début de janvier et une au début du mois d'août. L'école du rang ne comprenant qu'une classe, l'élève peut progresser à son rythme. Les plus talentueux peuvent empiéter sur le programme supérieur à leur degré. Les moins doués profitent aussi de l'aide de leurs camarades.

Le maître ou la maîtresse enseigne cinq mois et demi par semestre. Son salaire lui est versé chaque six mois. Il enseigne l'écriture, d'abord sur du sable fin ou sur l'ardoise et, dans les degrés supérieurs, sur du papier fourni par les parents. Le tableau noir n'est pas encore inventé. Souvent, l'enseignant habite seul dans le grenier de l'école. En plus de donner l'enseignement, il est responsable des bris et des dommages. Il doit faire le ménage et chauffer l'école et fournir le bois.

En 1846, les commissaires obtiennent que le cours modèle soit enseigné à l'école du village, c'est-à-dire la cinquième et la sixième année. William Harty est engagé comme instituteur. William Harty est longtemps secrétaire de la commission scolaire et maire de la paroisse à deux reprises. Il a des démêlés avec le curé Labelle, car celui-ci trouve inacceptable qu'un célibataire enseigne à des jeunes filles. [Cette école se trouvait dans la rue van Vliet, où est aujourd'hui le terrain de stationnement municipal.]

Le 1^{er} juillet 1867, le Québec devient l'une des quatre provinces de la nouvelle « Puissance du Canada ». La constitution garantit aux protestants de Montréal, Québec et des cantons de l'Est, la liberté d'avoir leurs propres écoles. À Lacolle, les catholiques sont en majorité et retiennent donc l'administration de la commission scolaire. Les protestants, minoritaires, sont propriétaires de la plus grande partie des biens taxables. Ils s'administrent par des syndics. Les catholiques et les protestants ont, en 1880, chacun sept écoles.

École n° 7 chez Omer Guay (1926). Institutrice, Noëlla Bérard. 1^{re} rangée : Émile Gamache, Léopold Duquette, Maxime Gamache, Lucia Pinsonneault, Lucie Guay, Laurette Guay, Adéla Duquette, Rollande Guay, Maurice Duquette et Jean-Paul Guay. 2^e rangée : Thérèse Guay, Émilie Guay, Orina Duquette, Louis Duquette, Marie-Rose Chalifoux, Germaine Guay, Germaine Chalifoux, Clément Guay, Berthe Guay, Armand Guay.



ACTE DES MUNICIPALITÉS ET DES CHEMINS DU BAS-CANADA

La loi « 18 Victoria, chapitre 100 », en vigueur le 1^{er} juillet 1855, est à la base de notre régime municipal actuel. Elle abroge la loi de 1847 et constitue en municipalités toutes paroisses érigées pour fins ecclésiastiques ou civiles et tous cantons constitués par lettres patentes, à la condition que ces divisions territoriales aient une population d'au moins 300 âmes. Le 1^{er} juillet 1855, dans la « ci-devant province du Bas-Canada, faisant partie de la province du Canada », 394 municipalités de paroisse ou de canton et 61 municipalités de comté sont constituées en vertu de cette loi. Les francs-tenanciers, les propriétaires de bienfonds, élisent au mois de janvier de chaque année un corps de sept conseillers qui, à leur tour, désignent un maire. Quand celui-ci n'est pas présent aux réunions, un des conseillers occupe le fauteuil.

La municipalité de la paroisse de Saint-Bernard-de-Lacolle reprend son existence légale. Merritt Hotchkiss, Henry Wilson, William Fisher, Aaron Miller, Sixte Coupal, Julien Duquette, Hugh McCallum sont élus conseillers. La première session se tient le jeudi, 19 juillet 1855 dans la cour des commissaires. L'assemblée désigne d'abord Thomas Gordon, esq. secrétaire et ensuite Merritt Hotchkiss maire. Pendant toute la journée, et le jour suivant, les conseillers établissent les règles de conduite de l'assemblée en 36 points. Ensuite on fait les nominations d'inspecteurs et de gardiens. On s'adresse aussi au gouvernement pour connaître les limites de la municipalité. On aimerait bien récupérer le gros morceau que la paroisse de Saint-Valentin gruge dans la seigneurie de Lacolle. Merritt Hotchkiss ne paraît plus aux réunions et Henry Wilson prend le fauteuil pour compléter le terme. Le 3 novembre 1856, le notaire J. Ubald Tremblay devient secrétaire.

Sixte Coupal est nommé maire le 5 janvier 1857, Ralph Moore le 1^{er} février 1858, Hugh McCallum le 7 février 1859, Sixte Coupal le 19 janvier 1860. Ralph Moore prend le fauteuil à partir de la réunion du mois d'octobre 1862, jusqu'à celle du mois de janvier 1864. À la réunion du 18 janvier 1864, les conseillers désignent Robert Barry comme maire. À partir du mois de juin, ce dernier ne se présente plus aux assemblées et le 5 décembre 1864, les commissaires le remplacent par Magloire Fortin qui est réélu le 15 janvier 1866, bien qu'il soit alors absent pour cause de maladie. Les assemblées se tiennent maintenant à « l'hôtel de tempérance » d'Alonzo Force. William Harty est élu le 20 janvier 1868 et L.A. Grenier devient secrétaire en

Sixte Coupal (1826-1892)

septembre 1868. William H. van Vliet est élu maire le 17 janvier 1870 et réélu le 5 février 1872. Ici, 18 pages manquent dans les livres de délibérations. John Savage a été maire pendant au moins 2 ans (1881-1883). Il remplit sa charge jusqu'à la réunion du 4 février 1883, et c'est le seul maire à qui on rend hommage à la fin de son mandat. On reconnaît en lui un homme compétent et impartial, on le remercie aussi pour son habileté à conduire les délibérations de ce conseil. Il est encore conseiller en 1884 et 1885. John F. van Vliet est nommé le 4 février 1883, William Harty, le 1^{er} février 1886 : son serment d'office, pour la première fois, est en français. George M. van Vliet est nommé maire le 7 février 1887.

Il est impossible de dresser une liste complète des maires de la municipalité de la paroisse Saint-Bernard-de-Lacolle. Entre le compte-rendu de la réunion du 10 septembre 1872 et celle du 5 février 1883, il manque 18 pages dans le livre des délibérations. En 1890, des personnes sont nommées maire mais n'acceptent pas la charge. Laurent Surprenant a présidé une assemblée avant sa mort.

SIXTE COUPAL

Sixte Coupal, dit Lareine, est né en 1826. Il exploite une ferme à Burtonville. Dans son verger, outre les pommes et les poires, il cultive les prunes, les raisins, les cerises de France. Le microclimat, créé par la proximité du lac Champlain, lui permet même de planter des pêchers. Conseiller municipal en 1855, il est nommé maire en 1857, 1860 et 1861. Il est élu à quelques reprises député au parlement du Bas-Canada.

« Après chacune de ses réélections, Sixte Coupal tenait à donner une grande fête champêtre dans son verger. Les voitures ouvertes faisaient, à travers la campagne, lever les nuages de poussière, et l'écho des chansons à répondre se répercutait dans la plaine si richement ombragée d'ormes et d'érables. Les volailles rôtissaient par cinquantaines, les quartiers de bœufs et de porcs ne se comptaient pas plus que les barils de beignes. Le curé Labelle bénissait les tables. »

En 1867, Sixte Coupal devient député à Ottawa pour représenter le comté électoral de Napierville. Il se voit forcé de vendre sa terre à Lacolle, pour aller demeurer dans sa circonscription. À chaque élection, il est réélu. En 1891, il déménage à Saint-Jovite, village que son ami le curé Labelle vient d'ouvrir. C'est là qu'il meurt à l'âge de 66 ans.

Louis Coupal : D'un Coupal à l'autre.

LA MISSION SAINT-BERNARD

En 1841, Lord Sydenham projette l'érection de districts municipaux. Tous pensent que les municipalités vont revivre et qu'il est

important d'être reconnu comme paroisse. Le 18 novembre 1841, des habitants de la seigneurie de Lacolle s'adressent à Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal pour obtenir l'érection d'une paroisse. Ils allèguent les raisons habituelles : éloignement de l'église la plus proche, l'état épouvantable des chemins, la difficulté de faire instruire leurs enfants dans la religion catholique. La véritable raison apparaît à la toute fin du document : après la reconnaissance ecclésiastique, ils s'adresseront au gouvernement pour obtenir « des lettres patentes qui accordent à leur dite nouvelle paroisse une existence civile dont ils reconnaissent le besoin ».

Monseigneur envoie Charles Laroque, curé de Blairfindie, pour faire enquête. Toussaint Bachand annonce cette venue, deux dimanches consécutifs, à la porte de sa maison et affiche l'information à la porte de son frère, le marchand Pierre Bachand. M. Laroque se présente au village de Lacolle, le samedi 8 janvier 1842 et constate les faits suivants : 1° On a indiqué comme frontière nord de la nouvelle paroisse la ligne seigneuriale, mais il y a déjà certaines familles qui appartiennent à la paroisse de Saint-Valentin. 2° Il n'y a que huit familles catholiques dans le village. 3° Il y a peut-être 183 lots, surtout des demi-lots, exploités par des catholiques, mais la plupart des familles sont encore très pauvres. 4° Le centre géographique de la seigneurie est sur le rang Saint-André, mais on n'y trouve pas d'agglomération. 5° Michel Normandin veut donner trois arpents à l'est du village, mais il faut acheter les trois autres arpents nécessaires pour l'érection d'une paroisse.

Le premier février, Mgr Ignace Bourget érige la mission Saint-Bernard de Lacolle, car la population est encore trop dispersée pour en faire une paroisse. Il accepte aussi le don de Michel Normandin. Des cultivateurs de la seigneurie de Deléry adressent une pétition à l'évêque et une partie de cette seigneurie, à Burtonville et sur le rang Saint-André, est incorporée dans la nouvelle mission. Le 11 juillet 1842, les quatre syndics, James O'Connor, Michel Normandin, Louis Rémillard et Étienne Duquette signent un contrat avec Charles Noël pour la construction d'une église en pierre pour 250\$: 150\$ en argent et 100\$ en foin et en grain. Le 13 octobre 1843, les syndics Patrick Barker, Constant Bousquet et Noël Desautels achètent les 80 bancs de la chapelle de Saint-Jacques-le-Mineur pour la somme de seize livres et quinze shillings. Le 11 novembre 1843, Charles François Calixte Morisson est nommé à la cure de Saint-Bernard. Le 16 novembre, au palais de justice de Montréal, il se munit des registres nécessaires pour la nouvelle paroisse. Le premier baptême est inscrit le 19 novembre 1843.

CHARLES FRANÇOIS CALIXTE MORISSON

Le premier curé de Saint-Bernard est né le 28 septembre 1819 à Berthier-en-Haut, du mariage de Charles Morisson et d'Émérance Boucher. Il est parfaitement bilingue, son père étant d'origine écossaise. Calixte Morisson est ordonné prêtre à Montréal le 16 octobre en 1842 et envoyé en mission dans l'Outaouais, à l'île aux Allumettes, où le prêtre est plus pauvre que ses ouailles. En 1843, son évêque lui confie la cure de Saint-Bernard de Lacolle où les catholiques sont en minorité, quelques-uns de langue française, d'autres de langue anglaise.

La première année, l'évêque le nomme missionnaire pour Champlain, Perry's Mills et Mooerstown. Les fidèles francophones viennent des Adirondacks pour se marier à Saint-Bernard et pour faire baptiser leurs enfants. Quand le village du Corbeau (Cooperstown) est sans prêtre résident, il doit aussi s'occuper de cette paroisse. Au mois de mars 1844, il s'y rend avec M. Lafrance pour y prêcher la mission. Ils confessent plus de 500 personnes venues de loin, malgré le mauvais temps et le mauvais chemin et près de 200 personnes font leurs pâques.

Au mois d'août 1844, il est nommé missionnaire pour Hemmingford. Une lettre que James Maguire envoie à sa famille en Irlande nous apprend que M. Morisson passe une semaine chaque mois à Hemmingford. Au mois de novembre, il y finit la construction de la première église. Ce sont principalement les registres de l'état civil qui nous renseignent sur le passage d'un prêtre dans une paroisse, les lettres de nomination n'étant que rarement conservées.

Au mois de septembre 1844, il commence une souscription pour finir la petite église de Lacolle et pour construire un presbytère. Avec toutes ces dépenses, il reste peu d'argent pour l'entretien du prêtre. L'année suivante, le curé espère que ses paroissiens, n'ayant aucune bâtisse à construire, pourront le payer plus régulièrement et même augmenter leur souscription. Il se trompe. La deuxième année est pire que la première; il voit ses dettes augmenter de jour en jour.

Le premier septembre 1846, Monseigneur le nomme curé à Saint-Valentin, tout en conservant la cure de Saint-Bernard. Il habite dans sa nouvelle paroisse, où il doit finir l'église et construire une sacristie. Mgr Bourget lui envoie un vicaire, M. Balthazar, qui habite à Lacolle « afin qu'il fut plus à portée de s'y rendre utile à la paroisse ». Il y reste pour le temps de Pâques, mais retourne ensuite à Montréal. L'évêque lui envoie alors M. Hicks, qui malheureusement ne parle pas anglais.

M. Morisson écrit à l'évêque qu'il ne peut pas suffire aux deux paroisses. « Depuis quelque temps Roussy fait de fréquentes visites

à Lacolle. On dit même qu'il a acheté une place proche de l'église pour y construire une école. Il me faudrait, Monseigneur, un vicaire qui peut prêcher, ou bien leur donner un curé.» Louis Roussy et Henriette Feller, des missionnaires calvinistes suisses, sont soutenus financièrement par W.P. Christie pour faire du prosélytisme parmi les Canadiens-Français. Le recensement de 1851 énumère, effectivement, un certain nombre de familles baptistes.

Pendant les années 1846 et 1847, une famine contraint de nombreux fermiers d'Irlande à émigrer. Entassés dans des navires mal aménagés, beaucoup arrivent au Canada dans un état pitoyable. Un bon nombre sont atteints de fièvre typhoïde. L'évêque a besoin de prêtres parlant anglais pour apporter à ces miséreux le secours de la religion. Il fait appel au curé Morisson. Celui-ci a marché sur un clou, lors de la construction de la sacristie à Saint-Valentin et la plaie tarde à guérir. De plus, il en a déjà plein les mains avec des immigrants irlandais à Lacolle.

« Il y a un grand nombre d'émigrés qui passent par ici; 20 ou 25 de ces pauvres gens ont couché à quelques arpents de l'église la nuit dernière. On refuse de les embarquer sur les « steamboats » du lac Champlain parce qu'ils sont malades ou qu'ils manquent d'argent. Ils se trouvent obligés de se rendre à pied dans les États. Un grand nombre d'entre eux sont malades. Le trajet de Saint-Jean aux lignes est trop long pour eux. Je crains qu'ils ne restent à Lacolle, car les Américains ne voudront point les laisser entrer dans leur pays sans qu'ils paient la somme voulue par la loi. »

En septembre 1853, M. Morisson devient curé de Napierville, où il construit le presbytère actuel. Sa sœur Jane, qui a toujours habité avec lui, épouse Sir Louis-Hippolyte Lafontaine le 30 janvier 1861 à l'église Notre-Dame de Grâces. En 1862, M. Morisson fait le voyage en Europe avec son illustre parent. Lors de son séjour à Rome, il a probablement fait la connaissance de dignitaires ecclésiastiques, car peu de temps après, il est nommé évêque coadjuteur de Vancouver, mais le brave curé préfère rester parmi ses ouailles de Saint-Cyprien. Il préside aux funérailles de Sir L.H. Lafontaine, décédé le 26 février 1864. M. Morisson est mort à Napierville le 2 avril 1877 et Lady Jane La Fontaine est décédée en 1905.

JOSEPH DALLAIRE

Trefflé Lasnier est curé de 1847 à 1852. Le curé Joseph Dallaire lui succède. Né à Saint-Ours en 1813, ordonné prêtre en 1838, il est curé en plusieurs paroisses avant de l'être à Lacolle. Il y demeure pendant un an et, un beau matin, il embarque son lit dans le train et part avec sa ménagère. Il s'établit à Perry's Mills, y achète une ferme et

devient pasteur baptiste. Le 6 octobre 1853, le notaire J.U. Tremblay écrit à l'évêque : « Le révérend messire Joseph Dallaire, le ci-devant curé de notre paroisse, nous a laissés et est parti mardi dernier pour les États-Unis sans nous donner avis de son départ ». Il demande un autre curé pour « nous mettre par là à l'abri de la critique dont nos frères séparés ne manquent pas de se prévaloir dans de semblables circonstances ». En 1865, le curé Labelle rencontre M. Dallaire, qui montre de bonnes dispositions. Il dit qu'il veut revenir et faire pénitence mais qu'il ne peut abandonner sa femme et ses enfants sans ressources et que sa ferme n'est pas encore payée. L'évêché envoie l'argent demandé, dans un petit paquet, par train à Mœers Junction. M. Dallaire ne donne plus signe de vie. Il est décédé à Plattsburg à l'âge de 80 ans.

FÉLIX ROCHETTE

L'abbé Félix Rochette, né à Berthierville en 1823, est ordonné prêtre en 1852. Vicaire à Saint-Édouard, il devient curé de Lacolle en 1853. Le doux M. Rochette souffre de violentes crises d'asthme, mais il est travailleur et il a une âme apostolique. À sa première visite de paroisse, il découvre huit familles catholiques, au rang Bogton, qui habitent à dix milles de l'église. Parce qu'il est presque impossible pour les femmes et les enfants de se rendre à l'église, il célèbre la messe et entend les confessions dans une maison du rang. À Noyan, en face de Lacolle, dix ou douze familles catholiques n'appartiennent à aucune paroisse et il demande à l'évêque de Saint-Hyacinthe de pouvoir les desservir. En 1856, le grand-vicaire du diocèse d'Albany le nomme desservant de l'église vacante du Corbeau. Au cours de l'hiver 1858, il dessert aussi la paroisse de Saint-Valentin.

Le 23 juin 1858, les habitants de Henrysburg adressent une requête à Mgr Ignace Bourget pour ériger la partie ouest de la seigneurie en paroisse. Cent sept familles catholiques habitent ce territoire et forment une population de 821 âmes et de 460 communians. Ils pourraient fournir annuellement en dîmes, pour la subsistance d'un prêtre : 58 minots de froment, 25 minots de pois, 275 minots d'avoine, 8 minots d'orge, 16 minots de sarrasin et 3 minots de blé d'Inde. Certains paroissiens habitent à neuf milles de l'église, les chemins sont mauvais, surtout au printemps et à l'automne. Ils ont été desservis par le missionnaire de Lacolle depuis quatorze ans, mais ce n'est qu'une mission qui n'a jamais reçu d'érection régulière. Tous ces motifs font sentir le besoin de former une paroisse. Le chanoine Hippolyte Moreau convoque une assemblée près de la maison du sieur Jean-Baptiste Laroche dans le rang Saint-André, pour conclure

que les habitants ne sont pas assez nombreux pour former deux paroisses distinctes.

Le jour de Noël 1858, les paroissiens adressent une requête à Mgr Bourget, pour que la paroisse soit érigée canoniquement. L'année suivante, à Noël, ils demandent la permission pour pouvoir construire une nouvelle église. Le sol glaiseux, près de la rivière, ne peut supporter les lourds murs en pierre de la chapelle qui menace de tomber en ruines. De toutes façons, elle est trop petite et la sacristie est logée dans une partie du presbytère.

Le chanoine H. Moreau se transporte dans la région de Saint-Bernard, le 31 août 1860, pour examiner les allégations. Le 10 septembre 1860, Mgr Bourget émet le décret de la fondation canonique de la paroisse; l'érection civile est donnée le 29 novembre et publiée dans la Gazette de Québec le 1^{er} décembre. Le 6 juillet 1861, le chanoine H. Moreau préside une assemblée de paroisse pour régler les dimensions de la nouvelle église, mais Mgr Bourget doit venir personnellement, trois semaines plus tard, pour régler l'épineuse question de l'emplacement, qu'il choisit à mi-chemin entre le village de Lacolle et Henrysburg. Le 14 août, Antoine Richard et François-Xavier Dumas offrent gratuitement chacun trois arpents. Freeman Nye donne un arpent du petit bois, en face de la future église, pour que les chevaux soient protégés du soleil en été et du vent en hiver. M. Rochette prépare activement la construction, mais ses fréquentes crises d'asthme le forcent à demander une cure plus tranquille. En septembre 1862, il est nommé curé à Saint-Anicet. François-Xavier Bourbonnais, 32 ans, est nommé curé et s'amène les 19 et 20 octobre : la place ne lui plaît pas et il se retire à Varennes, où il est mort, en 1904, sans jamais avoir d'autre nomination. Entre-temps, l'abbé Leclair est desservant du 1^{er} octobre 1862 au 1^{er} mars 1863.

ANTOINE LABELLE

Antoine Labelle est né le 24 novembre 1834 à Sainte-Rose de Laval, où son père était cordonnier. Ordonné prêtre en 1856, il est curé fondateur de Saint-Antoine-Abbé, quand il est nommé curé de Saint-Bernard, le 7 février 1863. Il a 28 ans, est plein de santé et de force, s'acquittant avec régularité et ponctualité de son ministère. Dès son entrée en fonction, il règle de nombreux cas de conscience. Il sait vaincre les nombreuses oppositions à l'érection de la nouvelle église et s'entoure d'hommes capables de mener cette entreprise à terme.

Dès son arrivée dans la paroisse, il fait élire les syndics : Georges Lavallée, André Surprenant, Édouard Régnier, John Savage et William Murphy. John Savage semble être l'âme dirigeante du groupe et se joue avec facilité des difficultés qui se présentent. Le



une telle congrégation. Les récoltes des années 1872 et 1873 sont décevantes, il perd de l'argent et se voit dans la nécessité de revendre.

Sa première préoccupation est de finir le presbytère et l'église. En 1870, les marguilliers signent un contrat avec Olivier Héroux, menuisier de Saint-Bernard de Lacolle, pour la confection de 140 à 150 bancs avec les agenouilloirs, un crachoir de 6 x 18 pouces pour chaque banc et une porte en deux panneaux. Ils signent aussi un contrat avec William Murphy, père et fils, pour creuser la cave de l'église. Ils doivent faire attention de ne pas endommager les fondations. Le prix de l'ouvrage est fixé à 116\$.

En 1875, la vieille église au village est vendue à la commission scolaire pour 1 000\$. Elle est démolie le 15 février 1876 et le presbytère transformé en école modèle. Monsieur Tassé devient curé de Napierville en 1877, où il termine l'intérieur de l'église, dont l'extérieur est construit depuis 1844. Hélas! quatre jours après la fin des travaux, le 6 décembre 1886, l'église et le couvent brûlent, mais il les reconstruit en 1888-1889.

Le curé Georges Plamondon, né à Saint-Césaire en 1843, ordonné prêtre en 1866, est curé de Saint-Bernard de 1877 à 1886. Il complète la décoration néo-baroque de l'intérieur, de la voûte et des autels. Les sculptures du plafond sont données par des bienfaiteurs, celle placée au-dessus du sanctuaire par lui-même, la seconde par sa mère, la troisième par Médard Duquette. Il quitte la paroisse pour l'Arkansas et ne reviendra au Canada qu'en 1904.

Le curé Joseph Alfred Bertrand (1900-1909) a fait l'achat de la cloche. Il organise une grande fête champêtre, le 27 septembre 1903, à l'occasion de la bénédiction. Un train spécial part de Montréal à 9h00; le prix du billet est 1,00\$, aller et retour. Les invités sont déposés au débarcadère du rang Saint-Claude. À 11h00, il y a messe solennelle et bénédiction de la cloche, suivies d'un banquet au prix de 50¢ par personne. Le curé Auguste Arbour (1909-1912) fait effectuer la décoration de l'église: la peinture blanche dans la voûte, l'or en feuille et la marbrure de colonnes, entièrement dans le style néo-baroque.

Lucien Gagnon a fait installer l'électricité à l'église et au presbytère, ainsi que le chauffage au charbon à l'église. Avant ce temps, l'église n'était pas chauffée. On se rappelle de lui particulièrement pour la construction de la salle paroissiale. Edgar Vansteene enlève plusieurs éléments de décoration, en ajoute en fer forgé et fait sculpter le chemin de croix par Lauréat Vallière. Payés 50\$, ces sculptures valent aujourd'hui plus de 1 000\$ chacune.

Je ne puis omettre la restauration que j'ai entreprise. De l'ancienne église de Saint-Valentin, j'ai reçu le maître-autel et un autel

latéral; le bedeau Hervé Saint-Hilaire en fait l'autel de la célébration et les bancs du chœur et il sculpte les pièces manquantes au chandelier pascal. Jacques Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli sculpte 12 modillons. La lampe du sanctuaire date d'environ 1700, provient de l'église de Gennep (Limbourg), village natal de saint Norbert, fondateur de l'ordre de Prémontré. Mon père me l'a achetée. J'ai restauré le retable de l'ancien maître-autel et sculpté les hauts-reliefs représentant saint Bernard et saint Norbert; sur un autel latéral, c'est saint Joseph [SJ], et sur les bancs du chœur, les armoiries de ma famille [d'argent à 3 châteaux de gueule et la devise « utrinque ausculta », ce qui veut dire : il faut toujours écouter les deux versions d'une même histoire]. Aussi la plaque en bronze à la porte de l'église avec la tête du curé Labelle. Bernard Gaboriault a refait la peinture des bancs, des fenêtres et de l'intérieur.

Édouard Berteau fait refaire la peinture et le recouvrement du plancher. Il fait aussi installer de nouvelles fournaises, bénéficiant d'un programme de biénergie. Michel Trudeau restaure le tombeau de l'ancien maître-autel gisant en mille morceaux au sous-sol de l'église et construit une magnifique crèche, fierté de l'église depuis 1992.

L'ÉMIGRATION

Charles Berthelot, curé de Saint-Luc, écrit le 9 octobre 1909 que les jeunes gens de sa paroisse vont travailler à la coupe des bois, au lac Champlain, où ils gagnent 13 ou 14 piastres par mois, de très fortes gages pour ce temps. Dans les années quarante et cinquante, de jeunes familles vont passer quelques années dans les manufactures pour y gagner un meilleur salaire. Ils reviennent, mais pas tous, avec leurs épargnes. Les recensements nominaux indiquent toujours un ou deux enfants par famille nés aux États-Unis.

En 1850, c'est la ruée vers l'or en Californie. De toutes les paroisses, des hommes partent, laissant femme et enfants, pour ne revenir que quelques années plus tard et sans les richesses promises, comme l'indique la complainte :

Écoutez, je vais vous chanter
 Une chanson de vérité,
 En vous parlant de Californie
 Triste de pays. Ah! de l'ennui,
 Ah! faut-il donc pour de l'argent
 Quitter sa femme et ses enfants.
 Pour une si courte vie,
 Hélas! Quelle folie.

Dans les veillées, on chante des chansons à répondre, mais le soir, au coin du feu, on aime chanter les vieilles complaintes qui nous racontent des faits divers, comme la complainte des quarante noyés de La Tortue, la complainte du juif errant ou la complainte des nouveaux mariés.

Bientôt, beaucoup de fermiers partent avec leur famille et vont s'installer dans l'Illinois aux fertiles prairies, où ils trouvent facilement à établir leurs fils. En octobre 1867, le conseil municipal commence à s'inquiéter, car une maison vide signifie que la route en face de cette propriété n'est plus entretenue. Raoul Blanchard estime, qu'entre 1850 et 1880, un tiers de la population de la seigneurie de Lacolle est partie pour l'Ouest américain.

UNE CROIX DE CHEMIN

En 1890, les fidèles du rang Saint-André, habitant entre la municipalité de Saint-Bernard et la rivière des Morales (il s'agit d'une petite fleur qui pousse sur le bord de la rivière; quand on ne comprend plus le mot, on commence à dire: petite rivière de Montréal), demandent d'être annexés à la paroisse de Saint-Bernard et Mgr Fabre acquiesce à leur désir. Dans cette partie de la paroisse, une belle croix de chemin (le coq manque) rappelle une triste histoire. Un soir du mois d'avril 1896, Étienne Babeu se rend en haut de la colline. Assis sur son cheval, éclairé par le soleil couchant, il chante sa complainte. Rares sont ceux qui connaissent la peine cachée du malheureux cultivateur. Au matin, on le trouve pendu à un arbre. Chose inusitée pour le temps, le curé et le vicaire chantent le service funèbre et signent au registre. Sa fille Clara m'a conté l'histoire, pour qu'elle ne soit pas oubliée.

LES FENIENS

La révolution fomentée en Irlande contre l'occupation anglaise a quelques échos en Amérique du Nord. Des irlandais, chassés de leur pays par la famine, ont servi dans la guerre de Sécession (1861-1865). Regroupés dans la confrérie des feniens, ils veulent nuire à l'Angleterre en attaquant sa colonie nord-américaine. Le chef fenien John O'Neill franchit la rivière Niagara, très tôt le 1^{er} juin 1866 et occupe le village de Fort Erie. Encerclé par les troupes britanniques, il parvient à quitter le Canada avec ses hommes. L'alarme est donnée. Au mois de juin 1866, toute la frontière au sud de Montréal est en armes. Le 4 juin, la compagnie de Roxham, sous le commandement du capitaine Lucas, part pour Huntingdon, car un millier de feniens sont signalés à Malone. Ils y stationnent jusqu'au 18, quand tout danger d'invasion est dissipé.

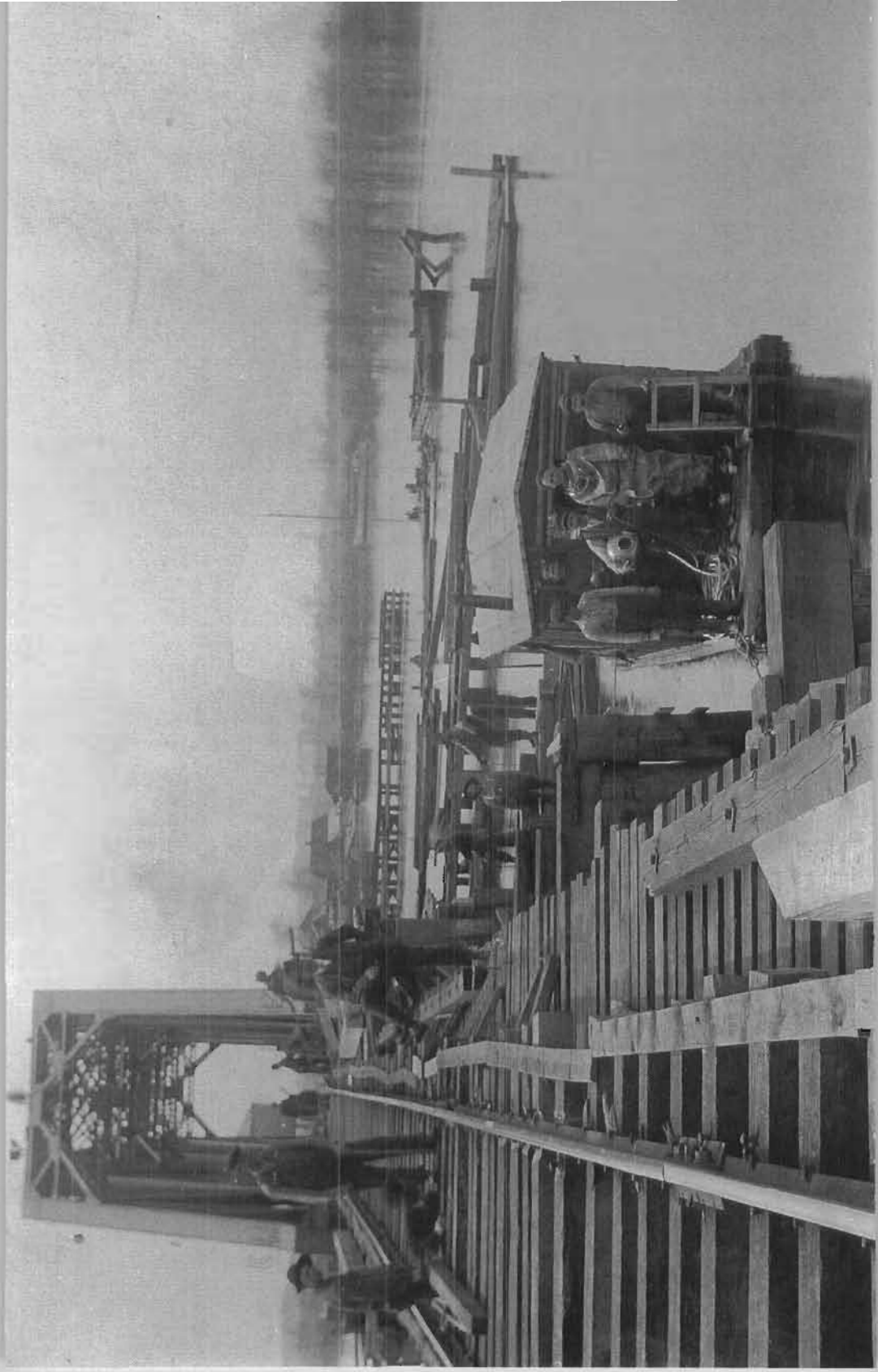
En avril 1870 l'alerte est de nouveau sonnée. De 9 au 29 avril, 924 miliciens sont en armes sur la frontière du comté de Huntingdon et 522 du comté de Missisquoi, mais la frontière reste calme. Du 22 mai au 11 juin, il y a une deuxième menace. Le 25 mai, O'Neill fait une tentative de raid sur Eccles Hill, près de Frelighsburg, se fait tirer dessus et bat en retraite. Le 3 juin, une attaque est repoussée à Trout River. Le capitaine Lucas y est avec ses 37 hommes de Lacolle. Le 9 juin, tous les feniens ont quitté Malone.

À partir de 1860, l'Angleterre a entrepris de retirer ses troupes du Canada, pour les remplacer par une milice canadienne. Les derniers soldats anglais quittent le pays en 1870. Une cavalerie stationne à Lacolle pour défendre la frontière. Messire Labelle, qu'en arrivant à Lacolle, ils ont nommé aumônier des troupes de Sa Majesté, porte un intérêt paternel aux soldats. Un jeune lieutenant, Gustave A. Drolet, devient leur commandant en chef en 1864. Un soir, on frappe à sa porte. Son ordonnance introduit monsieur le curé qui vient faire une proposition. Le lieutenant Drolet raconte l'histoire ainsi :

« Il n'y avait que lui pour avoir de ces idées-là. « Capitaine, dit-il, vous n'avez pas de bugler ni de bugle. Vous devez beaucoup souffrir, dans le service, de la privation de cet instrument aussi sonore que guerrier. Je passais jadis pour avoir un joli talent sur le cornet à piston dans la fanfare du collège de Sainte-Thérèse, lorsque je faisais mes études dans cette maison. Un ancien piston peut bien bugler, je suppose. Or, je pars pour Montréal, et si ça vous est agréable, je vais acheter un bugle. Je rattraperai mon embouchure d'autrefois, j'apprendrai vos sonneries, puis, marchant en tête de votre compagnie, je vous sonnerai l'école des tirailleurs. »

« Un soir, étant occupé à écrire, j'entendis résonner une éclatante fanfare, qui faisait trembler les vitres de mon logement. Je me hâtais de sortir pour voir ce qui se passait. C'était monsieur le curé Labelle, assis dans sa voiture arrêtée devant la porte, au retour de la gare; il donnait une sérénade! Il avait découvert à Montréal le plus immense clairon à clefs, en cuivre rouge, qu'on ait jamais vu. C'était un instrument monumental qui devait dater d'avant la Conquête. Il fallait les vastes poumons et les fortes lèvres du curé pour en tirer les notes éclatantes qui avaient attiré tous les enfants et une partie des habitants du village.

« À partir de ce jour, messire Labelle pratiqua consciencieusement les diverses sonneries de l'infanterie légère, même des marches militaires. Un soir, M. le curé pouvait m'informer triomphalement, qu'avec quelques heures de pratique encore, il serait prêt à commencer le service. Hélas! hélas! deux jours après, une malheureuse clef de sa trompette se détraqua et entraîna la perte totale de cet



instrument, dont nous verrons peut-être le modèle à la bouche des anges qui sonneront la retraite, au jugement dernier : « Tuba mirum spargens sonum ! »

Gustave Drolet, jeune officier de Chambly, reçoit du colonel de Salaberry le commandement d'une compagnie de 65 volontaires. En 1865, il est commandant de la garnison de Lacolle. Ensuite, il devient zouave, pour aller guerroyer en Italie. G.A. Drolet : Zouaviana (Première édition)

LES CHEMINS DE FER

La « Compagnie du chemin à lisses de Champlain et du Saint-Laurent » construit le premier chemin de fer au Canada, d'une longueur de 23 kilomètres, entre le port de La Prairie et le port de Saint-Jean. En 1851, la compagnie construit une ligne de Saint-Jean à Rouses Point, où elle rejoint le « Ogdensburg and Lake Champlain R.R. ». Elle construit à Cantic une gare, un entrepôt pour le bois, car la locomotive est chauffée au bois, et un dépôt pour recevoir et expédier des marchandises.

CANADIAN ATLANTIC OU CANTIC

William G. Perley (1820-1890), né à Enfield, New Hampshire, commerçant de bois à Lebanon N.H., fait de bonnes affaires en vendant du bois sur le marché en pleine expansion de Boston et de New York. En 1852, quand les terres à bois de premier choix sont épuisées, il se tourne vers les riches pinèdes de la vallée de l'Outaouais. Il achète dans l'île de la Chaudière, près des chutes, plusieurs sites de barrage, propices à la construction de scieries.

John Rudolphus Booth (1826-1925) quitte, à l'âge de 25 ans, la ferme paternelle de Waterloo, Québec, pour s'établir à Bytown (Ottawa). Il loue une petite scierie aux chutes de la Chaudière. Dans les années soixante, quand la reine Victoria choisit Bytown pour devenir la capitale du Canada, il obtient son premier contrat important : fournir le bois pour les premiers édifices du parlement fédéral. Il se fait concéder 10 000 km² de bois, tant au Québec qu'en Ontario.

Le traité de libre-échange, conclu entre l'Angleterre et les États-Unis en 1854, prend fin en 1866, ce qui plonge le monde des affaires dans une série de crises graves. Il faut réduire le coût de production, améliorer les systèmes de transport. William G. Perley et John R.

Construction du pont de chemin de fer à Cantic

Booth, qui ont tous deux des intérêts dans l'Outaouais, en collaboration avec George C. Noble, de St. Albans au Vermont, achètent les titres de plusieurs compagnies ferroviaires agonisantes dans la région d'Ottawa et de Montréal. En fusionnant ces compagnies, la compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien est constituée le 28 juin 1879.

En 1884, l'« Atlantic & Canadian Railway » se rend déjà à Coteau-Landing où un traversier, propriété de la compagnie, transborde la locomotive et les wagons de fret à Coteau-Jonction et ce, jusqu'à la construction, en 1889, d'un pont inauguré en mars 1890. En 1888, le chemin de fer atteint Rouses Point, où John R. Booth établit une cour de bois de sciage et Swanton dans le Vermont, où une liaison avec le rail américain permet d'atteindre l'Atlantique. On appelle la dernière gare au Canada *CANTIC*. Ce nom est formé en prenant la première syllabe de Canadian et la dernière d'Atlantic.

Dès le début, ce chemin de fer s'avère un succès et son trafic augmente régulièrement. La ligne, prolongée jusqu'à Renfrew et Madawaska, atteint Depot Harbour sur le lac Supérieur, le 1^{er} décembre 1896. Quand l'Ouest canadien commence à s'ouvrir, la « Canada Atlantic Transit Company » est constituée, le 13 juin 1898 et sa filiale américaine un an plus tard. Ses cargos desservent Chicago et tous les ports des lacs Supérieur, Michigan et Huron et transporte surtout des céréales. Le 15 août 1904, le Grand Tronc achète la compagnie, et construit une gare près du village, sur la route d'Odelltown. Le Canadien National achète le Grand Tronc en 1923. Cette ligne de chemin de fer perd son utilité, lors de l'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent, le 26 juin 1959. En 1990, son propriétaire, le Canadien National, enlève les rails de Valleyfield à Lacolle.

CHAPITRE IV

DEUX PAROISSES, TROIS MUNICIPALITÉS

1890-1929

Nos Curés
Notre - Dame - du - Mont - Carmel



Benoît Legendre 1988



Gérard Régnier 1992



Benoît Caron 1988-1989



Albert Hamelin 1938



M^r. L. Laforest 1928-1986



Victor Gauthier 1927-1939



G. Taslin 1920-1927



J.A. Choletier 1908-1913

Facolle



Fondée en 1908

J.A. Choletier 1913-1920

LES MAIRES DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

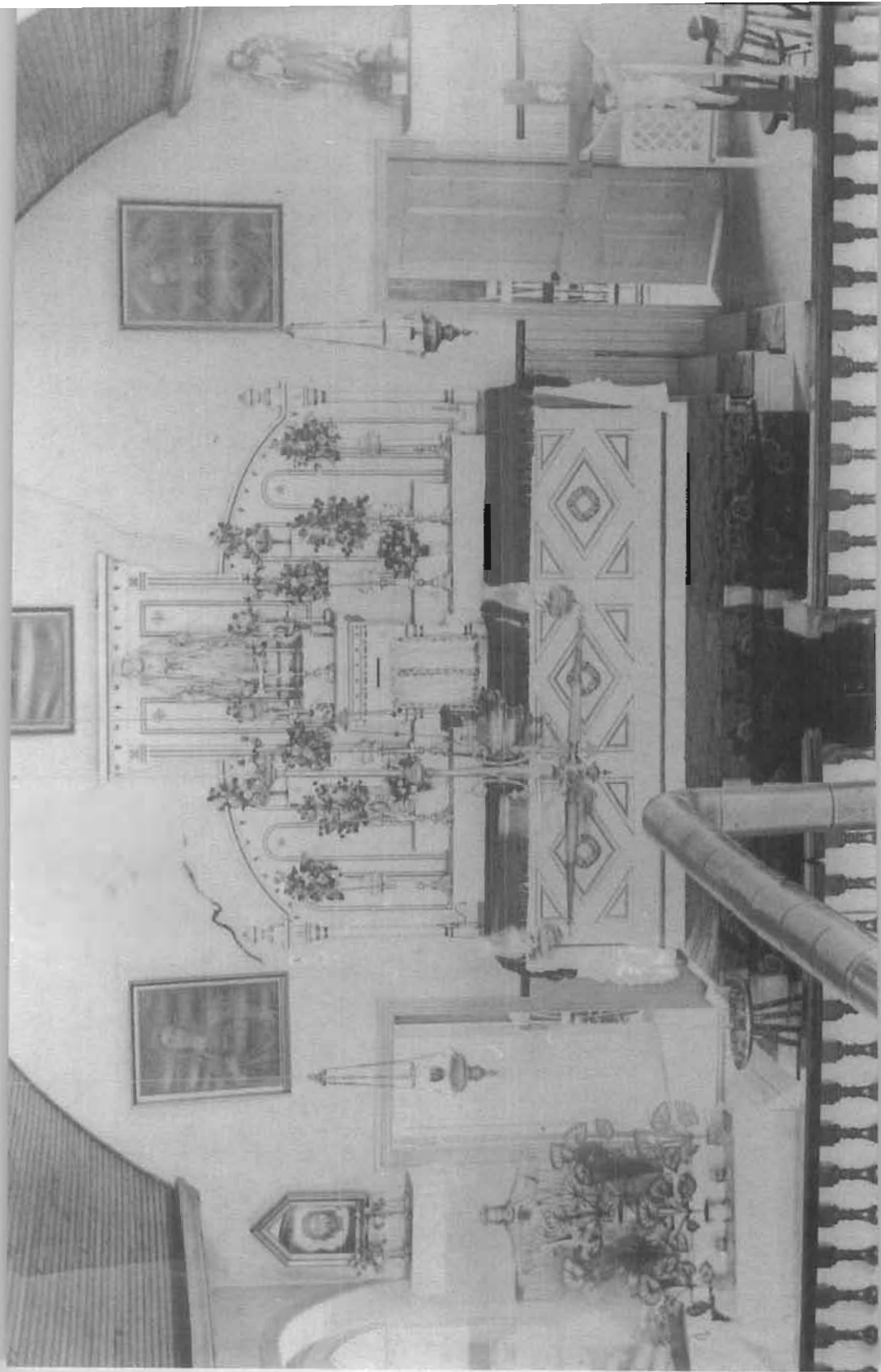
En 1890, il règne un malaise au sein du conseil municipal. Il n'est pas facile de connaître la pierre d'achoppement, mais c'est probablement la question de la vente des boissons alcoolisées. En effet, des prêcheurs parcourent le pays et, pour chasser le diable et ses séductions, ils veulent fermer tous les débits de boisson; la « société pour promouvoir la tempérance » recrute plusieurs adhérents. Le conseil de Saint-Bernard se contente d'imposer un droit de 25\$ à tous ceux qui vendent des spiritueux.

Le 3 février 1890, Thomas Dupuis est nommé maire. La session du 11 mars n'a pas lieu, faute de quorum et le 16 avril, le maire est absent. Pierre Guay prend le fauteuil. La réunion est reportée au 22, alors qu'en l'absence du maire, Pierre Guay préside la réunion. À celle du 2 juin, Laurent Surprenant est élu maire. Il meurt le 2 août à l'âge de 47 ans et 10 mois et est inhumé au cimetière de Burtonville. À la réunion du 4 août, Pierre Guay occupe le fauteuil.

David Lareau est nommé maire à la réunion du 1^{er} septembre 1890 et le demeure pendant 8 ans, jusqu'au 4 juillet 1898. Le 1^{er} août 1898, en l'absence du maire, James W. Stuart préside l'assemblée et il est nommé maire par les autres conseillers, le 6 septembre. Le 9 février 1901, Louis-Alphonse Corbière est nommé maire.

James W. Stuart est élu maire par les conseillers, le 18 février 1902 et tout semble bien aller jusqu'au 3 septembre 1906. Le 1^{er} octobre, Julien Giroux prend la présidence, mais l'assemblée n'a pas lieu. Une assemblée est convoquée pour le jeudi, 4 octobre; James W. Stuart s'y présente, mais les conseillers sont absents. Le maire démissionne « pour cause d'incapacité » (il avait bu). Le 5 novembre, on fait trois tentatives de réunion : première rencontre, Julien Giroux est nommé maire; deuxième rencontre, le maire est absent et il n'y a pas de quorum; nouvelle réunion à 1 h.p.m. (13h00) : pas de maire et pas de quorum; le 3 décembre, pas de quorum; le 8 janvier 1907, pas de réunion, faute de quorum.

Louis-Napoléon Rémillard, cultivateur de la Grande Ligne, né en 1861 et décédé le 20 janvier 1944 à l'âge de 82 ans et 10 mois, est nommé maire au mois de février 1907 et le demeure pendant sept ans. Il commence par signer le rapport des sept réunions ayant avorté depuis le mois d'octobre précédent. Monsieur Rémillard est un homme respecté et dévoué; il n'hésite pas à se déplacer pour s'informer au sujet de la route Édouard-VII projetée. Au mois d'août 1914, il accompagne le maire Édouard Lavarière et le secrétaire Wilbrod



Landry pour aller consulter un avocat concernant le paiement que le gouvernement provincial réclame de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Quand cette nouvelle municipalité est organisée, il agit rapidement en transférant les biens de la municipalité au rang Saint-Claude et en organisant des élections complémentaires, le 2 juin 1913, où sont élus conseillers Narcisse Barrière, Napoléon Bélanger et John McClelland.

LES INONDATIONS

Au printemps de 1903, le dégel rapide fait monter l'eau dans le lac Champlain à une hauteur jamais vue auparavant, causant de multiples inondations le long du Richelieu. Le rang Barbotte en souffre le plus et cela retarde les travaux du printemps. Par contre, les fossés grouillent de lottes et de barbottes et les jeunes réussissent des pêches miraculeuses. Le 15 novembre 1905, le député Philippe Demers s'adresse au gouvernement fédéral pour entreprendre des travaux qui peuvent régulariser l'écoulement de l'eau du lac Champlain. Le conseil appuie sa demande : « Ce conseil municipal a déjà, depuis un grand nombre d'années, sollicité le gouvernement de la Puissance du Canada de faire des travaux nécessaires près de Saint-Jean, pour remédier aux longues inondations de la rivière Richelieu, causées en bonne partie par des travaux publics. Ce conseil espère que le gouvernement rendra enfin justice à la classe agricole. »

Cette requête est remise au très honorable Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, à l'honorable Charles Hyman, ministre des Travaux publics et au député L.P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries. Une commission internationale est formée pour étudier les implications que les eaux du lac Champlain ont sur l'environnement.

LA PAROISSE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL

Les résidents catholiques du village de Lacolle doivent parcourir trois kilomètres pour se rendre à l'église de Saint-Bernard. Plusieurs familles ne disposent ni d'un cheval, ni d'une carriole pour se rendre aux offices religieux les dimanches et les jours de fêtes ou pour porter les nouveau-nés au baptême. Laurent Carpentier a une voiture à quatre sièges, où une douzaine de personnes peuvent prendre place. Ceux qui doivent se rendre à l'église à pied n'y vont pas tous les dimanches. Les enfants dont l'âge se situe entre onze et quinze ans, font leur première communion et, au printemps, le curé leur fait

Intérieur de la première église Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

le catéchisme pendant cinq semaines et ce, cinq jours par semaine. Avec leur havresac, les enfants quittent la maison à pied, de grand matin, pour revenir tard en soirée. Ceux qui habitent vraiment très loin trouvent à se loger dans une famille du rang Saint-Claude ou de la Grande Ligne moyennant 25¢ par semaine à condition d'apporter un pain et du lard.

Dès 1889, les résidents du village font circuler une liste de souscripteurs promettant de contribuer annuellement aux frais de subsistance d'un prêtre. Ils sont aussi à la recherche d'un lieu de culte. Le 1^{er} juillet 1890, le curé A.L. Charbonneau peut annoncer à l'archevêque de Montréal : « Ils ont trouvé une halle bien convenable pour leur servir de chapelle. Ils préférèrent que le curé de Lacolle en fit lui-même les frais et en courût les risques. Ils oublient déjà, qu'ils avaient l'automne dernier une belle souscription *sur papier*. Aujourd'hui, ils n'ont pas l'air de vouloir entrer cette souscription, ce qui d'ailleurs serait impossible en grande partie; un bon nombre de souscripteurs sont de pauvres gens qui ne peuvent s'acheter le nécessaire. » La halle en question est un entrepôt sis sur la rue Saint-Pierre. Pour le moment, ils ne peuvent l'acheter, mais seulement louer, car le propriétaire est encore mineur.

Le 8 août 1890, Mgr Fabre donne au curé de Saint-Bernard l'autorisation d'y aménager une chapelle, afin de pourvoir aux besoins religieux des villageois. Une souscription rapporte 980\$. Après quelques réparations, le curé y célèbre la messe les dimanches et les jours de fêtes. Le 13 octobre, le curé demande l'autorisation « à bénir et ériger les stations du chemin de la croix dans la nouvelle chapelle publique, maintenant ouverte au culte au village de Lacolle. » Soixante familles catholiques et 220 communians habitent le territoire desservi par la chapelle tandis que l'église de Saint-Bernard dessert 300 familles.

Le 15 mars 1891, Joseph Charette devient curé de Saint-Bernard. Né en 1850, aux Vieilles-Forges-Saint-Maurice près de Trois-Rivières, où son père est forgeron, il est ordonné prêtre par Mgr Fabre, le 29 août 1875. Successivement curé d'Oswego et de Troy, dans l'état de New-York, il voyage en Europe et en Terre-Sainte (1889-1891) avant de devenir curé de Lacolle. Nommé curé de Varennes, il y bâtit le presbytère et y demeure jusqu'à son décès, le 23 décembre 1907.

L'abbé Charette est assisté de quelques vicaires : brièvement à l'été 1891, J.B. Beauchemin, né à Varennes 1858, qui sera curé de Saint-Luc (1900-1906), ensuite Morty L. Shea, et finalement Joseph-Henri Forbes, fils du notaire Henri Forbes de Saint-Jean. Né en 1863, il est ordonné prêtre par Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, le

20 décembre 1890. Il semble avoir eu un caractère plutôt difficile. La famille Barker de Lacolle prend sa défense en écrivant à l'archevêque de Montréal: « Des accusations graves ont été portées contre le Révérend M. Forbes, notre vicaire, au sujet de sa conduite ». Ce sont de fausses rumeurs! Après avoir été vicaire en plusieurs paroisses, aumônier à l'asile de Longue-Pointe, il devient missionnaire dans l'Algoma, le comté de Pontiac et finalement le Dakota du Nord.

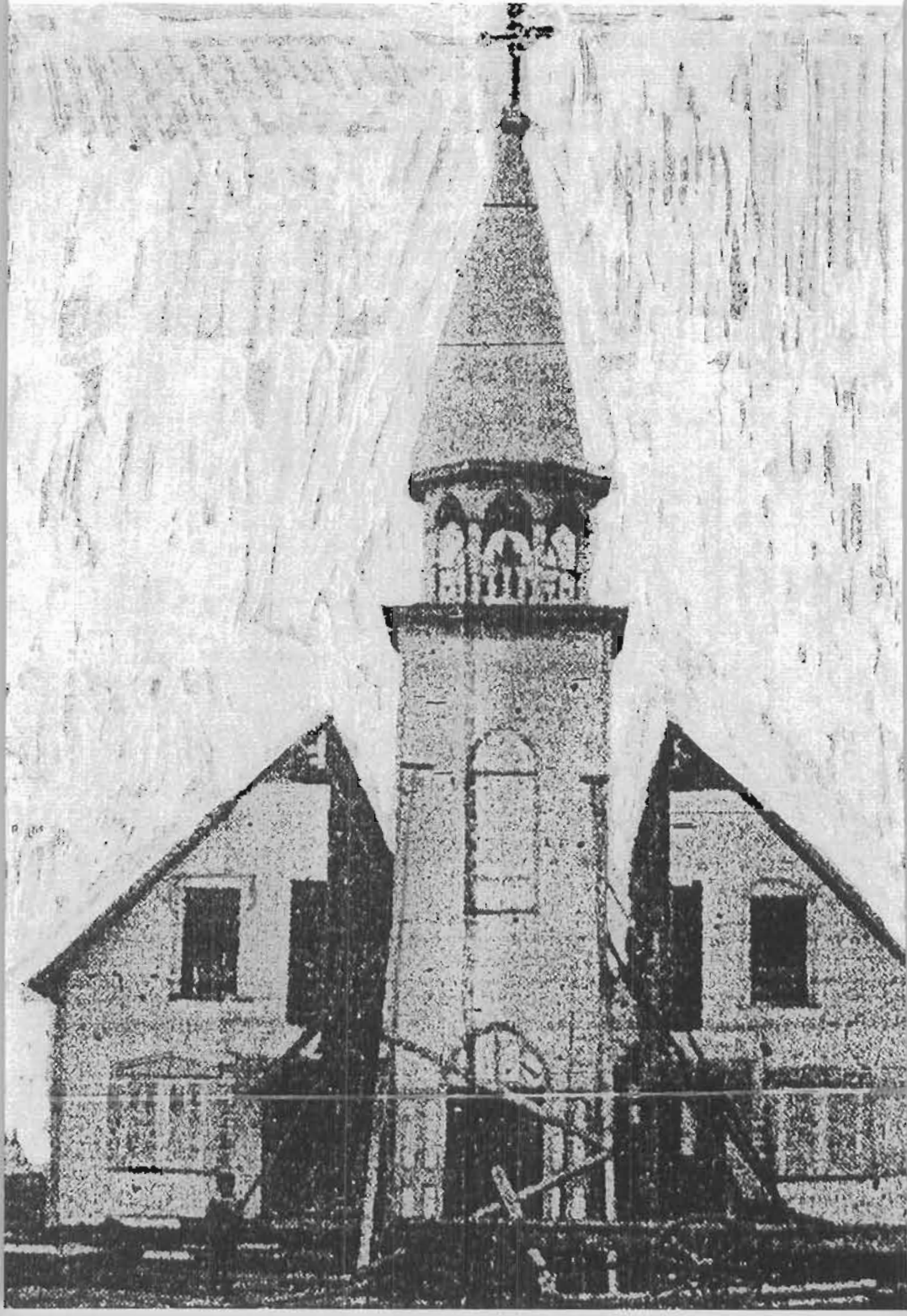
L'abbé Georges Charette, frère du curé, vient le seconder à plusieurs reprises. Né à Montréal en 1863, il est ordonné prêtre par Mgr Fabre, le 10 août 1886. Il semble être de santé délicate. Vicaire dans plusieurs paroisses, il est souvent en repos, avant de devenir curé de Saint-Joseph-du-Lac en 1904.

Émile Édouard Pépin, né en 1844, devient soldat et en 1866 part en Italie comme zouave pontifical. Il est ordonné prêtre en même temps que son frère Edmond, le 22 décembre 1877. Premier curé d'Howick en 1884, il devient curé de Saint-Bernard le 1^{er} octobre 1893 et se retire à Saint-Jean en 1898, où il est décédé le 30 juin 1907. Les dimanches, un charretier le conduit à Lacolle où, à 9h00, il chante la messe, fait le sermon et le prône, tandis que son vicaire chante la messe de 10h00 à Saint-Bernard. Les chemins sont mauvais, peu praticables et le curé en tolère mal l'inconfort.

L'abbé Joseph-Euclide Brien, né à Saint-Jacques l'Achigan, ordonné prêtre en même temps que l'abbé J.H. Forbes, est vicaire à Saint-Bernard en 1893-1894. L'abbé Joseph Élie Poitras, né à Saint-Roch de l'Achigan en 1866, ordonné prêtre le 19 décembre 1891, est vicaire en 1894-1895. Eustache Bourgouin, vicaire en novembre 1895, est remplacé le 15 mai 1896 par J.A. Cloutier. Joseph Amédée Perras, né à Saint-Rémi en 1869, ordonné prêtre le 25 juillet 1896, est vicaire en 1896-1897.

ACHAT DE LA CHAPELLE

Freeman Woodworth est un marchand important. Il exploite un magasin général avec forge, cour à bois et commerce de charbon, à l'angle nord-est des rues Saint-Bernard et Church (Van Vliet et de l'Église). Il habite au-dessus du magasin. Rue Saint-Pierre, il possède un solide entrepôt de 32 × 50 pieds pour son commerce de grains et de semences (granery). Le 25 mars 1884, il loue son magasin et l'emplacement situé rue Saint-Pierre « avec maison, grenier et autres dépendances construites dessus » à Enoch Buzzell, commis voyageur de la cité de Montréal, pour huit mois, du 1^{er} septembre 1884 au 1^{er} mai 1885, avec option de location pour sept autres années. Probablement que M. Buzzell n'a pas amassé les trésors escomptés car, le 11 mai 1886, Robert Kemp, cultivateur et commerçant de



Saint-Thomas, achète l'emplacement sis rue Saint-Pierre « avec habitation, grenier et autres bâtiments » au nom d'un garçon de 13 ans dont il est tuteur : George Dimmock, fils de feu George Dimmock et de Dame Alexandra Gibson, de cette paroisse.

Le 24 janvier 1894, George Dimmock, peintre à Brandford, Ontario, maintenant âgé de 21 ans, étant l'unique héritier de son père, feu George Dimmock, vend pour la somme de 400\$ un terrain de $\frac{1}{4} \times \frac{1}{4}$ arpent situé du côté sud de la rue Saint-Pierre, portant le n° 239 au Livre et Plan de Renvois officiels de Lacolle, avec les bâtiments y érigés. Les acheteurs sont Hugh Barker, cultivateur, Joseph-Euclide Pinsonneault, percepteur de douanes et Édouard Lavarière, commerçant. Ces mêmes personnes empruntent, le 2 août, à Walter Alexander Stuart de Napierville, la somme de 900\$ et donnent en garantie « le lot 239 avec une chapelle servant au culte de l'Église catholique romaine, et autres bâtisses y érigées ». La bâtisse de 32 × 50 pieds est restaurée et l'on y ajoute un clocher et une sacristie. Le 12 septembre 1895, J.E. Pinsonneault et E. Lavarière prêtent à la desserte 400\$. [Le 11 septembre 1939, le curé Lafortune fera le paiement final devant notaire de 1 200\$ à Édouard Lavarière et Alexander Stuart.]

David Lareau et William Harty font la vérification des livres pour les cinq années finissant le 31 décembre 1895.

Rente des bancs	1 587,05\$		
Souscription	980,30	Emprunts	
Quêtes du dimanche	206,69	W.A. Stuart	900\$
Emprunts	1 450,00	Julien Breault	100
Autres sources	699,47	Éd. Lavarière	400
revenus	4 923,51		1 400
dépenses	4 914,58		
surplus	8,93		

Ceci n'inclut pas les revenus du bazar.

L'évêque n'aime pas que la chapelle appartienne à trois laïcs; s'ils décédaient, leurs héritiers pourraient en disposer librement. La fabrique de Saint-Bernard ne veut pas se rendre responsable des dettes de la chapelle. Le 4 janvier 1898, les trois propriétaires, Hugh Barker, Euclide Pinsonneault et Édouard Lavarière l'offrent à l'évêque. Le 30 septembre suivant, ils signent en faveur de la corporation archiepiscopale de Montréal un acte de donation du lot 239 avec une chapelle en bois ainsi que tous les ornements, statues et autres objets.

En 1896, Joseph-Allyre Cloutier est vicaire à Saint-Bernard pendant une courte période. Il revient au mois de novembre 1897 et devient le premier desservant de Notre-Dame-du-Mont-Carmel à Lacolle en 1898. Il pensionne chez le Dr J.A. Paquet et la fabrique paie 2\$ par mois pour sa chambre. Le 22 octobre 1900, le curé Bertrand reçoit l'autorisation d'installer son vicaire au village de Lacolle pour y desservir, d'une manière plus satisfaisante, les fidèles fréquentant la chapelle. Un comité de contribuables loue une maison appartenant à Hugh Barker au prix de 30\$ par année et trouve du financement pour verser un salaire annuel de 550\$ au vicaire desservant, la dîme étant toujours payée au curé de Saint-Bernard. Le casuel des grand-messes va à la fabrique, bien que la chapelle paie toutes les dépenses du culte.

Dès 1901, la semaine sainte est célébrée avec grand éclat. Les livres de comptes mentionnent un « dais à frange or mi-fin » payé 20\$ et un fanal coûtant 75¢ pour la procession du jeudi saint de même qu'un chandelier pascal et un lutrin pour chanter l'« Exultet » du samedi saint. Les registres de l'état civil s'ouvrent le 27 juillet 1902 pour enregistrer les baptêmes, mariages et funérailles célébrés à la chapelle. Les sépultures se font, soit au cimetière du rang Saint-Claude, soit au cimetière de la rue Saint-Bernard où le dernier enterrement date de 1921. Le 14 octobre 1907, l'abbé Cloutier écrit à Mgr Paul Bruchési : « Depuis bientôt 10 ans, je suis desservant de la chapelle Mont-Carmel et mes émoluments n'ont jamais dépassé 550\$, mais le coût de la vie est à la hausse »; Monseigneur lui accorde 625\$ annuellement. Il est maintenant temps de penser à l'érection canonique de la paroisse. Dans leur requête du 26 février 1908, les signataires disent : « Avec la permission de votre illustre prédécesseur (Mgr Fabre), ils (les paroissiens) ont construit une chapelle dans laquelle le service divin se fait depuis dix-sept ans et c'est en attendant mieux. »

ALLYRE CLOUTIER, CURÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1908-1913)

L'abbé Joseph-Allyre Cloutier est né en 1868 à Sainte-Rose de Laval. Ordonné prêtre par Mgr Fabre le 23 décembre 1893, il est vicaire en divers endroits, vicaire desservant en 1898 et curé en 1908 à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, ensuite curé à L'Acadie et à Saint-Constant, où il est décédé le 30 juin 1934. Le verbe haut et le scandale facile, impitoyable au confessionnal, il est le gardien de la moralité publique. Les pénitents font craquer le plancher ou secouent les chapelets afin d'étouffer le ton des remontrances du sévère curé ou, mieux encore, ils se confessent lors des quarante heures quand plusieurs prêtres entendent les confessions. Il ne transige pas avec la

modestie de ses paroissiennes, réprouve les modes capricieuses, les chapeaux à la mode, les bas de couleur. À Saint-Constant, des ouvrières suscitent la colère et l'indignation du curé Cloutier quand, pour la première fois, elles vont travailler en pantalon à la manufacture de cierges Baillargeon.

Le 11 mai 1908, Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, promulgue le décret d'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel, suivant la procédure habituelle : requêtes, avis, examen du plan. Wilbrod Landry fait une copie de cette partie du plan officiel de la paroisse de Saint-Bernard de Lacolle désignée dans l'avis publié au prône de la chapelle de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Ce plan est « vidimé, comparé et certifié » par le notaire J. Ubald Tremblay, secrétaire de la municipalité. On essaie encore de récupérer la partie de la seigneurie de Lacolle incorporée dans les paroisses Saint-Valentin et Saint-Paul.

Allyre Cloutier est nommé premier curé le 26 mai et, le 7 juin, un corps de marguilliers est élu : cinq anciens et trois marguilliers du banc. Ils écrivent à l'archevêque : « Supplions votre Grandeur de vouloir bien céder à la dite fabrique la chapelle que la mense épiscopale possède dans la susdite nouvelle paroisse ». Le 6 juillet, Mgr Bruchési se présente personnellement chez J. Ubald Tremblay, notaire à Lacolle, pour y signer avec l'abbé Joseph Allyre Cloutier, curé, et Édouard Girard, marguillier en charge, la rétrocession de la chapelle.

La mense épiscopale (latin : mensa = table), voilà un mot que je n'avais jamais cru rencontrer dans un texte canadien. En France, avant la révolution, la mense épiscopale était l'ensemble des biens-fonds dont les revenus devaient servir à alimenter la table de l'évêque. Habituellement, il y avait un grand nombre de convives et on y mangeait bien. La chapelle de Lacolle n'appartenait pas à la mense mais à la corporation épiscopale qui n'en tirait aucun avantage mais devait payer annuellement le déficit.

AGRANDISSEMENT DE L'ÉGLISE DE LACOLLE

On veut maintenant avoir une véritable église. Plusieurs lots sont proposés et, finalement, on choisit un terrain appartenant à Wenceslas Grégoire, situé en dehors du village (le village s'arrête à l'église anglicane, la rue Saint-Bernard étant la rue principale). Trois arpents sont donnés à condition d'y ériger l'église et sept arpents sont payés 700\$. Le 13 septembre 1908, on retient la soumission de Jules Girard pour la construction d'un presbytère au prix de 2 900\$. Le 26 janvier 1909, le presbytère est accepté et un supplément de 370\$ est versé pour travaux non prévus. Au cours de l'été, le grand salon du presbytère sert d'église pendant qu'on transporte la chapelle sur le nouveau site, à une distance d'environ 0,5 km. Le dimanche, on utilise aussi la grande salle que possède le docteur Gaudreau.



L'architecte M.G. Monette prépare les plans pour une église et David Begnoche, entrepreneur de Saint-Blaise, exécute les travaux entre juin et septembre 1909. Le 1^{er} juillet, Monseigneur vient confirmer les enfants. La cérémonie a lieu dans l'église de Saint-Bernard parce que l'agrandissement de l'église de Lacolle est en cours. Sur le nouveau site, on prépare des fondations dépassant de 18 pieds la largeur de la chapelle. Rendue sur place, celle-ci est sciée en deux, à l'égoïne, dans le sens de la longueur et les deux parties sont placées sur les fondations. Des colonnes sont ajoutées de chaque côté, alors qu'une voûte en plein cintre et le prolongement du toit couvrent cet élargissement. Maintenant, on découvre que le clocher est trop court. À l'aide de perches et non sans efforts, on le relève de huit pieds et un vestibule est construit en-dessous. Auguste Arbour, curé de Saint-Bernard, bénit le cimetière le 25 septembre 1910 et, l'été suivant, l'église est bénite par Allyre Cloutier.

Consécutivement aux procédures effectuées par le bureau d'avocats Ouimet et Lesage de Saint-Jean, l'érection civile de la paroisse Notre-Dame du Mont-Carmel est proclamée par le lieutenant-gouverneur de la Province, l'honorable Sir François Langelier, chevalier, le 23 avril 1913. Cette proclamation est publiée dans la Gazette officielle du samedi 26 avril. Le lot 239, situé rue Saint-Pierre, est offert à l'enchère, à la porte de l'église, par Octave Gendron, crieur public : le 19 juin 1913, à 10 heures du matin, le lot est adjugé pour 100\$ à Wenceslas Grégoire, plus offrant et dernier enchérisseur. Il appert bientôt que Wenceslas Grégoire n'a été qu'un prête-nom pour les demoiselles Florence H. van Vliet et Emma Ruth van Vliet, voisines du lot sur lequel on ne retrouve plus que des mauvaises herbes et les fondations de l'ancienne chapelle.

LES BONNES ROUTES

Le gros problème au Canada est l'état des chemins qui sont souvent impraticables, surtout au printemps et à l'automne. L'apparition de l'automobile vient accentuer le besoin de construire de bonnes routes. En 1911, le gouvernement provincial inaugure un programme intensif de bonnes routes et accorde des subventions annuelles pour l'amélioration des routes en remboursant 50 % des dépenses encourues aux municipalités rurales et 40 % aux municipalités de village. Cependant, pareille subvention ne peut dépasser 1 000\$ pour les

Amédée Tremblay a épousé Marie Laroche le 22 septembre 1891, Cultivateur à la Grande Ligne de Saint-Bernard, il s'est blessé mortellement, le 9 avril 1913 à l'âge de 47 ans, en affilant des piquets.

routes macadamisées et 500\$ pour les routes de gravier, à condition, de plus, que ce ne soient pas des routes à péage et qu'elles soient ensuite entretenues par la corporation municipale.

À ce moment, un bon millier d'automobiles et un certain nombre de camions circulent sur les routes de la Province. Ce nombre grandit rapidement, comme le révèle la quantité de plaques d'immatriculation émises au Québec :

en 1915	10 112	plaques
en 1916	15 335	plaques
en 1917	20 000	plaques

En 1912, le gouvernement provincial vote « la loi des bons chemins » et emprunte dix millions de dollars, consacrant ces fonds à la construction de grandes routes régionales ainsi qu'à des prêts faits aux municipalités au taux de 2 % par année, durant 41 ans.

La construction des routes s'inspire du livre qu'un monsieur MacAdam a fait imprimer en 1822, à Londres : « On Roads and Road making ». Pour *macadamiser* un chemin, on commence par le redresser et l'égaliser autant que possible. Le gouvernement prête l'outillage : un concasseur, un rouleau compresseur et une arroseuse ; il faut retenir ces instruments à l'avance. Chaque propriétaire riverain du chemin à macadamiser doit charroyer un certain nombre de toises de pierre à concasser ou payer sa part en argent, selon l'évaluation de sa propriété et le nombre de toises requises. La valeur d'une toise de pierre est dix dollars.

On étend d'abord quatre pouces de pierre concassée. On emploie pour la première couche les plus grosses pièces sortant du concasseur qu'on roule jusqu'à ce que la surface soit parfaitement lisse. Une deuxième couche de pierre n° 2, de 2½ pouces de grosseur, y est épanchée formant une autre couche de quatre pouces d'épaisseur. On étend ensuite, à la pelle, du bon sable qu'on fait pénétrer dans les vides entre les pierres avec une brosse en fil de fer. Enfin, la surface est arrosée et roulée sans délai. On continue de remplir, broser, arroser et rouler, jusqu'à ce que la surface devienne dure, unie et imperméable. S'il arrive qu'un trou se creuse, il faut le remplir immédiatement et y passer le rouleau.

BOULEVARD ÉDOUARD-VII

En 1910, le gouvernement fédéral des États-Unis décide de construire une route moderne à partir de Miami, en Floride, jusqu'à la frontière canadienne. À coups de millions, on commence la construction d'une route de Rouses Point jusqu'à la ville de New-York. Le gouvernement Laurier projette de continuer cette route jusqu'à

Québec. Lord Grey, gouverneur général du Canada, obtient à cet effet du roi Édouard VII la sanction impériale d'un traité international.

Le 12 septembre 1911, le conservateur sir Robert Laird Borden prend le pouvoir à Ottawa. Son Altesse Royale Arthur, duc de Connaught, troisième fils de la reine Victoria, devient gouverneur général. Le discours du trône annonce que le gouvernement de la Puissance (=Dominion) du Canada inaugure une politique du progrès et manifeste son intention de contribuer à la construction et à l'amélioration de routes modernes à travers la Puissance.

Au pied de l'unique pont reliant Montréal à la Rive-Sud, la ville de Saint-Lambert commence à se développer. Georges A. Simard y possède des terrains d'environ vingt arpents de front et, pour leur donner de la plus-value, il forme une compagnie pour construire une route du pont Victoria jusqu'à la frontière américaine. Trois tracés sont proposés pour cette importante route : par Chambly, Saint-Jean, Rouses Point ou par La Prairie, Saint-Jean, Rouses Point ou encore par La Prairie, Napierville, Lacolle. Ce dernier tracé est choisi parce qu'il coûtera moins cher : c'est le plus court, le terrain est meilleur et on trouve à proximité de la pierre à concasser. De plus, les populations touchées se montrent plus enthousiastes que les gens concernés par les autres propositions. Le journal *La Presse* commence à s'intéresser à cette entreprise et publie les comptes-rendus des assemblées publiques.

Quel changement de mentalité! Pour la première fois au Canada, une compagnie va construire à travers plusieurs municipalités une route *sans péage* et carrossable en tout temps. G.A. Simard obtient du gouvernement provincial une contribution de 75 % des coûts de cette route internationale : il lui faut ensuite convaincre les municipalités de payer leur part de route et d'en assumer l'entretien. Au mois d'avril 1911, G.A. Simard s'amène à Lacolle; il soulève l'enthousiasme en citant les faits d'armes survenus dans la localité et en énumérant les sites historiques qui les rappellent. Il voit dans ce projet de route internationale un témoignage de cent ans de paix entre les deux nations et il évoque les magnifiques fêtes de 1893 commémorant les dernières batailles livrées sur le Richelieu et le lac Champlain. En deux heures, à l'issue de cette conférence, on recueille une somme de 800\$ pour aider à construire la route en macadam. La liste des donateurs est publiée dans le journal *La Presse*.

À la réunion de mai du conseil municipal de Saint-Bernard, comme le roi vient de mourir, les conseillers Robinson et Sellar suggèrent d'appeler la route internationale « Boulevard Édouard-VII ». « Le conseil approuve grandement l'idée... attendu que ce sera un des plus beaux monuments qui puisse être érigé en mémoire du



grand roi surnommé le Pacificateur ». Début mai, les municipalités de Saint-Lambert, La Prairie et Saint-Philippe acceptent de payer leur part de construction. Le 31 mai, Saint-Jacques, Saint-Cyprien et Napierville signent aussi. Napoléon Rémillard, maire de Saint-Bernard de Lacolle, n'est pas présent à cette réunion.

Le 5 septembre, « le conseil ayant été prié de se prononcer en faveur de la route Édouard-VII qui doit se faire de Montréal à Rouses Point a résolu ce qui suit : Le conseil municipal de la paroisse de Saint-Bernard-de-Lacolle est prêt à laisser reconstruire la route dite Boulevard Édouard-VII par le rang Burtonville, village de Lacolle et Odelltown ;... il sera toujours prêt à prendre en considération le projet de règlement tel qu'exigé par le gouvernement de Québec... aussitôt que la majorité des propriétaires intéressés de toute la paroisse ou de ceux longeant la future route en feront la demande et aux conditions que ceux-ci fixeront dans leur requête, pourvu que cette demande soit en forme légale. »

Le docteur Hilaire Gaudreau va rencontrer chacun des propriétaires le long de la route projetée : 73 des 90 propriétaires concernés acceptent de signer. « Ce n'est pas sans difficulté que j'ai pu obtenir ces signatures, raconte le docteur Gaudreau. Ceux qui s'opposaient au passage de cette route devant leurs propriétés prétextaient que les vaches ne donneraient plus de lait ; que les autos allaient écraser leurs volailles ; que c'était un danger public. Il fut impossible de redresser les courbes, car on nous demandait jusqu'à mille dollars par arpent. On suivit les courbes du chemin, sans pouvoir l'élargir. » On s'inquiète, en outre, des éventuels dommages causés par l'affluence d'automobiles, mais les avantages d'une meilleure route pour se rendre aux marchés de Montréal et la venue probable de touristes font finalement approuver le projet.

Le 5 février 1912, le conseil projette d'écrire au très honorable Sir R.L. Borden, premier ministre de la Puissance, le priant « de contribuer dans une large mesure à la construction de la section canadienne de la dite route, de manière à en faire une route digne du regretté roi Édouard VII (le grand pacificateur des temps modernes), et de la grande et noble idée qu'elle est appelée à commémorer. » Cette belle entreprise coïncide avec la célébration du centenaire de

Construction du boulevard Édouard-VII (1912) : le concasseur mobile avec la chaudière à vapeur qui rappelle une locomotive.

la paix entre le Canada et les États-Unis. La « Lake Champlain Association » et le « Comité national de la paix de l'État de New York » ont l'intention de construire une arche commémorative à la frontière. Le 4 mars, on décide de ne pas envoyer la lettre.

La construction commence au printemps 1912. À l'été 1913, les travaux débutent à Burtonville. Le long du parcours, on engage des hommes, soit pour transporter des pierres, soit pour travailler à la construction. Ils reçoivent entre un dollar soixante-quinze et deux dollars par jour. Ceux qui ont un tombereau reçoivent trois dollars. Quand la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel se détache de la municipalité de Saint-Bernard, le conseil notifie l'honorable Jos. Ed. Caron, ministre de l'Agriculture et de la Voirie à Québec, « que la route du boulevard Édouard-VII se trouve maintenant située dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel..., la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle n'y a plus aucune affaire et est relevée de toute réclamation du gouvernement. » Inaugurée le 30 juillet 1914, la route coûte 8 400\$ du mille et ouvre la porte au tourisme.

Le compte pour la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel est de 8 813,07\$, soit 1 000\$ par mille de route. Le 15 juin 1914, le maire et le secrétaire, accompagnés du député Joseph Demers partent en délégation auprès du ministre de la Voirie J. Tessier pour arriver au règlement du coût du boulevard Édouard-VII. Le ministre suggère d'imposer une taxe répartie sur les biens-fonds de toute la municipalité, mais le conseil préfère imposer seulement les propriétaires riverains. « Si l'on impose cette taxe spéciale sur toute la paroisse, il faudra répondre aux demandes qui viendront d'ailleurs pour la confection en macadam des autres rangs de cette paroisse. Les contribuables des autres rangs ont droit aux mêmes avantages et ils pourraient en profiter. » On veut emprunter le montant de la dette pour dix ans, à fonds d'amortissement, mille piastres par année plus les intérêts. On demande un taux raisonnable. « Il ne faut pas oublier, que la municipalité ne s'est jamais engagée à quoi que ce soit, quand on a construit ce boulevard Édouard-VII. »

Le 11 décembre 1920, le village de Lacolle est incorporé en municipalité. Notre-Dame-du-Mont-Carmel impute à la nouvelle municipalité toute somme due pour la construction et l'entretien du boulevard, ce que Lacolle refuse. Notre-Dame-du-Mont-Carmel fait donc établir un acte de répartition des biens-fonds de Lacolle. Ce différend ne sera réglé que le 29 juin 1925, quand Lacolle payera 1 965,15\$ pour sa quote-part du boulevard Édouard-VII, plus 84,54\$ pour frais de répartition, de perception et d'intérêts.

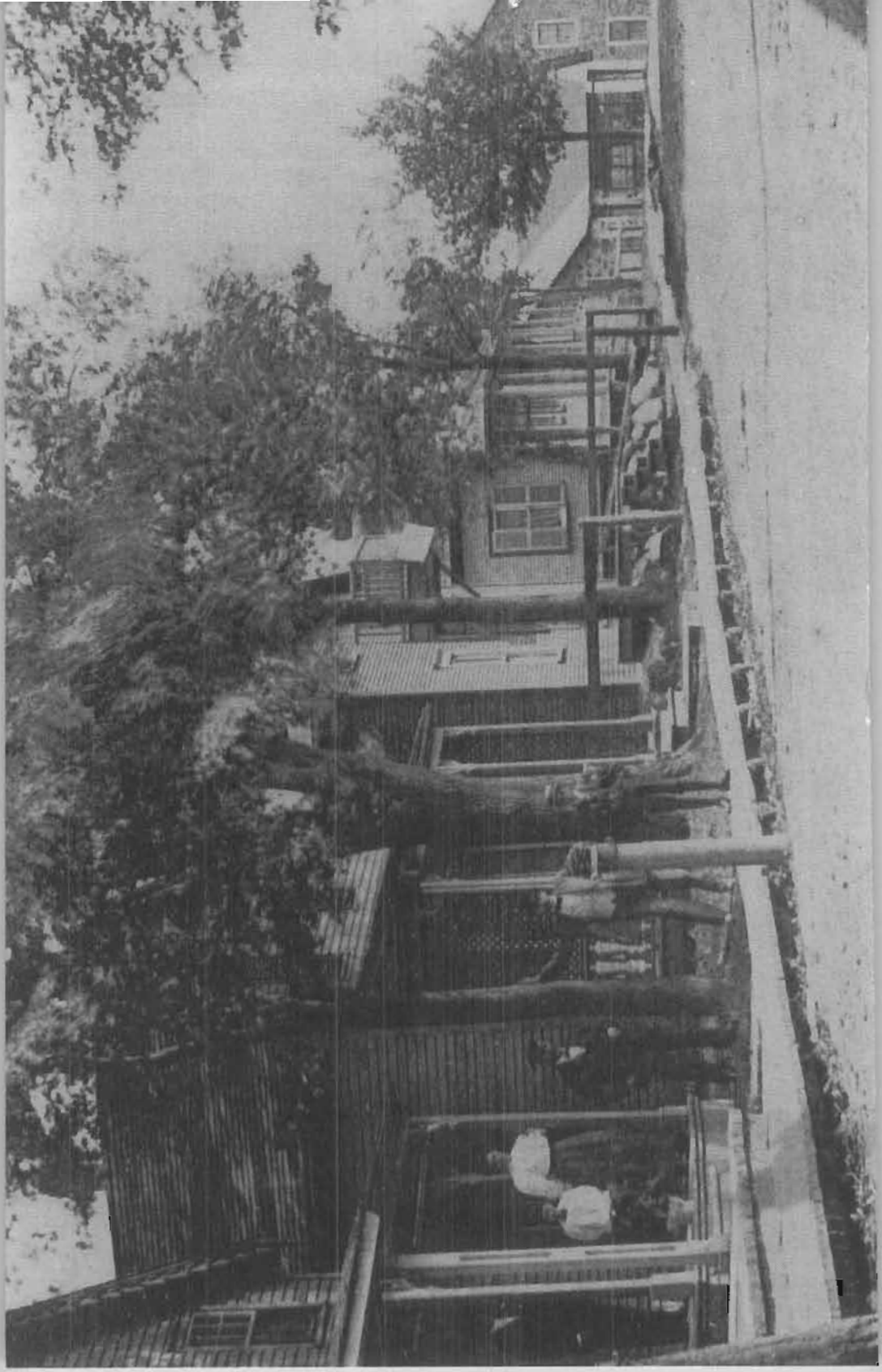
En ces temps, les rares voitures automobiles étaient précieusement remisées pour l'hiver; les routes étaient impraticables pour les véhicules motorisés et l'antigel inexistant. Arthur-Pierre Patenaude, forgeron et commerçant de machines agricoles de Loretteville, met au point une autoneige en 1916. Il réduit les essieux arrière de sa Ford T, afin d'obtenir une meilleure traction et forge des patins pour l'avant du véhicule. Le 18 janvier 1919, il suscite un grand intérêt dans la région, quand, en partant de Plattsburg, il passe par Lacolle pour se rendre à Napierville et La Prairie.

RÈGLEMENT DES TROTTOIRS

En 1860, le village de Lacolle commence à l'église anglicane et s'étend au sud jusqu'au pont de la rivière Lacolle. En face de l'église méthodiste, la rue Saint-Bernard (Van Vliet) est la rue commerçante. Les fréquentes pluies du printemps et de l'automne obligent les piétons à patauger dans la boue. On décide alors de construire des trottoirs. Le 13 août 1900, on est dans l'obligation de reconstruire les trottoirs en planches de deux pouces d'épaisseur et d'aménager deux traverses avec de grosses pierres plates pour traverser la rue à sec. Pour financer la construction, chaque propriété est taxée de trois dollars du mille dollars d'évaluation. Chaque propriétaire doit nettoyer et entretenir le trottoir devant sa propriété.

Lors de la construction du boulevard Édouard-VII, l'inspecteur de voirie du village A.H. Clarkson ramasse les pierres des traverses. Le docteur Gaudreau s'approprie les pierres de la traverse en face de sa demeure, ce qui donne lieu à un procès. Le 1^{er} août 1918, Joseph Gendron, alors inspecteur de la voirie au village, fait transporter les pierres provenant des traverses dans un endroit désigné par le conseil.

Les trottoirs sont dans un piètre état. Le 8 juillet 1915, le conseiller William Nichols propose de les reconstruire en ciment, d'étendre les limites du village et d'y inclure l'église catholique. Il y a foule à l'assemblée du conseil. La majorité des contribuables intéressés dans le règlement se prononce en faveur des trottoirs en ciment. Le docteur Gaudreau est d'opinion que chaque propriétaire doit construire et entretenir son propre trottoir. Cette question est discutée longuement. Le 16 septembre 1916, la décision est prise d'abandonner les trottoirs en bois et de reconstruire en ciment « aux meilleures conditions ». En 1917, le contrat est octroyé aux entrepreneurs Alphonse Lorrain et Delphis Daigneault. Tous les propriétaires de biens-fonds dans le village sont taxés 20\$ du mille dollars d'évaluation. Le docteur Gaudreau refuse de payer sa quote-part et va même jusqu'en cour à Saint-Jean. Il perd son procès et le 11 mars 1919, par son avocat, il fait remettre 3\$ au conseil.



En 1920, le ciment des trottoirs commence à se désagréger. La municipalité (devenue village de Lacolle) intente un procès contre les entrepreneurs et gagne sa cause le 24 mars 1923. Le règlement des trottoirs, passé en 1900, est aboli en 1947. La municipalité devient propriétaire des trottoirs et assume la construction et l'entretien. Les riverains paient un tiers du coût de la construction.

LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL

L'antique loi de la Province du Bas-Canada permet aux paroisses de se faire incorporer en municipalité de paroisse. Une requête est donc présentée au conseil de comté de Saint-Jean. Anatole Lachapelle fournit les pièces certifiées de l'érection canonique et civile de la paroisse. Le dimanche 15 mai, Marcellin Robert, préfet du comté de Saint-Jean, vient faire la proclamation de l'érection de la municipalité à l'issue du service divin. Le lundi 23 mai, Noé Racine préside les premières élections et Wilbrod Landry en est le secrétaire. Sont élus : Wilfrid Bourgeois, Théodose Martin, Édouard Lavarière, John T. Robinson, William H. Nichols, J.E. Masten et Alarie Girard.

Le mercredi 4 juin 1913, à dix heures du matin, devant une nombreuse assistance, le nouveau conseil élu se réunit à la salle de J.E. Sullivan (42 sud rue de l'Église). Une première déception les attend : le conseil de Saint-Bernard a quitté les lieux emportant sa table et ses chaises. À cette réunion, les élus proclament le *premier juin 1913* comme date officielle du début de la municipalité et mettent en place toute l'organisation d'une administration locale selon la loi de 1792.

Les conseillers présents désignent Édouard Lavarière premier maire de la nouvelle municipalité. Wilbrod Landry est engagé comme secrétaire trésorier au salaire de 100\$ par année. Le conseil hésite quelque peu avant de prendre M. Landry à son service car ce dernier demeure secrétaire de la municipalité de Saint-Bernard, dont le conseil siège désormais au rang Saint-Claude. Octave Gendron est engagé comme constable spécial au salaire de 8\$ par année. Les assemblées auront lieu les premiers jeudis de chaque mois à la salle J.E. Sullivan louée « à raison de dix-huit piastres par année ». Le conseil commande un fauteuil pour le maire à W. Brisbin, sept chaises à Louis Lavarière, une table à Jules Girard et aussi une tribune et un tableau d'affichage qui devront être installés devant l'église de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Les avis publics seront également affichés

Rue Saint-Bernard, avec les trottoirs en bois. Devant chaque magasin, un poteau permet d'attacher les chevaux.

au bureau de poste. Ensuite, l'assemblée est ajournée à une heure et demie de l'après-midi pour permettre à tout le monde d'aller dîner.

À la reprise, le conseil procède à diverses nominations :

1. Richard Robinson, Parfait Rémillard et William Barrière sont nommés estimateurs de la municipalité.

2. Charles A. Pearson et Émile Landry sont nommés vérificateurs des livres.

3. Joseph Rémillard et J.C. Robinson sont nommés gardiens d'enclos.

4. Les inspecteurs agraires sont :

District n° 1 pour les première, deuxième et troisième concessions sud du domaine : Joachim Tétreault;

District n° 2 pour les première, deuxième et troisième concessions sur le domaine : Joseph C. Boudreau;

District n° 3 pour les deuxième et troisième concessions nord du domaine, la quatrième concession Burtonville et la cinquième DeLery : Lockam van Vliet.

5. Les inspecteurs de voirie sont plus nombreux :

District n° 1 — Alfred Ménard, pour le chemin Lakeshore, la montée Thomas Brisbin du chemin Lakeshore allant du côté ouest jusqu'au coin Abraham Ménard du chemin Victoria, le chemin Barbotte jusqu'au milieu du pont sur la rivière Lacolle et la partie du chemin de la station du Grand Tronc, allant du côté est du chemin Barbotte.

District n° 2 — Napoléon Gagnon, pour le chemin Victoria à partir du bout nord du dit chemin jusqu'à la ligne internationale, la partie de la montée Odelltown à partir du côté ouest du chemin Victoria jusqu'au côté ouest du pont sur le ruisseau.

District n° 3 — Joseph Teskey, pour tous les chemins de la deuxième concession sud du domaine.

District n° 4 — Ames Edgerton, pour le chemin Odelltown, de la ligne internationale jusqu'à la troisième concession sud du domaine, la montée Odell jusqu'au trécaré de la terre de Henry Odell.

District n° 5 — Pierre Poirier, pour le chemin Odelltown, depuis l'église Odelltown jusqu'à la limite sud du village de Lacolle, le chemin connu sous le nom « Depot Road », la montée Kemp et la montée Canfield jusqu'à la décharge du côté ouest.

District n° 6 — Thomas Roberge, pour le chemin Burtonville, depuis la Montée de la Grande Ligne jusqu'aux limites de la paroisse du côté nord, la montée du côté ouest du dit chemin entre la troisième concession nord et la quatrième concession chemin Burtonville.

District n° 7 — Pierre Denault, pour les petits rangs entre la troisième et la quatrième concession nord du domaine, la cinquième DeLéry et la montée de la Grande Ligne.

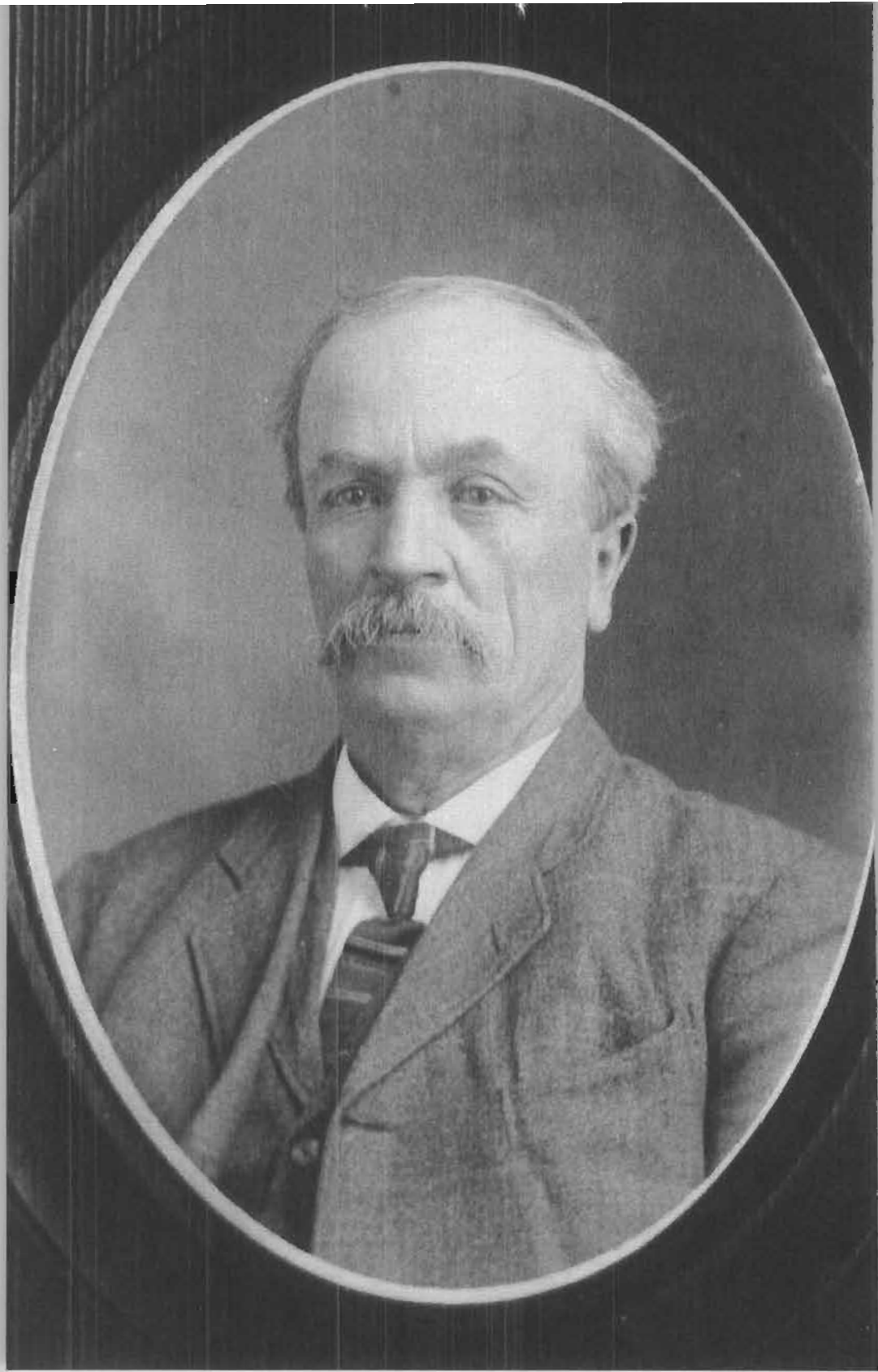
District n° 8 — Édouard Benoit, pour le chemin dans la deuxième concession nord du domaine à partir de l'extrémité est du village de Lacolle jusqu'aux limites de la paroisse, le chemin Burtonville à partir de l'église anglicane jusqu'au coin nord de la montée de la Grande Ligne et la montée connue sous le nom de « Swamp Road ».

District n° 9 — A.H. Clarckson, pour tous les chemins du village de Lacolle et tous les trottoirs du village.

À cette même réunion, on examine aussi les problèmes inhérents à la construction du boulevard Édouard-VII et à la réparation des trottoirs en bois du village. Il est question de la montée Kemp et de la montée Swamp Road. On discute aussi du nom de la nouvelle municipalité : « La municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel » n'indique pas où cette municipalité est située comme auparavant quand on disait Lacolle ou Saint-Bernard-de-Lacolle. C'est simple, on veut ravoir l'ancien nom. À cela, le conseil de comté répond que Notre-Dame-du-Mont-Carmel est une « municipalité de paroisse » et que, pour former une « municipalité de village », il faut avoir 40 maisons habitées à l'intérieur d'un territoire de 60 arpents : cela ne tombe pas dans des oreilles de sourds ! Après avoir réglé d'autres affaires urgentes, cette première réunion du conseil municipal est ajournée au premier jeudi du mois de juillet.

À peine organisée, la municipalité doit régler une situation délicate. En effet, le 3 juillet, David S. de Sherrington, se rend à la gare de Lacolle Jonction (Cantic). Non loin de là, son cheval tombe dans la rivière et se casse les pattes. Voyant son cheval mort, l'homme s'en retourne chez lui. L'inspecteur agraire J.C. Boudreau doit récupérer le cadavre et l'enterrer, ce qui prend tellement de temps que la municipalité lui paie 15\$ pour son trouble. À quelques reprises, la municipalité doit faire enterrer des chevaux accidentés.

La municipalité dépose le surplus des taxes à la Caisse d'épargne des Postes à Ottawa. Quand on a besoin de son argent, on peut le faire venir en deux jours. Le 1^{er} octobre 1914, la Banque canadienne de commerce ouvre une succursale à Lacolle. Au début, un commis vient les mercredis de Saint-Jean par train, avec son sac d'argent et son grand livre, principalement pour changer les chèques des fonctionnaires fédéraux, mais bientôt un directeur de banque est nommé.



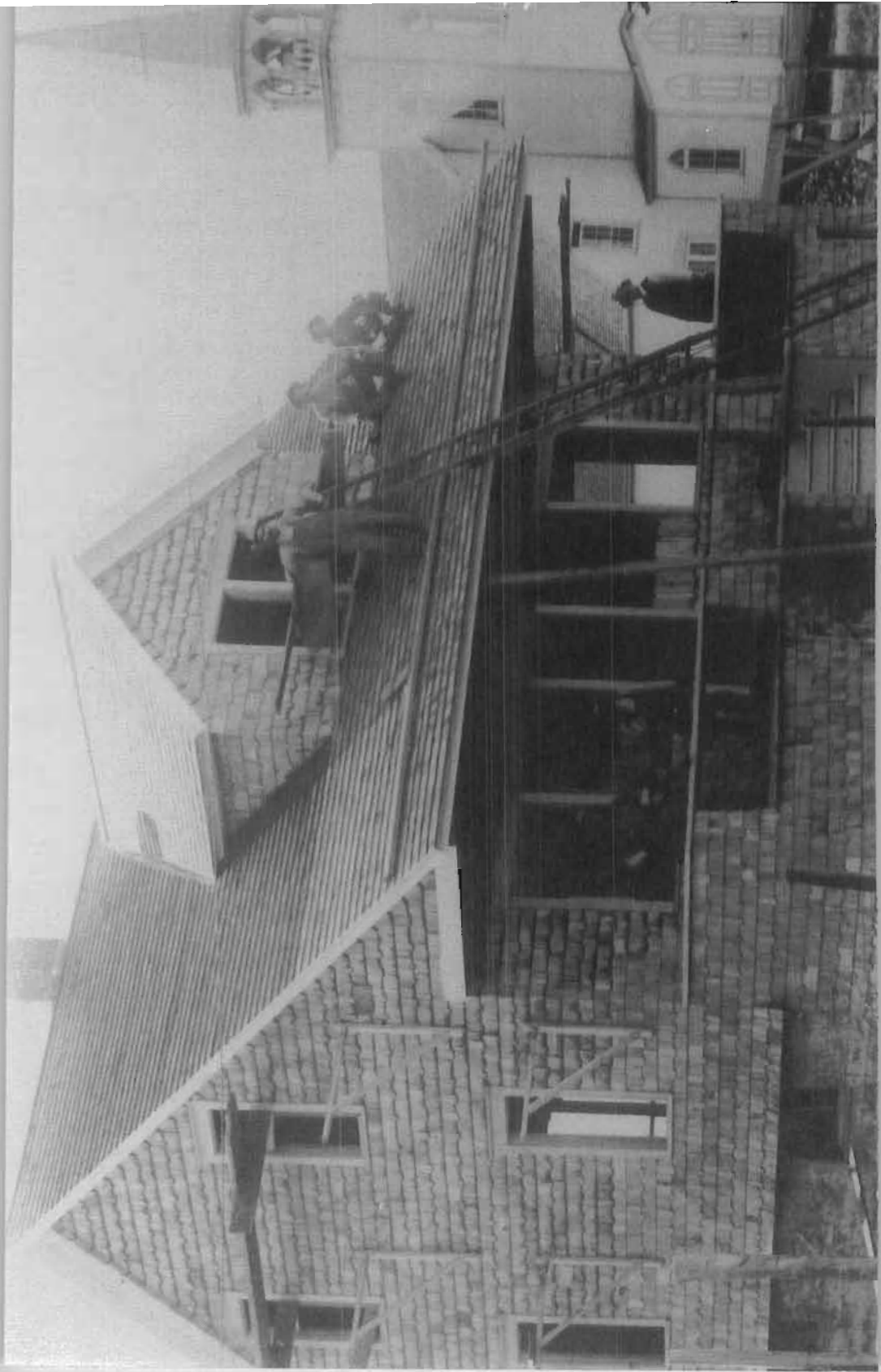
LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Quand la guerre éclate en Europe, le 4 août 1914, des anglophones du Canada volent au secours de la *mère patrie* menacée, mais la plupart des Canadiens sont d'opinion qu'il suffit de participer à la guerre par des contributions en nature, en armes et munitions et que les hommes sont infiniment plus nécessaires au Canada pour l'exploitation du sol. On organise des souscriptions pour des fonds patriotiques. Le journal *La Presse* fonde à Paris l'hôpital militaire dit « des municipalités canadiennes ». La municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel paie 75\$ pour un demi-lit et Saint-Bernard paie un autre demi-lit. Mlle Florence van Vliet est secrétaire du comité de la Croix-Rouge de Lacolle : à partir du premier janvier 1916, la municipalité lui paie un salaire de cinq dollars par mois. On est sur le qui-vive : le 2 mars, le secrétaire écrit au ministre de la Milice à Ottawa, qu'il y a un individu louche à Lacolle et... c'est peut-être un espion allemand!

La guerre des tranchées languit en France et en Belgique quand, en octobre et novembre 1917, des batailles s'engagent en différents endroits. Les Canadiens se distinguent dans les combats autour de Passchendaele. Le gouvernement active le recrutement et veut voter la conscription. Les Canadiens-Français s'y opposent farouchement. À Lacolle, francophones et anglophones se côtoient en s'ignorant cordialement. Noyés dans la population francophone, les anglophones vivent depuis toujours dans leur langue et selon leur mentalité. On aura compris que nous sommes dans le pays d'hier, celui de la mainmise des anglophones sur l'économie du Québec. Pour réussir dans la vie, il faut passer par eux et se soumettre à leurs usages, au point de consentir à des compromis qui d'ailleurs ne suffisent même pas. Le règlement XVII, promulgué en 1915 et qui proscriit l'usage du français dans les écoles de l'Ontario, est ressenti par les Canadiens-Français comme un affront personnel.

Le 15 janvier 1918, les conseillers J.E. Masten et J.G. Robinson démissionnent. La réplique est vive : « Il semble à ce conseil que la population anglaise de la municipalité a une représentation juste et équitable au conseil, que leurs personnes ne sont d'aucune nuisance au dit conseil. S'ils persistent absolument dans leur décision, le dit conseil se verra dans l'obligation d'accepter leur démission ». Oliva Girard remplace donc J.E. Masten et Adélaré Martin remplace J.G. Robinson. À Saint-Bernard, John McClelland démissionne et Gilbert Giroux le remplace. Il n'y a plus de conseillers anglophones.

Édouard Lavarière, premier maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.



Le 22 avril 1918, le conseil municipal de Notre-Dame-du-Mont-Carmel se réunit en assemblée spéciale et le 23 avril le conseil de Saint-Bernard en fait autant. Le secrétaire Wilbrod Landry est autorisé à écrire à l'honorable ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada : « Nous avons appris que le Parlement fédéral vient d'apporter un amendement à la loi militaire. Tous les hommes de vingt à vingt-trois ans sont obligés de s'enrôler. Nous sommes bien disposés à faire de la culture intensive et cela autant que faire se peut et dans toute la force de notre capacité, pour aider la cause des alliés. Mais nous avons besoin de nos jeunes gens pour cultiver la terre. Beaucoup d'hommes et de femmes sont partis pour travailler dans l'industrie de la guerre. Il faut donc exempter les fils des cultivateurs d'être conscrits, autrement des centaines d'acres de terre ne seront pas cultivés faute de bras pour le faire et cela nous conduira à la famine. »

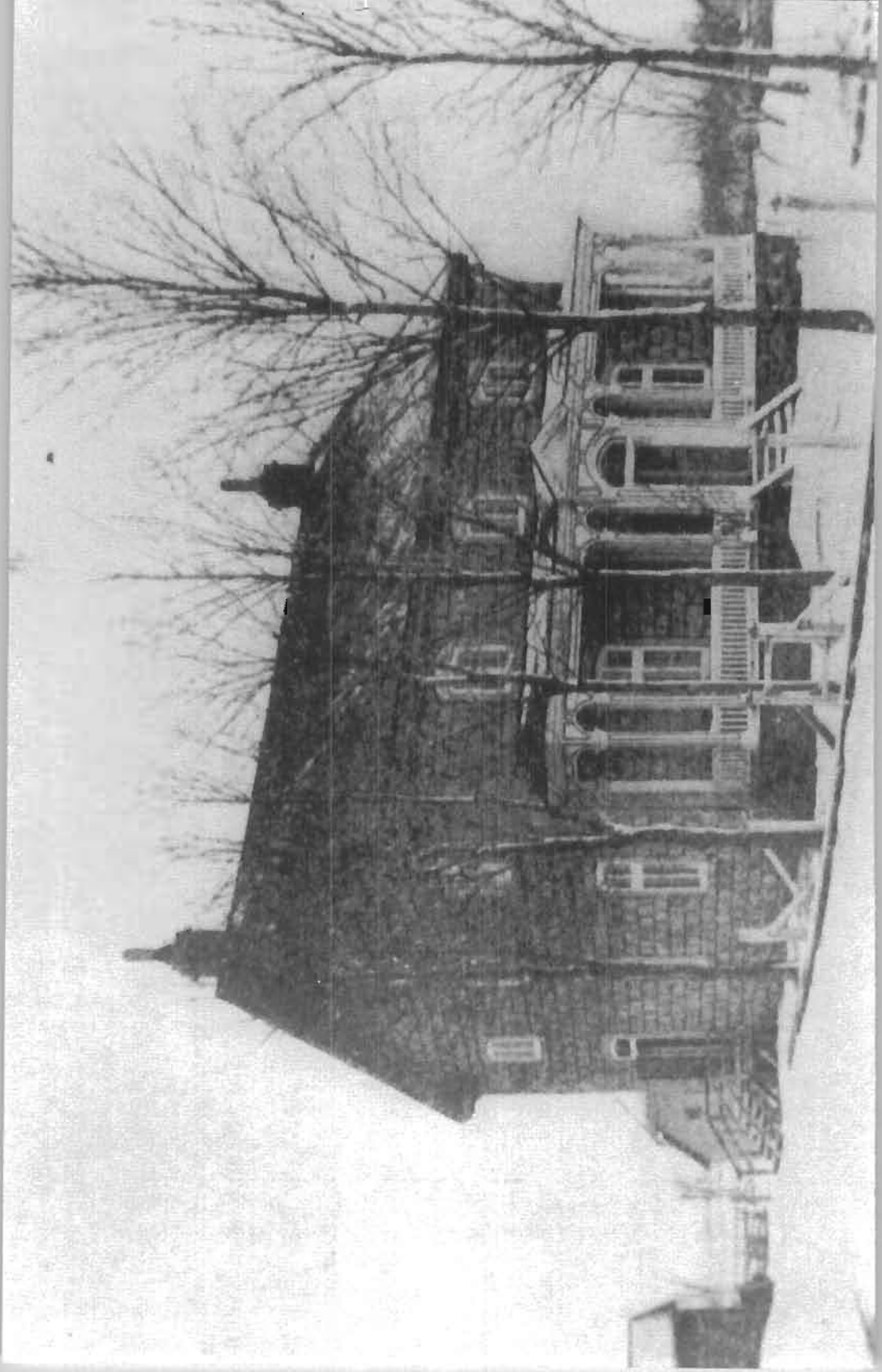
Joseph Langlois, originaire de Saint-Valentin, s'établit sur une ferme du boulevard Édouard-VII, non loin de la frontière américaine. Dans une grande maison de pierre, sa femme et lui voient grandir leurs neuf enfants. Ceux-ci doivent marcher quatre kilomètres, matin et soir, pour fréquenter l'école du village. Joseph part en voiture à cheval pour vendre du lait à Rouses Point. Ce village frontalier attire les gens de Lacolle avec ses magasins et ses boutiques de mode. Dolorès, la fille aînée, se rappelle qu'un ami de la parenté s'est réfugié chez eux pendant la guerre. Plus tard, il leur offre la possibilité de se procurer une automobile usagée à bon prix. « Quelle joie ce fut à la maison ! C'était une Ford 1914 avec le devant jaune. Nous étions parmi les premiers à posséder une auto à Lacolle. Inutile de vous dire que l'événement ne passa pas inaperçu. »

ALPHONSE LÉVESQUE, CURÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1913-1920)

L'abbé Cloutier est nommé curé de L'Acadie, le 12 avril 1913 et son successeur à Lacolle est J.-Alphonse Lévesque. Né à Joliette en 1872, ordonné prêtre le 18 décembre 1897 par Mgr Decelles, il est aumônier de l'asile à Longue-Pointe depuis 1903. Les rapports de visites pastorales soulignent son excellente administration et le félicitent pour la suppression des débits de boisson.

Wilbrod Landry est maître de chapelle au salaire annuel de 120\$. Il remplit cette fonction les dimanches, les jours de fêtes et aux

Construction de la maison de William Young (aujourd'hui Fabien Demers). À l'arrière plan, l'église, avec son clocher et son portique.



offices célébrés en semaine mais il est payé en surplus pour les mariages et les funérailles. La fabrique achète un harmonium et paie annuellement 75\$ à la musicienne, mademoiselle Praxède Paquette. Le petit souffleur exerce sa fonction à la demande de la musicienne et reçoit 18\$ pour l'année. À cause de la guerre, la dîme en nature est abolie et devient payable en argent, le montant étant calculé selon le rôle d'évaluation municipale. L'église se détériore rapidement et, en 1918, Mgr Bruchési ordonne de la réparer ou d'en bâtir une nouvelle. Réunis en assemblée le 17 septembre, les paroissiens constatent qu'ils n'ont pas les moyens de construire et optent pour effectuer les réparations nécessaires.

**ÉDOUARD LAVARIÈRE, MAIRE DE
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1913-1917)**

Édouard Lavarière est né à Napierville en 1851. Il s'installe à Lacolle avec son épouse Émilie Girard. Propriétaire terrien, il est aussi commerçant d'animaux. Chaque lundi matin, il se rend à la gare du Grand Tronc et achète, des cultivateurs qui s'y présentent, les animaux destinés à l'abattoir. Il fait ensuite monter les bêtes dans le train et va les revendre à Montréal.

Édouard Lavarière n'hésite pas à consacrer son temps et même son argent pour obtenir la fondation d'une paroisse au village. Il organise la nouvelle municipalité et, à quatre reprises, il est nommé maire. Sa fille Antoinette épouse en 1915 Philias Barrière. Victime d'une chute, elle décède le 15 avril 1993, quelques jours avant d'atteindre ses 100 ans.

**ÉLIE RICHARD, MAIRE DE
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1917-1919)**

Élie Richard habite une solide maison en pierre, chemin Burtonville (#221), juste au sud du viaduc. Le 6 août 1914, le siège du conseiller Théodose Martin devient vacant : M. Richard est désigné pour l'occuper.

Le 1^{er} novembre 1916, un nouveau code municipal entre en vigueur. Le maire est maintenant élu par les électeurs qualifiés. Les années impaires, on élit un maire et trois conseillers et les années paires trois conseillers. La mise en nomination a lieu le deuxième lundi de janvier et l'élection, si nécessaire, une semaine plus tard. Élie Richard est le premier maire de la région à être élu directement par les électeurs.

Le presbytère de Saint-Bernard a brûlé le 25 mai 1926.

Le 14 avril 1917, une lettre du surintendant de l'instruction publique annonce le projet de diviser la commission scolaire de Saint-Bernard. La proclamation de l'érection de la commission scolaire est faite le 8 juin et prend effet le 1^{er} juillet. Cinq des treize arrondissements scolaires sont cédés à Lacolle. Les commissaires sont J.A. Champoux, Édouard Benoît, Élie Richard, Émile Landry et Stanislas Choquette. Ils désignent J.A. Champoux comme président et engage Armand Brosseau comme secrétaire-trésorier. Le 16 juillet, les commissaires fixent la taxe scolaire à 3,10\$ du 1 000\$ d'évaluation. Les parents paient, pour chaque enfant fréquentant l'école, 15¢ par mois sans dépasser 30¢ par famille. Le chauffage des écoles est désormais payé par la Commission scolaire.

La grippe espagnole sévit en 1919-20, décimant plusieurs familles. Le conseil municipal adresse un message de condoléances à la famille du maire lorsque la maladie frappe chez un de ses fils emportant le père, la mère et un enfant. Les grands-parents Richard recueillent les cinq enfants survivants et les élèvent, comme le veulent les mœurs du temps. Élie Richard est décédé le 22 mai 1948, à l'âge de 87 ans.

WILFRID GIRARD, MAIRE DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1919-1921 et 1937-1941)

La ferme de Wilfrid Girard est située à l'est du village (ferme Bienz). Maire de 1919 à 1921, ensuite il est conseiller jusqu'au 25 janvier 1937 alors que, pendant les pires années de la crise, il reprend la charge de maire jusqu'en 1941 en raison de son expérience en administration municipale.

La municipalité décide de refaire tous ses chemins, soit en macadam, soit en gravier. En mars 1919, le maire Wilfrid Girard et le secrétaire Wilbrod Landry se rendent à Montréal pour demander une subvention de 100 000\$ au ministre de la Voirie. Ils doivent se contenter de beaucoup moins, car il est décidé de refaire en priorité le chemin du Dépôt (# 202), à partir du boulevard Édouard-VII jusqu'à la gare de Cantic. La province s'engage à payer 50 % des coûts. Jusqu'ici, chacun avait entretenu la route devant sa porte, mais l'arrivée de l'automobile entraîne un changement de mentalité. Notre-Dame-du-Mont-Carmel prend les chemins publics à sa charge le 17 mars 1919. Les ponts et les fossés sont aussi entretenus par la municipalité et les branches sont coupées à la fin du mois d'août de chaque année.

Le 3 mai 1920, la municipalité achète d'Élie Richard un puits à gravier et un droit de passage. Voulant vendre le gravier à la

Province au prix de 16\$ la toise, la voirie offre 1,75\$ la verge cube, soit 14\$ la toise. Il est de plus en plus question de macadamiser le chemin de La Prairie via Saint-Jean jusqu'à la frontière. Le maire Girard intervient auprès du ministre de la Voirie pour que, passé Saint-Paul, ce chemin se dirige vers Lacolle par la rue Saint-Bernard (Van Vliet); ainsi la rue principale du village serait refaite à peu de frais.

Wilbrod Landry, le secrétaire de la municipalité, et quelques autres électeurs, s'adressent au lieutenant-gouverneur en conseil, pour que Lacolle devienne municipalité de village. Il démissionne donc le 1^{er} juin 1919 et Henri Thibodeau est engagé secrétaire au salaire de 150\$ l'an. Aux élections de 1921, M. Girard ne se présente pas comme candidat à la mairie.

Toujours intéressé à la politique, Wilfrid Girard est de nouveau maire en 1937. En 1940, son automobile, dans laquelle prend place le député de Saint-Jean, le docteur Alexis Bouthillier, est happée par un train; M. Girard s'en tire, mais le député perd la vie. Wilfrid Girard est aussi marguillier et maître chantre; son « Minuit chrétiens » reste mémorable. Il est décédé le jour de Noël 1971, âgé de 89 ans.

ZÉPHIR DUPUIS, MAIRE DE SAINT-BERNARD (1914-1929)

Né à Saint-Bernard en 1870, Zéphir Dupuis y est cultivateur et s'intéresse à l'élevage. Joachim Tétreault de Lacolle est étudiant en médecine vétérinaire. Au printemps de 1918, le secrétaire écrit au recteur de l'Université Laval pour que Joachim obtienne un congé de 4 ou 5 semaines, au temps où les vaches doivent vêler. On a grandement besoin de lui dans la municipalité pour soigner divers animaux.

En 1919, la municipalité de Saint-Bernard veut, profitant des avantages de la « Loi des bons chemins » de 1912, macadamiser ses routes. Au mois d'octobre, on achète, pour 1 000\$, un banc de gravier situé sur le lot n° 524 et un droit de passage pour 99 ans, sur la terre n° 556. Les riverains du rang O'Connor (Saint-Georges) profitent de l'hiver pour charger leur chemin de gravier; ils bénéficient d'une subvention de 500\$ du gouvernement provincial et, par leur propre travail, paient totalement l'amélioration.

Le conseil demande que les ingénieurs du gouvernement préparent les plans d'un chemin macadamisé de 12 pieds de largeur pour le rang Saint-André. Dans l'idée du maire, chacun demeure responsable de la devanture de sa propriété, mais la « loi des bons chemins » demande que le chemin soit municipalisé et à la charge de tous les contribuables. Zéphir Dupuis ne peut se faire à cette idée et ce n'est qu'en 1922, qu'on parvient à une certaine entente : le chemin est fait de gravier, payé et entretenu par la municipalité qui facture les coûts



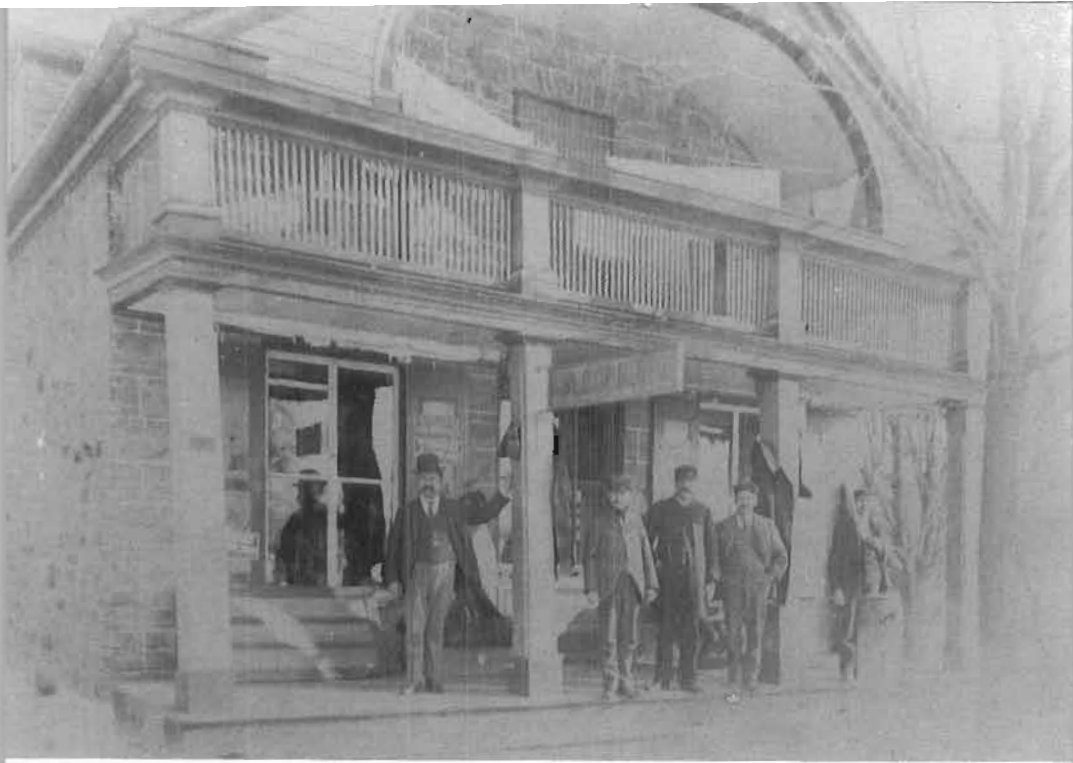
aux riverains. La route est dans un tel état qu'on doit attendre que le sol soit gelé pour transporter le gravier. Le 3 décembre, la municipalité achète trois charrues à neige à traction animale et, chaque hiver, paie trois personnes pour « labourer » le rang Saint-André. Zéphir Dupuis, décédé à l'âge de 80 ans, est inhumé à Saint-Bernard le 10 février 1951.

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE LACOLLE

Selon le nouveau code municipal de novembre 1916, ce n'est plus le conseil de comté, mais le lieutenant-gouverneur en conseil qui érige les municipalités. Pour constituer une municipalité de village, il faut 40 maisons habitées par des propriétaires ou des locataires dans une étendue n'excédant pas 60 arpents en superficie. Le consentement de la moitié des électeurs suffit pour obtenir l'érection. Le révérend chanoine E.E. Dawson et d'autres citoyens se réunissent régulièrement dans le salon de Wilbrod Landry, où madame sert du thé et des biscuits. Pendant trois ans, ils préparent l'incorporation civile du village. Ils commandent les plans du village à l'arpenteur-géomètre Séraphin Ouimet. La demande d'incorporation est adressée au lieutenant-gouverneur, le 1^{er} avril 1919 et la proclamation, faite le 11 décembre 1920, est publiée dans la Gazette officielle du 31 décembre. Plusieurs terres agricoles sont incluses dans la nouvelle municipalité et le conseil de Notre-Dame-du-Mont-Carmel se plaint fréquemment que la superficie (.93 mille carré) du village est quatre fois plus grande que nécessaire. Lacolle fait délimiter le village avec onze poteaux en ciment.

George V, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au-delà des mers, etc. Salut : Attendu qu'en vertu des dispositions du code municipal de la province de Québec, le lieutenant gouverneur en conseil peut, par une proclamation publiée dans la « Gazette officielle de Québec », laquelle entrera en vigueur à la date y mentionnée, ordonner l'érection de municipalités de village ou de campagne... Attendu qu'il nous a été démontré que ce territoire contient au moins quarante maisons habitées, dans une étendue n'excédant pas soixante arpents en superficie ;... Le territoire devant constituer le village de Lacolle, tel que renfermé dans les limites ci-haut décrites, occupe une superficie de 724 arpents... En l'Hôtel du Gouvernement de notre province de Québec, ce 11 décembre de l'année 1920 et de notre règne la 11^{ème}. » *Lacolle devient municipalité de village, le 31 décembre 1920.*

Wilbrod Landry est épicier, maître chantre, secrétaire trésorier de deux municipalités et premier maire de Lacolle (1921-1937).



Pendant deux dimanches consécutifs, à l'issue de la messe et du haut de la tribune devant l'église, P.E. Corbière, huissier de la cour supérieure, donne avis que la présentation des candidats pour la première élection générale municipale aura lieu le jeudi 27 janvier 1921 à dix heures de l'avant-midi, à la salle Sullivan. Le secrétaire de la municipalité publie les avis requis et les affiche aux tableaux de l'église et du bureau de poste. Sous la présidence de J.W. Brisbin, Wilbrod Landry et docteur Hilaire Gaudreau sont mis en nomination pour le poste de maire. Comme conseillers sont proposés :

J. Elliot Masten, marchand de bois.
 Charles B. Elvidge, commerçant et courrier.
 H. Walton van Vliet, marchand.
 Euclide Grégoire, agent de chemin de fer.
 Louis-Napoléon Landry, bourgeois.
 Coupal Barrière, cultivateur.
 Gédéon Rémillard, boucher.
 J.Léopold Amyot, douanier.
 Édouard Benoit, tailleur.

À midi, l'assemblée de la mise en nomination est déclarée close. Le bureau de votation ouvre le lendemain matin à huit heures.

D'après la loi, tout propriétaire ou locataire sujet britannique, homme ou femme, a droit de vote ainsi que ses fils et filles majeurs. La femme propriétaire a donc droit de vote à l'exclusion de son mari, à moins que ce dernier ne soit lui-même propriétaire ou locataire. Chaque électeur se présente devant le président d'élection et exprime ses votes à haute voix. Les votes sont enregistrés par le secrétaire d'élection Jos C. Brault. Au bureau de votation, Hector Gauvin est le représentant du docteur Gaudreau et L.N. Rémillard celui de Wilbrod Landry. Soixante-dix-sept propriétaires, dix-neuf occupants, cinq locataires et quatre fils de propriétaires ont voté, pour un total de cent cinq personnes. (Le terme « occupant » n'existe pas dans la loi, mais une fine sensibilité de l'âme villageoise refuse de classer le pasteur anglican ou l'aubergiste Charles Nolin parmi les simples locataires, qui ont obtenu le droit de vote en 1916.) Cinq femmes propriétaires et cinq demoiselles expriment leurs votes. Madame Édouard Parent, apparaissant comme co-propriétaire au rôle d'évaluation, se présente pour voter. Le docteur Gaudreau s'objecte disant qu'elle n'est pas veuve. Si elle l'est, elle doit produire le certificat de décès de son mari. Ne pouvant produire un tel document, elle est refusée. Le résultat des votes est :

Le magasin Corbière devient l'épicerie Wilbrod Landry et est ensuite restaurant. Sur la deuxième photo, nous voyons le pont avec les lampadaires et le premier « Lacolle Inn ».



Le bureau des douanes et de l'immigration est situé entre l'église méthodiste et la maison Barker. La maison Barker était d'une construction curieuse : une charpente en grosses poutres, comme celle d'une grange, était remplie avec une maçonnerie en briques, comme c'est la coutume en Alsace. L'extérieur était recouvert de planches d'environ 1 × 2 pieds pour donner l'impression que c'étaient des pierres de taille. Pendant dix ans, la maison Barker a servi de presbytère. Aujourd'hui, la caisse populaire en occupe l'emplacement. Les douaniers, en 1919, étaient (de gauche à droite) : M. Force, Bill Grant, Bill Young, Bill Killick, Joe Delisle. L'affiche unilingue est payée par le Club automobile du Canada. On n'a même pas dépensé d'argent pour payer un poteau.

Wilbrod Landry	67
Dr H. Gaudreau	34
J.E. Masten	100
C.B. Elvidge	95
H.W. van Vliet	96
Euclide Grégoire	76
L.N. Landry	72
Coupal Barrière	71

La séparation des deux municipalités ne se fait pas sans douleur. Lacolle prétend que toutes les taxes collectées depuis le premier avril 1919 lui appartiennent, Notre-Dame-du-Mont-Carmel prétend que tous les dûs jusqu'au 31 décembre 1920 lui reviennent. Le 9 novembre 1921, devant le notaire J. Brassard, un accord est signé entre les deux municipalités. Lacolle paiera sa part pour la construction et l'entretien du boulevard Édouard-VII à partir du 11 décembre 1920 et obtient aussi un tiers de la carrière de gravier « chez Richard ». Notre-Dame-du-Mont-Carmel paiera au village 949,18\$

À cause de la poussière que le trafic intense soulève, on goudronne la rue principale au village. On craint maintenant que la surface lisse soit dangereuse pour les chevaux, les faisant glisser lorsque le sol sera gelé. Le 4 octobre 1921, les chemins sont municipalisés. « Règlement n° 5 : Tous les chemins municipaux à la charge des contribuables seront améliorés et entretenus aux frais de la municipalité pour toute l'année moyennant les deniers prélevés par taxation directe. » Pour l'entretien des routes d'hiver, on versera par jour : 2\$ pour un homme, 5,50\$ pour un attelage double et 3,50\$ pour un homme avec un cheval.

La taxe foncière ne suffit pas pour rencontrer toutes les obligations de la municipalité; c'est pourquoi on instaure trois nouvelles taxes : la taxe de commerce, l'impôt sur les revenus et une taxe de chiens. Voici les commerces de Lacolle en 1922. La compagnie « Imperial Oil » paie 20\$, la Banque de Commerce 15\$, les autres commerces de un à cinq dollars.

1. Canadian Bank of Commerce.
2. Courtier : Lacolle Brokerage Co.
3. Restaurants : Leclair & Légaré; John Sullivan; Mme J.E. Pinsonneault.
4. Boulangeries et boucheries : Adrien Bouchard; Charles Elvidge + son; Alfred Boivin; Albert Rémillard; Wilbrod Bédard.
5. Sellier : N.C. van Vliet.
6. Cordonniers : Victor Surprenant; Julien Breault.
7. Station de gazoline et kérosène : Imperial oil co.
8. Garage : Joseph Gendron.
9. Vendeur de fruits et de légumes : James Connors.

10. Machines agricoles : Philippe Landry.
11. J.E. Masten : bois, charbon, chaux, ciment, briques.
12. Écurie de louage, charretier, routier public, faisant charroi de personnes, marchandises et effets : Joseph Mailloux.
Transport par camion : Bélanger & Fournier.
Taxi automobile : Joachim et Armand Tétreault.
Transport par automobile : J.H. Borrowdale; Harvey Duteau
Transport par cheval : Wm Bartlett; Octave Gendron; Wm Nichols; Jos Clouâtre; Louis-Napoléon Landry; François Landry.
13. Gédéon Rémillard : meunerie, commerce des grains.
14. Omer Richard : articles de ferblanterie.
15. Les colporteurs ou marchands ambulants.
16. Les bouchers qui ne résident pas à Lacolle.
17. Émile Landry : marchandises sèches, ferronnerie, épicerie, huile, peinture, chapeaux, fourrures, bijoux, etc.
18. Wilbrod Landry; H.W. van Vliet + son : marchandises sèches, épicerie, huiles, chapeaux, fourrures, chaussures.
19. George J. van Vliet : épicerie, vaisselle, cristaux, tapisseries, ferronnerie, huile et peinture.
20. Isaïe Rémillard; R. Thibodeau : épicerie.
21. Notaires publics : Armand Brosseau; J.L. Deland; L. Desmarais.
22. Agents d'assurances : J.W. Brisbin; Dr H. Gaudreault.
23. Vendeur de lait par voiture : Stanislas Choquette.
24. Beurrerie et fromagerie : Trudel.
25. Taxe de chien. Le premier novembre de chaque année, sauf chez les cultivateurs, il faut payer deux dollars pour chaque chien. Plusieurs propriétaires se débarrassent de leur chien. Willie Boucher paie pour trois chiens, le révérend Dawson pour deux.
26. Forgerons : Frédéric Breault; Téléphore Surprenant; Almanzar Choquette; Joseph Chenail.
27. Tailleurs : J.E. Benoit, P.E. Corbière.
31. Salle de spectacles : Léopold Gaudreau.

Impôt sur le revenu : « Toutes personnes (officiers d'immigration, douanes, police montée, etc) dans cette municipalité et qui ne paient pas de taxes seront tenues de payer à ce conseil un droit de ½ % sur tout salaire de mille piastres et plus. » Cet impôt existe pendant cinq ans. Le directeur de la banque E.A. Chadsey gagne le plus haut salaire; 1 800\$.

Archie Ducharme	1300\$	Wm Killick	1500\$	E.D. Racicot	1500\$
Alfred Bilodeau	1300	Isidore Courtois	1200	Ludger Houle	1000
Ferdinand Lussier	1300	J.A. Lécuyer	1200	Nérée Hébert	1000
Willie Boucher	1200	L.N. Roy	1000	W. Atkinson	1400
Norris Beckstadt	1400	Charles Nolin	1000	Aurélien Fournier	1000
Alfred Lowe	1200	Fred. Therrien	1000		

WILBROD LANDRY, MAIRE DE LACOLLE (1921-1937)

Wilbrod Landry, originaire de Napierville, est né le 21 mai 1876. Il est marchand général au village dans l'immeuble en pierre à côté du pont de la rivière. C'est un homme grand et distingué. Maître chantre, il commence sa journée avec la messe. Il est secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Bernard à partir de 1905 et sera secrétaire-trésorier de Notre-Dame du Mont-Carmel. Premier maire du village de Lacolle, il est préfet du comté en 1923-1924. Il épouse Aglore Brault, mais le couple n'a pas d'enfant. Wilbrod Landry est décédé le 10 mars 1945.

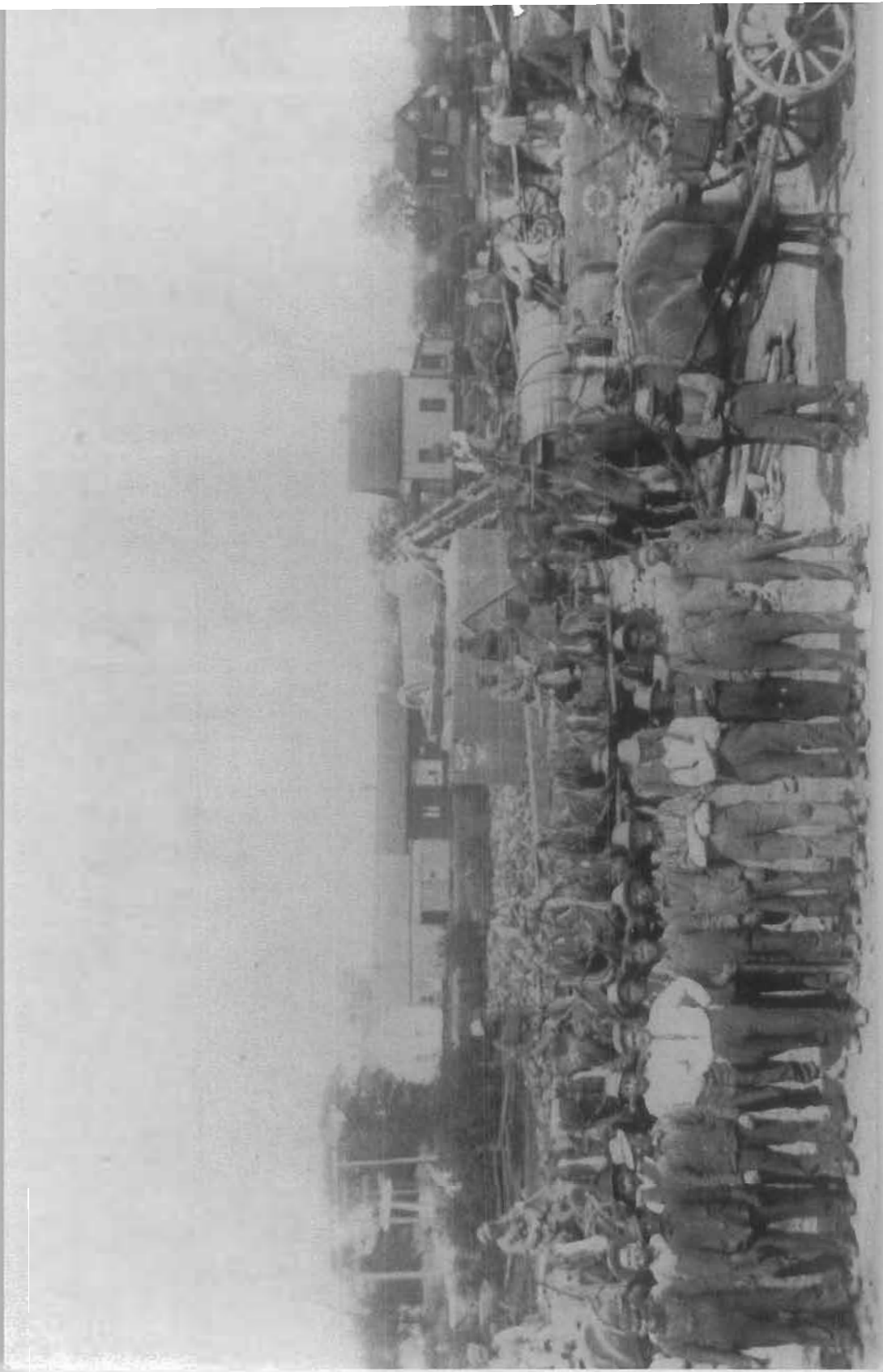
L'ÉDIFICE DES DOUANES

L'édifice des Douanes et Accises de Lacolle, où logent aussi les bureaux d'Immigration Canada, est situé à côté de l'église méthodiste, en face de la rue Saint-Bernard. Dès janvier 1921, le conseil municipal de Lacolle adresse une plainte au sous-ministre des Douanes et du Revenu intérieur à Ottawa, R.R. Farrow, car l'édifice est situé au carrefour le plus achalandé du village. « Il y a trop de trafic qui bloque la route. Souvent 40 autos ou plus sont arrêtées aux douanes, ce qui constitue une nuisance et un danger pour le trafic ordinaire. La route est trop étroite. Il faudrait déménager le bureau de douanes ou le construire à 30 pieds de la route. » Au mois de juillet, Wilfrid Guay construit au prix de 2 500\$ un nouveau bureau de douanes et d'immigration sur le côté ouest de la rue de l'église, non loin de la montée du Dépôt (route 202). En 1934, pour fournir de l'emploi, le gouvernement fait construire à la frontière les bureaux des routes 221 et 223, alors que ceux de Blackpool seront inaugurés en septembre 1949.

L'ÉLECTRICITÉ

Le 6 avril 1916, un promoteur de Montréal, H. Dubuque, signe un contrat avec le conseil de Notre-Dame-du-Mont-Carmel : il s'engage à construire une ligne d'éclairage et d'énergie électrique dans la paroisse avant le 15 août 1917. Le compteur pour l'éclairage sera de 5 ampères. Pour la force motrice, le client paiera 4¢ du kilowatt-heure et 1\$ par mois par force. On ne revoit plus ce promoteur.

Le 5 juillet 1921, la municipalité du village de Lacolle fait un règlement pour l'éclairage des rues et des maisons. Le 4 octobre suivant, le conseil signe un contrat avec « La compagnie d'éclairage électrique de Napierville Ltée ». Cette compagnie promet d'employer du matériel et des méthodes de distribution modernes. Dès l'été 1922, oh! merveille, 21 lampes éclairent les rues du village et plusieurs



maisons sont desservies en électricité. Les ménagères apprécient les fers à repasser et les chauffeuses, et quelques boutiques installent un petit moteur de 2 ou 3 forces. En octobre 1927, l'électricité est distribuée dans une partie de la campagne, mais les fils brisent souvent et monsieur le maire doit téléphoner à Napierville pour signaler les bris. En 1929, la « Gatineau Electric Light Co. » acquiert la compagnie d'électricité locale.

Quand Maurice LeNoblet Duplessis est élu en 1936, une de ses priorités est l'électrification des campagnes. Dès 1937, les principaux rangs de Saint-Bernard et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel reçoivent l'électricité, mais il faudra attendre 1960 pour voir l'électricité et le téléphone installés partout.

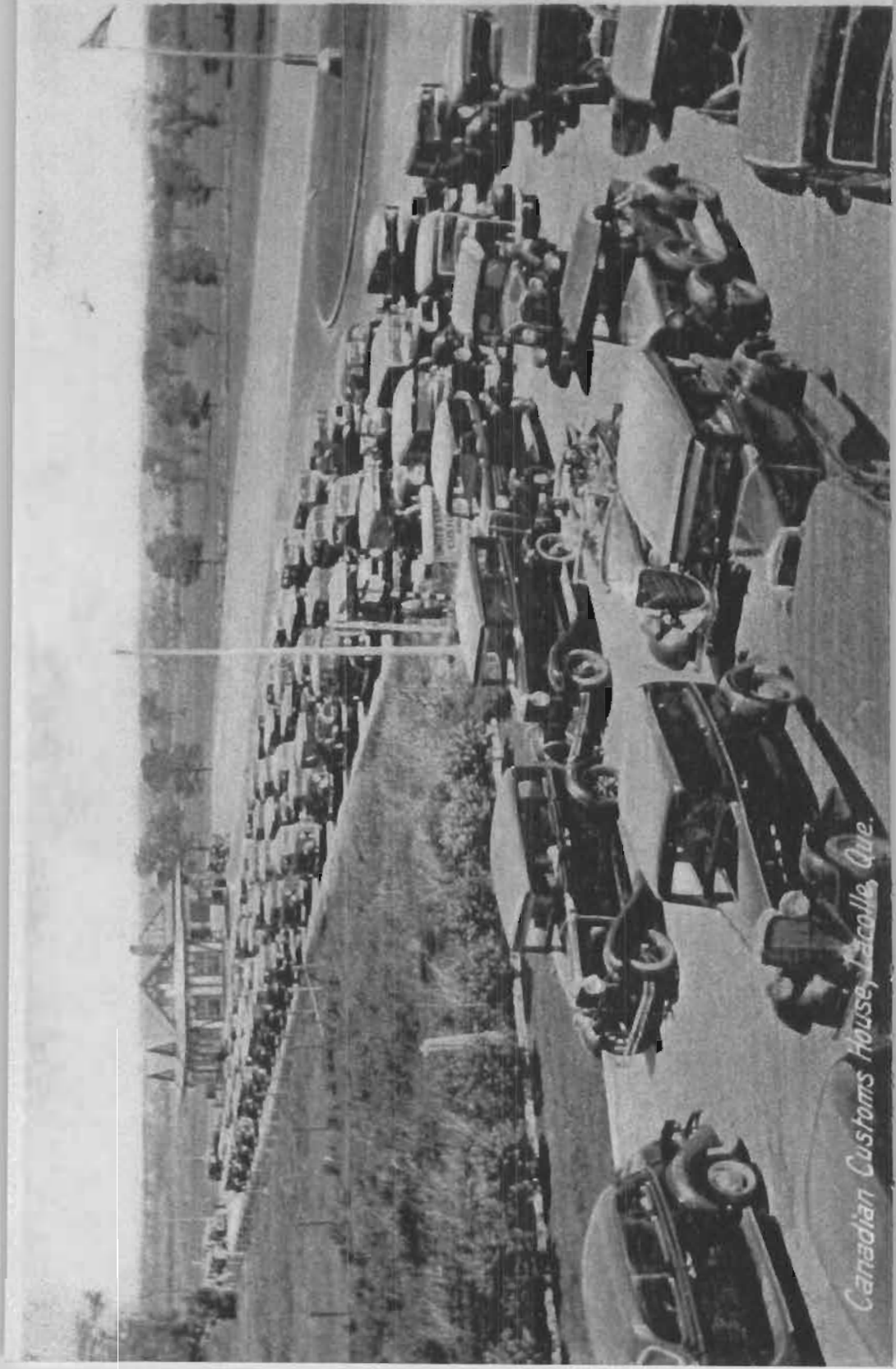
En décembre 1923, un représentant de la compagnie « Highway Lighthouse Company Ltd » visite les conseils de Lacolle et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et réussit à les convaincre de la nécessité d'un signal lumineux dans des endroits dangereux comme les courbes et les traverses de chemin de fer. Ce signal consiste en une pyramide de bois supportant un globe orange éclairé au gaz acétylène. Un contenant inséré dans la structure de bois reçoit chaque soir du carbure et de l'eau, ce qui forme un gaz lequel monte par un petit tuyau jusqu'au bec qu'on allume avec une allumette. La compagnie se réserve le droit de louer l'espace sur les panneaux des phares pour des annonces publicitaires. Un de ces phares est installé à l'intersection des rues Church et Saint-Bernard. En 1930, la municipalité du village y installe un signal rouge clignotant.

HENRI DESHAIES, MAIRE DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1921-1923)

Henri Deshaies, natif de Bécancour, exploite la ferme située aujourd'hui au 67, route 223. Nommé commissaire d'écoles en 1918, il occupe ensuite la charge de maire pendant deux ans, avant d'émigrer aux États-Unis. Du printemps de 1921 jusqu'en 1923, la municipalité entreprend un vaste programme de reconstruction des chemins. On demande des subventions au gouvernement provincial, on achète un rouleau compresseur et une arroseuse, louant parfois cet équipement aux municipalités circonvoisines.

Les inspecteurs de voirie sont avertis que les chemins sont maintenant à la charge de la municipalité. On leur demande d'inviter

*Les hommes concassent de la pierre pour la construction de la route.
L'endroit : coin rue de l'église et rue Curling.*



les contribuables à venir travailler à la construction et l'entretien des chemins, chacun pouvant ainsi gagner sa part de taxes. On calcule trente centins l'heure pour un homme et cinquante centins pour un homme et son attelage de chevaux. Le surveillant des travaux doit comptabiliser toutes les dépenses, jour par jour et en faire un rapport détaillé au conseil. On lui alloue « une indemnité » pour « sa perte de temps », se basant sur le salaire de l'époque où l'ouvrage se fait, sans dépasser trois à quatre piastres par jour.

PARFAIT RÉMILLARD, MAIRE DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1923-1937)

Parfait Rémillard, né à Napierville le 19 janvier 1869, est décédé le 28 septembre 1939. En 1907, il acquiert une ferme située boulevard Édouard-VII (#221). Membre de la commission scolaire de Saint-Bernard-de-Lacolle en 1915, il en est le président en 1917, lors de la création de la commission scolaire de Lacolle. Il est élu maire de la municipalité en 1923 et le demeure durant les années de la crise jusqu'à l'âge de 68 ans, alors que la maladie le contraint à quitter son poste. Son fils André, non seulement continuera d'exploiter sa ferme, mais deviendra aussi maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel en 1945.

Au mois de décembre 1913, Napoléon Gagnon fait signer une requête demandant au conseil municipal de prendre sous son contrôle le chemin public appelé rang Richelieu, depuis les limites de Saint-Paul jusqu'aux lignes américaines, afin que ce chemin soit macadamisé et entretenu par le gouvernement provincial suivant la « loi des bons chemins ». Dix-neuf des vingt-sept propriétaires riverains signent et s'engagent à payer mille piastres par mille de chemin en macadam ou en béton et ce, proportionnellement à l'évaluation municipale de leurs terrains respectifs.

En septembre 1922, nouvelle requête pour que la route Richelieu soit reconstruite en gravier, macadam, macadam au bitume ou tout autre pavage. Maintenant, on veut faire reconstruire la route à partir de La Prairie, passant par Saint-Jean, jusqu'à la frontière américaine. Ainsi, le gouvernement fédéral payera 40 % du coût grâce à « la loi des grandes routes du Canada ». Le Québec prêtera 60 % du coût qu'on remboursera à raison de 3 % l'an, pendant 41 ans. Les plans de la nouvelle route sont dressés par les ingénieurs de la voirie provinciale et des soumissions demandées le 24 avril 1923.

Affluence aux douanes du boulevard Édouard-VII en 1934.



Pour les besoins de ce chantier, on achète un champ de gravier de Théodule Couture du rang Boright à Saint-Bernard. Le transport se fait par wagonnets tirés par une petite locomotive « Dinky » sur des rails de bois. Cette voie quitte le champ de gravier, longe les terres, rejoint le rang Edgerton et passe sous la voie ferrée. Au n° 96 de l'actuelle route 223, la voie de bois continue au centre de la route en construction, permettant aux wagons d'aller verser le gravier aux endroits requis. Au retour, des voies d'évitement permettent aux wagons vides de céder le passage aux wagons pleins. Un accident assombrit le début des opérations. En effet, wagonnets et locomotives arrivés par train à Lacolle Station (Meunerie Gamache) sont transportés à quatre milles au sud du village sur un fardier tiré par quatre chevaux que conduisent deux hommes. Au terme du voyage, les ingénieurs de la compagnie de construction, sans prévenir, bloquent les roues du fardier. Le choc fait glisser une locomotive qui écrase un des conducteurs : Willie Blain est aussitôt transporté à l'hôpital de Montréal et ce même 3 août 1923, on lui ampute une jambe.

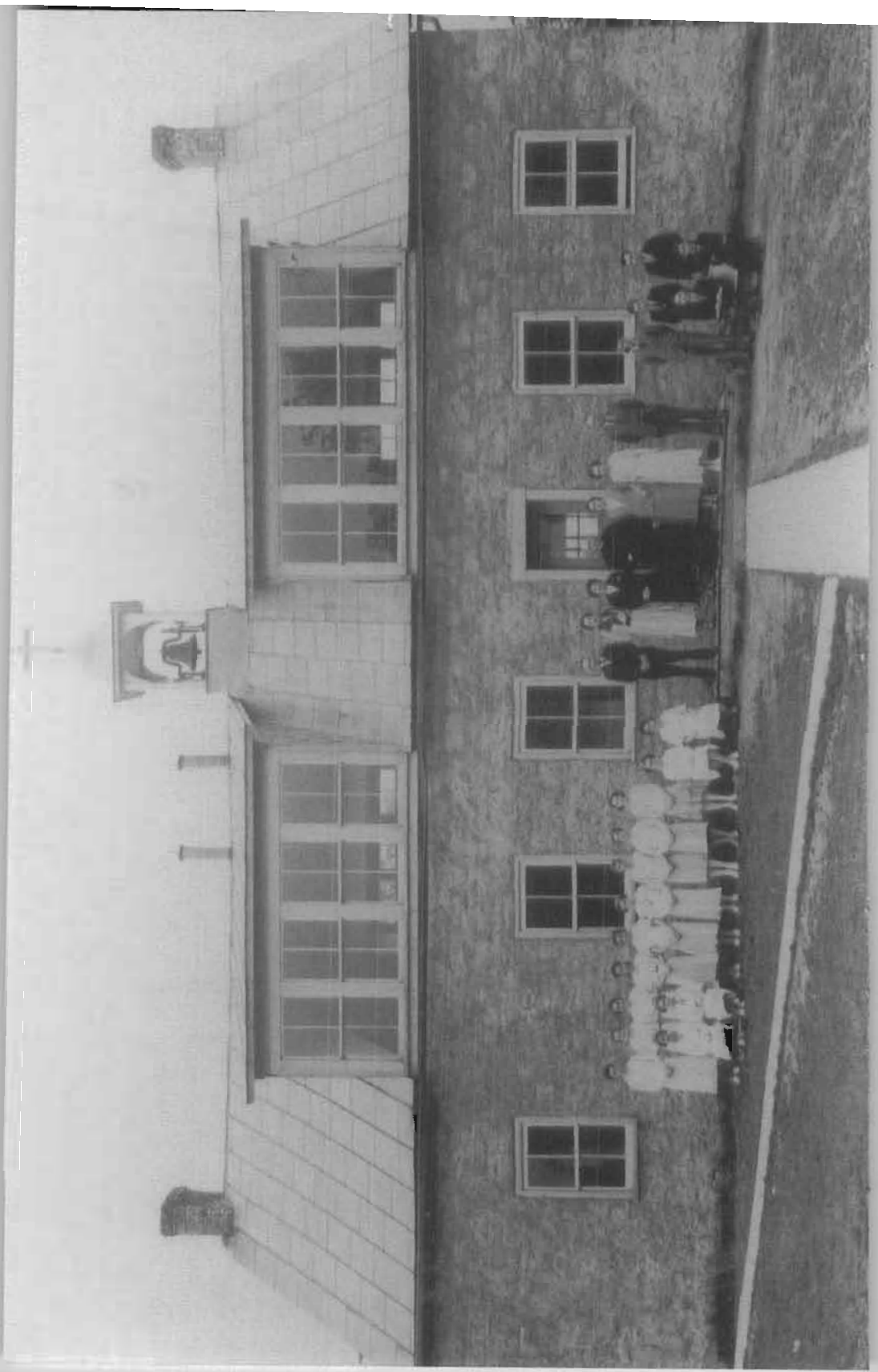
Depuis la reconstruction de la route, il y a un tel flot d'automobiles américaines que la voirie provinciale décide d'y ajouter une surface en béton. Ce contrat est rempli par la compagnie Marchesseau & Fils, en 1928-1929. Nelson Fournier, alors âgé de 17 ans, est chargé de la maintenance de la machinerie : concasseurs de pierre, machines mues par moteur à gazoline, énormes pelles mécaniques actionnées par une machine à vapeur. Léopold Béclair doit alimenter la chaudière. Dans deux semaines, il aura 17 ans. À l'insu de l'opérateur de la pelle, il tombe sur la plate-forme inférieure et est écrasé à mort. L'accident est constaté au moment où la vapeur vient à manquer. Cet accident se produit le 9 juillet 1929. Cette route très étroite, construite en béton, permet à peine à deux voitures de se croiser. Le tablier de béton est ensuite recouvert d'asphalte.

DAMIEN TOUPIN, CURÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1920-1927)

Le 13 juin 1920, Mgr Bruchési nomme l'abbé Damien Toupin curé de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Né à Saint-Cuthbert en 1874, il est ordonné prêtre par Mgr Bruchési, le 25 juin 1904. Pour accommoder les villégiateurs, il obtient, pour l'été 1926, l'autorisation de célébrer deux messes le dimanche.

L'église se détériore mais le curé Toupin est d'avis qu'il ne faut pas construire une église totalement à crédit. Il entreprend d'amasser

Mariage d'Antonio Girard et de Dolorès Fournier devant l'ancienne église Notre-Dame-du-Mont-Carmel (15-11-1927).



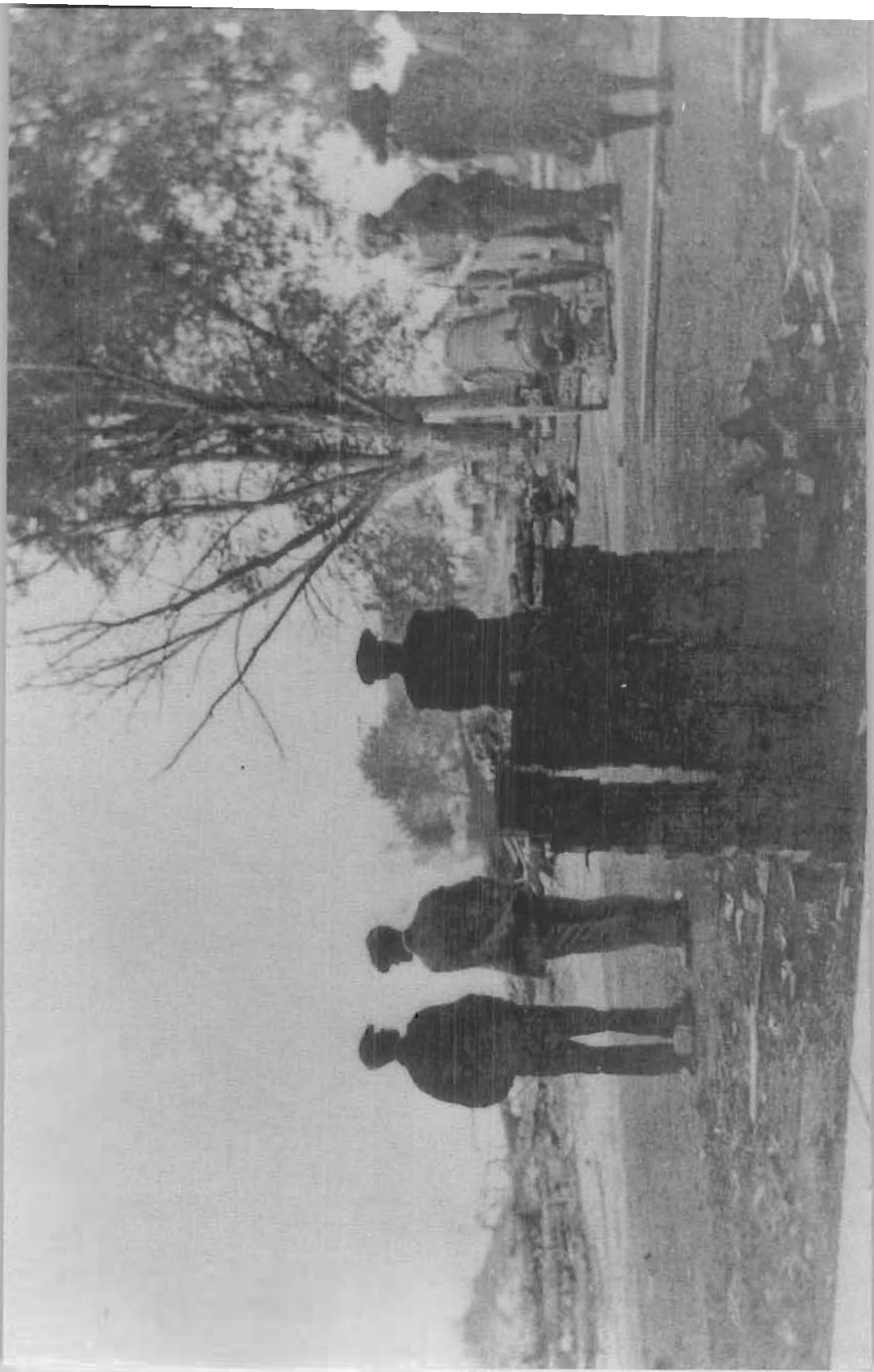
des fonds en organisant des soirées récréatives : le jeu de cartes appelé « euchre » est fort populaire. On vit des années de prospérité et ces soirées rapportent autant à la fabrique que les revenus ordinaires. En 1927, l'abbé Toupin n'a pas seulement éteint les dettes, mais il a amassé un fonds de 20 000\$. Prévoyant construire à brève échéance, il va visiter l'église de Dorval récemment construite pour la somme de 40 000\$. De plus, il tente de faire disparaître légalement la clause de la soi-disant donation de Wenceslas Grégoire. « Le contrat a été signé par le curé (Cloutier) sans l'autorisation de Mgr l'Archevêque ni celle d'une assemblée de paroisse. » La fille de M. Grégoire consent à annuler la clause moyennant la somme de 600\$ et l'abbé Cloutier, devenu curé à Saint-Constant, promet une contribution personnelle de 200\$. L'assemblée des paroissiens du 8 août ne suit cependant pas la proposition du curé, ce qui hâte son départ de la paroisse.

VICTOR GEOFFRION, CURÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1927-1938)

L'abbé Victor Geoffrion est né en 1878 à Sainte-Julie. Ordonné prêtre en 1903, il est vicaire en plusieurs paroisses, puis curé à Saint-Herménégilde de Guybourg (1920-1927) et ensuite à Lacolle. Il engage, pour dessiner les plans de la nouvelle église, l'architecte Donald Cardinal qui vient de compléter l'église Sainte-Claire de Tétreauville. Le 13 juin 1928, un contrat de 56 980\$ est octroyé à Pierre Trahan, entrepreneur de Saint-Jean. Une fois de plus, des chevaux sont attelés à la vieille église qui est reculée de 200 pieds. Le 5 octobre, le feu détruit cette église ne laissant que la cloche et la statue de la Vierge qu'on retrouve aujourd'hui dans la sacristie. La Mutuelle des fabriques paie 7 000\$ d'assurances et cette somme est appliquée à la réfection de l'extérieur du presbytère : revêtement de briques, galerie et toit.

La nouvelle église est solennellement bénite le 16 décembre 1928 par Mgr Chaussé, supérieur du collège de Saint-Jean. Dès 1929, on célèbre deux messes dominicales. Un prêtre du collège, l'abbé Paul Corbière, vient de Saint-Jean en automobile ou par le train, pour

Finissants en 7^e année à l'école modèle (1936) : Devant, à gauche, Liliane Robert, Béatrice Fortin; Yvette Lapière, Thérèse Patenaude, Lucille Blain, Mariette Barrière, Dora Girard, Madeleine Benoît, Alice Dupré, Jeanne Patenaude, Germaine Mailloux, Cécile Boudreau, Jeanne d'Arc Lavallée; un commissaire, Aline Daigneault, Géraldine Viau, le curé Geoffrion, Flora Landry, Blanche Girard, un commissaire; Roger Dauphin, André Fortin, Alyre Barrière, Claude Dauphin, Gérard Bédard.



célébrer une de ces messes. Le dimanche 16 octobre 1929, Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, bénit les cloches du carillon.

La cloche SOL porte le nom de « Notre-Dame-du-Mont-Carmel » et les inscriptions suivantes :

- Pie XI pape
- George V roi
- Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal
- Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal
- Messire Victor Geoffrion, curé

La cloche LA porte le nom de « Thérèse-de-Jésus » et les inscriptions suivantes :

- Syndics de la construction :
Messires Parfait Rémillard, Moïse Duquette, Arthur Martin

La cloche SI porte le nom « Lacolle » et les inscriptions suivantes :

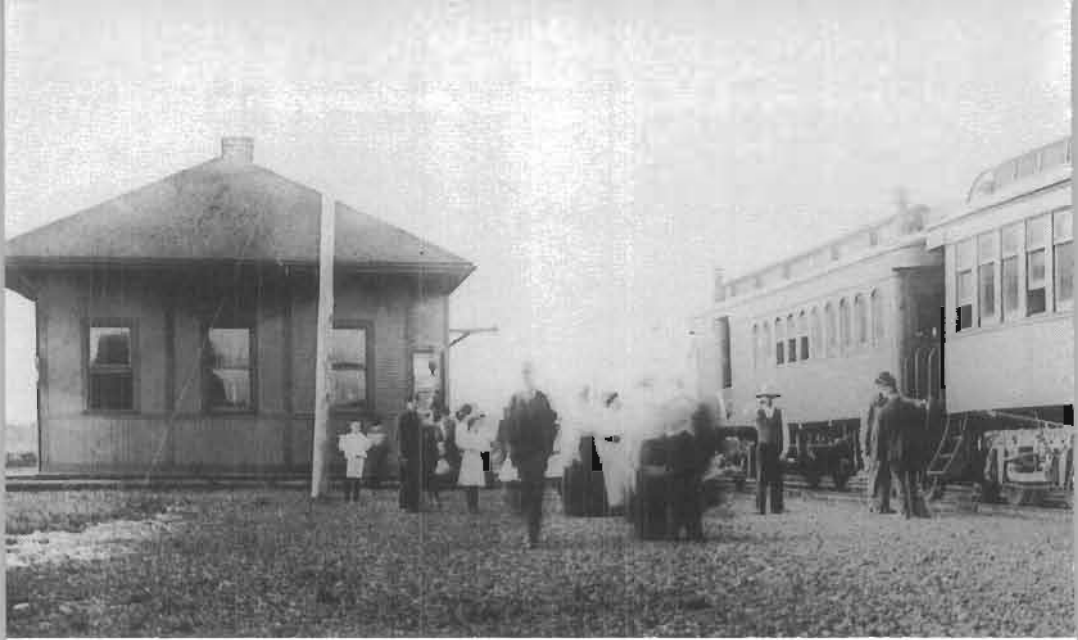
- Messires Wilbrod Landry, maire du village
Parfait Rémillard, maire de la campagne
J.Léopold Amyot, marguillier en charge
Arthur Martin, marguillier
J.Henri Thibodeau, marguillier

Une répartition de 25 000\$ est levée sur la paroisse, la fabrique devant payer le reste de la dette. On envisage l'avenir avec sérénité quand la crise frappe : M. Geoffrion organise des tirages, des loteries et diverses activités, mais parvient à peine à payer les dettes.

Une répartition est une dette qui affecte chaque propriété dans la « paroisse ». C'est une hypothèque qui doit être levée quand on vend sa propriété. La « fabrique » est financée par les dons libres des paroissiens.

Mgr Anastase Forget est sacré évêque du diocèse de Saint-Jean, le 29 juin 1934. Auparavant vicaire général et directeur diocésain de l'action catholique pour l'archidiocèse de Montréal, il désire que les paroisses forment des sections. En 1935, l'abbé Geoffrion invite Léon-Georges Breault (son frère, l'abbé E. Breault, est aumônier de la Jeunesse agricole catholique pour le diocèse de Sherbrooke) à former une section de J.A.C. pour les jeunes agriculteurs. Plusieurs garçons et filles se réunissent avec grande ferveur, toutes les semaines, mais le curé est peu habitué à la pastorale populaire et ne paraît jamais aux réunions. Il fait des démarches pour que des religieuses enseignantes viennent s'installer dans la paroisse et elles arrivent un mois après son décès. Après une courte maladie, l'abbé Geoffrion est décédé le 16 juillet 1938.

La vieille église brûle le 5 octobre 1928. Il n'en reste que cendres. Les pompiers volontaires sont accourus avec la pompe à incendie.



NAPIERVILLE JUNCTION

En 1895, la « Pacific Construction Co » entreprend la construction d'une voie ferrée qui doit rejoindre Rouses Point, sur la frontière américaine, et faire la jonction des chemins de fer Canadien Pacifique et Grand Tronc à Saint-Constant. Ainsi, la route de Montréal qui passe jusqu'ici par Saint-Jean est écourtée de sept milles. « Napierville Junction Raylway » rachète les intérêts de cette compagnie. En 1906, « Quebec & Montreal Southern Railway » acquiert certains droits dans Napierville Junction.

Delaware & Hudson Co. est propriétaire d'abondantes mines de charbon dans les montagnes de la Pennsylvanie. Pour transporter le charbon, la compagnie construit ou rachète des lignes de chemins de fer entre les rivières Delaware et Hudson. La ville de Montréal, toujours grandissante, est prête à abandonner le chauffage au bois pour passer au chauffage au charbon. Le province de Québec n'ayant pas de mine de charbon, le Delaware & Hudson y voit un marché profitable, mais rencontre le problème de traverser la frontière. En construisant un tronçon de 1,1 mille de longueur, à partir de son dépôt à Rouses Point, cette compagnie américaine rejoint la voie du Napierville Junction qu'elle achète, le 9 avril 1907, pour 615 680,56\$. Par la même occasion, elle obtient le droit d'utiliser les 14 milles du Grand Tronc, de traverser le pont Victoria et de se rendre ainsi à la gare Bonaventure. Le Delaware & Hudson construit une gare à la jonction du Napierville Junction et du Grand Tronc qu'il appelle Delson Junction. À partir du mois d'octobre 1917, il utilise la voie du Canadien Pacifique pour traverser le pont à Kahnawake et se rendre à la gare Windsor.

Pour avoir une idée de la complexité des alliances qui existent entre les compagnies de chemins de fer, on peut se référer à une commission d'enquête présidée par le juge Mabee. Le 25 janvier 1911, le village de Napierville et Walter Alexander Stuart se plaignent que le Napierville Junction ne donne pas un service satisfaisant, ni pour le transport des voyageurs, ni pour le transport des marchandises. Le sénateur Frédéric-Liguori Béïque, qui représente la compagnie, soutient que la commission n'a pas juridiction parce que cette compagnie exploite le chemin de fer en vertu d'une charte provinciale. M^e Aimé Geoffrion, représentant les plaignants, répond que Napierville Junction et Quebec & Montreal Southern, cette dernière détenant une charte fédérale, ne sont qu'une seule et même compagnie.

*Première gare du « Napierville Junction ».
Napierville Junction et dépôt.*

M. Roberts, le gérant de la compagnie, intervient pour expliquer quels arrangements existent entre le Delaware & Hudson et le Napierville Junction. « Les actionnaires du Napierville Junction sont les mêmes que ceux du Delaware & Hudson tandis que les directeurs sont ceux du Quebec & Montreal Southern. Les principaux fonctionnaires et les officiers de la compagnie ne sont pas payés et les employés sont payés avec des chèques du Quebec & Montreal Southern, mais cette dernière compagnie se fait rembourser par la compagnie Napierville Junction. Pour toute propriété, cette dernière a sa voie ferrée et une locomotive, qui se trouve actuellement à l'usine. C'est ce qui la force à employer une locomotive du Quebec & Montreal Southern. »

Le président du tribunal fait remarquer que la compagnie se trouverait en fort mauvaise posture, si le Delaware & Hudson refusait à un moment donné de lui louer ses wagons. Il lui faudrait alors transporter marchandises et voyageurs sur son unique locomotive. Constatant qu'une troisième compagnie est intéressée dans cette affaire, le juge décide d'ajourner la question pour permettre au Delaware & Hudson de se faire représenter.

LA GARE DE LACOLLE

On ne sait à quel moment la première gare fut construite, mais en 1900, elle s'appelait « Saint-Bernard-de-Lacolle », comme la municipalité. En 1912, la compagnie construit une nouvelle gare. En 1918, un bâtiment indépendant loge les officiers de l'immigration. En 1926, la gare est agrandie pour installer les douanes. Le 16 décembre 1929, le feu détruit la gare et les activités sont relogées dans une construction temporaire.

Le Napierville Junction, filiale du Delaware & Hudson, entreprend la construction d'une nouvelle gare. À l'instigation du colonel I.T. Loree, d'Albany, un des rares Américains officier de la légion d'honneur et vice-président du Delaware & Hudson, on adopte le style de château normand. Shizuo Hirahara, d'Albany, a la supervision générale des travaux; C.R. Tetley, de Montréal, est l'architecte et C.J.A. Cook, de Montréal, l'entrepreneur général. On trouve des pierres d'une luminosité éclatante sur une terre d'Henrysburg. Le cultivateur est heureux de se débarrasser de ses chaînes de roches inutiles et le constructeur de trouver un matériau d'une telle qualité à une si faible distance. Le toit en cuivre acquiert son aspect vert patiné par l'application d'acide urique recueillie à l'école du village. La salle d'attente des voyageurs est ornée de solives apparentes et d'un banc immense. Des bureaux confortables sont aménagés pour la douane et l'immigration. Un architecte paysagiste dessine les jardins et des

jardiniers expérimentés plantent fleurs et arbustes. Tout est mis en œuvre pour que le premier coup d'œil de l'étranger entrant dans la Province lui réserve une agréable surprise.

L'inauguration officielle de la nouvelle gare a lieu le 17 novembre 1930. À 16 heures arrive le train, parti de la gare Windsor avec les invités canadiens, et les invités américains, venus d'Albany. L'abbé Victor Geoffrion dit quelques mots avant de bénir la nouvelle gare. Le maire, Wilbrod Landry, exprime toute sa fierté de posséder un édifice d'une telle qualité dans sa municipalité. L'entrepreneur général remet les clés au vice-président F.-P. Gutelius, qui les confie à sa fille. Cette charmante enfant ouvre la porte de la gare que les invités peuvent maintenant visiter. À 18 heures, un banquet sous la présidence de F.L. Béique réunit tout ce beau monde au Lacolle Inn. Parmi les discours prononcés, il faut retenir celui de W.E. Egan, sous-ministre de l'Immigration. « En 1930, 683 000 personnes furent inspectées par le service de l'immigration dans le district de Lacolle. Le premier inspecteur de l'immigration fut nommé à Lacolle en 1906 car tout laissait déjà prévoir que la région de Lacolle deviendrait la grande porte d'entrée du Canada. » Au poste de chef de gare se sont succédés Charles-E. Dauphin, Ferdinand Lussier, Émery Bergeron et Fernand Dauphin.

LA SANTÉ PUBLIQUE

Le Bureau d'hygiène de la Province se préoccupe constamment des maladies contagieuses. Les quartiers ouvriers de Montréal et de Québec sont pauvres, laids, surpeuplés et malsains. On ne dispose d'aucun médicament efficace pour lutter contre les maladies et la mortalité infantile sévit à l'état endémique.

La municipalité a son propre bureau de santé et, presque chaque été, reçoit des plaintes contre la beurrerie de Lacolle qui déverse du petit lait dans la rivière : « ça sent fort et les mouches pullulent ». Il faut aussi inspecter les magasins. En 1912, quelqu'un loge une plainte contre H.W. van Vliet auprès du bureau d'hygiène de la Province. M. van Vliet conserve les quartiers des animaux de boucherie dans une glacière refroidie par des blocs de glace sciés à l'embouchure de la rivière Lacolle, dont la salubrité est douteuse. Les plus beaux blocs de glace sont taillés à Saint-Paul ; la glace récoltée vis-à-vis de Lacolle contient souvent des débris de plantes aquatiques. W.H. van Vliet répond que la glace n'entre pas en contact avec la viande ni avec aucun aliment. Et le conseil municipal de conclure : « Si quelqu'un veut faire des plaintes, qu'il le fasse au conseil municipal, au lieu de recourir au conseil provincial d'hygiène. »



En cas d'épidémie de variole, de choléra, de diphtérie, de fièvre scarlatine, le secrétaire du bureau municipal de santé doit envoyer un médecin pour enquêter dans les familles. Si la maladie est contagieuse, la maison est mise en quarantaine et placardée et le médecin étend de la chaux tout autour. Des panneaux jaunes portant l'inscription « N'approchez-pas, maladie contagieuse » sont fournis par la municipalité qui paie aussi, pour la durée de la quarantaine, un gardien assermenté et les victuailles des familles touchées, afin qu'aucun membre de ces familles ne soit vu dans la rue. Se faire placarder est une situation quelque peu diffamante et les familles riches réussissent à s'en soustraire. Les maladies s'attaquent surtout aux familles pauvres, sous-alimentées et mal logées. Les survivants d'une épidémie sont immunisés contre la maladie, mais souvent tous les enfants d'une même famille en meurent. Au mois d'avril 1903, une épidémie de variole éclate dans la région. H.E. Pearson, secrétaire du bureau de santé de la municipalité démissionne par crainte de la contagion.

Le 6 août 1914, le docteur Gaudreau est désigné pour former un comité d'hygiène. Il s'attaque avec vigueur au cas de la beurrerie et à d'autres nuisances. Il avertit aussi les bouchers Gédéon Rémillard, H.W. van Vliet, Eric Jackson et Alfred Boivin, qui abattent des animaux dans les limites du village, que les abattoirs doivent être à 90 pieds de toute habitation et à 20 pieds du chemin public, selon la loi d'hygiène de la Province.

En 1919, le bureau de santé du comté de Saint-Jean engage une garde-malade pour visiter toutes les familles avec des nouveau-nés. La vaccination anti-variologique des écoliers devient obligatoire. Ici, nous voulons rendre hommage à garde Adrienne Poissant, une forte personne qui, dans les années 1940, visite jusqu'aux derniers recoins du comté. Elle s'arrête chez le curé, pour connaître les noms des nouveau-nés, elle visite les écoles pour examiner les élèves et s'assurer que chacun a été vacciné, et se rend dans les familles enseigner l'hygiène et les soins aux bébés.

Au mois de novembre 1926 sévit une épidémie de rage. Le conseil de Notre-Dame-du-Mont-Carmel avertit le gardien du pont de Cantic d'empêcher chiens, loups et renards de traverser le pont. Les chiens doivent porter un collier, être attachés ou muselés et la municipalité impose une taxe d'un dollar par chien; tout chien errant sera abattu.

On taille les blocs de glace dans le Richelieu. Ces blocs de glace sont conservés dans de la sciure de bois; l'été, on met un bloc dans l'armoire à glace pour conserver les aliments.



H.
GAUDREAU
MEDECIN

Saint-Bernard a les mêmes exigences. Quelqu'un qui serait mordu doit immédiatement se faire vacciner contre la rage.

Le ministère fédéral de l'Agriculture a un programme d'examen des troupeaux et, s'il faut abattre des animaux souffrant de la tuberculose, le gouvernement paie une indemnité. Le 12 mars 1927, la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel s'adresse au ministère pour faire examiner tous les troupeaux de son territoire par respect pour les consommateurs. En effet, la contamination du lait de vaches tuberculeuses est la première cause de la tuberculose chez les humains. C'est une maladie extrêmement contagieuse qui s'avère fatale à plus ou moins brève échéance, car on ne connaît aucun remède pour la traiter.

LE DR HILAIRE GAUDREAU

Hilaire Gaudreau, né en 1859, est décédé en 1946; son épouse, Caroline Spénard, est décédée en 1922. Il s'établit comme médecin à Lacolle en 1885 et, même la nuit, on le réclame auprès des malades, le plus souvent pour assister à des accouchements. L'art de la médecine est encore dans son enfance et la plupart des remèdes ne font qu'adoucir le mal. Beaucoup de maladies contagieuses frappent la population et peu de vaccins peuvent les contrer. Toutefois, à compter de 1919, tous les enfants de la Province doivent se faire vacciner contre la variole. Insistant particulièrement sur l'hygiène, le docteur Gaudreau intervient auprès des autorités municipales pour éliminer tout obstacle à l'hygiène publique.

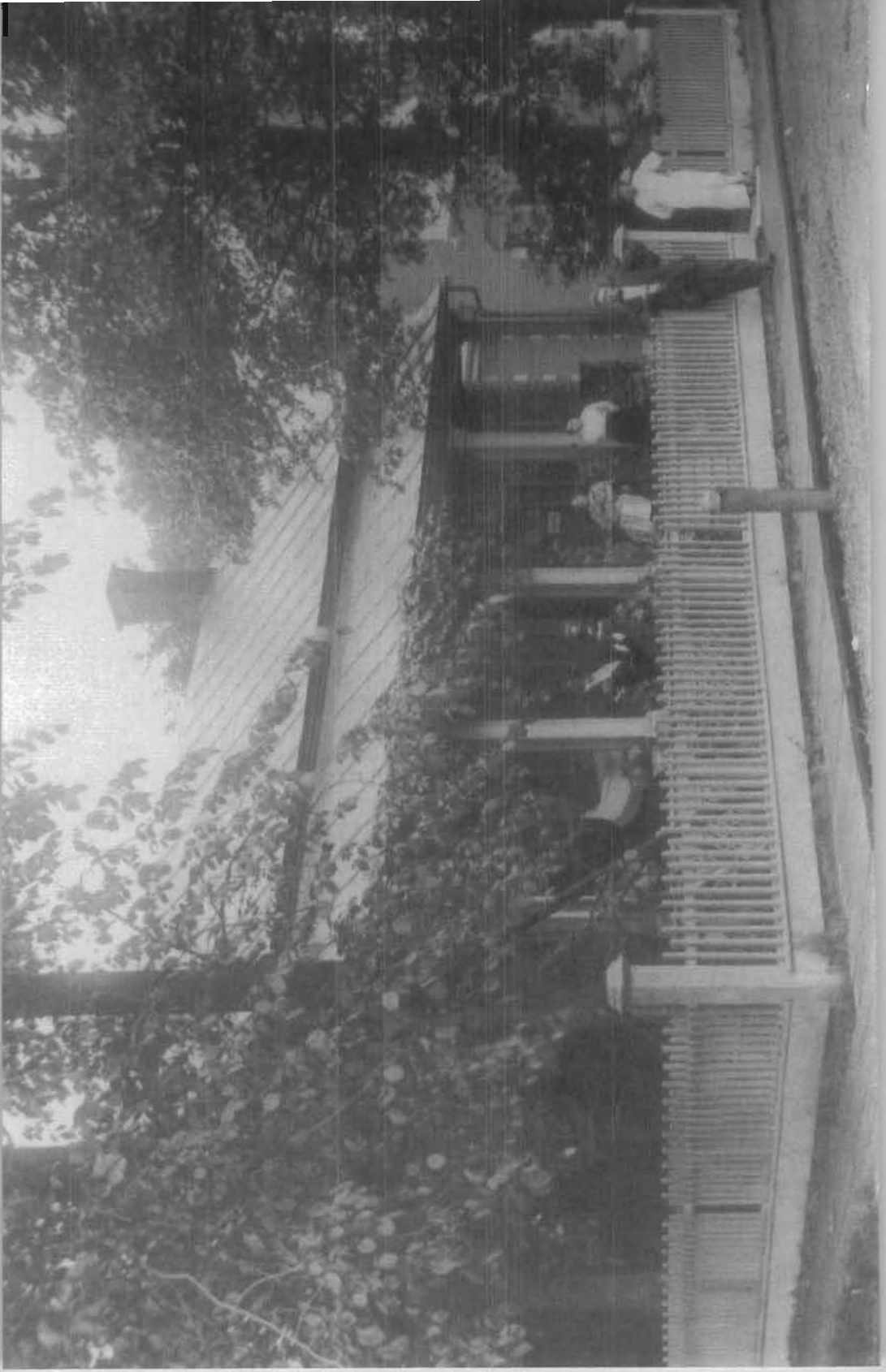
Comme médecin, il est conscient du rôle social qu'il doit assumer, et n'hésite pas à intervenir à bon escient, soit pour l'établissement d'une paroisse à Lacolle, soit pour la construction du boulevard Édouard-VII. Ainsi, pour effectuer des réparations urgentes à la chapelle, il visite les « habitués de la chapelle » et leur demande de contribuer 1\$. Peu de familles refusent cette modeste contribution.

Il se fait aussi historien de Lacolle, conférencier et poète. Son travail est consigné dans une vingtaine de pages dactylographiées conservées précieusement par quelques familles.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Les municipalités s'occupent des pauvres en payant une allocation mensuelle, de la nourriture, l'hospitalisation, un cercueil, des funérailles. Pour les personnes sans ressources, la municipalité paie

Le docteur Hilaire Gaudreau.



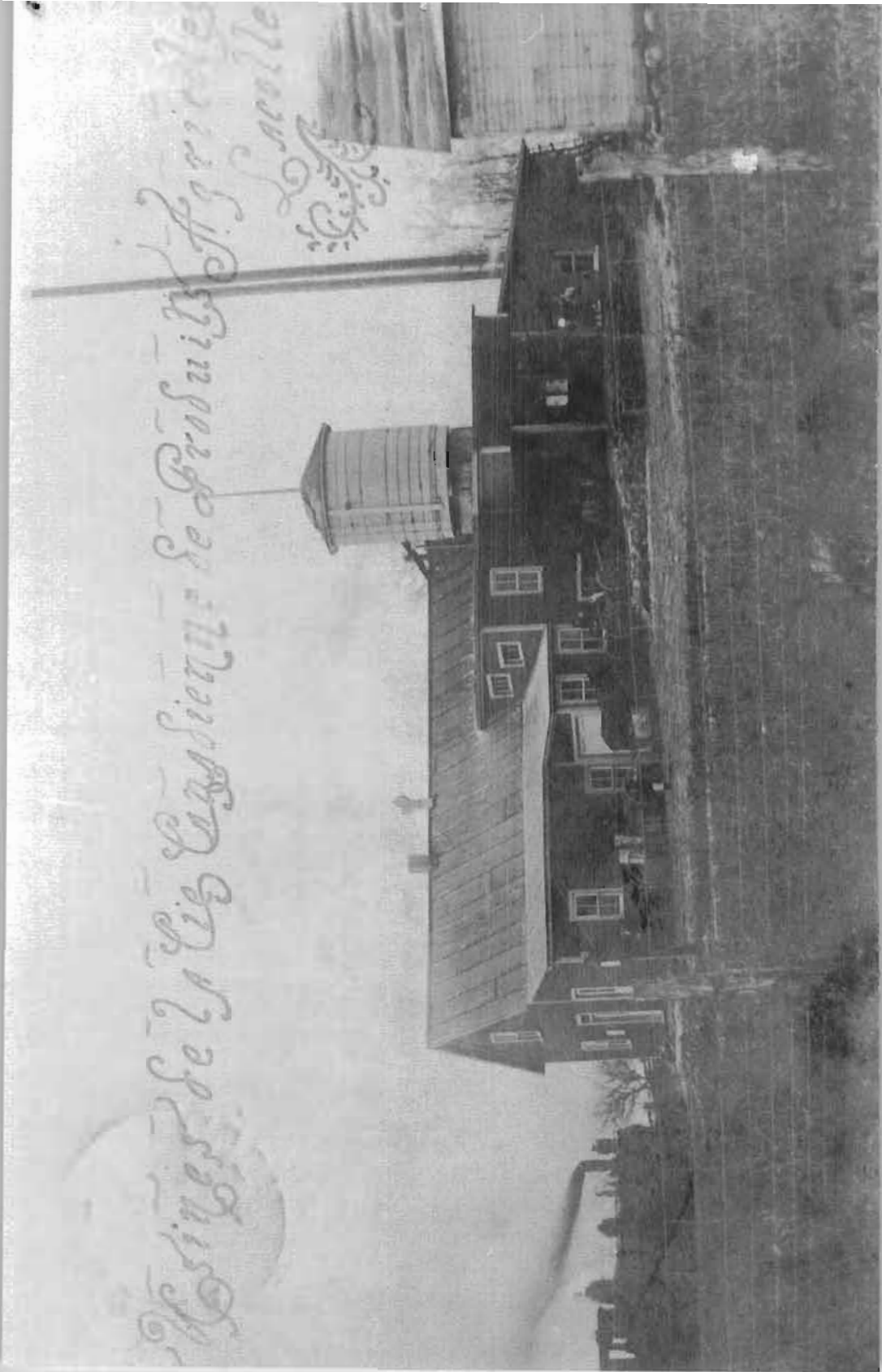
la moitié des frais et la Province verse l'autre moitié. En 1918, le révérend E.C. James soumet au conseil municipal le cas des demoiselles B., qui vivent dans une extrême pauvreté et, par charité, le secrétaire est autorisé à leur verser cinq dollars mensuellement.

La nouvelle loi de l'assistance publique, votée à l'automne de 1921, oblige les municipalités à payer pour leurs pauvres et pour les malades sans ressources. Elle fixe le tarif pour les hôpitaux comme suit : séjour dans les plus grands établissements avec un meilleur équipement : 2\$ par jour, dans les plus petits : 1.50\$ par jour. Pour les nécessiteux, la Province paie un tiers à même la taxe d'amusement, la municipalité d'où vient le malade verse un autre tiers (67¢ ou 50¢ par jour) et les religieuses hospitalières combinent le reste. Le maire de la municipalité doit signer et assermenter une carte pour chaque bénéficiaire d'assistance publique devant être hospitalisé. Les comptes des trois municipalités mentionnent des sommes payées pour l'hospitalisation d'enfants et d'adultes malades et démunis.

En 1934, la municipalité de Lacolle refuse de payer les frais d'hospitalisation d'un paroissien nécessiteux atteint de tuberculose. Le département de l'Assistance publique de la Province s'adresse à la cour à Saint-Jean et le tuberculeux est accueilli à l'institut Bruchési (coin Rachel et Parthenais) à Montréal. Dans ce sanatorium, dirigé par des médecins et non par des religieuses, l'hospitalisation coûte plus cher que dans les autres hôpitaux de la Métropole. Le conseil municipal s'insurge contre les prix « désastreux et ruineux » chargés par les hôpitaux. Furieux, les conseillers menacent de faire abolir l'article 22 de la loi de l'assistance publique et adressent une requête au Premier ministre de la Province, au Parlement, au député de Saint-Jean et à la cour supérieure. « Abolissons donc toute cette loi de 1921, qui oblige les municipalités à nourrir tout le monde et à payer [une partie!] des frais d'hospitalisation des « paresseux et des tramps ». Laissons leur autonomie aux municipalités. »

Plusieurs individus déclarés aliénés mentaux sont hospitalisés pendant de nombreuses années. Ainsi, un anglophone de Lacolle est interné à l'hôpital (anglophone) Douglas, à Verdun, où la municipalité paie 86\$ par année. En 1916, le conseil veut le faire transférer à Saint-Jean-de-Dieu (francophone), où la municipalité ne paie que 60\$.

On appelle aussi « asile » un établissement où l'on héberge des vieillards. En 1923, le maire de Lacolle signe les documents nécessaires pour placer la demoiselle Adéline L. dans un asile. Ses effets



Handwritten text in cursive script, oriented vertically. The text is partially obscured and difficult to decipher, but appears to include the name 'Lacolle' and possibly 'Providence'.

personnels sont vendus à l'encan. Son curateur remet tous les avoirs de la demoiselle au secrétaire-trésorier et s'il reste de l'argent à sa mort, ce sera retourné à son curateur. En 1934, les membres d'une famille de Lacolle veulent faire placer à l'asile leur frère Silas et leur mère, une veuve. Le conseil soupçonne que c'est pour se débarrasser d'eux aux frais de la municipalité et pour s'emparer du peu de biens qui leur restent. Le conseil est d'opinion qu'ils ne sont pas des aliénés au sens de la loi, qu'ils sont encore capables de travailler et de gagner leur entretien. Finalement, le maire Wilbrod Landry et le conseiller J.B. Bouchard sont autorisés à les placer soit dans une famille, soit dans un institut. Le notaire L. Desmarais, qui a en main une certaine somme ou des valeurs appartenant à ces deux personnes, est prié de remettre cet argent à la municipalité.

Il y d'autres exemples, où les municipalités s'occupent de vieillards sans parenté, administrent leurs biens, paient leur pension, leur enterrement et remettent les sommes qui restent à d'éventuels héritiers. En 1934, Notre-Dame-du-Mont-Carmel décide de placer John C. comme pensionnaire aux frais du gouvernement et de la municipalité aux meilleures conditions possibles. En 1941, J.-Bte Bégnocche accueille un pensionnaire originaire de Lacolle. Immédiatement, le conseil de Saint-Bernard avertit M. Bégnocche qu'il ne paiera ni les frais de médecin, ni les frais d'enterrement de ce pensionnaire. De plus, le secrétaire écrit au maire de Lacolle, J.-Bte Bouchard, l'enjoignant de le reprendre immédiatement à ses charges dans sa propre municipalité.

La municipalité doit aussi payer la moitié de la pension des prisonniers. En 1930, Lacolle paie 90¢ pour un jour d'emprisonnement d'un homme et d'une femme. En octobre 1934, deux frères, à peine âgés de dix ans, sont accusés de sacres, blasphèmes et mauvais langage habituel, de tendances vicieuses et vols dans les maisons. Ils sont conduits devant le maire, juge de paix, et le juge de paix de Saint-Paul. Jugés jeunes délinquants, leurs dossiers sont transmis au Secrétariat de la Province. Les deux garçons sont confiés aux soins de l'école de réforme de Montréal pour une année, pendant laquelle ils doivent se soumettre aux règlements et à la discipline de cette école. Le constable de Lacolle, Octave Gendron, les conduit au Mont Saint-Antoine et la municipalité paie 200\$ pour leur demi-pension, « à raison de cent piastres par année chaque ».

La beurrerie de Lacolle. Venant du village de Lacolle, immédiatement avant le chemin de fer, on tourne à droite. On y voit encore la maison du directeur de la beurrerie et quelques dépendances.



LES « PAUVRES » DEMOISELLES MOORE

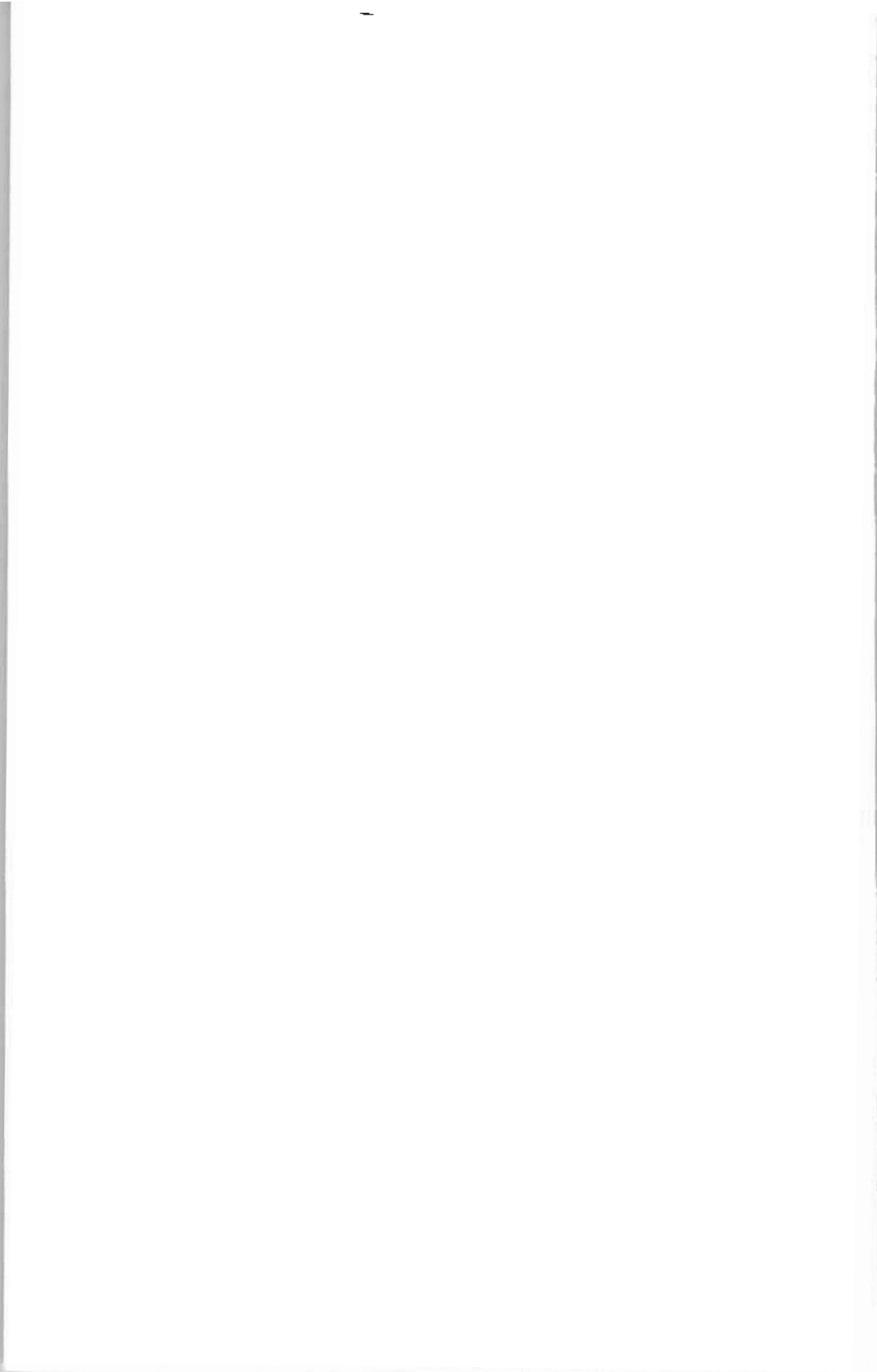
Ralph Moore avait acquis 200 arpents de bonne terre dans la troisième concession au nord du domaine en 1828. Il s'était construit une confortable maison en pierre d'un étage et demi, une grange, une étable, une forge, une écurie. Après lui, son fils Ralph avait exploité la même terre. À son décès, vers 1900, ses deux filles vendent la ferme pour 10 000\$ et déménagent au village (22 rue de l'Église sud). L'argent est investi par J.C. Hodgson, le fils d'un ancien voisin, agent de change à Montréal. Tandis que les intérêts s'accumulent, les deux sœurs vivent dans le dénuement. Quand elles font leur marché chez Nelson D. van Vliet, elles n'achètent que le strict nécessaire : du pain, du beurre et des œufs. Pendant la deuxième guerre mondiale, les prix étant réglementés, le steak dans la ronde se vend 37¢ la livre. Martha se présente chez le boucher J.-B. Bouchard et achète une tranche de steak. J.-B. pèse la viande et dit : c'est 43¢. Deux jours plus tard, l'inspecteur du gouvernement s'amène à la boucherie et dit : « Monsieur Bouchard, il semble que vous vendez la viande au-dessus du prix fixé ». J.-B. Bouchard se dit : « Ça, c'est Martha et sa tranche de steak » et il répond à l'inspecteur : « Dites à votre demoiselle qu'elle a eu 1¼ livre et c'est pour cette raison que cela lui a coûté 43¢ ».

Quand Anna meurt dans les années trente, elle laisse 250\$ aux bonnes œuvres et 250 000\$ à sa sœur. Martha reçoit maintenant annuellement 25 000\$ en intérêts et dividendes. Quand elle meurt apparemment pauvre, le 24 février 1957, elle laisse une fortune de plus d'un million de dollars que son courtier distribue discrètement à diverses bonnes œuvres. Cette histoire n'est connue à Lacolle que quelques années plus tard.

CHAPITRE V

LES ANNÉES DIFFICILES

1920-1960



LA VAGUE PROHIBITIONNISTE

Le puritanisme américain soutient que le travail ardu et la fuite des excès permettent à chacun de s'enrichir. Le pauvre est capable d'améliorer *seul* son sort, pourvu qu'on l'éduque et qu'on l'éloigne des occasions de gaspiller son temps et son argent. Les sectes fondamentalistes attribuent les problèmes sociaux, la pauvreté, les taudis et le chômage à l'alcoolisme lequel est la cause unique et directe des conflits familiaux, des accidents, des tensions sociales. L'eau-de-vie est la mère de tous les maux tels la violence domestique, la corruption politique et les injustices sociales.

À la fin du 19^e siècle, l'Amérique anglo-saxonne est traversée par une vague prohibitionniste. Certaines sectes puritaines de Halifax et de Toronto forcent le gouvernement fédéral à tenir un référendum sur la question. En 1898, Sir Wilfrid Laurier pose les règles du jeu : la prohibition sera généralisée si la majorité des électeurs inscrits, et non pas seulement la majorité des votants, se déclarent en faveur. Le Québec répond par un NON catégorique.

Les forces prohibitionnistes rencontrent à maintes reprises Mgr Bruchési, archevêque de Montréal qui, en 1906, prend l'initiative de lancer une campagne de tempérance avec l'aide des franciscains, spécialisés dans la prédication populaire. Cet appel est aussi entendu à Lacolle. Le 30 janvier 1914, le curé J.A. Lévesque et les pasteurs J.A. McNeil et J.E.W. Baugh font signer une requête « s'opposant à toute licence d'auberge, licence d'hôtel, licence de taverne, licence de buvette, licence de club, licence de magasin de liqueurs de gros, licence de magasin de détail, licence de restaurant, seule une maison de tempérance devant être tolérée. »

Le 5 février, Guillaume Nolin et Joseph Therrien, ce dernier étant propriétaire de « Lacolle House », demandent le renouvellement de leur licence d'auberge. Le conseil municipal décide plutôt d'organiser un référendum, le 19 mars, à la salle Sullivan. Les règlements de prohibition sont publiés pendant 4 semaines, en anglais et en français, dans l'hebdomadaire le Canada-Français et affichés au bureau de poste du village de Lacolle, l'école de Burtonville, le bureau de poste de J.C. Boudreau à Cantic et l'église d'Odelltown. Une faible majorité vote en faveur de la prohibition.

M. Nolin obtient un certificat d'hôtel de tempérance permettant d'accueillir des voyageurs, de servir des repas, mais pas de boissons alcooliques. Des plaintes sont formulées contre diverses personnes, soit de Saint-Bernard, soit de Lacolle, qu'elles vendent des boissons

1073. - Church St Looking South
LACOLLE. - P. Q.



enivrantes à leurs domiciles sans licence. Elles sont averties de cesser ce commerce, si elles veulent éviter du désagrément.

Arthur Tétreault exploite une salle de billard et paie une taxe annuelle de 25\$ par table. Le secrétaire de la municipalité lui écrit de ne pas laisser jouer le dimanche, de ne pas tolérer le jeu à l'argent ni à quelque autre enjeu et de refuser l'entrée de son établissement aux moins de 18 ans. « Cet avis ne lui est adressé que par bonté et dans le simple but de lui éviter du désagrément. »

En janvier 1919, le XVIII^e amendement à la constitution américaine est ratifié. Il est interdit de fabriquer, de vendre ou d'acheter toute boisson alcoolisée sur le territoire américain. Le Canada anglais adopte la solution américaine et tout le pays est au régime sec, sauf le Québec. La vertueuse Amérique déchant vite. Les alambics poussent comme des champignons, l'alcool de contrebande coule à flots, même les citoyens les plus honnêtes étanchent leur soif dans les bars clandestins. La pègre prend le contrôle de tout ce trafic.

Au Québec, les boissons alcooliques se vendent chez les marchands généraux et chez les épiciers. Les contrôles n'existent pratiquement pas et on assiste à toutes sortes d'abus. On fait passer pour du cognac des liqueurs qui ne contiennent, en réalité, que 17 % d'alcool; on appelle « gin » des boissons qui titrent 9 %. La Commission des liqueurs du Québec est créée le 1^{er} mars 1921. Elle doit contrôler la qualité des vins et des spiritueux. Elle seule est désormais autorisée à importer, transporter et vendre des boissons alcooliques. De plus, la Commission se voit confier un rôle de surveillance par l'octroi des permis de vente aux hôteliers et aux restaurateurs ainsi qu'aux épiciers désirant vendre de la bière. Dans les magasins de la Commission des liqueurs, on peut acheter autant de vin qu'on veut, mais pas plus d'une bouteille de spiritueux à la fois.

LA CONTREBANDE

À Lacolle, le bureau de douanes et de l'immigration est situé dans le village. Plus tard, un bureau est ajouté à l'angle du rang Saint-André et de la montée Boright. Aux États-Unis, les bureaux de douanes se trouvent à plus d'un kilomètre de la frontière, un dans le village de Rouses Point, un à Champlain, un à Mœurs, et tous ferment à onze heures du soir. Tous ceux qui passent la frontière sont sensés s'y rapporter pour inspection. Si l'on passe pendant la nuit, il faut

Avant 1914, Joseph Therrien est propriétaire de « Lacolle House ». Remarquez l'état de la route et le trottoir en bois.



réveiller un douanier. Dans le Clinton County, la police de l'état de New York patrouille une frontière de 50 kilomètres, traversée par 20 chemins.

La pègre américaine achète la boisson à Montréal et emprunte, pour aller à Albany et à New-York, la seule route pavée qui traverse la frontière : le boulevard Édouard-VII. Pour rassembler la boisson et attendre le moment favorable, les contrebandiers américains paient des cultivateurs pour cacher la boisson dans les tasseries, sous le foin. Il faut être vigilants, pour éviter non seulement la police américaine, mais aussi les voleurs. Quelques trafiquants canadiens, dont Conrad Labelle d'Iberville, s'activent également à la frontière.

Notre région a aussi tiré quelques profits des lois de la prohibition. Sur le rang Saint-André, exactement à la frontière, l'hôtel « Le Méridien » peut recevoir 1200 clients à la fois. La nourriture est excellente, les boissons de première qualité, la musique entraînante et le plancher de danse superbe. Cet hôtel fournit de l'emploi à plusieurs jeunes de la région. Dès 1923, la municipalité de Saint-Bernard obtient de la Commission des liqueurs pour ses hôteliers la permission de servir les boissons alcooliques au verre. En hiver, la charrue à neige de la ville de Champlain vire dans le stationnement du Méridien, le nettoyant en même temps. Un jour, le puisard cède et la charrue reste prise causant un grand embarras à l'administration du village de Champlain qui est obligée d'envoyer de l'équipement pour libérer le véhicule de sa fâcheuse position.

En face, l'ancien manoir Hoyle devient l'hôtel « Tourist Garden ». Un jour, deux bandes rivales se tirent dessus et deux gangsters sont tués. Tandis que les corps gisent sur une table, leur sang dégoutte dans une chaudière : l'hôtel en hérite du surnom de « Bucket of Blood ». La rumeur populaire raconte que les cadavres furent enchaînés et basculés dans le lac Champlain du haut du pont ferroviaire. Sur la montée Ridge, l'ancienne résidence des Nye, à cheval sur la frontière, devient « Le Parisien » et appartient à Cyrille Gagnon. Madame fait installer un comptoir dans sa cuisine, sur la frontière. Les clients entrent par la porte située aux États-Unis, et les Gagnon servent les boissons du côté canadien. Après la construction de la route 15, cet hôtel est déplacé et incorporé dans une résidence pour devenir l'hôtel du Repos. La famille Dumouchel exploite l'hôtel Saint-Bernard sur le rang Saint-André. Après la construction du chemin Richelieu, les Américains se précipitent à Saint-Paul de l'Île-aux-Noix, où l'excellent hôtel Riviera à une salle de bal somptueuse.

Narcisse Dumouchel est propriétaire de l'hôtel Saint-Bernard.



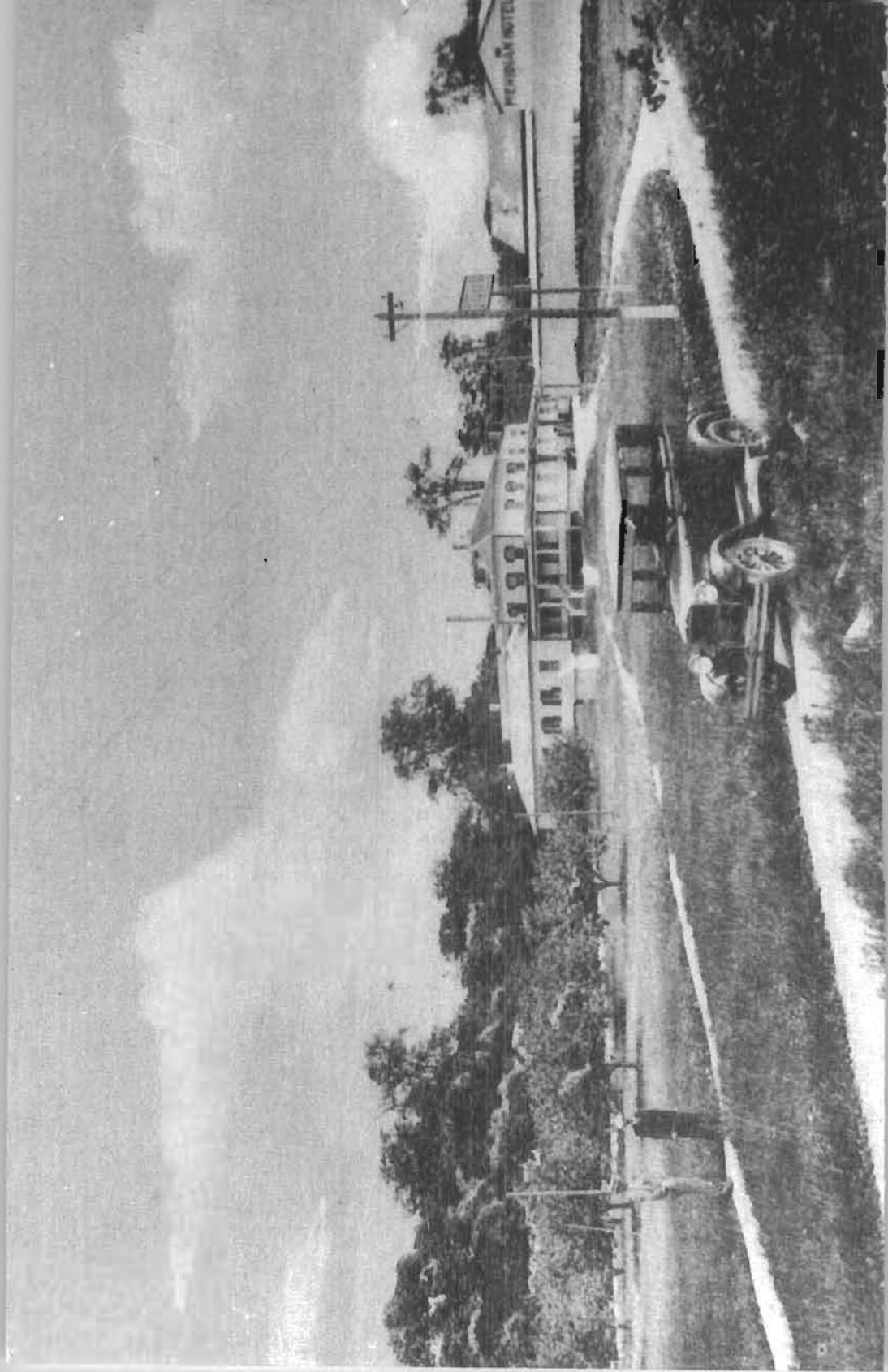
Dès 1921, le village de Lacolle organise annuellement un référendum pour révoquer le règlement de prohibition de 1914. Le référendum tenu à la salle J.H. Thibodeau (22-24 rue Van Vliet), le 5 novembre 1928, permet l'adoption du « Règlement 19 » : « que par le présent règlement la Commission des liqueurs de la province de Québec soit autorisée à émettre des licences d'hôtel pour la vente de la bière et du vin dans cette municipalité. » On construit alors l'hôtel « Lacolle Inn » dans le style art déco. En 1946, le conseil demande au député Paul Beaulieu l'octroi d'un magasin de la Commission des liqueurs. J.B. Bouchard en est le premier gérant pendant huit ans.

Les touristes sont de plus en plus nombreux. Les familles et les autobus cherchent des endroits où on sert un café ou un repas léger. Le 19 avril 1929, la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel recommande fortement à la Commission des liqueurs d'accorder des permis d'hôtel de tempérance à messieurs J.C. Boudreau, Émile Bouchard, Joseph Paré. « Ces messieurs sont d'un caractère moral reconnu et sont recommandables sous tous rapports; il n'y a aucune accommodation pour les touristes et les voyageurs dans cette localité. »

De grands garçons qui travaillent dans les hôtels achètent parfois une caisse de bière et, la nuit venue, la chargent sur leur dos et traversent la frontière à travers les bois. Une nuit, en marchant, un de ces contrebandiers casse une perche et le craquement fait détalier les vaches du champ voisin. Le jeune homme se méprend sur le bruit des sabots et croyant que le « Border Patrol » le poursuit, il abandonne sa caisse et prend ses jambes à son cou.

Des cultivateurs deviennent trafiquants : ils entassent la boisson sur un traîneau et l'entourent de balles de foin. Ils attellent un cheval mauvais à gauche, le moins rétif à droite. Si un voleur saisit le cheval de gauche, le conducteur pince de son fouet la peau du cheval rétif, qui mord tous ceux qui s'en approchent. Ensuite, avec un bon coup de fouet, les chevaux détalent et notre Canadien est sauvé. En janvier 1921, Jos.-Hubert Sénécal passe avec un chargement dans la montée qui longe alors la frontière, entre le rang Saint-André et le rang Ridge. (Cette montée est fermée en 1932). Il est attaqué et des coups de feu sont tirés. Il réussit à s'enfuir et cherche refuge chez Omer Dupuis qui habite la ferme en haut de la côte, en face de l'ancien manoir. Madame Dupuis le fait entrer et, quand il s'assoit dans le fauteuil, elle voit perler des gouttes de sang sur son capot de chat. Jos.-Hubert Sénécal meurt le lendemain des suites de ses blessures.

Hôtel de tempérance d'Émile Bouchard. Les autobus voyageurs « Gray Line » s'y arrêtent pour prendre un repas.

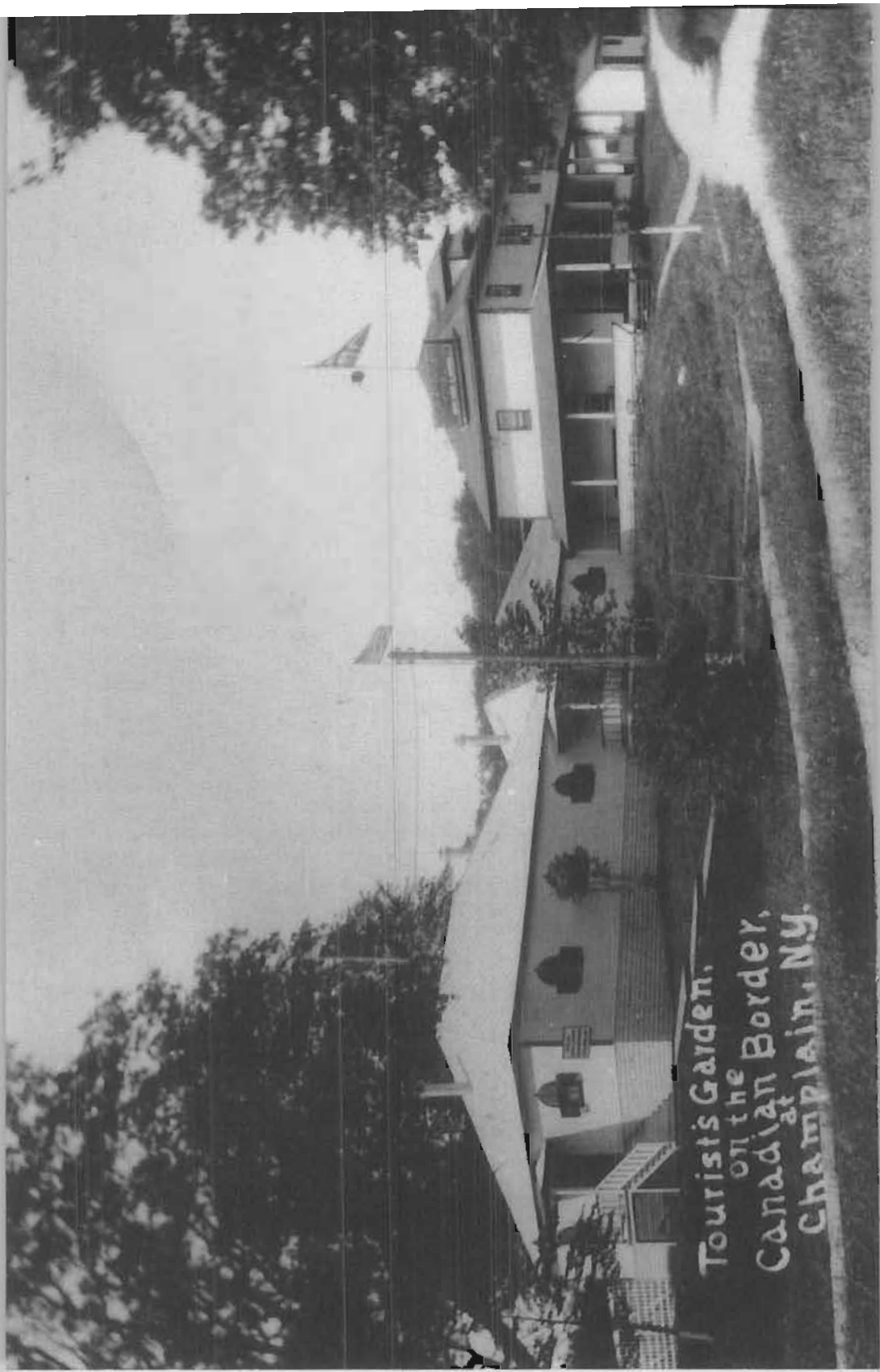


Dès le mois de février, deux individus sont arrêtés en rapport avec ce meurtre : Laventure de Champlain est acquitté, mais Harry Frazer est trouvé coupable du crime d'assassinat sur la personne de Senécal. Toutefois, le procès s'étant déroulé en français, Frazer n'a pu comprendre tout ce qui s'y disait et la rumeur publique soutient qu'il est faussement reconnu coupable. « L'honorable juge Philippe Monet, qui avait présidé au procès, prononça la peine de mort contre Harry Frazer, en fixant la date d'exécution au 16 juin 1922. » (Le Canada-Français, 15 juin 1922.) Le gibet est installé dans la cour de la prison de Saint-Jean autour de laquelle un détachement des Dragons Royaux monte la garde. En route pour l'échafaud, Frazer obtient une dernière cigarette qui tombe et lui brûle le menton. Son désarroi est tel qu'il ne s'en rend pas compte. Pendant que le glas sonne à l'église paroissiale, le cortège sort de la prison : en tête, le shérif en son uniforme, puis le geôlier de la prison, le major Séguin de la prison de Bordeaux, deux gardes et ensuite le condamné accompagné du curé C.-A. Lamarche récitant des prières. L'exécuteur procède en présence de 6 jurés assermentés. Lorsque la mort est constatée, le shérif hisse le drapeau noir à mi-mat sur la prison. Jean Frédérick (aujourd'hui l'honorable juge Frédérick), dont le père était gardien à la prison, avait alors huit ans et il se rappelle être allé voir le supplicié dans son cercueil. C'est la dernière exécution faite au palais de justice de Saint-Jean.

Raoul Lacroix, est né à Stanbridge en 1909. Son père devient veuf avec neuf jeunes enfants qu'il élève « à la diable ». À l'âge de sept ans, Raoul est placé chez Ernest Landry, fermier à Lacolle et travaille ensuite chez John O'Neil. Jeune homme, il s'engage à l'hôtel Méridien, au Bouillon à Saint-Paul et il fait de la contrebande de bière. Avec la licence du Méridien, il peut acheter de la boisson au Pied du courant à Montréal. Il s'achète une automobile, avec laquelle il fait du trafic. Il est souvent poursuivi par la police américaine, mais ne se fait jamais prendre. En 1933, la prohibition est abolie en pleine récession. Raoul fait encore un peu de contrebande de cigarettes et d'alcool. Maintenant, ce sont des cinq gallons de whisky américain qu'il transporte sur son dos pour les hôteliers canadiens. Il raconte aussi une sombre histoire de contrebande de porc. En 1937, il traverse les bois avec douze Chinois. À Champlain, il est découvert par un douanier qui lui tire dessus. Laissant là les Chinois, il s'enfuit à toutes jambes et ne retourne plus jamais aux États-Unis.

Beaucoup de personnes sont tuées à cause de la prohibition. Les prisons sont bondées et la corruption, le mépris de la loi, le déclin du

L'hôtel Méridien. « Dine and Dance » dit l'annonce.



Tourist's Garden,
on the
Canadian Border,
Champlain, N.Y.

sens moral n'améliorent pas la situation. En décembre 1933, le gouvernement américain met fin à la loi de la prohibition, mais la pègre urbaine est maintenant bien organisée et trouve facilement d'autres revenus tout aussi douteux et lucratifs les uns que les autres.

La contrebande, activité clandestine difficile à saisir parce qu'elle a laissé peu de traces dans les archives, se raconte en sous-main. Ah! Si un tel voulait parler. Nous avons eu nous-mêmes quelque connaissance de la *contrebande des Chinois*. Les États-Unis, terre d'accueil pour tant de races et de peuples, sont presque restés fermés pour les Orientaux. À la fin du siècle dernier, des Chinois étaient venus pour la construction de la voie ferrée dans l'Ouest américain, mais on n'avait presque pas admis de Chinois. Il faudra attendre la fin de la guerre du Vietnam, avant que les portes de l'immigration s'ouvrent plus largement. Entre-temps, les Chinois qui veulent aller rejoindre leur communauté à New York (ils s'y sentent en sécurité : nul ne ressemble plus à un Chinois qu'un autre Chinois et ils parlent une langue totalement incompréhensible aux Occidentaux), traversent la frontière frauduleusement. Pour se faire conduire de Montréal à New York, il peut en coûter jusqu'à 5 000\$. Ils sont d'abord conduits de Montréal à Saint-Bernard, où ils se cachent. De nuit, un passeur les conduit à travers les bois jusqu'à une automobile qui les attend en terre américaine.

L'HÔTEL « LACOLLE INN »

Après l'abrogation de la prohibition au village de Lacolle, Delphis Brosseau, Roméo Hébert et Ovilla Morin font construire l'hôtel « Lacolle Inn » qu'on inaugure en grande pompe le 4 juillet 1928. La table y est bonne, les boissons exquises. Ken Wallet et Arthur Ryan sont employés de cet hôtel. Madame Wallet est aux fourneaux, monsieur Wallet sert aux tables; excellent musicien, il charme les dîneurs en interprétant autour des tables différentes pièces de son répertoire. Le premier hôtel « Lacolle Inn » disparaît dans les flammes en mars 1956 et est reconstruit aussitôt.

Grâce à l'automobile, les familles se déplacent toujours plus loin et il y a affluence de touristes américains. Pour attirer la clientèle, « Lacolle Inn » organise différentes activités. De 1935 à 1940, tous les samedis soirs, de juin à septembre, une soirée de lutte attire de nombreux spectateurs à Lacolle. De jeunes athlètes, démontrant leur force, épatent les foules par la puissance de leurs muscles. Deux athlètes de la région ajoutent du piquant au spectacle : les lutteurs

« Tourist's Garden », l'ancien manoir Hoyle.



Gagnon de Lacolle et McCallum de Noyan. Trois agents de la police provinciale doivent diriger le trafic avant et après les spectacles.

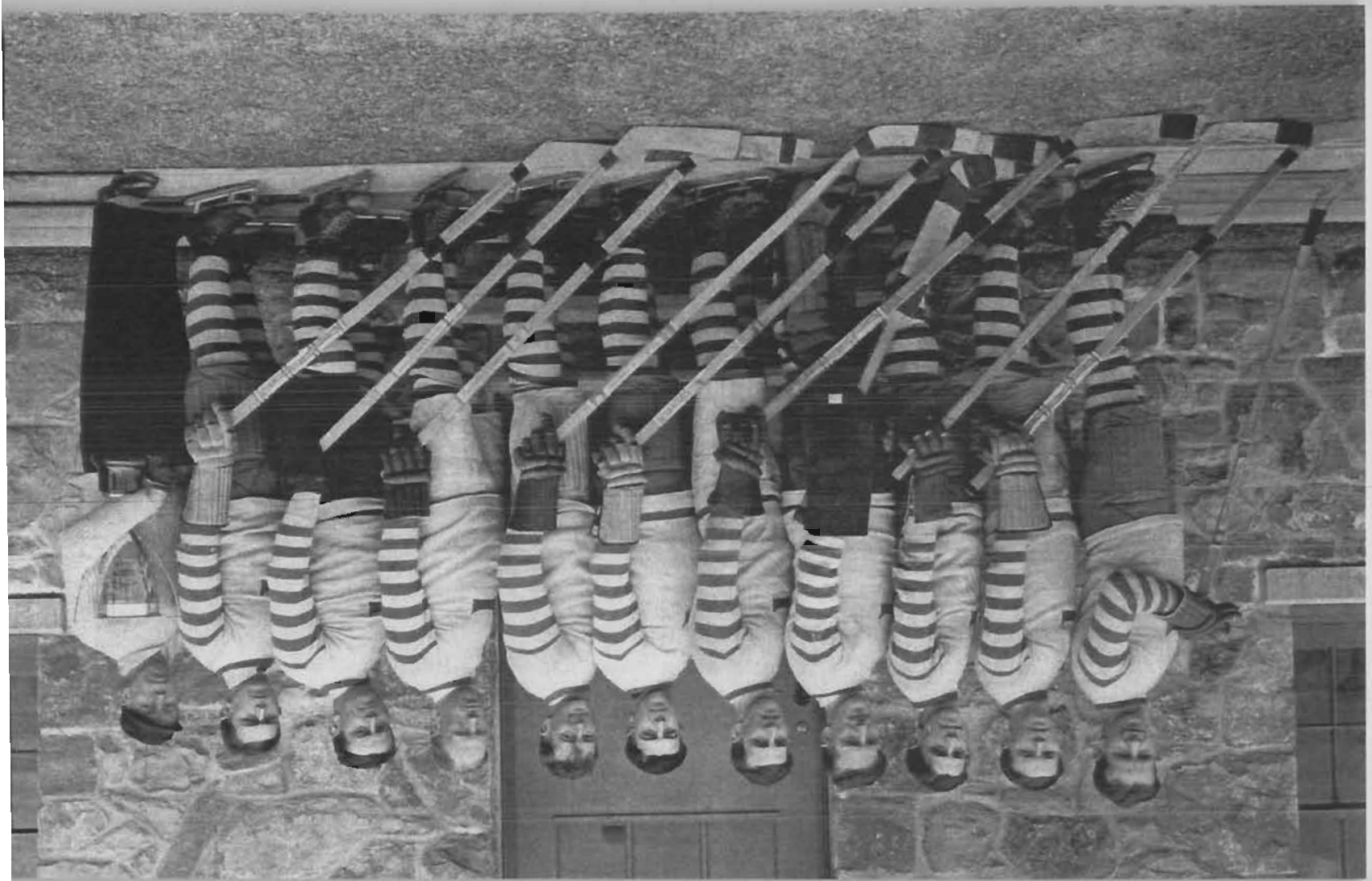
Les occupations des villageois diffèrent de celles de la population rurale et laissent plus de temps pour des loisirs. Les jeunes gens se regroupent dans des équipes pour pratiquer différents sports. Le conseil municipal subventionne l'association athlétique amateur de Lacolle. Le dimanche après-midi, sur le terrain des loisirs en arrière de la rue du Moulin, les parties de baseball attirent les foules. Lacolle fait partie d'une ligue organisée regroupant des clubs de la région et du nord des États-Unis. Au début des années trente, ce club est déjà très actif. L'hiver, la Gatineau Power fournit gratuitement l'électricité, pour éclairer la patinoire. Le dimanche soir, une troupe locale joue une pièce de théâtre ou une grande soirée de vaudeville est organisée. Les artistes Ti-Zoune, la Poune, Manda ou Wildor Parent parcourent toutes les régions du Québec et de la Nouvelle-Angleterre, et Lacolle fait partie du circuit.

Dans les années soixante, «Lacolle Inn» perd graduellement son prestige. En 1970, Poy Shek (George) Wong et son épouse Yuet Kwei Leung, d'origine chinoise, tentent de relancer l'établissement. La cuisine chinoise est encore peu connue en Amérique du Nord en dehors des quartiers chinois de quelques grandes villes. C'est le premier restaurant chinois de la région frontalière. La nourriture est bonne et même les Américains viennent s'y délecter. Certains dimanches, une longue file d'attente se forme devant la salle à dîner, mais les nombreuses chambres ne se remplissent plus. En octobre 1987, cet hôtel renommé, devenu vétuste, tombe sous le pic des démolisseurs.

LA DÉPRESSION (1930-1940)

La décennie 1920-1929 a été prospère. Il est fréquent dans une famille de voir le cadet quitter sa paroisse natale pour aller travailler en ville, sachant qu'un de ses frères aînés héritera de l'exploitation familiale. Il est attiré par les conditions matérielles plus faciles et la perspective d'un salaire plus élevé. Plus d'un citadin a un cheval, voire des poules ou des lapins. La ville est cependant loin d'être un paradis terrestre. Les logements sont souvent étroits et insalubres. Le journalier doit travailler deux heures pour payer une livre de beurre et plus de trois heures pour une douzaine d'œufs.

Le 24 octobre 1929, lundi noir à la bourse de New York, marque le début de la crise économique. Bientôt, le Québécois urbain voit son salaire diminuer sensiblement mais, également, le coût de la vie baisse de façon considérable. Les ouvriers qui réussissent à conserver leur emploi se trouvent assez bien, mais les chômeurs sont dans la misère. À la campagne, même ceux qui ne gagnent plus d'argent, ont



au moins l'avantage de trouver à manger. Celui qui a un cheval, une vache et douze poules, est considéré comme cultivateur et a droit aux subsides gouvernementaux pour aller s'établir sur une terre de colonisation. Quelques familles de Lacolle s'établissent en Abitibi ou dans des régions plus rapprochées.

Afin d'aider les producteurs locaux, les municipalités de Lacolle et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel s'adressent au Canadien National, desservant la gare de Cantic. En octobre 1930, on demande que, vers sept heures chaque matin y compris les dimanches, un train transporte le lait que les cultivateurs vendent aux laiteries de Montréal. La municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel demande à la voirie « d'ouvrir la route n° 9 pour l'hiver 1939-1940 dans notre municipalité. C'est un district laitier, qui expédie 1 500 bidons de lait à Montréal chaque jour. »

En 1930, le gouvernement fédéral vote la « Loi de l'aide aux chômeurs ». Les municipalités sont autorisées à entreprendre des travaux publics afin de remédier au chômage. Les gouvernements fédéral et provincial contribuent chacun pour 40 % des coûts, la municipalité verse 20 % et, pour ce faire, emprunte au taux de 6 %. Notre-Dame-du-Mont-Carmel entreprend des travaux pour améliorer les rangs Barbotte et Edgerton. Eldor Martin est contremaître au salaire de 35¢ l'heure. On paie 20¢ un homme avec un attelage simple et 40¢ pour un attelage double. On entreprend aussi le gravelage de la Grande Ligne et du Petit Rang. La gravelle est payée 60¢ la verge cube, et le charroyage 10¢. On fait application pour recevoir les allocations des deux gouvernements.

Lacolle et Notre-Dame-du-Mont-Carmel demandent que le boulevard Édouard-VII soit reconstruit et élargi de la frontière jusqu'à La Prairie, de même que la montée du Dépôt, à partir du boulevard Édouard-VII jusqu'au pont sur le Richelieu et ce, aux frais du gouvernement. Cela attirerait les touristes et aiderait les propriétaires du pont, le village et Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Au printemps de 1932, le curé V. Geoffrion et G.E. Masten font signer une requête par 93 électeurs pour demander d'élargir le boulevard Édouard-VII, et ainsi procurer de l'aide aux chômeurs. En 1933, le boulevard est recouvert d'une couche de gravier. Les automobiles soulèvent un tel nuage de poussière qu'on doit goudronner ce chemin. Plus tard, une couche d'asphalte sera ajoutée.

Le club de hockey « Lacolle Inn Cup » (1930-1931). De gauche à droite : M.F. Jessup, J.C. van Viet, P.E. Landry, H. McMillan, R. Racicot, Isaïe Fortin, Philippe Poulin, J. Masten, H. Martin, Paul Corbière. W.J. Killick, manager.



Le chômage et la pauvreté s'installent dans plusieurs familles. Des colporteurs passent de maison en maison pour vendre leurs marchandises. Des vendeurs de souvenirs se tiennent aux postes frontaliers et crient leurs babioles. Un marchand de La Prairie vient chaque semaine offrir de la viande, alors que des fruits et des légumes sont vendus par Gagnon & frères de Saint-Paul.

Au printemps de 1933, les habitants de Saint-Bernard et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel signent la requête suivante : « Nous soussignés, réclavons des autorités d'établir un équilibre juste et raisonnable, de mettre sous contrôle d'équité ces marchands, grosses compagnies ambitieuses qui revendent encore leurs produits avec les mêmes bénéfices que pendant la prospérité. De contrôler aussi l'ambition de ces gens à gros salaires payés par le peuple, tandis qu'une forte proportion de ce peuple vit dans la gêne et la misère ; d'abolir ces lois injustes qui pour protéger les commerçants font payer trop cher aux cultivateurs leur droit de vendre leurs produits sur les marchés publics. Abolir aussi ces lois qui tiennent le peuple esclave des « trusts », comme le trust du lait qui répand la privation du nécessaire parmi les cultivateurs, arrache le pain de la bouche de l'ouvrier, pour permettre à ces gens au cœur égoïste d'accumuler des millions sur les misères du peuple. Pour la santé publique, pour l'intérêt du cultivateur, surveillez ces compositions sans valeur, produits chimiques avec lesquels on falsifie nos produits naturels, pour rapporter des gros revenus à ceux qui les exploitent. »

Dès 1930, le secours direct paie aux chômeurs nécessiteux trois dollars par famille, par semaine. En juillet 1931, le curé Geoffrion donne 62\$ au conseil de Lacolle pour nourrir les pauvres. Le 15 août 1936, Maurice Duplessis est élu premier ministre de la Province où la prospérité n'est toujours qu'un rêve. Au mois de septembre, la sécurité de la vieillesse est instituée pour les personnes de plus de 65 ans n'ayant aucun revenu, ce que le secrétaire de la municipalité doit attester en signant leur formulaire d'application. En 1937, le secours direct étant aboli, les municipalités doivent secourir les nécessiteux. Le conseil de Notre-Dame-du-Mont-Carmel donne des paniers de nourriture d'une valeur de 5\$. Il paie aussi 3\$ par semaine à une pauvre veuve. À l'automne de 1933, madame Charles W., une américaine, vient camper sur un terrain vague, dans le village de Lacolle, avec son automobile, son chien, son poêle, et sa tente (le secrétaire écrit : sleeping apparatus). Parce qu'elle est sans résidence, sans domicile, parce qu'elle est indésirable et une nuisance publique, le

Le club de baseball de Lacolle, avec le maire Wilbrod Landry.



conseil demande à l'officier d'immigration de l'expulser vers les États-Unis, mais le printemps suivant, elle encombre toujours la voie publique du village avec son chien et son automobile.

En 1936, au plus creux de la dépression, le conseil municipal de Saint-Bernard constate que plusieurs chômeurs viennent demander la charité dans nos campagnes. On constate des vols de poules, d'animaux de ferme. Des familles nombreuses sortent de la ville et acceptent de travailler sur la ferme en échange d'un logement précaire, d'un peu de lait et du pain, et aussi du droit de cultiver un jardin. Wilfrid Gatién, John Bachand, Adrien Duquette, John Kough, Wilfrid Dupré et Moïse Duquette sont avertis que le conseil municipal ne veut pas payer les frais médicaux des «étrangers» qu'ils hébergent s'ils tombent malades. James Akester est tenu entièrement responsable des «étrangers» qui logent dans une des dépendances de sa ferme.

Pendant l'été et l'automne de 1937, des pluies abondantes endommagent les récoltes. Un manque total de grains de semences oblige les conseils municipaux à demander au ministère fédéral de l'Agriculture d'en procurer aux cultivateurs. Le ministère de l'Agriculture de la Province fournit des semences pour cultiver les jardins.

LOUIS BRUNETTE, CURÉ DE SAINT-BERNARD (1912-1944)

L'abbé Louis Brunette est né à Saint-Barthélemy de Berthier en 1870. Ordonné prêtre en 1896, il devient vicaire au Sacré-Cœur, à Montréal, jusqu'à sa nomination comme curé de Saint-Bernard en 1912. Le cardinal Grégoire se rappelle comment, dans son jeune âge, sa famille quittait Verdun pour aller à la messe de minuit à Saint-Bernard, paroisse d'origine de son père Albert Grégoire. En 1927, à cause des difficultés rencontrées en route, la famille Grégoire arrive à l'église alors que le curé Brunette est déjà en chaire. Il arrête son sermon et attend, pour continuer, que la famille retardataire ait traversé l'église bondée: c'est leur dernière messe de minuit à Saint-Bernard!

Monsieur Brunette a l'habitude de chanter la messe sur semaine à 5 heures du matin, même les messes de mariage à 10\$. Marcellin Garceau, marchand, épicier, boucher et croque-mort du Saint-Claude, chante et son garçon sert la messe. Ensuite, le curé part en calèche visiter, soit ses confrères curés, soit ses paroissiens. Le 4 juin 1926, le petit Marcellin meurt à l'âge de onze ans et sept mois. Par

Marcellin Garceau, forgeron, entrepreneur de pompes funèbres, et son épouse Julie Duquette, maîtresse de poste.



exception, le curé fait la levée du corps à domicile et chante un service solennel, le lundi matin, à 8h30.

Une semaine plus tôt, un autre deuil l'a affligé : mardi, le 25 mai, le beau et solide presbytère, ainsi que les dépendances, ont été anéantis par le feu. Le père du curé à l'habitude de porter les cendres du poêle à bois dans le poulailler et on soupçonne que quelques braises aient encore couvé sous les cendres. Le curé est absent lorsque le feu est découvert vers 8h30. On sonne le tocsin : hommes, femmes et enfants accourent, mais ne peuvent empêcher que, deux heures plus tard, tout soit consumé. Les marguilliers anciens et nouveaux décident de reconstruire un presbytère en briques, sur le plan du presbytère de Saint-Jacques-le-Mineur, non pas sur les anciennes fondations, mais plus près du chemin. Fortunat Fournier construit la grange étable, avec un espace pour le cheval et les deux vaches du curé, le poulailler, la remise pour la calèche, le fenil et un atelier chauffé.

À cette époque, les dîmes constituent le salaire du curé. Pendant le temps de la crise, il arrive, dans maintes familles, que le bon curé dise : « Vous en avez plus besoin que moi ». Alors il n'accepte qu'une partie des dîmes ou les oublie totalement ; c'est pour cela et pour d'autres actes charitables, qu'on l'appelle « le bon monsieur Brunette ». C'est aussi un homme de prière qui, après 32 ans à la cure de Saint-Bernard, prend sa retraite en juillet 1944. Il décède à l'hôpital de Saint-Jean le 30 décembre, et Mgr Anastase Forget vient présider ses funérailles le 2 janvier 1945. Il fait une telle tempête de neige que personne ne peut préciser l'endroit du cimetière de Saint-Bernard où il a été inhumé.

LES ORGANISTES DE SAINT-BERNARD

Mademoiselle Maria Trudeau, organiste à Saint-Bernard du temps du curé Brunette, est la fille d'Élie Trudeau. Elle part de la Grande Ligne, et se rend à pied à l'église, sa serviette de musique à la main. Plus tard, déménagée à Lacolle, des paroissiens l'invitent parfois à prendre place dans leur traîneau ou dans leur automobile. Son neveu Gérin se souvient d'avoir été le petit souffleur d'orgue pendant plusieurs années au salaire de 15\$ par année. Quand l'orgue manque d'air, sa tante Maria le signale en agitant une clochette. Véronique Grégoire Brosseau succédera à Maria Trudeau.

Madame Joseph Patenaude et sa famille, le premier juillet 1962.

Le curé Eric Volant fait installer un orgue électronique. Ensuite, madame Rollande Corbière Pâré et ses deux filles, Yvette et Thérèse, touchent l'orgue. Quand elles quittent Lacolle, mademoiselle Ruth Mathieu prend la relève. Madame Henri Gaboriault est organiste pendant plusieurs années. En 1970, Marie-Claire Lévesque devient l'organiste attitrée et Micheline Mathieu s'occupe du chant. Elles organisent une belle chorale pour les grandes fêtes. En 1973, pour la fête de Noël, la chorale présente un « Gloire à Dieu » majestueux, où l'orgue, le pasteur de Lacolle John D. Matheson avec sa trompette et la chorale interviennent tour à tour. Pour les funérailles et les dimanches, Léopold Levreault, Rosario Lamarre et Gérard Pellerin forment une chorale. Dès l'âge de 12 ans, Michel Trudeau, de la Grande Ligne, touche l'orgue à diverses occasions.

MARIE ET JOSEPH PATENAUDE

Joseph Patenaude (1884-1924), fils d'Arthur Patenaude et de Vitaline Bourassa (cousine germaine d'Henri Bourassa), épouse à Saint-Bernard en 1912 Marie Landry, fille de Joseph Landry et de Rose-Délina Poulin. Leur fils Olivier est le premier garçon baptisé par le curé Louis Brunette, qui promet que, si ce garçon entreprend un jour des études pour devenir prêtre, il en assumera entièrement les frais. Leurs huit enfants ont été baptisés par le curé Brunette à Saint-Bernard.

- Olivier (1913) prêtre chez les pères de Sainte-Croix en 1942;
- Angèle (1914) épouse Marcel Palin de Saint-Valentin en 1946;
- Alfred (1915) épouse Claire Tremblay de Saint-Édouard en 1943;
- Alphonse (1917) épouse Rose Roy de Lacolle en 1943;
- Thérèse (1919) épouse Rodolphe Prud'homme de Lacolle en 1949;
- Jeanne (1921) religieuse chez les sœurs de Sainte-Anne en 1943;
- Émile (1922) prêtre en 1949 et décédé en 1991;
- Joseph (1924) prêtre chez les pères de Sainte-Croix en 1950.

Un accident emporte Joseph en 1924. Peu après, sa veuve vient s'installer à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, route 221 sud, sur une ferme que son fils Alfred exploitera ensuite. Marie réussit à élever sa famille à force de travail et avec beaucoup de courage. Le 1^{er} juillet 1962, à l'occasion du 20^e anniversaire de prêtrise d'Olivier, profitant de la présence au pays de Joseph, missionnaire au Pakistan, les trois frères Olivier, Émile et Joseph célèbrent une messe d'action de grâces à l'église de Lacolle. Mgr G.M. Coderre, évêque de Saint-Jean, accorde à cette occasion la médaille d'or « bene merenti » du mérite diocésain à Mme Marie Patenaude. À son décès, ses enfants rendent hommage à cette mère active, chaleureuse, charitable, porteuse d'amour et d'espérance, admirable chrétienne, la « femme forte » du livre des Proverbes.

SYLVA GUAY, MAIRE DE SAINT-BERNARD (1929-1933)

Sylva Guay, un cultivateur prospère du rang Saint-André, est né à Napierville en 1871 et est décédé en 1933. En 1927, la Province entreprend des démarches pour faire une route régionale (52 ensuite 202) de Hemmingford à Knowlton et les travaux débutent en 1929. Le maire Sylva Guay fait en même temps charger de gravier la plupart des chemins de la paroisse et y dépense 22 534\$. La Province paie 50 % des coûts et la municipalité tire un bon revenu de sa carrière du rang Boright. Avec le début de la crise économique, les taux d'intérêt qu'on reçoit sont si bas que la plupart des propriétaires paient immédiatement leur part du chemin, libérant la municipalité de sa dette.

ALFRED POIRIER, MAIRE DE SAINT-BERNARD (1933-1939)

Né en 1882, Alfred Poirier exploite une terre située rang O'Connor (Saint-Georges); aujourd'hui, la route 202 sépare cette terre en deux. Il est secrétaire de la municipalité pendant huit ans et vérificateur des livres à quelques reprises. Il s'y connaît donc en administration municipale et il est désigné maire en septembre 1933, au décès de Sylva Guay. Conscient de la misère qui sévit pendant la dépression, il suscite une démarche auprès des gouvernements pour que les producteurs locaux puissent écouler leurs produits sans subir la compétition des marchands étrangers. Il est décédé en 1959.

EUCLIDE BOUDREAU, MAIRE DE LACOLLE (1937-1939)

Euclide Boudreau, né en 1870, cultive une ferme à Saint-Paul. Devenu rentier, il vient habiter en face de l'église, à Lacolle. Il est élu maire de Lacolle en janvier 1937. L'administration locale devient de plus en plus difficile. Le pays est en récession depuis dix ans. Les municipalités ayant amélioré tous leurs chemins, n'offrent plus de travail et le secours direct est aboli. Au mois de janvier 1938, aucun candidat ne se présente aux élections municipales à Lacolle. Par ordonnance du lieutenant-gouverneur en conseil, il y a mise en nomination le 30 mars et le 4 avril les trois conseillers sortant de charge sont réélus. Euclide Boudreau est décédé en 1947.

AUBERT HAMELIN, CURÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1938)

L'abbé Aubert Hamelin, né en 1894 à Saint-Venant de Paquetteville est ordonné prêtre en 1919. Professeur au collège de Saint-Jean depuis 1918, il est installé solennellement curé de Notre-Dame-du-Mont-Carmel Lacolle, le 15 août 1938. Il entreprend la visite de paroisse, pour prendre contact avec les familles. Mais la



situation financière de la fabrique le préoccupe à un point tel qu'il en tombe malade et démissionne un mois après son installation. Devenu aumônier chez les frères de Saint-Gabriel, il est décédé en 1942, à l'âge de 47 ans.

ANNÉE DIFFICILE

Né en 1905, *Achille Blain* est élu maire de Lacolle en janvier 1939, mais il démissionne au mois d'août. Devenu copropriétaire de l'hôtel Lacolle Inn, il ne peut exploiter un tel établissement tout en ayant une charge publique. *Achille Blain* est décédé en 1975. Le chef de gare, *Charles Édouard Dauphin* le remplace pour finir l'année. *Jean-Baptiste Bouchard* est élu maire en janvier 1940.

Le ministère de l'Agriculture fournit encore des semences, mais en moindre quantité. « Eu égard au prix élevé des pommes de terre et à la pénurie d'argent », chaque bénéficiaire n'a droit qu'à un demi-sac de patates, soit 40 livres. On distribue aussi des semences de légumes. « Si nous exigeons que les conseils municipaux se rendent responsables du choix des personnes auxquelles ils nous prient de faire des distributions de semences, c'est tout simplement pour éviter les abus qui ont été commis dans le passé. Nous ne saurions donc trop vous recommander de prendre toutes les précautions voulues afin de n'inscrire sur vos listes que les noms de chômeurs nécessiteux qui disposent d'un terrain convenable pour l'établissement d'un jardin de famille, et qui sont le plus en mesure d'en tirer profit. »

LE RACHAT DES RENTES SEIGNEURIALES

Avec l'abolition du régime seigneurial en 1854, les censitaires sont libérés de toute servitude. Il ne leur restait plus qu'à acquitter une redevance annuelle devenue « rente constituée », laquelle représente l'intérêt d'un prix minime d'achat de leurs terres, avec droit de s'en libérer selon leur désir, par le paiement du capital. Rares sont ceux qui se prévalent du droit de rachat, préférant s'acquitter uniquement de la rente annuelle. Un lot de 112 arpents est évalué à 140\$ et les rentes étant de 6 %, cela représente 8,40\$ annuellement; un demi-lot de 56 arpents vaut 70\$ et les rentes sont de 4,20\$. Dès 1926, T.D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale, lance une campagne énergique pour mettre fin aux derniers vestiges du régime seigneurial. En 1929, le gouvernement fait établir la valeur du capital et des rentes annuelles des 242 seigneuries de la province de Québec.

Sylva Guay, maire de Saint-Bernard (1929-1933) et son épouse. Sylva est le fils de Clément, juge de paix, et de Émilie Bourassa (sœur de Vitaline et cousine d'Henri Bourassa).

PROVINCE de-of QUEBEC

COMPTE de TAXES — TAX BILL
(formule numéro 1 - form number 1)

St-Bernard, 5
(Comté St-Jean County)

19

No.

M. *Georges Menard*
Henrysburg
Que.

Doit à — Dr. to:

La CORPORATION MUNICIPALE de la PAROISSE ST-BERNARD DE LACOLLE
The MUNICIPAL CORPORATION of the PARISH

Taxe municipale générale General Municipal Tax @ \$ 1.00 % 1900				6 -
Rentes seigneuriales — Seigniorial Tithe				08
Taxe de commerce — Business Tax				
Cours d'eau — Water Course				
Taxe spéciale pour — Special Tax for				
Inspecteur Municipal Inspector				
Clôtures et fossés — Fences and Ditches				
Lot No. <i>P490</i>	Rang <i>SA</i>	Eval. Val. \$ <i>6.00 -</i>	Arrérages Arrears	
Lot No.	Rang	Eval. Val. \$	<i>1965 taxes</i>	<i>6 -</i>
Lot No.	Rang	Eval. Val. \$	<i>19 rentes</i>	<i>08</i>
Lot No.	Rang	Eval. Val. \$	19	
Lot No.	Rang	Eval. Val. \$	Intérêts Interest	<i>36</i>
Evaluation totale Total Valuation		<i>\$6.00 -</i>	TOTAL \$	<i>12.52</i>

No d'ordre *288*
Serial No.
Ligne
Line No.

Les taxes ci-dessus sont exigibles, portent intérêt au taux de 6%, et sont payables à mon bureau. L'envoi du présent compte est sans frais pour le contribuable. Cependant, à moins qu'il ne soit acquitté dans les 30 jours, une demande formelle de paiement devra vous être transmise, sous pli recommandé, et des honoraires d'avis, avec en plus les frais de poste, seront alors ajoutés à votre compte. (Article 717 du Code Municipal reproduit au verso).

The above mentioned taxes are due, bear interest at a rate of 6%, and are payable at my office. Sending of this account is free of charge for the ratepayer. However, if not paid within thirty days, a formal demand of payment will be sent you, by registered letter, and notice fees, plus cost of postage, shall be added to your account. (Article 717 of the Municipal Code is printed on back hereof).

Les chèques doivent être faits payables au pair.
Cheques must be made payable at par.

En 1935, la chambre des députés passe la « Loi abolissant les rentes seigneuriales » et crée le syndicat national de rachat des rentes, administré par un bureau de trois commissaires et un secrétaire trésorier. On procède à l'élaboration des cadastres et on vérifie qui doit encore payer des rentes constituées. À mesure qu'ils sont complétés, ces cadastres sont envoyés dans les municipalités pour y être homologués. Au mois de juin 1936, les documents concernant la seigneurie de Beaujeu sont expédiés et indiquent que le capital est de 50 211\$ pour les municipalités de Saint-Bernard, Lacolle et Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de 4 537,82\$ pour Saint-Paul et Saint-Valentin. Le conseil municipal de Notre-Dame-du-Mont-Carmel fait savoir au syndicat qu'il n'accepte pas de faire la perception des rentes seigneuriales. Pour ce qui est de l'homologation du terrier (registre foncier de la seigneurie), il y verra au mois de septembre.

En 1940, le gouvernement emprunte l'argent nécessaire pour rembourser les créanciers de rentes. Le censitaire doit maintenant rembourser le gouvernement. Il peut acquitter la somme totale, ou faire 41 versements annuels équivalant à la rente indiquée au terrier. Ce montant est indiqué sur le compte de taxes municipales. Les municipalités doivent remettre au syndicat les sommes perçues. Le premier versement est dû le 11 novembre 1941. Le 14 octobre, le conseil municipal de Saint-Bernard donne avis au syndicat qu'il refuse de collecter les rentes seigneuriales, parce qu'ils doivent remettre avant le 1^{er} décembre le plein montant, « sachant que peut-être les versements ne seront qu'à demi payés par les contribuables. »

Le village de Lacolle paie annuellement 30,27\$ de rentes. À Saint-Bernard, quelques propriétaires rachètent le capital. Le syndicat national de rachat des rentes seigneuriales termine ses affaires le 30 novembre 1974, alors que toutes les dettes et créances sont remboursées.

LA DEUXIÈME GRANDE GUERRE (1939-1945)

Le 10 septembre 1939, le Canada déclare la guerre à l'Allemagne. En 1940, le gouvernement fédéral fait adopter la « Loi de mobilisation des ressources nationales ». Le gouvernement King oriente l'agriculture vers les produits que réclame l'Angleterre : viande, lait, beurre, fromage. Il institue l'impôt sur le revenu des particuliers « pour le temps de la guerre seulement ». En mars 1941, un comité local de l'Épargne de guerre est formé à Lacolle. En 1942, le Canada participera encore plus activement au conflit mondial dont le débarquement manqué de Dieppe.

1941 à 1974, les municipalités collectent les rentes seigneuriales. Les contribuables paient souvent en retard.



Le gouvernement King a fait tant de promesses aux habitants du Québec, qu'il se voit forcé d'organiser un plébiscite pour amender l'article 3 de la loi de mobilisation, afin de pouvoir envoyer des conscrits canadiens outre-mer. La question soumise aux votants, le 27 avril, se formule ainsi : « Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire ? » Les québécois votent « non » à 72 %, mais les autres provinces disent « oui » dans une proportion de 80 %. Les conseils des trois municipalités se prononcent contre la conscription et s'opposent fortement au principe que leurs garçons puissent être envoyés n'importe où dans le monde. Notre-Dame-du-Mont-Carmel ajoute que beaucoup de jeunes ont quitté la campagne pour travailler aux usines de guerre, et qu'il faut des bras pour la production alimentaire. On n'a vraiment personne à envoyer à la guerre.

Finalement, c'est la mobilisation générale. Le 4 août, le conseil de Lacolle envoie une résolution au gouvernement fédéral : « Attendu que le respect des droits des minorités et la fidélité à la parole donnée sont deux des principes pour le triomphe desquels le Canada a fait cause commune avec les alliés et déclaré la guerre, il est unanimement résolu de réitérer la ferme détermination de ne jamais accepter la conscription pour outre-mer, ni aucune mesure qui y mène ou rende son application possible. » Votent en faveur de la résolution : Alexandre Lapierre, Omer Richard et Philias Barrière. Vote contre : E. Stevenson. Les hommes qui travaillent effectivement la terre peuvent recevoir une exemption. D'autres s'enrôlent dans l'armée. Gordon Grant est blessé à la guerre et en meurt. Les mobilisés ne vont pas tous outre-mer, quelques-uns servent au Canada aussi loin que la Colombie-Britannique ou Terre-Neuve. D'autres changent leur nom et vont travailler dans les bois de l'Abitibi et du Lac Saint-Jean.

Le gouvernement fédéral a l'intention d'admettre au pays un grand nombre d'orphelins anglais et des juifs chassés d'Allemagne. La municipalité du village de Lacolle organise une assemblée spéciale, le 24 janvier 1944, pour signer la résolution préparée par la Ligue nationale demandant que les lois et les règlements régissant l'immigration ne soient pas modifiés, sans que le parlement en discute au cours de la prochaine session. Les francophones votent pour la résolution, les anglophones s'y opposent.

Des sous-marins allemands sont repérés dans le golfe Saint-Laurent. Une assemblée d'urgence du conseil municipal du village est tenue le 19 juillet 1944 et un comité de la défense civile est formé

Monseigneur Forget vient bénir l'école Sainte-Croix.



sous la présidence du maire Jean-Baptiste Bouchard. En font partie les conseillers, le curé, le pasteur, les commerçants et les hommes de métier. Heureusement, Lacolle ne subit aucune attaque!

L'effort de guerre cause une pénurie de biens courants. Il faut un permis du gouvernement pour acheter une automobile, un camion, de l'outillage. Au mois de novembre 1944, les municipalités de Lacolle et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel s'adressent au député fédéral Donald E. Black en faveur d'Achille Blain pour lui obtenir l'autorisation d'acheter un camion et de l'équipement pour l'ouverture des chemins d'hiver. « De suite, ça presse ». Achille Blain ouvre les chemins depuis 1935 et collecte environ 350 bidons de lait par jour.

LÉGION ROYALE CANADIENNE

Le 6 juin 1922, la compagnie Henry Birks & Son envoie une lettre au conseil municipal de Lacolle concernant le « monument commémoratif » qui doit être expédié à l'Association des vétérans de la Grande Guerre de Lacolle. On ne sait rien de ce « monument » ni de cette association. En 1926, des vétérans de la première guerre mondiale forment la « British Empire Service League ». Ce groupement devient la Légion royale canadienne, section 11.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, Bill Grant se rend en Angleterre pour être au service des soldats et la Légion de Lacolle lui fournit le financement. Après la guerre, plusieurs anciens combattants sont engagés aux douanes et le nombre de membres atteint alors le chiffre de 200. Ils peuvent s'offrir un local et achètent les meubles de l'ancien camp des prisonniers de guerre de l'île aux Noix. L'association érige aussi un monument aux braves devant l'hôtel de ville de Lacolle.

MONSEIGNEUR LOUIS LAFORTUNE, CURÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1938-1966)

Louis-Anne Lafortune, né en 1890 à Saint-Roch de l'Achigan, est ordonné prêtre en 1914. Il est successivement vicaire à Joliette, Verdun et Sainte-Brigide de Montréal. De 1925 à 1932, il est desservant de Delson et assistant aumônier des œuvres sociales de Montréal. Il est bon prédicateur et en 1922 il est invité à faire la prédication du carême à l'église Notre-Dame de Montréal. Dans les grandes églises, il est de coutume d'inviter des orateurs célèbres pour faire un sermon d'une heure, les six dimanches après-midi du carême. En 1924, il délivre le sermon de circonstance à l'occasion de la bénédiction des

Sœurs de Sainte-Croix et autel sculpté par le curé Lafortune.



18 cloches de l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs à Verdun. Il prêche des retraites pour des ouvriers, des adolescents, des demoiselles de pensionnat. Chaque sermon est préparé avec soin, écrit tout au long, chaque retraite remplissant un cahier d'écolier.

En 1925, il fonde une desserte pour les ouvriers de la briqueterie de Delson où il fait construire l'église. Il trouve l'argent nécessaire par diverses organisations et il voit à ce que cela ne coûte pas cher. En 1932, la paroisse Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus est érigée et l'abbé L.-A. Lafortune en est curé fondateur, le 4 octobre. Le 30 septembre 1938, il reçoit sa nomination comme curé de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et le samedi, 1^{er} octobre, il arrive dans sa vieille Plymouth 1934 à deux places, le coffre rempli d'outils et de planches. Il montre sa lettre de nomination à un bedeau incrédule. La paroisse compte 280 familles, dont un peu plus de la moitié demeurent au village.

Il fait l'inventaire des dettes de la fabrique et cherche les moyens pour les éteindre rapidement. Afin de pouvoir recueillir des fonds, il construit la salle paroissiale en 1940. Il organise des parties de cartes qu'on appelle « euchre ». En plus du prix d'entrée et des tirages, on vend toutes sortes de choses : des petits cigares, de la crème glacée, des gâteaux. Deux comptoirs sont aménagés, un pour les messieurs et un pour les dames. Quant aux cadeaux, il se les fait donner par les marchands ou par les paroissiens.

À l'automne, il organise une partie d'huîtres. Les familles invitent parents et amis et louent une table de huit ou dix places. Pour 2\$, le menu se compose d'huîtres en écailles, de soupe, de branches de céleri, de biscuits soda, de fromage, de hors-d'œuvre et de desserts. Les plus audacieux s'apportent une bouteille. Chants, mangeaille, ripaille, jasette constituent les amusements de la soirée. Grâce à la générosité des paroissiens, la dette est éteinte en 1957.

Menuisier et sculpteur de talent, il refait entièrement l'intérieur du presbytère et il produit plusieurs œuvres magnifiques pour l'église. En 1944, il fait installer un orgue Casavant de dix jeux. En 1954, à l'occasion de l'année mariale, la façade de l'église est ornée d'une statue de la Vierge en marbre blanc. Mgr G.-M. Coderre lui confère le titre de chanoine honoraire le 17 décembre 1953 et il est élevé à la dignité de prélat domestique par Sa Sainteté le pape Jean XXIII le 26 septembre 1962.

Réception du cardinal Paul-Émile Léger à la gare de Lacolle (1953).

Samedi, le 28 mai 1966, il consulte le docteur Desgroseilliers pour un malaise. Le médecin lui conseille de se rendre immédiatement à l'hôpital, mais le curé refuse, car il veut faire son service dominical. Le lundi, il met ordre à ses affaires, dépose tout l'argent à la banque et se laisse conduire à l'hôpital. Les médecins diagnostiquent une crise cardiaque et l'enjoignent de rester allongé pendant dix jours. Il reçoit beaucoup de visiteurs et rend lui-même visite aux paroissiens hospitalisés. Samedi après-midi, il sent venir la fin, demande l'onction des malades et rend son âme à Dieu dans la soirée du 4 juin. Il est inhumé au pied de la croix du cimetière de Lacolle.

Arrivé au presbytère le 31 mai, M. Jules Romme est nommé le 6 juin par Mgr G.-M. Coderre vicaire économe de la paroisse de Lacolle, afin d'assurer le ministère auprès des âmes, avec pouvoir de présider les assemblées de fabrique, jusqu'à l'arrivée du nouveau curé, le 6 août.

LE CARDINAL PAUL-ÉMILE LÉGER

La date du 29 janvier 1953 reste mémorable à Lacolle. Son Éminence Paul-Émile Léger vient d'être créé cardinal par le pape Pie XII, revient en bateau jusqu'à New York et il rentre maintenant à Montréal. Puisque tous les trains passant par Lacolle doivent y séjourner quelques minutes, le curé Lafortune profite de l'occasion pour préparer, au nouveau cardinal, un chaleureux accueil en terre canadienne.

Une estrade, décorée aux couleurs papales, est érigée à la gare et porte l'inscription « Notre-Dame-du-Mont-Carmel, première paroisse en terre canadienne, acclame votre Éminence ». C'est déjà la nuit. Bravant un froid glacial, des centaines de personnes guettent l'arrivée du train qui entre en gare avec une heure de retard. Le wagon spécial arrête juste devant l'estrade et monsieur le curé accueille son Éminence pendant que la foule l'ovationne. Le cardinal prononce une brève allocution et c'est déjà le départ. La foule entonne : « Étoile du matin, Reine du saint Rosaire », le thème identifiant l'émission du chapelet en famille, initiative du cardinal. La foule, qui attend au carré Dominion devant la cathédrale de Montréal, peut suivre cette manifestation, grâce à la description qu'en donne le poste de radio CKAC.

Le cardinal visite à quelques reprises les Prémontrés à Saint-Bernard. Le 4 août 1957, il confère le sacerdoce à Rosaire Frédette et à Paul Trudel. En 1960, il rend une brève visite au monastère en compagnie du cardinal Montini, qui deviendra pape sous le nom de Paul VI, deux ans plus tard.

LUCIEN GAGNON, CURÉ DE SAINT-BERNARD (1944-1949)

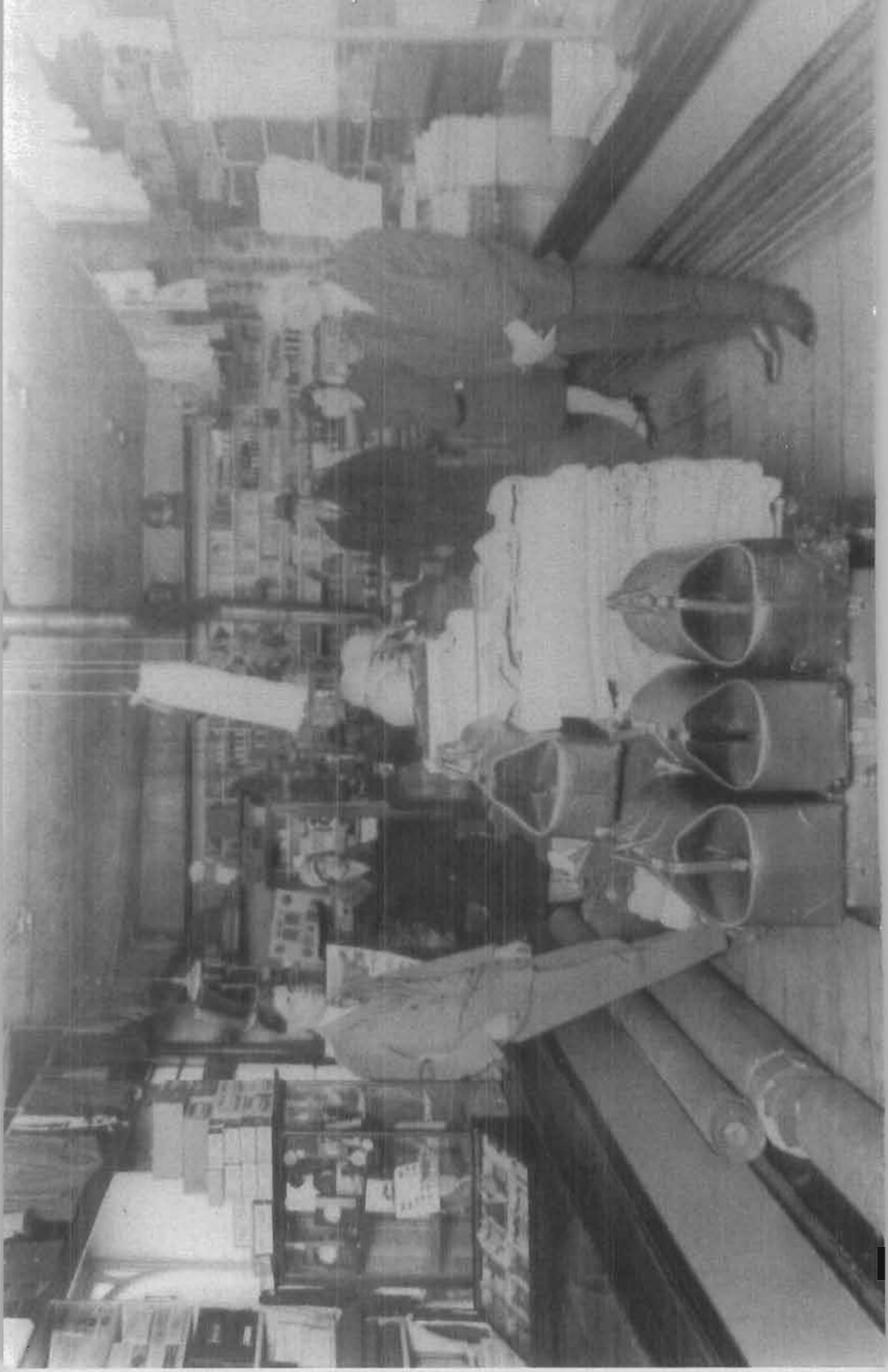
L'abbé Lucien Gagnon, né à Montréal en 1903, est ordonné prêtre par Mgr Georges Gauthier en 1929. Vicaire dans diverses paroisses, il devient curé de Saint-Bernard en juillet 1944. Immédiatement, il appelle à la corvée générale et invite les cultivateurs à se présenter avec leur cheval et leur « stump board » pour réparer le cimetière. Malgré plusieurs campagnes de travaux communautaires, cette tâche reste inachevée. Il fait installer l'électricité à l'église et au presbytère, puis entreprend, avec la collaboration des paroissiens, la construction de la salle paroissiale. Il accueille les chanoines réguliers de Prémontré, le 27 septembre 1949 et devient curé de Saint-Blaise. Le 15 décembre 1954, il devient aumônier à l'Hospice de Varennes où il est décédé.

LES SOEURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS (1938-1965)

Le 4 mai 1938, l'abbé Victor Geoffrion adresse une demande aux Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs à Ville Saint-Laurent. Le lendemain, il a déjà la réponse : les religieuses acceptent de venir enseigner à Lacolle. Le logement des religieuses sera convenable, avec l'ameublement nécessaire et une chapelle. Les religieuses enseignantes recevront un traitement annuel de trois cents piastres. L'abbé Geoffrion meurt avant que les religieuses arrivent et l'abbé Hamelin part peu de temps après leur arrivée. On trouve pour les sœurs un logis sur la rue Saint-Bernard, à mi-chemin entre l'école et l'église situées aux deux extrémités du village. Ce n'est pas une situation commode. Chaque matin, elles parcourent de grandes distances et, en hiver, le vent et la neige traversent leurs grands manteaux.

En 1938, il y a 5 écoles de rang et une école modèle au village. Cette école, logée dans l'ancien presbytère sacristie de la première église Saint-Bernard, reçoit 147 élèves divisés en quatre classes. Outre le cours primaire : 1^{re} à 4^e années, on y enseigne le cours modèle : 5^e et 6^e années. Au cours primaire, les élèves paient 5¢ par mois et au cours modèle 1,50\$, avec un maximum de 3\$ par famille. Cinq religieuses s'installent, quatre maîtresses et une cuisinière. Les religieuses commencent à enseigner le cours de 7^e année. L'espace vital manque dans la vieille école et les conditions d'hygiène, de sécurité et d'éclairage laissent à désirer.

En 1940, la commission scolaire acquiert une vaste propriété dans la rue Sainte-Marie, où est érigée une maison de deux étages. La maison sert de couvent et la commission scolaire construit une école de huit classes. L'architecte est J.E.A. Benoît et l'entrepreneur



François Girard. Le coût de 24 500\$ est payé au 5/7 par l'arrondissement du village et au 2/7 par les autres arrondissements. Les commissaires doivent se défendre contre diverses rumeurs les soupçonnant surtout de vouloir centraliser les écoles. La nouvelle école ouvre ses portes en septembre 1941. Les religieuses enseignent maintenant les 8^e et 9^e années. En 1943, avec la maîtresse de musique et la cuisinière, la maison est trop petite pour loger 10 religieuses et la guerre entraîne une pénurie de matériaux. Le gouvernement du Québec octroie 3 000\$, l'abbé Lafortune organise une tombola, qui rapporte un autre 3 000\$ et le sénateur Armand Daigle, propriétaire de Daigle & Paul de Verdun, ami du curé, fournit le bois. Il n'en coûtera que 1 000\$ à la commission scolaire pour agrandir la résidence des religieuses.

L'inspecteur d'écoles répète chaque année l'avantage de centraliser les écoles et suggère de confier les grands garçons à des instituteurs. En septembre 1950, Fabien Demers enseigne aux grands garçons de 6^e et 7^e années dans une classe ouverte à la salle Gaudreau et, l'année suivante, une autre classe s'ouvre pour 8^e et 9^e années. En 1952, la commission scolaire acquiert un vaste terrain sur la rue Hemmingford (du Collège) et y construit une école de 4 classes avec salle de récréation et atelier pour travaux manuels. Cette école est bénite par Mgr G.-M. Coderre en janvier 1953. Les garçons, de la 3^e à la 9^e année, occupent trois classes. Dans la quatrième classe, une institutrice de langue anglaise enseigne aux enfants anglophones de religion catholique et son salaire est payé par la fabrique. Les curés ont toujours déploré que plusieurs jeunes familles de langue anglaise et de religion catholique préfèrent envoyer leurs enfants à l'école protestante. Cette classe ferme en 1958 et les élèves sont transportés à l'école St.Patrick de Rouses Point et plus tard à Saint-Jean. Paul-Émile Landry, président de la commission scolaire de 1952 à 1963, travaille fort pour fournir à la population des classes bien organisées dans des écoles aménagées adéquatement. Dès 1953, l'arrondissement n° 3 demande de transporter ses élèves aux écoles du village. L'année suivante, la centralisation est devenue générale. Victor Poirier agrandit l'école des garçons qu'on nomme école Saint-Joseph, alors que l'école des filles devient école Sainte-Croix. Les religieuses quittent Lacolle en 1965.

En 1914, Émile Landry achète de son beau-frère David Carpentier, émigré aux États-Unis, une bâtisse datant de 1865, qu'il convertit en magasin général. Son épouse, Albina Carpentier le transmet à son fils Paul-Émile Landry. Paul-Émile à gauche et Émile à droite de la photo.

LA SYNDICALISATION DES INSTITUTRICES

Marie-Jeanne Davignon, née en 1906 au Pennengouin, aujourd'hui rang Saint-Édouard à Iberville, dans la maison qu'elle habitera jusqu'à son décès en 1992, fait ses études à l'école normale de Saint-Hyacinthe et obtient son diplôme d'institutrice d'école modèle. Elle enseigne depuis 17 ans à l'école du rang, quand elle s'engage, en 1940, dans la lutte pour la syndicalisation des enseignants et enseignantes à côté de Laure Gaudreault. La commission scolaire la renvoie immédiatement.

Financièrement indépendante, elle représente le district n° 16 de l'Association catholique des institutrices rurales, jusqu'en 1960, quand le Département de l'Instruction publique l'engage à la sous-commission des programmes et manuels pour réviser les programmes des classes à divisions multiples.

Dès 1945, Mlle Davignon entreprend des négociations avec la commission scolaire de Lacolle pour obtenir un contrat collectif pour les institutrices. Une entente est signée avec l'association en 1946 et le salaire passe de 600\$ à 900\$ par année. En juin 1947, devant la cour de Saint-Jean, l'association obtient, par arbitrage, un ajustement de salaire pour l'année 1945-1946. Mlle Boyer de Saint-Rémi, du district n° 15, entreprend la même lutte pour le corps enseignant de Saint-Bernard. On règle en même temps l'épineux problème du chauffage et du nettoyage des écoles. Si l'institutrice accomplit ce travail, elle a droit à un supplément de 5\$ par mois. Le contrat stipule en effet : « Les commissaires et les syndicats d'écoles devront prendre des arrangements pour faire balayer les classes tous les jours, faire laver les planchers de l'école au moins une fois tous les mois, faire transporter de l'eau potable tous les jours de classe et, pendant la saison froide, faire allumer le feu au moins une heure avant le temps fixé pour l'ouverture de l'école. »

L'ÉCOLE CENTRALE DE SAINT-BERNARD

Les années de guerre amènent un profond changement dans la vie des campagnes. En 1939, le Canada est un pays surtout agricole. En peu de temps, il devient un pays en pleine expansion industrielle, capable de construire des navires de guerre, des avions sophistiqués, des armements lourds ainsi que des produits chimiques et électroniques. Pour les filles ayant de l'instruction, de nouvelles possibilités se présentent et elles sont moins disposées à accepter un poste mal payé d'enseignante dans une école de rang mal entretenue. Pourtant, les propriétaires craignent l'avènement de l'école centrale car cela se traduira par de nouvelles taxes.

En septembre 1944, Léonidas Demers enseigne à Henrysburg dans une école ouverte pour les garçons de 5^e à 9^e années. Au mois de mai 1947, le président de la commission scolaire, Armand Guay et le secrétaire, Émile Guay, posent la question aux commissaires s'il faut centraliser les écoles et transporter les enfants. L'opposition est vive et l'on remet même en question l'école des garçons. Mais le projet de centraliser revient régulièrement. Les écoles des arrondissements sont dans un état lamentable. Des photos en sont publiées dans les journaux. En septembre 1954, les inspecteurs d'écoles Lucien Gignac et Lionel Marquis condamnent cinq écoles et les cinq autres ont besoin de sérieuses réparations. « Devant ces faits, il est temps de prendre une décision. Des projets sont à l'étude depuis quelques années déjà. Je suis convaincu que vous accepterez le plus avantageux pour vos enfants ».

Les commissaires reculent devant quelques voix menaçantes. En 1956, ils reconstruisent les écoles n° 4 et n° 6. En 1957, dans chaque école, on installe une fournaise à l'huile, l'électricité et on fait creuser un puits pour fournir de l'eau potable. Au mois de janvier 1959, le Département de l'Instruction publique fournit des plans pour une école centrale. Il y a encore beaucoup d'hésitations et d'oppositions.

En 1960, avec l'arrivée du nouveau gouvernement qui entreprend une réforme complète de l'enseignement public, les choses vont s'accélérer. Au mois d'août 1961, la commission scolaire achète un terrain dans le rang Saint-Claude, signe le contrat avec « Martel Construction » au montant de 134 000\$, pour construire une école centrale, demande au gouvernement des subsides pour le transport des élèves, engage six institutrices pour enseigner les sept degrés primaires, s'entend avec Lacolle pour y transporter les élèves du cours secondaire, engage trois chauffeurs d'autobus, loue la salle paroissiale pour y aménager des classes et met les écoles du rang en vente.

En 1962 commence la régionalisation du cours secondaire et le 1^{er} juillet 1972, les commissions scolaires locales sont regroupées.

**ÉDEAS GAMACHE, MAIRE DE SAINT-BERNARD (1939-1953;
1955-1957)**

Né à Iberville en 1889, Édéas Gamache est décédé à Saint-Bernard, le 17 mai 1977. Quand il est élu maire de Saint-Bernard en janvier 1939, il a un magasin et un entrepôt sis au coin du rang Saint-André et de la Grande Ligne et il est chef de gare à Henrysburg. Les municipalités n'ayant plus les fonds nécessaires pour accorder des secours directs, les marchands doivent faire crédit durant la saison morte aux sans-emploi. La générosité des marchands permet de



subsister jusqu'aux prochaines récoltes, alors qu'une partie des dettes est remboursée et ce, sans intérêt. Les plus pauvres sont absolument sans moyen de subsistance et accablés de dettes.

Les citoyens se voient forcés de solliciter des travaux publics. Le gouvernement d'Alexandre Taschereau avait fait construire un boulevard en ciment de Longueuil à La Prairie pour fournir du travail aux chômeurs de Montréal-Sud et de Mackayville. Dans ce même but, il est décidé de continuer cette route jusqu'à la frontière américaine. Des requêtes sont signées pour que ce boulevard international passe par Delson, Saint-Édouard, Barrington et Hemmingford, comme étant le chemin le plus court. Mais le gouvernement décide de construire le « boulevard Laurier » au trécaré des terres entre les paroisses et d'en faire *la première autoroute du Canada*.

À Saint-Bernard, l'autoroute tranche à travers les terres noires de la savane, contourne le cimetière de l'église de Henrysburg et suit ensuite le tracé du chemin Ridge. Elle coupe la paroisse en deux. Avant la construction des viaducs, des accidents mortels surviennent aux intersections des rangs et de la grande route. Le contrat de la construction de la route de New York à Montréal est octroyé à la compagnie O'Connell. En 1941, de multiples démêlés opposent le conseil municipal et cette compagnie : le chemin Ridge devient impraticable, on l'a rétréci et les clôtures ont été enlevées, rendant impossible le pacage des animaux.

À cause de la guerre, on ne construit qu'une travée de la route qui permet de franchir la frontière par le poste de douanes de Blackpool inauguré le 1^{er} octobre 1949. Dans les années cinquante, le gouvernement de l'État de New York entreprend la construction de l'« Interstate 87 ». Finalement, en prévision de l'Expo 67, l'autoroute 15 est complétée, les viaducs construits, le chemin Ridge asphalté.

L'élection à la mairie du 17 janvier 1949 est annulée par la cour, mais Édeas Gamache est immédiatement réélu par ses concitoyens; c'est un mandat que les électeurs de Saint-Bernard lui confieront à sept reprises.

JEAN-BAPTISTE BOUCHARD, MAIRE DE LACOLLE (1940-1947)

Jean-Baptiste Bouchard est né à Saint-Rémi de Napierville en 1895, fils de Michel Bouchard et d'Euphémie Bombardier. Il n'a que deux mois, quand la famille part pour North Adams, Massachusetts,

Carrière du lac Cristal pour la construction de l'autoroute (1944).

attirée par le travail dans les filatures. Neuf ans plus tard, la famille s'établit à Saint-Bernard, sur une ferme de 120 arpents. Avec un « team » de chevaux, on laboure un arpent par jour. Michel Bouchard sème de l'avoine à la volée pour les chevaux et des grains mélangés à moudre pour les douze vaches qu'on ne traite pas l'hiver. Du printemps à l'automne, on livre le lait à la beurrerie du village ce qui rapporte environ 15\$ par mois.

À dix-sept ans, Jean-Baptiste est embauché par une dame Higgs qui exploite une ferme à Lacolle. Les gages sont de 40\$ par mois, logé et nourri, pour l'employé et son cheval, personne n'ayant encore d'auto. En 1920, M. Bouchard est attiré par la grande ville et ses salaires un peu plus élevés qu'à la campagne. Il travaillera comme laitier à Montréal pendant quatre ans. Entre-temps, il se marie avec Bertha Caron, de Saint-Bernard. À la naissance de leur deuxième enfant, la famille revient à Lacolle et M. Bouchard travaille de nouveau pour Mme Higgs. Il obtient maintenant 100\$ par mois, tout le lait dont sa famille a besoin et l'usage d'un terrain pour cultiver un grand jardin.

En 1925, M. Bouchard achète l'épicerie boucherie d'Oscar Girard pour la somme de 4 500\$. Il achète ses animaux chez les cultivateurs de la région et les garde en pacage sur un terrain qu'il possède dans Lacolle. Il tue les vaches et les veaux d'un bon coup de masse. C'est différent pour les gros bœufs, dont certains pèsent plus de mille livres : le cultivateur vendant une telle bête la tient solidement avec une grosse chaîne et M. Bouchard tire le bœuf au fusil. Avec son cheval et une voiture, plus tard avec un camion de livraison, un jour par semaine, il parcourt Lacolle et Notre-Dame-du-Mont-Carmel et, un autre jour, il va à Saint-Bernard pour livrer la viande à domicile. Madame Bouchard fait 50 livres de boudin par semaine et tient souvent seule le magasin. De nombreux clients américains y font leur marché, parce que c'est moins cher, parce que la viande est d'une qualité supérieure et parce que monsieur et madame Bouchard parlent très bien l'anglais.

Durant la guerre 1939-1945, les prix sont fixés par le gouvernement fédéral qui crée à cet effet la Commission de contrôle des prix. Le steak dans la ronde se vend 37¢ la livre, le porc : 20¢ et le bout de côte : 12¢ la livre. Des inspecteurs de cette commission parcourent le pays pour vérifier l'application de la réglementation et enquêter sur les plaintes portées contre des commerçants. Pour fournir les troupes combattantes on rationne les populations civiles : viande, beurre, sucre et même la gazoline ; il est aussi interdit de vendre de la laine aux États-Unis.

En 1944, Jean-Baptiste Bouchard vend son commerce à Léas Gendron, il divise sa terre en lots et vend la rue Bouchard à la municipalité de Lacolle pour un dollar. Le député de Saint-Jean, Jean-Paul Beaulieu, obtient pour Lacolle un magasin de la Commission des liqueurs en 1946 et M. Bouchard en devient le gérant jusqu'à sa retraite en 1960 ayant été successivement conseiller, maire et commissaire d'écoles à Lacolle.

DÉCALAGE HORAIRE ENTRE SAINT-BERNARD ET LACOLLE

Anciennement, chaque ville ayant son cadran solaire, il était midi quand le soleil y passait à son zénith. Chaque ville avait donc son heure particulière, « l'heure solaire ». Cela n'avait pas d'incidence, les gens se déplaçant à pied. Le système des fuseaux horaires est une invention canadienne. Sanford Fleming, un Écossais, arrivé au Canada à l'âge de 18 ans, invente en septembre 1851, le premier timbre-poste canadien : le castor de 3 cents. En 1871, il devient ingénieur en chef pour la construction transcontinentale du Pacifique Canadien et les différentes heures locales lui causent des embêtements. Quand il envoie un télégramme, par exemple de Kicking Horse, il n'a aucune idée de l'heure qu'il est à Montréal. De plus, la circulation des trains n'est pas sécuritaire parce qu'on ignore à quelle heure précise un train passe à tel ou tel endroit. Il invente donc les 24 fuseaux horaires en 1879 et divise le Canada en 4 zones. Dans chaque zone, l'heure standard sera la même pour toutes les villes. Quotidiennement, l'heure exacte est communiquée par télégraphe à chaque gare. Ceux qui veulent prendre le train à Lacolle téléphonent à la gare, pour savoir l'heure standard, laquelle diffère souvent de l'heure locale. En 1884, les représentants de 24 nations se réunissent à Washington, pour décider que le point d'origine de la marche du temps sera fixé à Greenwich sur une petite barre de laiton d'un pouce de large, enchâssée dans le sol du vieil observatoire royal [en 1939, les Pays-Bas n'avaient pas encore adhéré à l'heure internationale]. Les scientifiques et les compagnies aériennes se règlent toujours sur le « temps universel ».

Pour ajouter à l'effort de guerre, plusieurs villes canadiennes introduisent l'heure d'été, pour allonger la durée de la clarté. Le 2 avril 1946, le conseil municipal du village de Lacolle décide d'adopter l'heure avancée à la date déterminée par la ville de Montréal; chaque année, le village fixe la période au cours de laquelle l'heure d'été est en usage. En 1949, le conseil de Saint-Bernard décide qu'à partir du 24 avril, la municipalité adoptera la nouvelle heure et que le 27 septembre, on reviendra à l'ancienne heure. Ainsi se termine le décalage horaire estival entre les deux paroisses voisines. En 1950, il est décidé que « à partir d'une date coïncidant avec la ville de

Montréal, le temps réglementaire dans les limites de cette municipalité soit de quatre heures en retard avec l'observatoire de Greenwich et ce, jusqu'à une date en conjonction avec la ville de Montréal, alors que le temps réglementaire sera de cinq heures en retard avec l'observatoire de Greenwich, et qu'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales pour son approbation.» À partir de 1951, le gouvernement provincial réglemente l'heure dans la Province.

LES POMPIERS

Le 1^{er} avril 1924, le conseil de Lacolle décide de s'équiper pour combattre les incendies. Il achète deux échelles, qui seront peinturées en rouge, et une pompe à incendie avec tous les accessoires nécessaires. C'est un extincteur chimique monté sur roues, rempli d'eau additionnée de soda. En cas d'incendie, on y ajoute une bouteille d'acide. Une épaisse mousse se forme et est projetée sur le feu. L'acide est contenu dans de grandes bouteilles d'une capacité de 5 gallons, placées dans des paniers protecteurs. Il faut vider ces cruches avec grande précaution car une seule goutte d'acide peut facilement défigurer. Pour qu'en hiver l'eau ne gèle pas, on remise l'extincteur dans la forge de Frédéric Breault, angle des rues de l'Église et Sainte-Marie. En 1940, le maire Jean-Baptiste Bouchard fait remiser l'extincteur au garage de Nelson Fournier.

En 1945, le village de Lacolle achète pour 767\$ une pompe à incendie et des boyaux du surplus militaire. C'est une pompe à gazoline à quatre cylindres, montée sur une remorque pouvant se rendre sur les lieux d'un sinistre. On prend l'eau dans la rivière, dans un puits ou dans un fossé. Pour 164\$, on achète aussi 8 paletots, 8 chapeaux et 8 paires de bottes de la compagnie « Canadian Fire Hose ». Le 4 septembre, trois mécaniciens volontaires sont acceptés : Nelson Fournier, Valmore Richard, Maurice Blain et aussi cinq pompiers : Hervé Duteau, Henri Barrière, Édouard Boucher, Théodore Blain et Loyd Jack.

GÉRARD DUSSAULT M.D., MAIRE DE LACOLLE (1947-1949)

Le docteur Gérard Dussault s'établit comme jeune médecin à Lacolle au mois de septembre 1938. Il est préoccupé par l'hygiène publique et lorsqu'il est élu maire de Lacolle, au mois de janvier 1947, le premier règlement voté par le conseil concerne la santé. En 50 articles, ce règlement exige l'inspection des installations des producteurs de lait et de crème. Les vaches doivent être exemptes de tuberculose. On réglemente l'entretien de l'étable, la traite des vaches, la conservation et la livraison du lait, la propreté des bouteilles et des cartons qui ferment les bouteilles.

Dès le mois de juin commence la cueillette des rebuts : il est défendu de jeter les rebuts en arrière de sa propriété, dans la rivière ou sur le bord de la rue. Les rebuts sont ramassés deux fois par semaine en été et une fois en hiver, pour être transportés au dépotoir municipal. Il en coûte 2,50\$ par année par maison, le double pour les commerces. Le secrétaire écrit à Eugène Paradis, propriétaire de la crèmerie, l'avertissant de cesser de jeter le petit lait dans la rivière Lacolle ou dans le ruisseau. Il en résulte des odeurs insupportables pour les résidents du village et un foyer d'éclosion des mouches.

En 1947, par l'intermédiaire du député Jean-Paul Beaulieu, le village obtient un nouveau pont sur la rivière Lacolle, un beau pont avec d'élégants lampadaires en fer forgé aux quatre coins.

Au mois d'avril 1948, il est décidé d'ouvrir une nouvelle rue au village. L'ingénieur Léon Durocher en prépare les plans. Alfred Gagnon subdivise sa terre en lots de 70 × 150 pieds et les met en vente pour 350\$ chacun. Il cède la rue à la municipalité pour un dollar. M. Gagnon consent à céder dix lots à E.D. Racicot, en échange d'un accès par la rue Saint-Pierre (rue Dr H. Gaudreau) vers le sud. Les dépenses de l'ingénieur, pour tracer la nouvelle rue et autres ouvrages, seront payées au prorata du nombre de lots. Bien qu'il n'y ait pas encore de règlement de zonage, la terre Gagnon sera classée zone n° 1 résidentielle : un village jardin, plein de verdure, d'arbres et de fleurs. On veut des maisons de qualité, alignées à 30 pieds de la rue. Les plans et les devis doivent être approuvés par l'hôtel de ville. On attache une importance spéciale au revêtement extérieur, ainsi qu'à la sécurité publique, à l'hygiène et à la santé. Ce règlement de zonage compte 10 pages. En juin 1949, cette rue est nommée « Beaulieu » pour honorer Jean-Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le docteur Jonas Salk découvre au début des années cinquante un vaccin contre la poliomyélite, maladie infectieuse et contagieuse qui provoque des paralysies. Ce vaccin nécessite trois injections sur une période de huit mois. En 1955, le docteur Albert Sabin met au point un vaccin se présentant sous forme buvable. En avril 1955, le docteur Dussault obtient du maire Morin que la municipalité du village commande le vaccin contre la polio. En 1957, une campagne massive de vaccination est lancée à travers la Province.

Le docteur Dussault habite, en face du presbytère, dans une grande maison où il tient également son bureau. Quand il quitte Lacolle, il vend sa maison, incluant son bureau, au médecin qui le remplace. C'est là que se succéderont les docteurs Léo Bélisle, André Lamoureux, Yves Langlois et Irenée Desgroseilliers. Ce dernier, au



mois de juillet 1969, loue des locaux dans l'édifice fédéral pour y établir la première clinique médicale de Lacolle.

SYSTÈME D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

Les puisards domestiques sont une source de pollution et l'eau potable est souvent d'une qualité douteuse. Le 5 août 1947, le conseil municipal s'adresse à l'honorable Paul Beaulieu afin d'obtenir les services d'un ingénieur-conseil en vue de préparer des plans préliminaires pour l'implantation d'un système d'égouts et d'aqueduc. Les services de la compagnie montréalaise Lalonde, Girouard, Letendre sont retenus. Un premier arpentage est alors effectué.

L'implantation d'un tel système s'avère une entreprise longue et coûteuse. La firme d'ingénieurs-conseils transmet au gouvernement les plans, devis et estimations d'un réseau complet au mois de décembre 1950. Le règlement pour un emprunt de 350 000\$ est adopté le 24 janvier 1952 et approuvé par référendum le 19 février suivant. Le conseil autorise le bureau d'avocats Lacroix, Viau et Poupart à présenter, au lieutenant-gouverneur général en conseil, une demande d'approbation de ce règlement. Le ministère de la Santé accepte les plans « par crainte d'une épidémie ». Au mois d'août 1955, 7 soumissions sont reçues, dont la plus basse est de 375 000\$ et la plus élevée 555 325\$.

Le 24 mai 1960, en pleine campagne électorale, la firme Lalonde, Girouard et Letendre est autorisée à faire un nouvel appel d'offres dans *La Presse* et le *Montreal Star*. Le 22 juin, Jean Lesage et son « équipe du tonnerre » mettent fin à l'époque Duplessis. Gérard Sicotte obtient le contrat et au mois de mai 1962 le réseau est terminé et les rues sont réparées en 1964. En 1965, on installe le long de la route 52 (#202), un tuyau de 16 pouces pour obtenir le débit d'eau nécessaire à l'implantation des usines Collins & Aikman et Produits d'acier Lacolle Ltée. Toutes ces réalisations ont coûté 440 000\$.

J. OSCAR LENOIR, MAIRE DE LACOLLE (1949-1955)

J. Oscar Lenoir est né en 1897 à Saint-Henri de Montréal. à cause de la santé chancelante de son épouse Mathilda Synotte, le médecin lui conseille de s'établir à la campagne. Ils s'installent à Cantic. En 1929, M. Lenoir ouvre rue Saint-Bernard (Van Vliet) l'épicerie boucherie qu'il possédera pendant plus de 30 ans. Il est décédé à Lacolle en 1963. Il est maire de Lacolle de 1949 à 1955 et préfet du comté de Saint-Jean de mai 1953 à avril 1954. Organisateur local

J.O. Lenoir dans son épicerie boucherie. Les commis sont Lorraine Poirier et André Patenaude.

pour l'Union nationale, le parti de Maurice Duplessis, le maire Lenoir « est du bon bord », comme on dit alors. Il s'occupe activement du projet d'implantation d'un système d'aqueduc et d'égouts. Il obtient du député Jean-Paul Beaulieu la promesse d'un octroi de 100 000\$ payable en 5 ans.

On veut consolider tous les emplois municipaux. Josaphat Duteau est engagé et il est policier, balayeur de rues, inspecteur des bâtiments; il doit déneiger et entretenir les trottoirs et ramasser les vidanges. La municipalité lui achète une chemise de policier chez Payette frères à Saint-Jean (3,40\$). En 1950, son salaire est de 105\$ par mois.

La troisième semaine du mois de mai devient la semaine de nettoyage dans la municipalité et la collaboration de tous les citoyens est requise. Un règlement d'urbanisme est élaboré pour le village avec des plans de nouvelles rues. Son approbation relève du ministère des Affaires municipales. Le couvre-feu pour les enfants de moins de 15 ans est institué. À 9 heures du soir, la sirène siffle trois fois; les récalcitrants risquent d'être amenés devant le juge de paix et les parents s'exposent à payer une amende.

LE RECENSEMENT DE 1951

Le recensement fédéral de 1951 attribue au village de Lacolle 1 055 âmes, 11 fermes et 257 emplacements. On compte 109 locataires. Il y a 11 cultivateurs, 4 industriels, 1 médecin, 1 curé, 1 pasteur, 2 instituteurs, 1 boulanger, 2 forgerons-charrons, 5 garagistes, 1 cordonnier-sellier, 2 barbiers, 1 électricien, 2 plombiers, 7 menuisiers-charpentiers, 2 peintres, 3 maçons, 10 mécaniciens, 6 marchands au détail, 1 commerçant de bois, 1 commerçant d'animaux, 1 hôtelier, 3 restaurateurs, 20 employés de chemin de fer, 7 chauffeurs de camions, 3 propriétaires de taxis, 2 chauffeurs d'autobus, 1 banquier, 3 agents d'assurance, 3 comptables, 1 maître de poste, 98 fonctionnaires (douanes et immigration), 128 journaliers et 25 rentiers. Il y a 12 religieuses, dont 10 enseignent à l'école Sainte-Croix, 2 laïques enseignent à l'école anglaise, 10 jeunes filles sont employées de bureaux, 6 commis et 12 en service domestique. Environ 25 filles fournissent un travail saisonnier dans les conserveries.

La population de Notre-Dame-du-Mont-Carmel est de 723 âmes. Il y a 100 cultivateurs, dont 7 sont également employés aux douanes, 5 à la voirie, 1 dans une industrie, 1 comme cheminot, 2 comme journaliers et 1 est pêcheur. Il y a 20 employés aux douanes, 10 employés de chemin de fer, 1 gérant, 1 greffier, 1 commis, 4 aides fermiers, 1 laitier, 2 entrepreneurs, 3 restaurateurs, 2 garagistes,

7 journaliers. Parmi les jeunes filles, 5 sont en service domestique, 1 commis, 2 employées de bureau et 8 travaillent en dehors de la municipalité. Les écoles rurales sont tenues par 6 institutrices laïques. L'endroit est propice au tourisme : on y trouve un hôtel près de la rive du Richelieu où s'échelonnent plus d'une centaine de chalets.

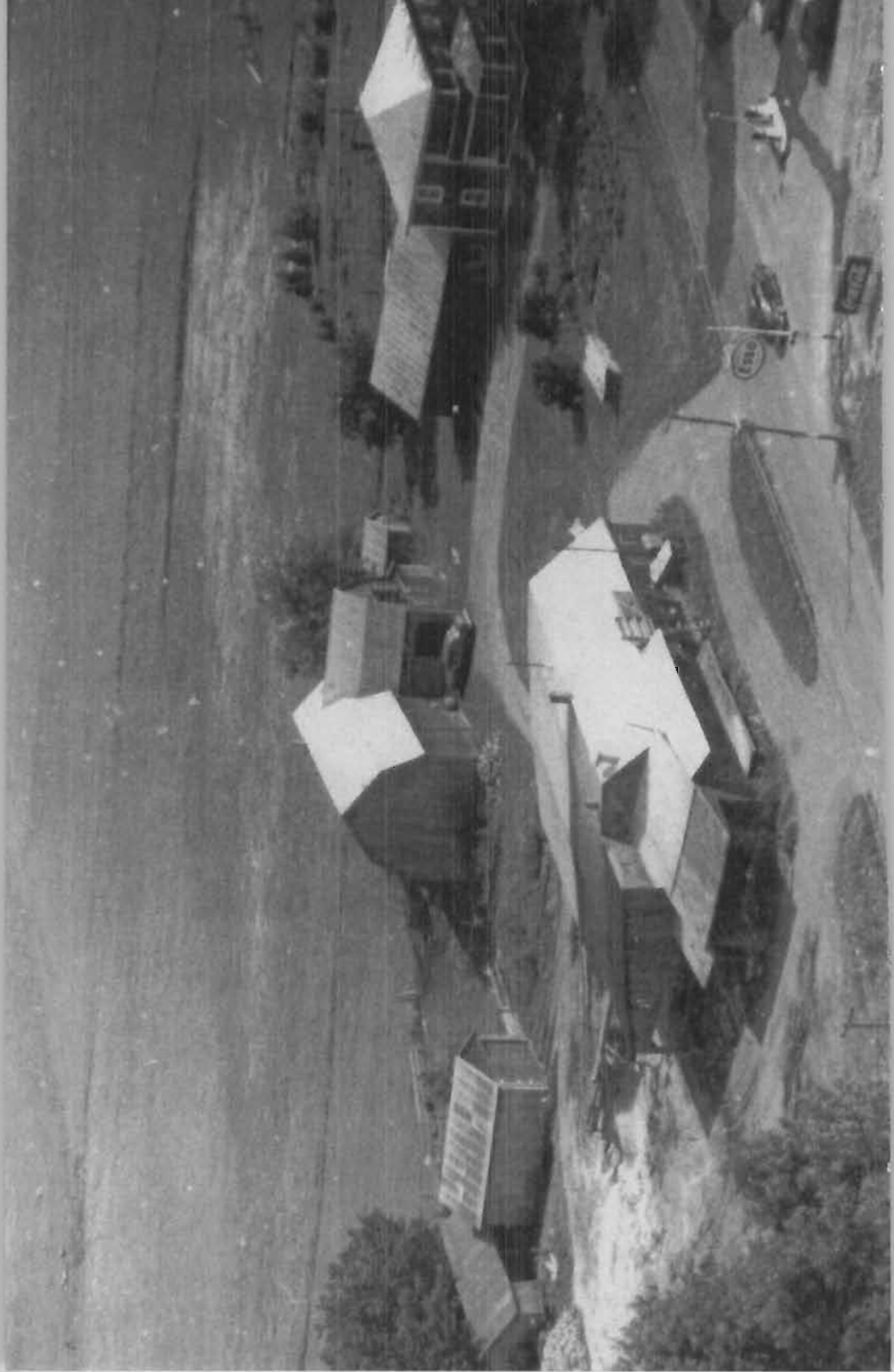
La population de Saint-Bernard est de 1 200 âmes. Il y a 181 cultivateurs, 12 chefs de famille travaillent aux douanes, 4 garagistes, 7 camionneurs, 1 voyageur, 1 instituteur, 9 institutrices, 5 marchands de détail, 3 hôteliers, 5 journaliers et 7 rentiers. Depuis 10 ans, 248 personnes ont quitté la paroisse. L'exode rural affecte surtout les jeunes gens qui croient gagner mieux leur vie ailleurs.

Évaluation moyenne du capital engagé dans chaque ferme :

le fond de terre	6 600\$	
les bâtiments	5 800\$	
les troupeaux	2 600\$	
l'outillage	4 400\$	
Revenus moyens	Mt-Carmel	St-Bernard
Bovins et industrie laitière	3 100\$	2 550\$
fruits et légumes	340\$	200\$
porcs	95\$	218\$
œufs et volailles	200\$	75\$
consommé par la famille	250\$	250\$
bois de chauffage	40\$	40\$

À Lacolle et Notre-Dame-du-Mont-Carmel, on dénombre 360 chevaux et 80 tracteurs, à Saint-Bernard 500 chevaux et 120 tracteurs. On cultive surtout le foin et les grains. On cultive beaucoup de légumes pour les conserveries. Notre-Dame-du-Mont-Carmel cultive des légumes de table, qui sont vendus au village. Saint-Bernard compte 4 000 pommiers et on vend aussi 1 000 pintes de fraises et autant de framboises. On exploite quelques petites érablières et 7 cultivateurs gardent des abeilles dans 200 ruches.

On dénombre quelques petites industries. Willie Blain exploite depuis 1925 une scierie, où les cultivateurs de la région font scier leur bois. Il est aussi propriétaire d'une meunerie. Achille Blain exploite une scierie depuis 1945. Il tire du bois des réserves qu'il possède aux États-Unis, des terres du domaine public américain et des boisés appartenant à des particuliers pour le vendre à l'industrie et au commerce de gros. Lucien-J. Bouchard ouvre un atelier de menuiserie au printemps de 1948; on y fabrique des portes et des châssis. En novembre 1952, la manufacture Feeny ouvre ses portes pour la confection de vêtements de travail.



Arthur Lestage exploite depuis 1943 une boulangerie dont la fondation remonte au siècle dernier. La plus grande portion de sa production est distribuée dans Lacolle et Saint-Bernard. Oscar Rémillard ouvre en 1949 une industrie assez particulière sous la raison sociale de Boulevard Kennels Packing. Il met en conserve de la viande de cheval pour servir à l'alimentation des chiens. Il achète les chevaux dans la région et vend ses conserves aux magasins à succursales multiples.

En 1947, David Lord transforme l'ancienne fonderie dans la rue Dumas en conserverie. En 1951, on y met en conserve des tomates fournies par une cinquantaine de cultivateurs de la région.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE À LACOLLE

En 1954, commence à Lacolle, ce qui devient bientôt le plus grand festival de la région. Le défilé de la Saint-Jean s'organise pour la première fois le 24 juin. D'année en année, la participation augmente. Une vingtaine de chars allégoriques défilent à travers le village, avec des fanfares et des corps de majorettes. On organise des feux d'artifice et des danses en plein air. Huit mille personnes se pressent le long du parcours et encouragent les festivités. Les municipalités voisines participent à l'évènement qui, depuis 40 ans, fournit aussi aux organismes locaux l'occasion de manifester leur solidarité.

MAIRES DE SAINT-BERNARD

Joseph Dupuis (1953-1955), frère de Zéphir Dupuis, est né à Saint-Bernard en 1890. Il achète la ferme de son père Isaac et la lègue à son fils. Joseph Dupuis est décédé le 11 février 1963.

Alfred Cookman (1957-1961) est né en 1892 en Californie. Il a sept ans, quand ses parents regagnent leur terre dans le rang Bogton, qu'il exploitera après eux. Commissaire de 1956 à 1960 de la commission industrielle laitière et conseiller municipal depuis plusieurs années, il est élu maire de Saint-Bernard pour trois termes. Il est décédé en 1983.

Doria Tremblay (1961-1965), né à Saint-Édouard en 1908, où il épouse Fabienne Lussier en 1930, s'établit à la « Ferme Blanche », rang Saint-Claude, au coin de la Grande Ligne. C'est une ancienne métairie des Nye, avec une solide maison confortable. En 1944, Doria Tremblay y ouvre une conserverie. En période de pointe, la manufacture fonctionne jour et nuit et emploie plus de 50 personnes. La production est destinée à combler les besoins de l'Europe en guerre. Le

Canada expédie, en effet des produits alimentaires aux troupes et aux peuples alliés. En 1951, la récolte des tomates est ratée. En 1952, la conserverie fonctionne trois semaines puis ferme ses portes définitivement, le marché européen ayant retrouvé son autonomie.

À ce moment, le poste de douanes à Blackpool commence à prendre de l'importance. Il y fait l'acquisition d'une vaste propriété, où l'on trouvera bientôt tous les services nécessaires au transport routier près des douanes : bureau de courtiers, hôtel, pompes à gazoline, restaurant avec stationnement pour camions. En 1961, étant maire, il est aussi commissaire d'écoles et en faveur de la construction d'une école centrale; avec l'appui de René Dupuis, il fait accepter l'achat du terrain et la signature du contrat de construction. Il est maire de Saint-Bernard pour deux termes. Il fait construire le trottoir au rang Saint-Claude, son nom y est tracé dans le béton. Membre actif du club de l'âge d'or, il décède en 1984.



Les employés de la conserverie Doria Tremblay (1947).

CHAPITRE VI

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE
1960-1993

Commandeur de Mérite

agricole 1990

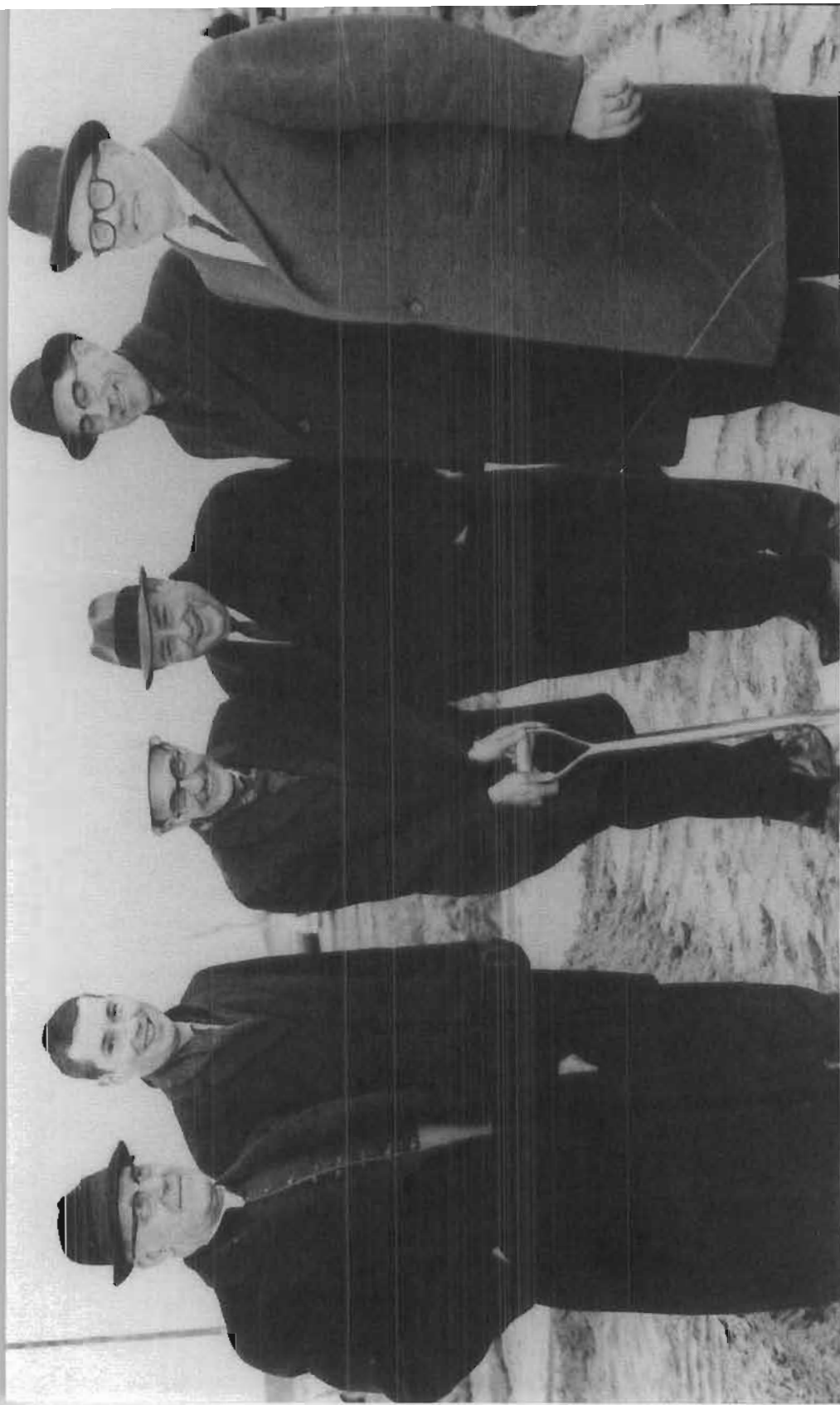


L'EXPLOITATION DES RESSOURCES AGRICOLES

Entre les deux grandes guerres, l'agriculture demeure stagnante au Québec. Malgré d'abondantes ressources hydroélectriques et l'effort déployé par le gouvernement Duplessis pour électrifier les campagnes, la production agricole demeure le secteur économique le moins rentable et la productivité augmente moins vite que dans les autres provinces. Après 1955, les frais d'exploitation sont de plus en plus élevés et le cultivateur a besoin de machines agricoles coûteuses. Quelques-uns parviennent à mécaniser leur ferme. Ils comprennent alors l'importance de l'instruction. Non seulement les garçons, mais le cultivateur lui-même suit des cours pendant la saison morte. Le nombre des fermes diminue rapidement, mais celles qui restent sont plus étendues, mécanisées adéquatement, mieux administrées. En 1990, Claude et Nicole Couture, 128 rang Saint-Georges, obtiennent la médaille d'or du mérite agricole.

On voit apparaître de nouvelles cultures plus variées, des poulaillers, des porcheries, des bœufs de boucherie. « Green Acres Sod Farm Ltd » a fait, dans Saint-Bernard, Notre-Dame-du-Mont-Carmel et Saint-Valentin l'acquisition de centaines d'arpents pour la culture du gazon. Cette culture procure beaucoup de travail du printemps jusqu'en automne. En 1970, Michel Croix plante le premier vignoble commercial au Québec et commence, en 1973, la fabrication du vin commercialisé sous les appellations : « Le petit Prince » et « Sieur de Beaujeu ». En 1982, Michel Davrieux obtient du conseil municipal la permission de creuser un étang pour l'élevage commercial de la truite arc-en-ciel. Pourquoi ne pas mentionner les 600 plants de marijuana, que les policiers ont découverts dans une résidence du rang Saint-André au printemps 1993. L'équipement très perfectionné valait approximativement 100 000\$.

Depuis 1977, Marcel Guay exploite des étangs sur une base artisanale, avec un permis du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. En 1980, il suit un cours de technique en pisciculture, de gestion et de marketing à l'institut de La Pocatière, pour se familiariser avec toutes les phases de la production : du frai à l'incubation des œufs, l'alevinage et l'engraissement. En 1987, M. Guay fait effectuer un forage exploratoire sur une portion de la terre familiale. On trouve de l'eau en quantité suffisante pour établir une véritable entreprise piscicole. Il faut trois années de démarches auprès du ministère fédéral de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour obtenir les approbations requises. Cette entreprise agro-alimentaire voit le jour en mars 1990 et produit la truite arc-en-ciel. Marcel Guay, son épouse Micheline Lacoursière et leurs deux fils Alain et Daniel en sont les propriétaires.



Les produits d'acier
mars 65 - 1^{er} pelletée de terre

L'incubation des œufs se fait dans des bassins de bois, dans des chalets spécialement aménagés. Les premiers stades d'élevage se font dans des bassins de béton. La plus grande partie de la production se fait dans des étangs disposés en paliers. La pente naturelle du terrain assure la circulation de l'eau et en favorise l'oxygénation. Chaque année, des tonnes de truites fraîches sont livrées aux grossistes et aux détaillants. L'excès de l'eau tombe dans un lac où les touristes peuvent venir pêcher. Ce lac recharge la nappe phréatique et assure ainsi l'équilibre écologique.

INDUSTRIES DE LACOLLE

En 1965, Ontario Steel Products cherche à s'implanter au Québec et divers endroits sont envisagés. Paul-Émile Landry, président de la Chambre de commerce de Lacolle et Roland Martin, président du comité d'expansion économique ont su intéresser la compagnie. Albert Laforest cède 25 arpents de terre pour un prix très raisonnable. Georges Picard est envoyé comme directeur d'usine, il en supervise la construction et dès septembre l'usine est en opération. Produits d'acier Lacolle, filiale de Rockwell International of Canada Ltd., fait la transformation d'acier en boudins. Il n'y a qu'une ligne d'assemblage et la baisse de la production automobile entraîne la fermeture de l'usine en 1991 et la perte d'une cinquantaine d'emplois.

D.M.L. acquiert la bâtisse l'année suivante pour la réfection de comptoirs réfrigérés utilisés dans les magasins d'alimentation. Le nombre d'employés augmente constamment.

Collins & Aikman Limitée, division de W.C.A Canada Inc, fabrique, dans ses usines, des tissus pour la finition intérieure des autos et des tapis pour leurs planchers. À l'usine de Lacolle, les employés donnent la forme aux tapis selon les spécifications des diverses marques d'automobiles. On emploie présentement 130 personnes, mais en période de pointe, l'usine fonctionne 24 heures par jour.

Finnie G.S. Mfg, s'établit en 1958 et confectionne des toiles, des bâches et d'autres articles similaires. L'atelier emploie une vingtaine de personnes.

Inauguration de la construction des « Produits d'acier de Lacolle ».
Le curé L.A. Lafortune; Ian Watson, député fédéral; Georges Picard,
gérant; Albert Morin, maire de Lacolle; P.Émile Landry, président
de la Chambre de commerce; Maurice Boissonnault, maire de
Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

En octobre 1963, les citoyens de Lacolle approuvent par référendum la création d'un fonds industriel de 100 000\$. En 1990, la municipalité décrète la partie sud de son territoire zone industrielle et y acquiert dix arpents pour des industries futures.

LE CAMIONNAGE

La région compte de nombreuses gares de chemin de fer. Henrysburg a une gare et un dépôt, avec une voie d'évitement longue de quatre arpents et le rang Saint-Claude a un débarcadère. Le village de Lacolle peut s'enorgueillir de la gare « Napierville Junction » avec son bureau de douanes et d'immigration. Au sud du village, le Canadien National a un dépôt pour marchandises. Cantic est un nœud important de transport ferroviaire, avec sa gare et son dépôt. La proximité de la frontière et la présence de ces gares contribuent au développement de l'industrie du camionnage, dès que le transport par camion prend quelque importance.

L'amélioration des routes permet désormais le transport routier. Le village de Lacolle avait déjà plusieurs charretiers et routiers publics, véhiculant personnes, marchandises et effets. Après la deuxième guerre mondiale, on compte les compagnies Fortin Transport, Fournier Transport et Gatien Transport, qui assurent un service de livraison entre Montréal, Lacolle, Saint-Bernard et les environs. Ces compagnies doivent obtenir et payer des permis pour faire du transport et ce, jusqu'à la récente déréglementation. De nouvelles technologies apparaissent bientôt. Le ferroutage, transport combiné rail/route, consiste à transporter uniquement les remorques par le train, les tracteurs faisant le lien entre la gare et le point de destination. Dans les années quatre-vingts, le transport par conteneur prend de l'importance. La boîte remplie de marchandises voyage à travers le monde par camion, train, bateau ou avion.

Les transporteurs internationaux, Maislin Brothers, Smith Brothers et Hall Transport construisent d'immenses entrepôts aux postes de douanes et y emploient plusieurs personnes. En 1961, le contrôle douanier est transféré à Montréal. Par conséquent, les compagnies de transport déménagent leurs installations, qui à Ville LaSalle, qui à Lachine. Ce déplacement laisse un grand vide dans l'économie locale car les employés, chauffeurs de camion, préposés aux entrepôts, officiers et courtiers de douanes suivent les compagnies. L'année 1961 est plutôt difficile. Des logements restent vides, les achats dans les magasins diminuent. Fortin Transport se lance dans le transport international et construit un garage à Blackpool pour l'entretien de sa flotte de camions.

Les camionneurs artisans sont propriétaires de leur camion et font du transport en vrac. Lors de travaux d'envergure, comme la construction de la voie maritime, des îles de l'Exposition '67, de la route 15, des installations pour les Jeux olympiques, ils trouvent facilement du travail. Mais quand ces travaux se terminent, les chantiers sont rares et les camionneurs ne peuvent qu'aspirer à des jours meilleurs.

LA TEMPÊTE DU SIÈCLE

Le mercredi soir, 3 mars 1971, la neige commence à tomber et, le lendemain, le vent s'élève. Le jeudi soir, les avions et les autobus ne circulent plus. Les rues de Montréal deviennent impraticables et, pendant les deux jours suivants, les policiers patrouillent les rues de la ville en motoneige. Après minuit, malgré le mauvais temps et avec un retard de quatre heures, le train Delaware & Hudson part de la gare Windsor avec 60 passagers. Lorsque, vers 7h30 du matin, les passagers se réveillent, au lieu d'apercevoir les gratte-ciel de New York, ils ne voient qu'un mur blanc les bloquant en rase campagne. Tout semble irréel, ... « un paysage lunaire » dit un passager, habitant l'Inde, sans doute approuvé par le journaliste d'Ottawa, dépêché à New York pour couvrir un important match de boxe. Les wagons demeurent immobiles malgré les efforts conjugués de trois locomotives venues de Rouses Point pour dégager le train.

L'un des passagers, Raynald Landry, est président du club de motoneige de Lacolle. Il a vite reconnu le paysage et réussit à atteindre la ferme de Lucien Bouchard. Rapidement, il rassemble 40 motoneigistes qui libèrent les passagers et les conduisent à la ferme Bouchard où madame leur sert des crêpes arrosées de sirop d'érable. Ensuite, c'est le départ vers la gare de Lacolle. Le vent hurle, les bancs de neige bloquent le chemin.

On rapporte quelques incidents de parcours. Une demoiselle, assise en avant du conducteur, se frappe sur le guidon, saigne abondamment et craint de s'être cassé le nez. Une dame très digne, drapée dans une couverture, est déposée dans un traîneau. En cours de route, les patins du traîneau piquent dans la neige et la dame décrit un demi-cercle dans les airs, atterrissant tête première dans un banc de neige. Le conducteur ramasse la dame restée immobile et la replace dans le traîneau. Un jeune médecin, venu des Indes, fait son premier voyage en motoneige. Assis derrière le conducteur, il perd l'équilibre, tombe et s'enfonce jusqu'au cou dans la neige. Ses cris se perdent dans le vent et le conducteur réalise un mille plus loin qu'il n'a plus de passager. Il fait demi-tour, retrouve son homme et l'extirpe du banc de neige. La même mésaventure arrive à un homme d'affaires de

Toronto. Tous les passagers sont transportés à la gare de Lacolle. Du café est servi, les villageois apportent de la nourriture et les deux médecins viennent offrir leurs services.

Toutes les tentatives pour libérer le train restent vaines. Ce n'est que le samedi soir qu'un train de Plattsburg vient prendre les passagers qui entrent à New York le dimanche matin. À une dame se plaignant amèrement, le conducteur dit : « Est-ce que vous savez que vous avez fait histoire? En 30 ans, je n'ai jamais vécu une telle expérience. » Et elle de répondre : « Les passagers du Titanic ont aussi fait histoire, mais ils n'ont pas davantage apprécié leur naufrage. »

ALBERT MORIN, MAIRE DE LACOLLE (1955-1967)

Albert Morin a épousé Mildred L. Force, petite fille d'Alonzo Force. Il habite la maison entre l'hôtel de ville actuel et la rivière. Comme il s'exprime aussi facilement en anglais qu'en français, il rejoint aisément les deux principales ethnies du village. Il est courtier en douanes lorsqu'il est élu maire de Lacolle en 1955. Il est réélu par acclamation à cinq reprises. Depuis 1959, la date de la mise en nomination du maire et des conseillers est fixée au deuxième mercredi du mois de mai et l'élection au lundi suivant.

Après quinze ans de pourparlers avec le gouvernement provincial, le système d'aqueduc et d'égouts est réalisé sous l'administration Morin et des usines sont construites. Durant l'année 1966, le maire Albert Morin est absent de plusieurs assemblées pour cause de maladie. En effet, il perd graduellement la vue et les médecins diagnostiquent le diabète. Le 4 janvier, il est absent et ne se présente qu'à la réunion du 25 avril. Entre-temps, le pro-maire William L. Dawson préside les assemblées. Le 2 août, le pro-maire Albert Racine préside et le 7 février 1967, le pro-maire Nelson Fournier. À cette réunion, le conseil adopte une résolution fixant à trois ans la durée du mandat du maire et des conseillers. Cette résolution est confirmée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

NORMAN GAMACHE, MAIRE DE LACOLLE (1967-1970)

Norman Gamache est né en 1932 à Saint-Bernard, où son père a été maire pendant 16 ans. Après son cours primaire à l'école du rang, il suit le cours classique au séminaire de Saint-Jean, puis le cours commercial à Plattsburg. En 1953, il achète de Paul-Émile Landry l'ancienne gare du Canadien National transformée en meunerie. Commerçant prospère, il épouse Anita Duquette et fait construire pour sa famille, en 1969, une belle demeure, havre de paix entouré d'un parc que délimite la rivière Lacolle.

Conseiller municipal depuis six ans, il a collaboré à la réalisation du réseau d'aqueduc et d'égouts quand il devient maire le 10 mai 1967. Albert Morin signe son bulletin de présentation. Le maire et les conseillers doivent tirer au sort pour déterminer la durée du mandat de chacun. William L. Dawson et Albert Racine sont élus pour un an, Omer Lavoie et Douglas Rogers pour deux ans, Nelson Fournier, Gilles Serre et le maire pour trois ans. En 1969, la date des élections est changée : la mise en nomination est le dernier lundi du mois d'octobre et l'élection, le premier lundi de novembre.

Le gouvernement fédéral construit, angle de l'Église et du Collège un édifice pour loger le bureau de poste, les bureaux de la gendarmerie royale, des douanes et de l'immigration. Il faut négocier une subvention annuelle en guise de taxes pour cet édifice.

En mai 1968, la municipalité achète la propriété de John C. van Vliet, située en plein cœur du village, au prix de 17 000\$. Quelques rénovations transforment la maison en hôtel de ville inauguré le dimanche 27 avril 1969, en présence de Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce, des députés Jérôme Proulx et Walter Smith, des membres du conseil et des représentants des organismes publics, sociaux et religieux de Lacolle et des municipalités environnantes. Cet édifice suscite la fierté du conseil municipal et de la population.

Un commissaire industriel est nommé et quelques industries s'installent à Lacolle. Ce progrès entraîne une pénurie de logements. Le 26 août 1969, on adopte un plan directeur d'urbanisme, un règlement de construction, de zonage et d'affichage. Le conseil vote l'ouverture de nouvelles rues. En septembre, les armoiries de Lacolle, dessinées par André Genest, héraldiste de Montréal, sont dévoilées, en l'absence du maire, par le secrétaire Léodore Ryan.

La municipalité fait aménager un terrain de stationnement, au centre du village, à l'arrière de la banque. En juillet 1969, le maire assiste à l'ouverture de la clinique médicale. Pour pallier à l'absence de piscine publique, la municipalité paie trois autobus pour conduire, pendant l'été, environ 150 enfants à des cours de natation chez les Frères maristes à Iberville. La municipalité verse aussi 2 000\$ de subvention à la Fédération des loisirs de Lacolle.

NELSON FOURNIER, MAIRE DE LACOLLE (1970-1976)

Né à Lacolle en 1911, Nelson Fournier est mécanicien pour Marchesseau & Fils, lors de la construction de la route de Cantic en 1928. Le concasseur de pierres et la pelle mécanique sont mus par un moteur à vapeur alors que les camions et d'autres machines sont équipés de moteurs à essence. Sur ce chantier, il apprend à réparer



divers mécanismes. En 1929, il suit l'entrepreneur à Massawipi et y travaille jusqu'en 1931, quand, à cause de la crise, une loi provinciale enjoint ceux qui ont un contrat gouvernemental à mettre à pied tous les garçons et d'engager seulement des hommes mariés. En 1939, il épouse Dolorès Charbonneau. L'année suivante, il travaille pour Achille Blain quand ce dernier vend son garage à la compagnie Supertest. Nelson Fournier loue ce même garage qui est alors une station d'essence où l'on fait aussi un peu de mécanique automobile. La demande n'est pas tellement forte, car le parc automobile ne prend son essor qu'aux environs de 1950. Finalement, il achète la bâtisse, l'agrandit et se lance dans la vente d'automobiles neuves.

Conseiller municipal lors de l'installation du réseau d'aqueduc et d'égouts en 1961, il est nommé maire le 25 octobre 1970. Au mois d'août 1973, la municipalité agrandit le terrain des loisirs en achetant la « montagne à Philias » Barrière. En 1975, on construit un nouveau poste de pompiers : c'est un projet conjoint avec la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel qui paie 42 % des coûts alors que Lacolle verse 58 %. En 1976, selon le même principe, on achète à Pierreville une autopompe neuve, un camion citerne et un « stepvan » : le village paie 55 % et la campagne 45 %, le pourcentage étant fixé d'après la population de chaque municipalité.

LÉODORE RYAN, MAIRE DE LACOLLE (1976-1988)

Léodore Ryan est né en 1928 à Clarenceville. Il a six ans, quand ses parents emménagent à Lacolle, où son père travaille à la meunerie de Willie Blain et est, plus tard, barman au Lacolle Inn. Son cours primaire terminé à Lacolle, il entreprend son cours classique au séminaire de Saint-Jean mais doit l'interrompre pour raisons de santé. Un an plus tard, il entre au cours commercial. À la fin de ses études, comme d'autres jeunes de son âge, il est embauché comme officier de douanes pour les mois de grande affluence. À la fin de l'été, il est engagé chez un courtier en douanes. En 1953, il entre au service du ministère des Postes et, du 1^{er} mars 1970 au 28 février 1985, est maître de poste au bureau de Lacolle. À ce titre, il doit souvent rendre service à ses concitoyens : signer des formulaires, remplir des applications, expliquer le sens d'une lettre. Il prend son rôle social au sérieux et, quelle que soit la demande, il répond à chacun avec une généreuse patience.

Élu conseiller municipal en janvier 1958, il remplace le secrétaire trésorier A. Young malade depuis un certain temps, à la fin de 1961. Ainsi, il se familiarise avec tous les rouages de l'administration municipale et devient maire de Lacolle le 1^{er} novembre 1976. Il envisage l'avenir en mettant sa confiance complète dans la jeunesse et en encourageant leurs initiatives. Il appuie le comité des scouts et des guides. Au printemps 1981, ce comité, sous la responsabilité d'Arthur Éthier, participe à un programme de sensibilisation à la propreté publique. Depuis 1980, la municipalité participe au concours provincial « Villes et villages fleuris ».

Les personnes âgées sont aussi une préoccupation du maire Ryan. Le club de l'âge d'or a construit, en 1975, un salle dans la rue Bouchard. Un dimanche, le maire Ryan organise une corvée où les menuisiers de la région posent gratuitement les tuiles au plafond. À proximité de cette salle, la coopérative « Le Carillon » construit 30 logements, 9 logements sont construits au H.L.M., 6 dans un bloc situé rue Dauphin et 20 rue Boissonnault.

À cette époque, le programme P.A.R.E.L. subventionne la rénovation de maisons anciennes pour les gens à faibles revenus. Le dimanche après-midi, le maire se rend à domicile expliquer le projet et entraîne ainsi la rénovation de 64 habitations.

Les égouts, l'aqueduc et la reconstruction des rues du village avaient été financés sur 40 ans. En 1982, après 20 ans, le capital dû demeure 930 000\$. Si l'on échelonne les versements sur une autre période de 20 ans, il en coûtera plus que le double en capital et intérêts. Le conseiller Georges Picard, responsable des finances, propose de rembourser la totalité de la dette en cinq ans en levant une taxe spéciale décroissante, d'année en année, sur les immeubles desservis par le réseau d'égouts et d'aqueduc. Ce règlement est publié dans le journal « Coup d'œil », le 18 août.

En 1987, en vertu d'une nouvelle loi, le maire et les conseillers sont élus pour quatre ans. Trois conseillers sont élus tous les deux ans, le maire étant en élection la quatrième année.

ANDRÉE LAMARRE, MAIRE DE LACOLLE (1988-1992)

Andrée Lamarre (Couillard), née en 1930, est originaire de Longueuil, où elle reçoit son éducation chez les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie avant de compléter ses études musicales à l'institut Vincent-d'Indy. Son mari, Claude Lamarre, ouvre la première pharmacie à Lacolle en 1960. Auparavant, les médecins vendaient les médicaments qu'ils prescrivaient. On pouvait aussi confier les ordonnances à un officier de l'immigration en service sur les trains. Il

s'adressait à un pharmacien à Montréal et rapportait les médicaments le soir.

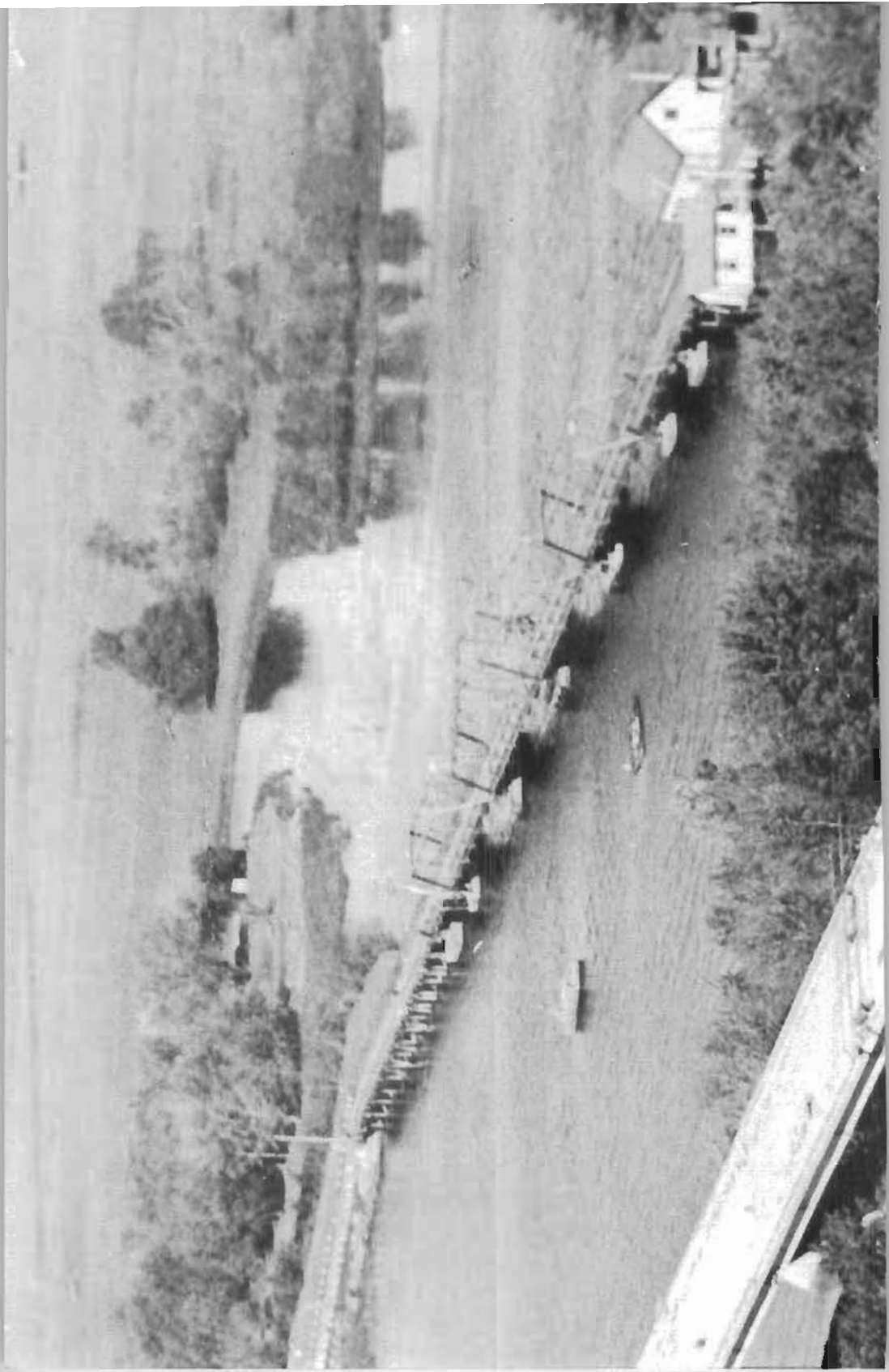
Au mois de mai 1972, pour la première fois, une femme est élue au conseil municipal de Lacolle. Andrée Lamarre est conseiller municipal pendant 13 ans, commissaire d'école à la commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu pendant 14 ans, vice-présidente du service des loisirs de la Rive-Sud métropolitaine et membre de l'Association touristique régionale pendant 6 ans. Elle est élue maire de Lacolle au mois de novembre 1988 pour quatre ans. Le 16 mars 1989, à cause d'un conflit de personnalités, les six conseillers démissionnent. Le village est mis sous la tutelle de la Commission municipale du Québec jusqu'au 19 juin, quand six nouveaux conseillers sont élus.

Depuis 1983, il est question d'assainir les eaux usées, rejetées dans le Richelieu. À l'époque, les ingénieurs proposaient un projet faisant appel à la technologie des disques biologiques occupant peu d'espace, mais plus coûteuse à l'installation et au fonctionnement. Ce projet est rejeté lors d'un référendum en 1985. Après les élections de 1988, les municipalités de Lacolle, Notre-Dame-du-Mont-Carmel et Saint-Paul forment une régie intermunicipale pour réaliser le projet. Le ministère de l'Environnement du Québec recommande les étangs aérés, qui sont construits sur le territoire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans le rang Barbotte. Les étangs doivent être vidangés et nettoyés tous les cinq ans. L'usine d'épuration des eaux usées entre en opération en septembre 1991. Le gouvernement de la Province paie 90 % du coût, le solde de 350 000\$ étant partagé entre les trois municipalités : Lacolle 80 %, Notre-Dame-du-Mont-Carmel 14.5 % et 5.5 % pour les 27 abonnés de Saint-Paul. Les municipalités n'ayant plus de dette, ces travaux sont faits sans emprunt.

GEORGES PICARD, MAIRE DE LACOLLE

Georges Picard, né à Montréal en 1914 d'un père français et d'une mère canadienne, fait ses études au Mont-Saint-Louis pour les poursuivre à l'École technique de Montréal. Il entre à l'emploi d'une compagnie qui fabrique des ressorts pour les wagons de chemins de fer. En 1963, cette compagnie déménage en Ontario. En 1964, Rockwell International du Canada lui demande d'implanter une nouvelle usine de ressorts pour automobiles. Hésitant entre Chambly et Sainte-Thérèse de Blainville, la compagnie achète finalement un terrain à Lacolle.

Georges Picard est nommé conseiller municipal pour un an par résolution du 2 novembre 1976 pour compléter le terme de Léodore Ryan devenu maire. Il demeure en poste pendant 12 ans. Le maire



Ryan lui donne d'abord la responsabilité de la commission industrielle, commerciale et touristique. En 1982, il devient responsable des finances, des assurances et du service des achats. Il conçoit un plan pour rembourser la dette de la municipalité en cinq ans. Il devient maire suppléant, responsable des relations avec la municipalité régionale de comté (M.R.C.), et du programme d'habitations à loyer modique (H.L.M.). Georges Picard est élu maire de Lacolle en novembre 1992.

MAIRES DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL

Cléophas Deneault exploite une ferme laitière à l'extrémité nord de la municipalité (#221). Il est maire de Notre-Dame du Mont-Carmel de janvier 1941 à janvier 1943. Né en 1887, il est décédé en 1974.

Émile Levreault, né en 1896, exploite une ferme située route 52 (#202), à l'est de la limite du village. Il est maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel de 1943 à 1945. Le coût de l'ouverture des chemins d'hiver est l'enjeu politique de son terme. Il est décédé en 1960.

André Rémillard est né en 1913. Il cultive la ferme paternelle située boulevard Édouard-VII (#221) où, avec son épouse Éva Boulerice, il habite jusqu'à sa retraite. Son père Parfait Rémillard ayant longtemps été maire, il est vite intéressé à la politique municipale et est conseiller en 1943 avant d'être maire de 1945 à 1965, de 1967 à 1970, et préfet du comté à quelques reprises.

Il occupe le poste d'inspecteur de voirie pour le comté de Saint-Jean et s'implique en politique provinciale et fédérale. Quand il le faut, il n'hésite pas à se rendre à Québec pour activer les dossiers, que ce soit pour la municipalité ou pour des concitoyens. C'est au cours de son dernier terme que le conseil fait construire le garage municipal situé route #202. Il est décédé en avril 1979.

Maurice Boissonnault est né à Saint-Blaise en 1908. Il commence des études au collège de Saint-Jean pour les poursuivre à l'Institut de technologie de Montréal. Dès 1926, il s'établit à Cantic et y ouvre un garage. La reconstruction de la route Victoria menant de Saint-Jean à Rouses Point (route 14, ensuite 9B, maintenant 223) lui permet d'exercer son métier de mécanicien. Il touche différents genres d'entreprises consacrant beaucoup de temps à son projet de développement domiciliaire situé à Saint-Paul, près du Blockhaus.

Vieux pont de Cantic et construction du nouveau pont (1969).

Son action politique débute à titre de conseiller et l'amène à œuvrer autant sur le plan fédéral, provincial que municipal. Il est maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel de 1965 à 1967, où il tente d'implanter une nouvelle politique de gestion.

Marcel Tremblay est natif de Sherrington et cultive une ferme située route #202 est. Il vient à la politique municipale après avoir consacré beaucoup de temps à la Fédération des loisirs de Lacolle. Il est maire de novembre 1971 à septembre 1975, quand il quitte la municipalité. Préfet de comté depuis le mois de mars, son terme est complété par René Dupuis. Il fait aménager dans le garage municipal un secrétariat et une salle d'assemblée pour les réunions du conseil.

LE PONT À PÉAGE. Robert Hoyle opère un traversier entre Lacolle et Noyan dès 1824, et Robert Kemp prend la relève. Le 17 mai 1882, la compagnie « The Richelieu Bridge Co » obtient une charte fédérale pour construire un pont à péage entre Lacolle et Noyan. Le médecin T.S. Haynes, le notaire J.U. Tremblay, les hommes d'affaires J.T. van Vliet, James O'Connor, William Harty de Lacolle, Robert Kemp et d'autres personnes de Noyan forment une corporation avec un capital de 50 000\$ pour ériger ce pont. Ils construisent un pont de seize pieds de largeur de Noyan à l'île, qui appartient à Robert Kemp, et de là, à la rive de Lacolle. La guérite de péage est située à Noyan. Le pont s'ouvre pour faire passer les bateaux et la compagnie doit l'éclairer pour la sécurité du trafic fluvial. Construit pour le passage des vaches et des carrioles, le pont ne peut supporter le passage des camions : des accidents tragiques en témoignent. Du côté canadien, le pont le plus près est à Saint-Jean, tandis que le pont de Rouses Point est construit en 1932.

De 1912 à 1917, le gouvernement de la Province a mené un vaste programme de rachat des ponts et des routes à péage. Les propriétaires du pont de Cantic l'offrent au gouvernement qui ne l'achète qu'au mois de février 1969 pour 200 000\$. Le nouveau pont avec ses approches coûte 3 200 000\$ et est inauguré cette même année, le 17 décembre, par le premier ministre du Québec et député de Missisquoi, Jean-Jacques Bertrand.

NORMAND HÉBERT, MAIRE DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1975-1993)

Normand Hébert, né à Saint-Valentin en 1927, épouse Fernande Fournier à Lacolle et exploite pendant une vingtaine d'années une ferme située sur la route 9A (#221). Il travaille aussi pour Fournier Transport.

Il est élu conseiller municipal en janvier 1966. Pro-maire quand le maire Marcel Tremblay quitte la paroisse, il devient maire-suppléant de septembre à novembre 1975 alors qu'il est élu, par acclamation, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. À compter d'octobre 1975, les réunions du conseil se tiennent dans la nouvelle salle d'assemblée de l'édifice municipal. Les octrois gouvernementaux permettent d'améliorer les routes locales. On s'organise aussi en fonction de l'hiver : chasse-neige, remise à sel et à gravier. Loisirs, bibliothèque et protection contre les incendies sont des services offerts en coopération avec la municipalité du village de Lacolle, les frais étant partagés selon le nombre d'habitants et la valeur foncière de chaque municipalité.

Le Richelieu attire depuis toujours les estivants, ce qui active l'économie et augmente la population. En 1971, Henri Dauphinais construit un magasin d'alimentation à grande surface. En 1980, il agrandit le « Mail Lacolle », ajoutant des boutiques et une brasserie. Plusieurs personnes y trouvent de l'emploi pour servir les vacanciers et la population locale. Il se fait aussi du développement domiciliaire. Dès 1988, la municipalité coopère avec Lacolle et Saint-Paul pour la construction du système d'épuration des eaux usées dont les étangs sont situés au rang Barbotte.

Jean-Guy Boudreau est secrétaire-trésorier à temps partiel pendant 31 ans. La paperasserie administrative devient envahissante et les contribuables ont de nouvelles attentes. Le secrétaire consacre de plus en plus de temps à répondre aux demandes qui lui sont adressées. C'est pourquoi, le conseil ouvre un poste à temps plein pour garantir le service à la population.

RENÉ DUPUIS, MAIRE DE SAINT-BERNARD (1965-1993)

Né à Napierville en 1929, René Dupuis épouse Yvette Beaudin en 1949. Cultivateur, il vit l'évolution de l'agriculture dans le sud de la province. En 1953, il achète une terre située sur la route 52 avec une maison construite pièce sur pièce. Cette maison est réaménagée, l'étable, la grange, les silos sont reconstruits, une laiterie moderne installée, le troupeau amélioré, la terre agrandie. À l'approche du 21^e siècle et de la mondialisation de la mise en marché des produits agricoles, il faut rationaliser la production : c'est une question de survie pour nos campagnes.

Cultivateur à son compte dès 1948, au rang Saint-André, il adhère au syndicat des cultivateurs : l'U.C.C., devenue l'U.P.A (union des producteurs agricoles). Avidé d'information, il s'abonne à « La Terre de chez nous », suit des cours durant l'hiver, toujours convaincu qu'il faut plus de connaissances pour être cultivateur que

pour exercer beaucoup d'autres métiers. Il est membre qualifié et directeur de la chambre de commerce, marguillier (1957 à 1960), commissaire (1958-1966) à la commission scolaire dont il assume la présidence pendant une année et membre de la commission de crédit de la caisse populaire de Lacolle et de Saint-Bernard. Il n'a jamais été conseiller municipal quand, en janvier 1965, une vingtaine de personnes lui demandent de se présenter comme maire. Il est élu avec une forte majorité. Pendant 28 ans, il voit l'administration municipale évoluer, à partir de l'époque où les archives de 120 ans de vie municipale logent dans une boîte en carton chez le secrétaire, jusqu'à ce jour où la municipalité dispose de plusieurs propriétés et engage ses propres employés.

À la table du conseil, il se soucie de l'harmonie, de la bonne entente et favorise la liberté d'expression des contribuables. On profite de tous les programmes gouvernementaux au plus grand bénéfice de la population. Dès 1965, l'octroi de travaux d'hiver procure du travail à une partie de la population. Il obtient le pavage d'asphalte de tous les chemins qui sont encore en gravier : le chemin Ridge, la montée Guay, la montée Glass, la montée Henrysburg, le chemin Noël, le chemin du lac Cristal, le chemin de la Grande Ligne, le rang O'Connor. En avril 1967, le rang O'Connor devient le rang Saint-Georges, pour honorer Georges Surprenant, cet ancien propriétaire terrien qui y a établi ses fils, et le chemin de service le long de l'autoroute devient le chemin Noël, pour honorer Roger Noël, le plus important commerçant de souvenirs de Saint-Bernard.

Le 6 janvier 1969, il est résolu que « La saine administration municipale au cours des dernières années permet au Conseil de donner à ses contribuables la taxe foncière pour l'année 1968 ainsi que les rentes seigneuriales de cette même année. La copie de cette résolution servira de reçu de taxes pour l'année 1968. »

LES SERVICES MUNICIPAUX DE SAINT-BERNARD

En 1972, la municipalité de Saint-Bernard achète un terrain voisin du presbytère pour y construire un garage municipal et acquiert, en 1974 deux camions 10 roues, une souffleuse à neige et tout l'équipement nécessaire pour l'entretien des chemins d'hiver. La cueillette des vidanges est organisée en 1976, on achète la salle paroissiale, construite en 1944, pour en faire un centre socioculturel et on prend le stationnement à bail. En 1980, la bibliothèque est organisée et Réjane Olivier en est la première bibliothécaire. En 1982, les loisirs sont municipalisés. En 1983, on construit le poste de pompiers et en 1986, le parc régional.

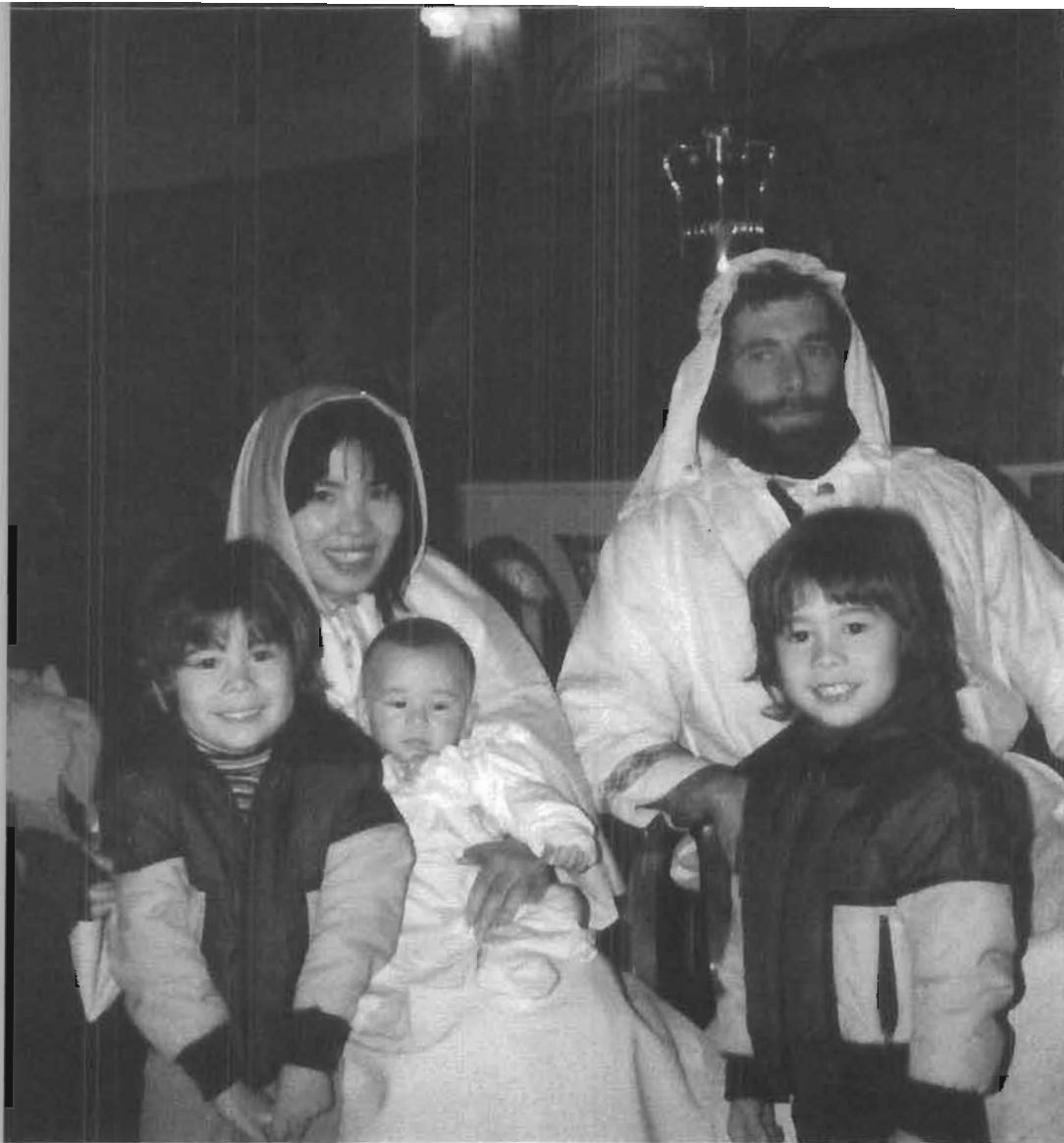
Les Bernardins bénéficient de deux établissements, dont ils peuvent être fiers. Le centre socioculturel met à la disposition de la population une grande salle, équipée d'une cuisine, de tables et de chaises pouvant recevoir environ 250 personnes. Le centre loge aussi l'hôtel de ville, la salle du conseil, la bibliothèque municipale, une salle équipée avec des métiers pour les membres de l'Aféas. Toutes les associations à but non lucratif peuvent y obtenir un local gratuitement. Le chalet des loisirs a été construit en 1984 et des installations sportives ont été aménagées, tel un terrain de balle, une patinoire éclairée et des espaces verts. Dans la bâtisse, l'Aféas opère un comptoir familial.

Le comité municipal des loisirs organise des activités sociales et récréatives offertes à toute la population. On organise ainsi le carnaval d'hiver, le dépouillement de l'arbre de Noël, la ligue des sacs de sable, les terrains de jeu pour la jeunesse, l'entretien de la patinoire. Ce comité représente la municipalité auprès du centre sportif régional Louis-Cyr à Napierville. Son président, Lucien Lefrançois et sept directeurs organisent bénévolement des activités de financement et le souper de clôture de la saison. Pour les sportifs, on compte aussi le club de motoneige « Les Kangourous », présidé par Michel Chalifoux et le club « VTT 4 saisons ».

La municipalité achète en 1986 la « montagne de Roméo », un site entièrement boisé de 672 arpents, qu'on aménage avec des sentiers de randonnées pédestres en montagne. Martine Guay en a la responsabilité. La construction de la route 15, en 1966, et la venue du parc Safari, en 1972, a transformé l'économie de la paroisse qui, de purement agricole, est maintenant dirigée davantage vers le tourisme. Le « Trou Normand » de Michel Bourgault et le restaurant de Léopold Guay sont renommés. Des terrains de camping, des restaurants populaires, des stations de gazoline et un bureau provincial de renseignements touristiques procurent de l'emploi à l'année ou en saison.

En 1983, la municipalité construit un poste de pompiers et une citerne de 27 000 gallons et achète une autopompe, deux camions-citernes et un camion de service et tout l'équipement nécessaire. Les 25 pompiers volontaires font régulièrement des exercices et suivent des cours nécessaires à un meilleur accomplissement de leur tâche. Un comité d'environnement assure le contrôle de la gestion des ordures ménagères et met sur pied un programme de récupération et de recyclage.

L'école Saint-Bernard, entièrement rénovée en 1990, reçoit 140 élèves de la maternelle à la sixième année. Le directeur est Normand Théroix. L'équipement récréatif, dans la cour de l'école, est construit et donné par le club de service Lions.



Pierre Martin travaille pour le « Parc Safari », en 1975, quand il est envoyé au Japon, pour y livrer des animaux pour un jardin zoologique. Le voyage en bateau dure plus de six semaines. Quand il revient, plusieurs mois plus tard, ses yeux ont une lueur qui ne trompe pas. Après quelques temps, il sent le besoin de retourner au Japon pour s'assurer que les Japonais prennent bien soin des animaux. N'est-ce pas plutôt parce qu'il désire revoir Akemi Tonotokoro ? Ce roman d'amour trouve sa conclusion le 8 janvier 1977, quand l'entraîneur d'animaux sauvages, Pierre Martin, épouse à Saint-Bernard la délicate Akemi. En décembre 1981, Pierre et Akemi personnifient la sainte Famille, Richard est Jésus, Daniel et Michel les bergers.

LE PARC SAFARI

Inauguré en 1972, le « Parc Safari Africain Inc » exploite un terrain de 187 arpents dans Saint-Bernard, pour présenter des animaux sauvages dans leur habitat naturel. La compagnie « Conklin & Garrett Ltd » exploite un parc d'amusement dont les manèges sont partiellement situés dans le canton de Hemmingford, partiellement dans Saint-Bernard. Le conseil de Saint-Bernard exempte le parc de la taxe d'amusement pour cinq ans. En 1977, le canton d'Hemmingford prétend que la taxe de vente et la taxe d'amusement leur reviennent parce que le bureau d'administration du parc se trouve dans Hemmingford. La corporation municipale de Saint-Bernard s'adresse aux tribunaux pour obtenir justice et s'y présente avec un dossier bien documenté. L'arpenteur Laurent Véronneau a préparé un plan détaillé, avec des dates et des chiffres précis. Le 13 février 1979, le juge Jean Frédéric accorde :

	à Saint-Bernard	à Hemmingford
pour 1978	75 % des recettes	25 %
pour 1979	70 %	30 %
pour 1980	60 %	40 %

Depuis 1981, chaque municipalité reçoit la moitié des recettes.

À la suite de problèmes financiers de la maison mère américaine, la Hardwicke, trois employés du parc prennent en main la destinée de cette espace écologique. En 1983, Dave Jackson, Danny Kyle et John Moran s'en portent acquéreurs. En 1991, Jean-Pierre Ranger prend en charge le marketing et remplace Dave Jackson comme actionnaire. Ce grand jardin héberge environ mille animaux en liberté d'une soixantaine d'espèces différentes. Toute la famille peut y passer une journée complète pour découvrir la forêt enchantée ou le village Zuma, nager dans la crique magique, profiter du théâtre sous les arbres ou du théâtre arc-en-ciel, visiter la passerelle et le sentier des chevreuils, sans oublier, au grand plaisir des enfants, les manèges, les jeux d'adresse, les tours de poney et d'éléphant.

Le Parc Safari attire environ un demi-million de visiteurs par année. C'est un employeur important pour la région et le tourisme régional profite de la réussite de cette attraction exceptionnelle. L'association touristique régionale de la Montérégie lui décerne régulièrement son grand prix et le grand prix national au niveau de tout le Québec lui est attribué en 1992 et 1993.

LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (M.R.C.)

Le premier juillet 1855, une loi institue 61 municipalités de comté dans la « ci-devant province du Bas-Canada, faisant partie de

la province du Canada ». Le comté municipal de Saint-Jean a déjà traversé 125 ans de remous politiques, et n'a subi aucune transformation, quand le gouvernement du Québec vote la loi 125, le 15 avril 1980. Cette loi instituant les municipalités régionales de comté veut favoriser la consultation au niveau local et régional, l'élaboration d'un plan régional du territoire, la protection du patrimoine bâti, l'harmonisation des plans locaux d'urbanisme, une meilleure qualité de vie et un développement économique plus harmonieux. La quasi-totalité du champ de l'impôt foncier revient aux municipalités et d'autres mesures sont prévues pour équilibrer leur budget.

Les municipalités demandent que les limites de l'ancien comté de Saint-Jean soient respectées. En octobre 1980, on apprend que le gouvernement décide de former un nouveau comté avec Napierville, Sherrington, Saint-Édouard, Saint-Michel, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Blaise, Saint-Paul, Saint-Valentin, Lacolle, Notre-Dame-du-Mont-Carmel et Saint-Bernard. Ces limites sont bientôt changées, de sorte que Saint-Bernard ne se trouve plus dans la même municipalité de comté que les deux autres municipalités. Les municipalités régionales de comté, constituées en vertu de la loi sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme, reçoivent leurs lettres patentes en janvier 1982.

LES CHANOINES RÉGULIERS DE L'ORDRE DE PRÉMONTRÉ

En 1949, son Excellence monseigneur Anastase Forget, premier évêque de Saint-Jean de Québec, est à la recherche de religieux prêtres pour prendre soin de quelques paroisses de son diocèse, dont la population augmente rapidement. Dès le mois de juin, l'abbé et le prieur de l'abbaye de Tongerlo en Belgique partent pour le Canada et se font offrir la paroisse de Saint-Bernard pour s'y établir. Une communauté religieuse leur prête 10 000\$ à 3 % et ils peuvent ainsi acheter une ferme qui doit pourvoir à l'entretien de la communauté. Le 27 septembre, dix religieux arrivent sur l'Empress of Canada dans le port de Montréal. Plus de cent familles de Saint-Bernard viennent les accueillir. Après un arrêt à la cathédrale de Saint-Jean, où ils sont reçus par Mgr Forget, le cortège se rend à l'église de Saint-Bernard, remplie à pleine capacité. L'abbé Lucien Gagnon a préparé une cérémonie d'accueil à leur intention.

Dès leur arrivée, deux frères commencent l'exploitation de la ferme et, avec les années, réussissent à en faire une entreprise rentable. Au mois de février 1950, on prépare les plans d'un monastère qui sera construit par Victor Poirier de Lacolle. Des dons viennent de divers particuliers de Saint-Bernard et de Lacolle. La prédication dans quelques paroisses fait monter le grand total des dons à 8 400\$.

Le dimanche 3 septembre, à la messe de 10h00 Mgr Forget confère l'ordination sacerdotale à Éric Volant et l'après-midi, après le chant solennel des vêpres, il bénit le monastère. Fondé par Saint-Norbert à Prémontré en 1120, l'ordre de Prémontré se consacre particulièrement à célébrer la messe et l'office divin avec toute la splendeur de la liturgie et se voue à l'apostolat parmi la population rurale.

Fidèle van der Meer, né en 1915 au Pays-Bas, ordonné prêtre le 17 août 1941, devient le premier curé prémontré, mais après un an il est hospitalisé dans un sanatorium de Sainte-Agathe. Après plusieurs années de prières et de souffrances, il retourne en Belgique où il est tombé mort en entrant dans l'église.

Edgar Vansteene est né en 1920 en Belgique et ordonné prêtre le 10 novembre 1946. Il est nommé curé de Saint-Bernard le 7 janvier 1952. Très actif, il visite les écoles, les familles, les vieillards. Il met sur pied plusieurs organisations religieuses et est aumônier des ligues du Sacré-Cœur et responsable des cours de préparation au mariage pour la région sud du diocèse. Il restaure une première partie du cimetière et apporte des changements dans l'église. Il retourne en Belgique en janvier 1956.

Eric Volant, né en 1926 en Belgique, est ordonné prêtre à Saint-Bernard le 3 septembre 1950 par Mgr Forget. Dès janvier 1956, il est responsable de la paroisse de Saint-Bernard et devient prier de la communauté le 13 novembre 1962. Bon prédicateur, il prépare avec soin les célébrations dominicales; de plus, il fait installer l'orgue électronique. Au cours de son administration, l'école centrale est édifiée et la paroisse célèbre le centenaire de son église. Il devient curé de Saint-Constant, le 1^{er} mars 1967, quand les religieux quittent Saint-Bernard. Le monastère, qui n'est plus chauffé, est démoli en 1968.

Jules Romme, né le 4 mai 1924 à Sprundel, petit village du Brabant-Septentrional, est ordonné prêtre par Mgr G.M. Coderre dans l'église de Saint-Bernard, le 11 juillet 1952 et nommé curé le 2 mars 1967. Il s'occupe particulièrement des malades, des vieillards, des pauvres et des enfants. Des jeunes n'hésitent pas à venir manger à sa table ou à se faire reconduire chez eux à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Il visite toutes les familles non francophones, dont plusieurs sont de religion catholique. En ce temps, un profond changement s'opère dans la société. L'instruction est maintenant accessible à tous et l'état prend à sa charge les malades et les pauvres. Dans le cadre des « initiatives locales », il engage au mois de janvier 1972, cinq employés qui, sous la direction de Bernard Gaboriault, vont peindre, nettoyer et restaurer l'église. La restauration de l'église est une de ses priorités. Les années subséquentes, les « initiatives locales » continuent à fournir du travail pendant l'hiver et à mettre sur pied des



activités diverses fort appréciées par les mères de famille et les adolescents. En juin 1977, les paroissiens lui organisent une grande fête pour les 25 ans de sacerdoce, avec messe solennelle et banquet à la salle, et lui présentent une bourse substantielle. Il quitte Saint-Bernard le 15 août 1978 pour devenir curé de Saint-Isidore.

Quand je suis devenu curé de Saint-Bernard, la dette de la fabrique était d'environ 25 000\$. Après avoir restauré l'église, le presbytère, la salle paroissiale et une partie du cimetière, sans avoir parlé d'argent, il restait à mon départ une dette de 3 500\$ et 15 382,30\$ en caisse.

Le 16 août 1978, l'hebdomadaire « La Parole » publiait l'hommage suivant : « Le père Jules Romme a consacré vingt-neuf ans aux gens de St-Bernard : c'est presque la moitié d'une vie ! Ceux qui le connaissent savent que chaque minute de cette période fut pleinement vécue. Un homme qui s'est donné sans réserve. Un homme à la fois ferme et juste, têtu mais compréhensif et combien dévoué à tous. Un homme souvent au centre de controverses parce que toujours dans le feu de l'action. Un homme d'une grande culture qu'il se refuse à étaler, préférant écouter et comprendre les problèmes des autres. Un historien alerte dont les récits rafraîchissent et excitent l'imagination. Le père Romme fut pendant de nombreuses années le pivot de la majeure partie des organisations locales. Bien sûr, d'autres ont contribué à l'évolution de Saint-Bernard à tous les niveaux, mais, ce qui caractérise le travail de Jules Romme, c'est qu'il fut effectué dans l'ombre. Bien peu de prêtres peuvent se vanter d'avoir contribué à l'épanouissement de leur paroisse comme Jules Romme l'a fait à Saint-Bernard. »

BENOÎT CARON, CURÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1966-1968)

L'abbé Benoît Caron, né à Napierville en 1914, y est ordonné prêtre en 1939 par Mgr Anastase Forget. De santé délicate, il est aumônier dans diverses institutions, avant de devenir curé de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le 6 août 1966. C'est le temps des grandes réformes liturgiques, qu'il applique avec ferveur et empressement. Il est tout imprégné de l'esprit du Concile Vatican II. Comme prêtre, il veut donner Jésus-Christ au monde, présenter la Vierge Marie comme la mère du peuple de Dieu, faire aimer le pape et l'Église. Il déplore le péché, constate les injustices, dénonce les liturgies improvisées, sans jamais juger les responsables.

Grand voyageur, il visite les sanctuaires mariaux et fréquente les assemblées charismatiques dans tous les pays. Il se rend maintes fois aux États-Unis, deux fois en Amérique du Sud et une fois au Japon. Il fait dix-huit voyages en Europe : Rome, Lourdes, Fatima, trois fois

Monastère des pères et frères de Prémontré. Construit en 1950, ce bâtiment est vide à partir de 1968 et démoli la même année.

la Pologne d'où il rapporte une ardente admiration pour le bienheureux père Kolbe. Après son départ de Lacolle, il n'a plus de ministère régulier. Au mois d'octobre 1978, il se rend une dernière fois en Europe. Miné par un cancer, il s'éteint le 16 novembre et est inhumé à Napierville.

BENOÎT LEGRAND, CURÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (1968-1992)

L'abbé Benoît Legrand, né à Saint-Jacques-le-Mineur en 1917, est ordonné prêtre par Mgr Anastase Forget le 13 février 1944. Vicaire à divers endroits, il devient curé fondateur de la paroisse Saint-Lucien à Saint-Jean le 23 octobre 1957. Il y fait construire l'église, le presbytère, et voit s'ériger l'école paroissiale.

Il est nommé curé à Lacolle le 28 août 1968. En cette période, une nouvelle mentalité s'élabore dans l'Église, on met des accents nouveaux, on découvre de nouvelles valeurs, suite au concile Vatican II : liturgie plus vivante, messe de jeunes, initiation sacramentelle. En 1979 « le Chœur de Marie » est formé, avec la participation de Mme L'Espérance, organiste d'Hemmingford. Pour prendre conscience qu'une Église se bâtit en collaboration, qu'elle a une mission spirituelle à accomplir, les paroissiens de Lacolle vivent en 1982 le programme « Renouveau pour notre Église ». Ce programme est mis en œuvre de 1988 à 1990 dans toutes les paroisses du diocèse de Saint-Jean sous le nom « Renouveau ».

Pendant toute l'année 1983, les paroissiens ont fêté le 75^e anniversaire de leur paroisse. Le 22 janvier 1984, Mgr Bernard Hubert présente la première équipe pastorale en paroisse du diocèse de Saint-Jean. Trois laïcs, Gertrude Grégoire, Robert Girard et Maurice Desmarchais, partagent avec l'abbé Legrand la responsabilité de l'animation et de la coordination de l'ensemble de la vie communautaire de la paroisse pendant deux ans.

À l'automne de 1985, de grands vents font basculer la croix de l'église. Au printemps suivant, une nouvelle croix est installée et divers travaux de restauration entrepris totalisant 30 000\$, somme donnée par la population. Le 28 août 1988, les fidèles célèbrent les 20 ans de l'arrivée de leur curé. Après la messe, un buffet réunit 350 paroissiens au centre Léodore-Ryan. L'abbé Benoît Legrand prend sa retraite le 31 juillet 1992 et se retire à Saint-Jean-sur-Richelieu.

ÉDOUARD BERTEAU, CURÉ DE SAINT-BERNARD (1978-1992)

L'abbé Édouard Berteau est né en 1917 à Sainte-Sabine, comté de Missisquoi. La famille déménage à Saint-Jean, où son père Philius Berteau devient inspecteur à la Singer Sewing Machine Co. Après des

études à l'académie Notre-Dame-Auxiliatrice, au collège de Saint-Jean et au Grand séminaire de Montréal, il est ordonné prêtre à Saint-Jean par Mgr Anastase Forget, le 21 mars 1943. Professeur au séminaire de Saint-Jean pendant 4 ans, il devient vicaire dans plusieurs paroisses, curé de Saint-Jean-de-la-Lande en 1957, de Saint-Isidore en 1969 et de Saint Bernard le 15 août 1978.

Bien que souvent malade, il est ponctuel dans son ministère. Il commence par visiter toutes les familles, il rend visite aux élèves à l'école et est présent auprès des organismes de la paroisse. Les marguilliers soulignent son 45^e anniversaire de sacerdoce par un repas au restaurant de Léopold Guay. Quelques mois avant son jubilé d'or, l'abbé Berteau est décédé le 15 septembre 1992. La dépouille mortelle est exposée à l'église de Saint-Bernard, où Mgr Bernard Hubert préside les funérailles le samedi 19 septembre. Il est inhumé à Saint-Jean.

GÉRARD RÉGNIER, PRÊTRE MODÉRATEUR (1992)

L'abbé Gérard Régnier est né en 1931 à Saint-François-Xavier, Manitoba, (où il était alors défendu de parler français à l'école) et est ordonné prêtre le 4 juin 1955. Il fait de la pastorale paroissiale comme vicaire ou curé au Manitoba pendant 22 ans. Il vient étudier à l'Institut de pastorale à Montréal en 1977 et devient vicaire, ensuite curé à Saint-Rémi en 1978. Curé à la paroisse Saint-Lucien en 1986, il devient ensuite prêtre modérateur à Saint-Bernard et à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le 15 août 1992. Il partage la responsabilité des paroisses avec des religieuses de la communauté des Sœurs-des-Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie : sœur Michelle Gouin à Saint-Bernard et sœur Huguette Fleurant à Notre-Dame du Mont-Carmel. À Saint-Bernard réside aussi sœur Thérèse qui a prononcé ses vœux d'ermite en 1991. Elle assure l'entretien de l'église et de la sacristie.

LA CAISSE POPULAIRE

Après quelques assemblées d'information, tenues à la salle paroissiale de Lacolle, une assemblée générale des citoyens des paroisses Saint-Bernard et Notre-Dame-du-Mont-Carmel a lieu sous la présidence d'Élie Patenaude, le 30 septembre 1959. Jean Lebrun est élu président, Roland Duhaime vice-président et Édouard Légaré secrétaire gérant pour la somme d'un dollar par année. Le 5 novembre, la caisse ouvre dans un local loué au 18 rue Saint-Bernard. Ce jour, 21 sociétaires déposent 520.10\$. En 1974, l'actif dépasse le million pour la première fois. En 1975, l'entrepreneur Roger Bédard construit la bâtisse de la « Caisse populaire de Beaujeu », agrandie de nouveau en 1989. Le 31 janvier 1993, l'actif de la caisse est de trente-sept millions et demi.

CLUB DE CURLING DE LACOLLE

Dès 1942, quatre douaniers, James Hope, Archie Beattie, Georges Cartier et Tom Brooks veulent former un club de Curling. En 1947, leur projet se réalise enfin et une corporation est formée. Les 49 membres, dont 9 femmes, jouent sur une surface de glace naturelle, en plein air, et le déneigement leur cause des problèmes. L'année suivante, le club achète une baraque de l'armée à Huntingdon et la déménage en sections. Le transport de la bâtisse, son installation et l'aménagement de la glace, tout est fait rapidement et bénévolement, à temps pour l'ouverture de la saison 1948-1949.

Pour financer le club, les membres organisent des tombolas et des soupers, où francophones et anglophones fraternisent autant qu'au sein des équipes sportives. En 1952, on joue sur une glace artificielle, c'est une amélioration de taille ! En 1985, la bâtisse est agrandie pour mieux répondre aux besoins des membres de Lacolle et des municipalités avoisinantes.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Mademoiselle Marie-Ange Bouchard, originaire de Lacolle, mais demeurant à Saint-Jean, rassemble des personnes retraitées, les dimanches après-midi. C'est ainsi que commence le club d'âge d'or de Lacolle et de Saint-Bernard fondé officiellement en avril 1972 et détenteur d'une charte depuis novembre 1973.

Le club achète un terrain, rue Bouchard en octobre 1974 pour 3 000\$ payables en trois ans. En janvier 1975, une salle payée 8 000\$ est déménagée par M. Porvin. Fortunat Fournier prend la direction du déménagement et rénove la bâtisse avec l'aide de son frère Eléus, de Paul Boyer, de Normand Barrière et de plusieurs autres personnes. Les frais sont couverts par diverses organisations. Cette bâtisse est agrandie en 1991.

SCOUTS, GUIDES ET LOUVETEAUX

Le mouvement « Boy Scout » est fondé en Angleterre par Lord Baden Powell of Gilwell en 1907. Dès 1908, Bill Grant fait partie de cette troupe en Angleterre. En 1912, il vient travailler sur les navires qui sillonnent les grands lacs. Il retourne en Angleterre pour la guerre de 1914 et est blessé en 1915. Après sa convalescence, il revient au Canada et accepte un poste de douanier à Lacolle en 1916. Le révérend John G. Fulcher, pasteur méthodiste (1916-1918), introduit le mouvement scout à Lacolle et en devient le premier « Scout Master » et Bill Grant en est le second. Quelques membres de cette première troupe sont Trevor van Vliet, Clifford Clarkson, David Force et Joe

Fortier. Gordon Grant, le fils de Bill, est le premier récipiendaire du « King Scout Award ». De 1934 à 1939, une troupe de guides « Girl Guides » est active sous la direction de Mrs Fraser.

De 1939 à 1954, les scouts sont inactifs à Lacolle. De 1954 à 1959, Ken Lewis est moniteur en chef du « 1^{er} Lacolle-Clarenceville Troop ». La troupe de Lacolle reprend ses activités de 1962 à 1965 avec Bill Grant comme chef de groupe, Frank Lamb et Donald Robinson comme moniteurs.

En 1978, la meute scout 1^{re} Lacolle reprend ses activités avec les moniteurs Réjean Olivier et Hank van Vliet. Pierre Pellerin est responsable des louveteaux et Lorraine Mathieu des guides depuis 1982. Cette meute dessert Lacolle, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Bernard, Napierville, Saint-Cyprien, Saint-Valentin, Saint-Blaise, Noyan et Clarenceville. Elle compte 60 louveteaux et une trentaine de scouts.

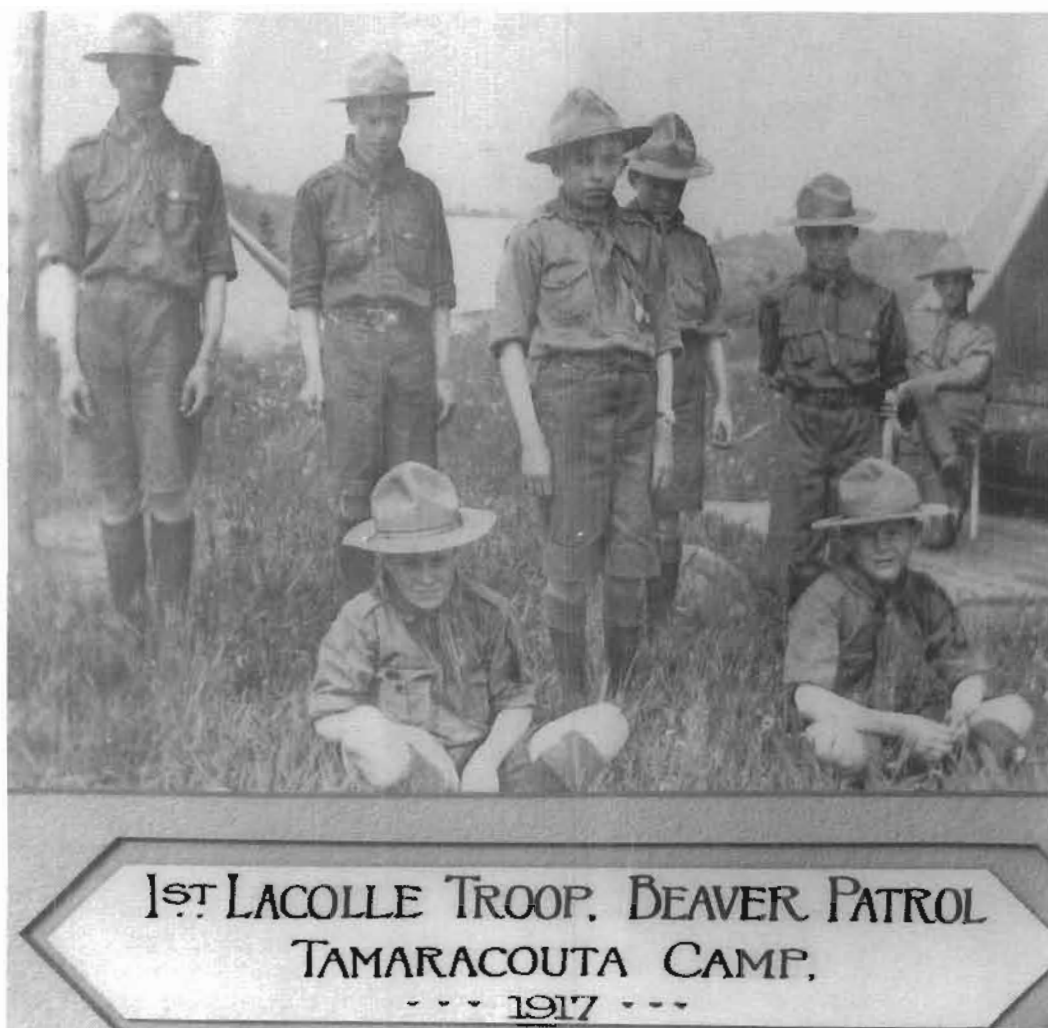
Le comité des parents de la meute scout, sous la présidence de Daniel Paquin, vient de réaliser un vieux rêve : l'inauguration du camp scout « Bill Grant », situé dans le rang Saint-André à l'arrière du parc régional de la montagne à Roméo. Sur un terrain prêté par la municipalité de Saint-Bernard pour 10 ans, des bénévoles construisent une cabane, appelée « Le Repaire ». Ils coulent une dalle en béton de 20 × 40 pieds, et y érigent une cabane avec des matériaux de récupération. Chauffé à l'aide d'un poêle à bois, « Le Repaire » peut accueillir 45 jeunes et leurs animateurs, hiver comme été. Le camp scout est inauguré officiellement le samedi 12 juin 1993. À cette cérémonie, il faut signaler la présence des descendants de Bill Grant, venus spécialement de l'Ontario pour l'occasion. Des membres de la Légion royale canadienne ayant personnellement côtoyé M. Grant sont aussi présents.

LE CORPS DE CADETS « SIEUR DE BEAUJEU »

La région compte plusieurs anciens combattants, ce qui incite les jeunes à faire partie d'un corps de cadets. Jusqu'ici, il fallait se joindre à l'escadron de Saint-Jean. Le samedi 9 janvier 1993, il y a inscription à Saint-Bernard pour le corps de cadets « Sieur-de-Beaujeu » et 65 jeunes de 12 à 18 ans, provenant des villages environnants s'y inscrivent.

Ce corps de cadets est inauguré officiellement en avril. La section 11 de la Légion royale canadienne de Lacolle agit à titre de répondant, Jean-Marie Leavy et Pierre Pellerin en sont les responsables. Les instructeurs appartiennent à l'armée de réserve canadienne. Cours et manœuvres enseignent la discipline, les uniformes sont fournis par

l'armée, les activités se déroulent à Saint-Bernard et au camp militaire de Farnham.



LA PREMIÈRE TROUPE SCOUTE DE LACOLLE (1917)

Assis devant : Ernest Clarkson et George Elvidge.

*Deuxième rangée : David Fair, Donald Force, Trevor vanVliet,
Clifford Clarkson, Kenneth Elvidge, Rev. J. Fletcher.*

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

La société d'histoire de la Vallée du Richelieu s'est impliquée dans la célébration du centenaire de l'église de Saint-Bernard, le 31 octobre 1965. À une réunion de la société, tenue à l'hôtel de ville de Lacolle, le 16 octobre 1968, il est décidé de former une section à Lacolle à cause de sa riche histoire et de ses nombreux monuments. W.E. Grant est nommé président et Roland Martin secrétaire. La section de Lacolle organise une fête pour le 10 novembre. À 15h00, une foule se présente à l'église d'Odelltown, alors en ruines, et un trompettiste joue un air militaire. À 18h00, un banquet est servi au « Lacolle Inn » au prix de 3,00\$. Toutes ces initiatives conduisent à la restauration de l'église d'Odelltown en 1973 et à l'ouverture du blockhaus en 1983. La nécessité de demander annuellement des octrois gouvernementaux pour ces deux lieux historiques oblige la section de Lacolle de s'incorporer en société autonome et ce, sous la présidence de Jean Lebrun.

Trop souvent, on a la tentation de détruire les édifices patrimoniaux et de les remplacer par une simple plaque commémorative. Une fois un bâtiment démoli, il est perdu à jamais. En 1973, Andrée Lamarre prend l'initiative de former un comité pour restaurer l'église d'Odelltown, ce lieu historique d'importance nationale. Ce comité est formé d'Andrée Lamarre, présidente, de Léodore Ryan, Roland Martin, John D. Matheson, Jules Romme et Jacqueline Lestage, secrétaire. Le programme fédéral des initiatives locales fournit 45 000\$ et des organisations doivent combler le déficit, le coût total étant de 55 000\$. Pendant six mois, 50 personnes travaillent à cette restauration et on peut aujourd'hui admirer l'édifice avec fierté.

Chaque année « Héritage Canada » accorde quatre prix d'honneur, dont un pour la meilleure restauration d'un bâtiment au Québec. En 1974, « Un prix d'honneur a été décerné au Comité de restauration de l'église d'Odelltown à Lacolle, au Québec.... (Cette église) commença à sombrer dans la ruine; puis, en 1965, éperonné par Jules Romme et une section de Lacolle de la Société historique de la vallée du Richelieu, le Comité de restauration de l'église d'Odelltown a commencé la rénovation actuelle. À ce moment-là, le mur nord était tombé, l'intérieur était gravement endommagé et les fenêtres brisées. Après une campagne de dix ans et grâce à une subvention du programme d'initiatives locales, la restauration est complétée. »

Wilson E. Grant, né le 27 août 1892, arrive au Canada, le 8 avril 1911. Il travaille sur une ferme à Creemore, Ontario, et en août 1912 sur la ferme des frères Holt à Rivers, Alberta. L'hiver suivant, il travaille dans un moulin à scie à Sarnia et dans une carrière à Hamilton. Au printemps 1913, il s'engage comme marin sur un bateau

du « Canada Steamships Line » naviguant sur les grands lacs et affronte cette tempête du 7 au 10 novembre qui a causé tant de naufrages. Il est à Montréal quand il s'engage, le 4 novembre 1914, dans le 24^e bataillon « Victoria Rifles of Canada ». Il fait du service en Belgique et est blessé sur le front d'Ypres, le 26 juillet 1916. Hospitalisé en Angleterre, il est rapatrié à Montréal et devient douanier à Lacolle, le 5 septembre 1917 jusqu'au mois de mars 1953. Il n'a jamais appris à parler français.

Militaire dans l'âme, il repart pour quatre ans en Angleterre, pendant la deuxième guerre mondiale pour y ouvrir une cantine pour les soldats canadiens. En octobre 1944, il est à Bruxelles et au mois de juin 1945 au Pays-Bas, où il découvre chez un antiquaire près d'Utrecht un fauteuil aux armes de la famille van Vliet et qu'il rapporte fièrement à son épouse, Hazel Agnes van Vliet.

Comme douanier, il fait la navette entre Lacolle et Montréal. Le 13 décembre 1922, il rencontre sur le train Hoyes Lloyd, du bureau des monuments historiques du Canada. Il obtient ainsi l'érection d'un monument commémoratif à l'église d'Odelltown, en 1924, et le monument pour commémorer la bataille du moulin de Lacolle, en 1927. Profondément attaché au passé, il possède une collection de boutons militaires et de pièces de monnaie, fruit de 40 ans de fouilles sur les rives du Richelieu, ainsi que des armes, des décorations, des ustensiles anciens. À son décès, cette collection est léguée au gouvernement du Canada.

Plein d'humour et de cordialité, il sculpte un immense totem à la manière des tribus indiennes de l'ouest canadien. Depuis 1925, il y inscrit toutes les étapes de sa vie par des représentations symboliques, le « diable rouge » y figurant sa femme.

JEAN LEBRUN est né le 25 mars 1927 à Sainte-Scholastique où son père Joseph est peintre, ferblantier et chapelier. Du 1^{er} mai 1944 au 31 janvier 1945, il fait partie du « Royal Canadian Air Force » et sert en Corée du 1^{er} octobre 1950 au 22 mai 1952. Il épouse Jean M. Fillion en 1954. Douanier du 1^{er} juin 1948 au 26 mars 1982, il est chef de service des opérations commerciales du port douanier de Lacolle au moment de sa retraite. Depuis ce temps, il consacre son temps à la recherche sur l'histoire de la seigneurie de Lacolle et la généalogie des pionniers de l'endroit.

JACQUES BENOÎT, journaliste à la section économique du quotidien « La Presse » et chroniqueur des vins, trouve entre 1968 et 1981 le temps de publier cinq romans pour adultes. En 1993, il publie un roman pour jeunes, né des histoires racontées à ses enfants alors qu'ils étaient en âge d'apprécier des histoires fantastiques. « Rodolphe Stiboustine », un minuscule enfant naît à Saint-M. Ce

village est en réalité Lacolle et les personnages du roman ont peuplé l'enfance de l'auteur. Les aventures rocambolesques de Rodolphe ont le don d'amuser les jeunes et par une façon différente de raconter comment on naît petit et on devient grand.

Originaire de Lacolle, l'auteur trouve difficile de parler en termes lui rendant justice du village où il a passé son enfance et son adolescence. « Nous jouions des journées entières, enfants, dans le « vieux moulin » construit près de la rivière... un des plus merveilleux jouets que j'aie connus... Une rivière aux eaux brunâtres coupe le village en deux. Du pont situé en plein cœur de l'agglomération, on peut observer des tortues, des rats ainsi que des rats musqués nageant en toute quiétude. Quand j'étais enfant, nous patinions tout l'hiver sur la rivière, et nous la remontions presque jusqu'à Saint-Bernard. »

ALAIN PINSONNEAULT est né à Lacolle et a épousé France Boudreau de Saint-Paul. Ce plus jeune professeur de l'École des hautes études commerciales de Montréal a obtenu son doctorat de l'Université de Californie. Habituellement, on y consacre cinq ou six ans, mais il n'y a mis que trois ans et demi.

Deux thèses s'opposent : l'une soutient que l'invention de l'ordinateur fera disparaître les cadres intermédiaires dans les entreprises, l'autre prétend que leur nombre augmentera. Alain examine l'administration municipale de 155 villes américaines, dont New York et Los Angeles. Après six mois de travail, il entrevoit déjà la solution. Dans les administrations centralisées, où la haute direction tient les rênes en matière d'informatisation (gestion des stocks, budget, paie), les cadres supérieurs prennent leurs décisions surtout en fonction du bien de l'organisation : une récession, une concurrence très vive ou des compressions budgétaires vont accélérer l'élimination des cadres intermédiaires. Quand les cadres intermédiaires contrôlent les systèmes informatiques, ils ne prennent pas de décisions entraînant l'élimination de leur emploi.

Cette conclusion est simple, sauf que personne ne l'avait trouvée avant lui. Sa thèse de doctorat de 349 pages a été couronnée comme l'une des trois meilleures études au monde de l'année 1989-1990 en matière d'informatisation. La récession que nous vivons démontre la justesse de ses observations.

ASSOCIATIONS FÉMININES

CERCLE DE FERMIERES, U.C.F, U.C.F.R. ET A.F.E.A.S. Vers 1940, le cercle des fermières regroupe des membres des trois municipalités. Désireux d'implanter des mouvements d'action catholique, Mgr Forget demande que l'on forme plutôt l'U.C.F.

Bonne Terrière Canadienne
des deux sexes la gardienne



À Lacolle, dès 1945, une trentaine de femmes forment le premier cercle de l'Union catholique des femmes rurales. Elles se réunissent mensuellement afin de se rencontrer, créer des amitiés, échanger des idées : soins de santé, éducation des enfants, couture, cuisine, jardinage. Chaque année, le cercle organise une exposition. À Saint-Bernard, grâce à l'encouragement du curé Lucien Gagnon, le cercle commence le 6 février 1946 et est en opération jusqu'au 5 juillet 1949. À l'arrivée des Prémontrés, le cercle leur offre un pupitre et deux bancs pour les chantres qui président à l'office de chœur. Le 22 mars 1955, ce cercle reprend ses activités.

Le 12 octobre 1966, l'U.C.F.R. et les Cercles d'économie domestique fusionnent, et forment l'Association féminine d'éducation et d'action sociale. Plus de temps est consacré aux études sociales et le cercle dispose maintenant d'une salle où l'on peut s'adonner au tissage et à d'autres formes d'artisanat. Lors du 23^e congrès annuel de l'Aféas, madame Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada, dit : « Les membres de l'Aféas étant les héritières en ligne directe des bâtisseurs de notre pays, vous avez inspiré la vie familiale, élargi le cadre du foyer et inspiré des initiatives qui ont fait de vous des leaders de l'éducation et l'action sociale. »

LES MEMBRES DU CERCLE DES FERMÈRES LORS D'UN COURS D'ART CULINAIRE

Première rangée :

Une technicienne; M.Marceau, agronome; L.Lafortune, curé;
Mme Absalon Fournier, présidente.

Deuxième rangée :

Mme Léopold Poirier; Mme Omer Richard; Mme Antonio Béclair; Mme Léopold Blain; Mlle Antoinette Lacoursière; Mme Alméria Boudreau; Mme Léonide Poirier; Mme Herby Boudreau; Mlle Rose-Emma Poirier.

Troisième rangée :

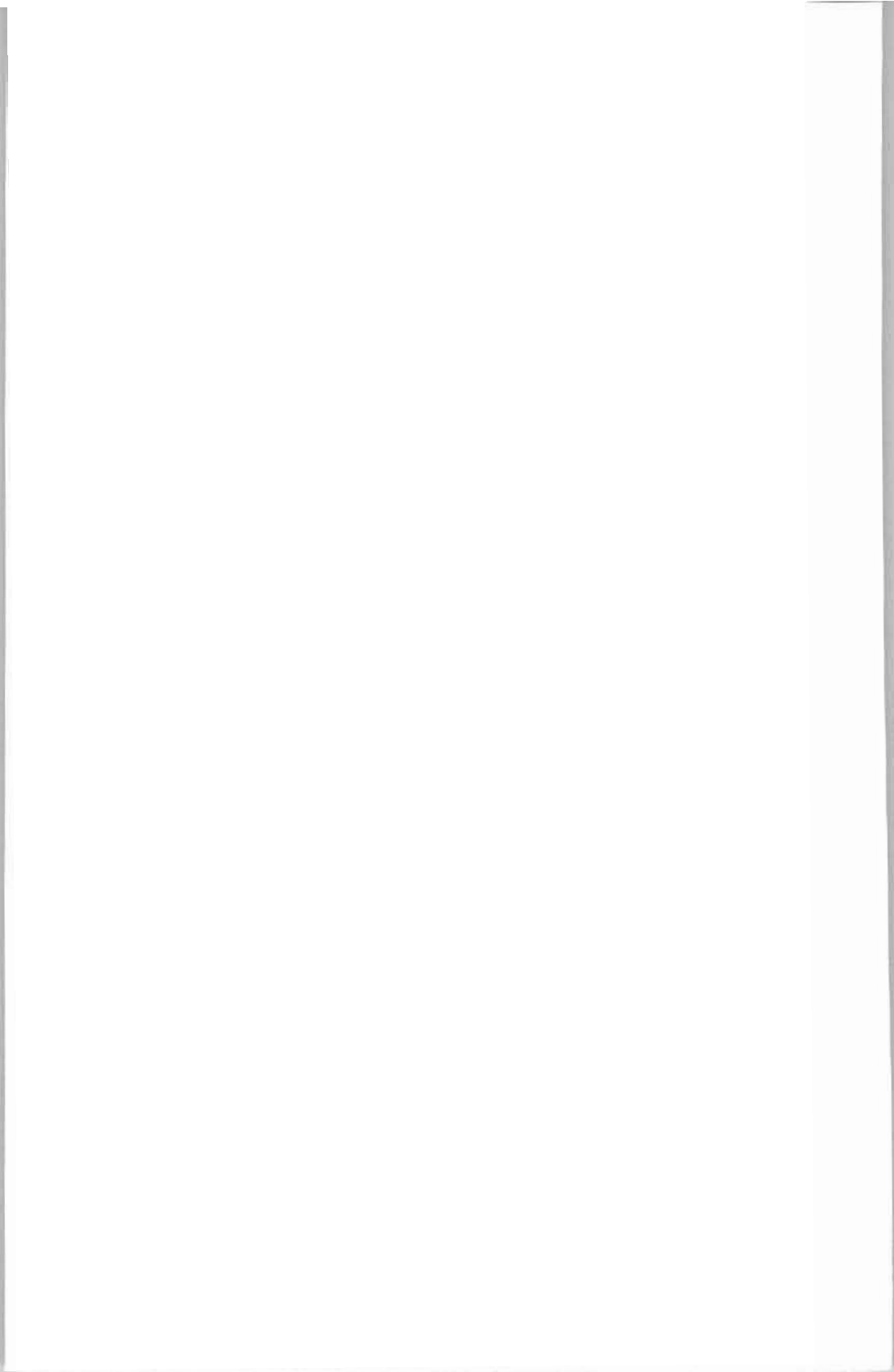
Mme Euclide Boudreau; Mme Rodolphe Boudreau; Mme Careau; Mlle Laurette Poirier (demi-figure); Mlle Angèle Patenaude.

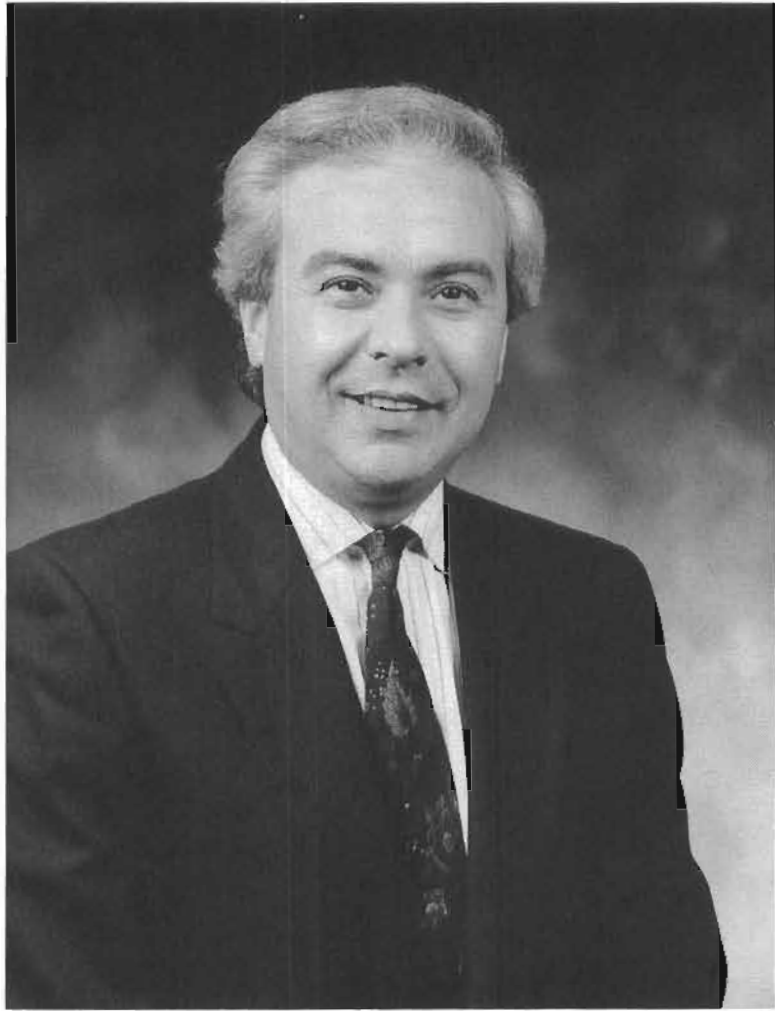
Quatrième rangée :

Mme Émile Bouchard; Mme Ferdinand Lussier; Mme Valmore Richard; Mme Philiat Barrière; Mlle Flore Lavarière; Mme Omer Boudreau; Mme Achille Blain; Mme Émile Caillé.

Cinquième rangée :

Mlle Pauline Roy; Mlle Georgette Langlois; Mlle Jacqueline Caillé; Mlle Hélène Langlois; Mme Léo Poirier, Mme Ulric Paré.





MICHEL CHARBONNEAU

député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée nationale

Les maires de Saint-Bernard-de-Lacolle, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et du village de Lacolle désirent remercier le député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée nationale du Québec, M. Michel Charbonneau, pour sa contribution financière à la publication de ce volume.

MAIRES

ST BERNARD DE LACOLLE



Sixte 1857-58
Coupal 1860-64



Geo. M. 1888-90
Van Vliet



James W. 1898-
Stuart 1901-
1902-06



L.N. 1906-14
Remillard



Zéphir 1914-29
Dupuis



Sylva 1929-33
Guay



Alfred 1933-39
Poirier



Edeas 1939-53
Gamache 1955-57



Joseph 1953-55
Dupuis



Alfred 1957-61
Cookman



FONDÉE
EN 1855



Doris 1961-65
Tremblay



René 1965-93
Dupuis

*Studio
René*



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

MAIRES

1833 Robert Hoyle
 1845 Freeman Nye
 1849 John McCallum
 1855 Merritt Hotchkiss
 1857 Sixte Coupal
 1858 Ralph Moore
 1859 Hugh McCallum
 1860 Sixte Coupal
 1864 Robert Barry
 1868 William Harty
 1870 William H. van Vliet
 1874
 1879 John Savage
 1881 John C. van Vliet
 1886 William Harty
 1888 George Manning van Vliet
 1890 Thomas Dupuis
 Laurent Surprenant
 David Lareau
 1898 James W. Stuart
 1901 Louis-Alphonse Corbière
 1902 James W. Stuart
 1906 Julien Giroux
 Louis-Napoléon Rémillard
 1914 Zéphir Dupuis
 1929 Sylva Guay
 1933 Alfred Poirier
 1939 Édéas Gamache
 1953 Joseph Dupuis
 1955 Édéas Gamache
 1957 Alfred Cookman
 1961 Doria Tremblay



René Dupuis, maire

Armoiries de Saint-Bernard-de-Lacolle

De sable, à la fasce échiquetée d'argent et de gueules, accompagnée en chef d'une fleur de lys d'or, accostée de deux fleurs de lys renversées, aussi d'or, et en pointe d'une grappe de raisin d'or, feuillée et tigée du même. Sur un listel sous l'écu, la devise : « Florete Flores ». L'écu est entouré de deux branches de feuilles d'érable au naturel.

MAIRES

NOTRE - DAME DU - MONT - CARMEL



Edouard Lavigne
1913-17



Elie Richard
1917-19



Césaire Demers
1919-43



André Rémy
1943-65
1967-71



Emile Lerreault
1943-45



Wilfrid Girard
1919-21
1937-41



Henry Deschênes
1921-23



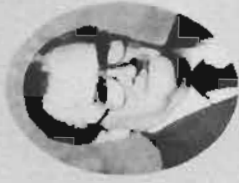
Maurice Boissonault
1965-67



Marcel Tremblay
1971-75



Roland Deschênes
1975-83



Roland Deschênes
1975-83



FONDÉE EN 1913

Signature



MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL

MAIRES

1913 J. Édouard Lavarière
 1917 Élie Richard
 1919 Wilfrid Girard
 1921 Henri Deshaies
 1923 Parfait Rémillard
 1937 Wilfrid Girard
 1941 Cléophas Deneault
 1941 Émile Levreault
 1945 André Rémillard
 1965 Maurice Boissonnault
 1971 Marcel Tremblay
 1975 Normand Hébert



Normand Hébert, maire

Armoiries de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

*D'argent à trois burelles ondées d'azur accompagnées de deux quin-
 tefeilles de gueule en chef et d'un canon au naturel en champagne.
 L'écu est soutenu par deux rameaux d'orme de sinople croisés en
 pointe. Au listel la devise : « Plus beau qu'en aucun lieu ».*



WILBROD LANDRY
1901-57



EUCLIDE BOUDREAU
1907-39



ACHILLE BLAIN
1939



C.E. DAUPHIN
1939-40



J.B. BOUCHARD
1940-47



DR. GÉRARD
DUSSAULT
1947-50



MAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE LACOLLE

FONDÉE EN 1920



J. OSCAR LENOIR
1949-55



NORMAN GAMACHE
1948-56



LÉODORE RYAN
1976-88



NELSON FOURNIER
1970-76



ANDRÉE LAMARRE
1989-92



GÉO. PICARD
1992



ALBERT MORIN
1994-98



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE LACOLLE

MAIRES

1921 Wilbrod Landry
 1937 Euclide Boudreau
 1939 Achille Blain
 Charles-Édouard Dauphin
 1940 Jean-Baptiste Bouchard
 1947 Dr Gérard Dussault
 1949 J. Oscar Lenoir
 1955 Albert Morin
 1966 Norman Gamache
 1970 Nelson Fournier
 1976 Léodore Ryan
 1988 Andrée Lamarre
 1992 Georges Picard



Georges Picard, maire

Armoiries du village de Lacolle

Parti : D'azur à une fasce onnée d'argent ; mi-coupé : de gueules à une grappe de raisin d'or, feuillée et tigée de même, et d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules, au lambel à cinq pendants du même brochant. Au listel d'or chargé de la devise : « Ténacité porte fruit ». L'écu est entouré de deux branches de chêne.

QUELQUES STATISTIQUES

Ouverture des registres de la fabrique de Saint-Bernard-de-Lacolle le
15 novembre 1843

	baptêmes	mariages	sépultures
1843-1852	1045	133	233
1853-1862	1130	158	331
1863-1872	888	123	298
1873-1882	707	125	330
1883-1892	736	109	335
1893-1902	756	124	377
1903-1912	413	96	212
1913-1922	336	87	162
1923-1932	268	77	160
1933-1942	371	94	123
1943-1952	303	77	115
1953-1962	295	81	90
1963-1972	271	118	92
1973-1982	238	100	143
1983-1992	264	82	102
Total :	8021	1584	3103

Ouverture des registres de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le
25 juillet 1902.

1902-1912	299	33	103
1913-1922	314	64	152
1923-1932	342	82	136
1933-1942	338	85	136
1943-1952	422	92	127
1953-1962	470	120	140
1963-1972	332	148	144
1973-1982	264	136	159
1983-1992	266	79	161
Total :	3047	939	1258

150^e ANNIVERSAIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-BERNARD

Les paroissiens de Saint-Bernard célèbrent en 1993, les 150 ans de leur paroisse. Un comité est chargé de l'organisation des fêtes : René Dupuis, Micheline Gamache, Guy Laroche, président, Roland Laporte, secrétaire, Michel Lejour et Gérard Régnier.

Des fêtes populaires suscitent l'intérêt des paroissiens actuels et anciens. En effet, la réunion des anciens résidents, âgés de plus de 75 ans, a permis des rencontres émouvantes; à cette occasion, 98 personnes se sont vu remettre un certificat d'honneur par les membres du comité organisateur.

Les fêtes reçoivent l'appui de commanditaires. Les dons reçus sont :

- 2 000\$ par les membres du conseil municipal de Saint-Bernard : René Dupuis, maire, Normand Deneault, André Garceau, Antoinette Lamarre, Florent Langlois, Jean-Marie Leavey et Denis Wallace.
- 2 000\$ par la Caisse populaire de Beaujeu : Gaston Chouinard, directeur général; le conseil d'administration : Roger Demers, secrétaire, Céline H. Deneault, Sylvie Desrochers, Jean-Jacques Girard, Jocelyne Laplante, vice-présidente, Victor Legault, président et Michel Lejour.
- 1 500\$ par la M.R.C. des Jardins de Napierville : Camille Beaudin, préfet.
- 1 000\$ par Michel Charbonneau, député provincial du comté de Saint-Jean.
- 1 000\$ par le Club Lions de Saint-Bernard : Jocelyne Blanchet, trésorière, Sylvie Faille, 1^{re} vice-présidente, Michel Lejour, 2^e vice-président, Reynald Leroux, ex-président, Jeannette Moreau, présidente, Gérard Moreau, secrétaire.
- 500\$ par le Parc Safari : J.P. Ranger, John Moran, Danny Kyle.
- 500\$ par les pompiers de Saint-Bernard : Claude Gamache, chef.

Au terme de son mandat, le comité déclare des bénéficiaires qui serviront à pourvoir l'église paroissiale d'eau potable et d'installations sanitaires.

INDEX DES ILLUSTRATIONS

Page	
12	Carte de Bouchette (1815)
18	Traver van Vliet
20	John van Vliet et Emerson Hodgson
22	Diligence de Montréal à Napierville
26	Fort Montgomery sur la pointe de l'Île
32	Carte de Chaussegros de Léry (1740)
38	Plan de la région par Bainbrigge
40	Moulin à scie, à carder, à fouler de Nehemia Hotchkiss
44	Le blockhaus (1779) et le moulin banal (1788)
48	Moulin de Traver van Vliet
50	École et salle communautaire de Hallerton (1857)
58	La bataille d'Odelltown
66	Les curés de Saint-Bernard
70	Sacristie et presbytère de la première église.
74	Briqueterie de Lacolle
76	Le manoir Hoyle
78	Moulin de pierre de Merritt Hotchkiss
80	Maison de Freeman Nye — Hôtel du Repos
86	Prêcheur itinérant méthodiste
92	Église d'Odelltown et monument
96	Église St.Saviour
102	Chemin projeté et ponts
106	École n°7 (1926)
108	Sixte Coupal
116	Le curé Labelle à 30 ans
122	Construction du pont de chemin de fer à Cantic
126	Curés de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.
128	Intérieur de la première église Notre-Dame-du-Mont-Carmel
132	Agrandissement de l'église de Lacolle (1909)
136	Amédée Tremblay
140	Concasseur de pierre (1912)
144	Rue Saint-Bernard: trottoirs de bois
148	Édouard Lavarière
150	Maison de William Young
152	Le presbytère de Saint-Bernard
156	Wilbrod Landry
158	Magasin Corbière
160	Le bureau de douanes
164	Construction du boulevard Édouard-VII
166	Affluence aux douanes

- 168 Mariage devant l'ancienne église
170 École modèle (1935)
172 Pompiers (1928)
174 Gare Napierville Junction
178 Taille des blocs de glace
180 Docteur Hilaire Gaudreau
182 Maison du docteur Gaudreau
184 Beurrerie de Lacolle
186 Les demoiselles Moore
190 Lacolle House
192 Hôtel Saint-Bernard
194 Hôtel de tempérance
196 Hôtel Méridien
198 Tourist's Garden
200 Lacolle Inn
202 Club de hockey (1930)
204 Club de baseball
206 Marcellin Garceau et Julie Duquette
208 Marie Landry Patenaude
212 Sylva Guay et Fridoline Larichelière
214 Rentes seigneuriales
216 Mgr Forget bénit l'école Sainte-Croix
218 Sœurs de Sainte-Croix
220 Cardinal Léger à la gare de Lacolle (1953)
224 Magasin Landry
228 Carrière du lac Cristal (1944)
234 Épicerie boucherie J.-O. Lenoir
238 Moulin à scie de Willie Blain
240 Conserverie Doria Tremblay (1947)
242 Claude et Nicole Couture
244 Première pelletée de terre : Produits d'acier Lacolle
250 Nelson et Absalon Fournier
254 Pont de Cantic (1969)
260 Noël 1981 à Saint-Bernard
264 Monastère des pères et frères de Prémontré
270 Troupe scout de Lacolle (1917)
274 Cercle des fermières
277 Michel Charbonneau
278 Maires de Saint-Bernard-de-Lacolle
279 René Dupuis
280 Maires de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
281 Normand Hébert
282 Maires du village de Lacolle
283 Georges Picard

TABLE DES MATIÈRES

I-	LES ORIGINES	7
	Les premiers habitants. - Voyage de Champlain. - Rivière à La Colle. - Description de la seigneurie. - L'île aux Têtes. - La monnaie. - La potasse et la perlasse. - Savons et savonnettes. - Le journal de Traver van Vliet. - La vie des premiers colons. - Les chemins et les routes. - La frontière. - Fort Montgomery. - Le recensement de 1851. - Les bureaux de poste.	
II-	LA SEIGNEURIE DE BEAUJEU	29
	Le Richelieu. - La guerre de sept ans. - Louis Liénard de Beaujeu. - Daniel Liénard de Beaujeu. - Gabriel Christie. - La guerre de l'Indépendance américaine. - Moses Hazen. - Exploitation de la seigneurie. - Seigneurs et censitaires. - Le testament de Gabriel Christie. - Napier Christie Burton. - La guerre de Napoléon. - 20 novembre 1812. - 3 juin 1813. - Le passage de Hampton. - La bataille du moulin de Lacolle. - Une histoire oubliée. - L'île au Sang. - Dommages de guerre. - Les lieux-dits. - Edme Henry. - La révolte de 1837. - L'insurrection de 1838. - Escarmouche au blockhaus. - Accrochage à la ferme Bullis. - Benjamin Mott. - L'occupation de Lacolle. - Une mutinerie. - Siège de l'église d'Odelltown. - La répression. - William Plenderleath Christie. - Les Tunstall. - Abolition du régime seigneurial.	
III-	ORGANISATION CIVILE ET RELIGIEUSE	65
	Première organisation civile. - L'acte constitutionnel. - Modes de votation. - Les écoles. - La cour des commissaires. - La bourgeoisie locale. - Les Schuyler. - Henry Hoyle. - Merritt Hotchkiss. - Freeman Nye. - La firme F&B Nye. - Les missionnaires catholiques. - Vie religieuse sur la frontière. - Les méthodistes. - Burtonville Circuit 1822-1825. - La chapelle de Burtonville. - La chapelle d'Odelltown. - Le circuit d'Odelltown. - Le chant à Odelltown. - L'éclairage. - L'église méthodiste de Lacolle. - L'église St.Saviour. - Saint-Valentin. - Première loi des municipalités. - Les districts municipaux. - La commission scolaire. - Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada. - Sixte Coupal. - La mission Saint-Bernard. - Charles François Calixte Morisson. - Joseph Dallaire. - Félix Rochette. - Antoine Labelle. - L'église au rang Saint-Claude. - L'émigration. - Une croix de chemin. - Les Feniens. - Les chemins de fer. - Canadian Atlantic ou Cantic.	

- IV- DEUX PAROISSES, TROIS MUNICIPALITÉS..... 125
 Les maires de Saint-Bernard-de-Lacolle. - Les inondations
 - La paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel. - Achat de la
 chapelle - Allyre Cloutier. - Agrandissement de l'église de
 Lacolle. - Les bonnes routes. - Boulevard Édouard-VII. -
 Règlement des trottoirs. - La municipalité de la paroisse
 Notre-Dame-du-Mont-Carmel. - La première guerre mon-
 diale. - Alphonse Lévesque. - Édouard Lavarière. - Élie
 Richard. - Wilfrid Girard. - Maires de Notre-Dame-du-
 Mont-Carmel. - Zéphir Dupuis. - Municipalité du village de
 Lacolle. - Wilbrod Landry. - L'édifice des douanes.
 -L'électricité. - Henri Deshaies. - Parfait Rémillard. -
 Damien Toupin. - Victor Geoffrion. - Napierville Junction.
 - La gare de Lacolle. - La santé publique. - Le docteur
 Hilaire Gaudreau. - L'assistance publique. - Les « pauvres »
 demoiselles Moore.
- V- LES ANNÉES DIFFICILES 187
 La vague prohibitionniste. - La contrebande. - L'hôtel
 Lacolle Inn. - La dépression. - Louis Brunette. - Les orga-
 nistes de Saint-Bernard. - Marie et Joseph Patenaude. -
 Sylva Guay. - Alfred Poirier. - Euclide Boudreau. - Aubert
 Hamelin. - Année difficile. - Le rachat des rentes seigneu-
 riales. - La deuxième grande guerre. - Légion royale cana-
 dienne. - Mgr Louis Lafortune. - Le cardinal Paul-Émile
 Léger. - Lucien Gagnon. - Les Sœurs de Sainte-Croix-et-
 des-Sept-Douleurs. - La syndicalisation des institutrices. -
 L'école centrale de Saint-Bernard. - Édéas Gamache. - Jean-
 Baptiste Bouchard. - Décalage horaire entre Saint-Bernard
 et Lacolle. - Les pompiers. - Gérard Dussault. - Système
 d'aqueduc et d'égouts. - J.Oscar Lenoir. - Le recensement
 de 1951. - La Saint-Jean-Baptiste. - Maires de
 Saint-Bernard.
- VI- LA RÉVOLUTION TRANQUILLE..... 241
 L'exploitation des ressources agricoles. - Industries de
 Lacolle. - Le camionnage. - La tempête du siècle. - Albert
 Morin. - Norman Gamache. - Nelson Fournier. - Léodore
 Ryan. - Andrée Lamarre. - Georges Picard. - Maires de
 Notre-Dame-du-Mont-Carmel. - Pont à péage. - Normand
 Hébert. - René Dupuis. - Les services municipaux de Saint-
 Bernard. - Le parc Safari. - La M.R.C. - Les chanoines régu-
 liers de l'ordre de Prémontré. - Benoît Caron. - Benoît
 Legrand. - Édouard Berteau. - Gérard Régnier. - Caisse
 populaire. - Club de curling. - Club de l'âge d'or. - Scouts,
 guides et louveteaux. - Le corps de cadets Sieur de Beaujeu.
 - La société d'histoire. - Wilson E. Grant. - Jean Lebrun.
 - Jacques Benoît. - Alain Pinsonneault. - Associations
 féminines.

VII-	277
Michel Charbonneau. - Municipalité de Saint-Bernard. - Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. - Municipalité du village de Lacolle. - Statistiques. - 150 ^e anniversaire de Saint-Bernard.	